



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

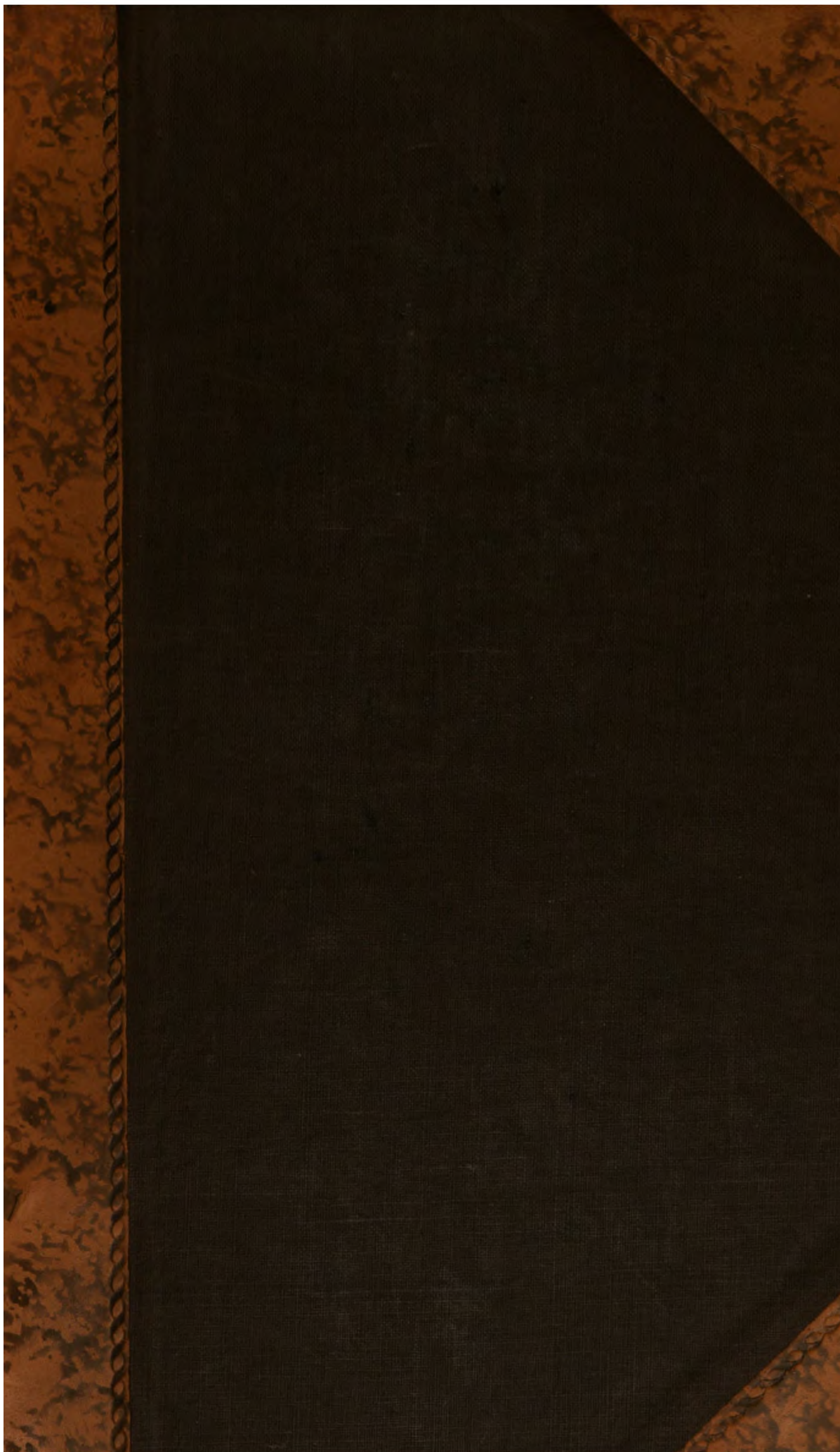
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



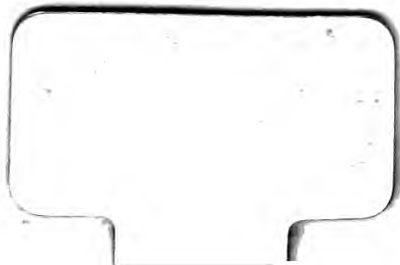
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

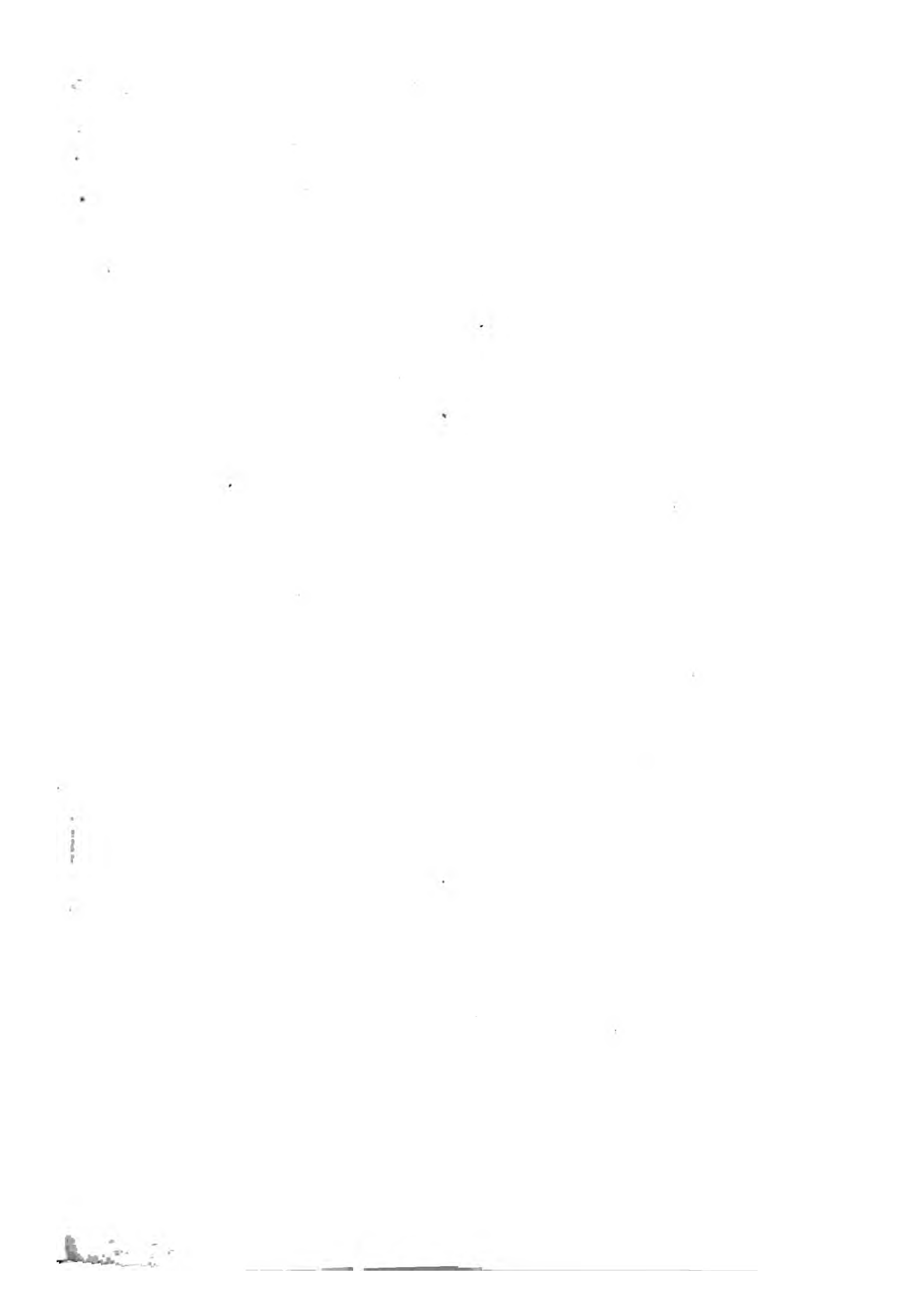


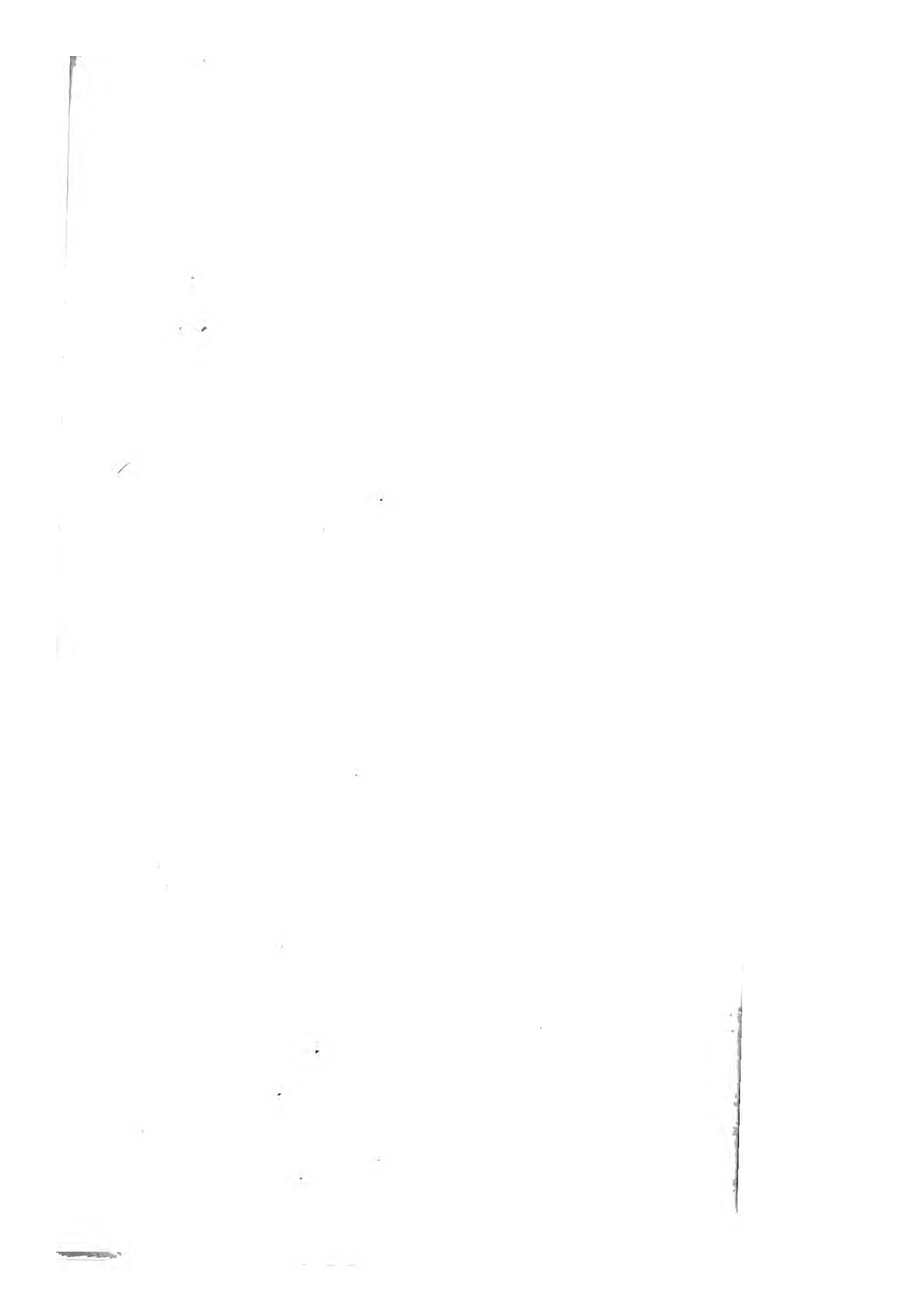
Seld. ⊕.

Mason.

C. 47.









DE
LA CHINE,
OU
DESCRIPTION GÉNÉRALE
DE CET EMPIRE.

Les formalités prescrites ayant été remplies, je
poursuivrai les contrefacteurs suivant toute la ri-
gueur des lois.

A handwritten signature in cursive script, reading "Pillet". The signature is written in black ink and features a large, decorative flourish that extends to the right and then loops back under the main text.

DE L'IMPRIMERIE DE PILLET AINÉ.

DE LA CHINE,
OU
DESCRIPTION GÉNÉRALE
DE CET EMPIRE,

RÉDIGÉE
D'APRÈS LES MÉMOIRES DE LA MISSION DE PÉ-KIN.

Ouvrage qui contient la description topographique des quinze provinces de la Chine, celle de la Tartarie, des îles et des divers États tributaires qui en dépendent; le nombre de ses villes; le tableau de sa population; les trois règnes de son histoire naturelle, rassemblés et donnés pour la première fois avec quelque étendue; et l'exposé de toutes les connoissances acquises et parvenues jusqu'ici en Europe sur le gouvernement, la religion, les lois, les mœurs, les usages, les sciences et les arts des Chinois.

TROISIÈME ÉDITION,
REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

AVEC DEUX CARTES.

PAR M. L'ABBÉ GROSIER,
BIBLIOTHÉCAIRE DE SON ALTESSE ROYALE MONSIEUR,
ET ADMINISTRATEUR DE SA BIBLIOTHÈQUE A L'ARSENAL.

TOME SIXIÈME.



A PARIS,
CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE CHRISTINE, n° 5.
ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,
RUE HAUTEFEUILLE, n° 23.

1819.



DE LA CHINE,
ou
DESCRIPTION GÉNÉRALE
DE CET EMPIRE.

LIVRE DOUZIÈME.

LITTÉRATURE CHINOISE.

CHAPITRE PREMIER.

*Langue chinoise , caractère , écriture ,
ponctuation.*

LA langue chinoise est non-seulement une des langues les plus anciennes de l'univers ; elle joint encore à cet avantage celui d'être probablement la seule des premiers âges qui soit encore parlée et vivante. Mais cette langue n'a-t-elle pas varié, n'a-t-elle subi aucune altération pendant le cours de quatre mille ans, et le chinois moderne est-il véritablement celui que parloient les contempo-

Langue chinoise.

La langue chinoise paroît n'avoir ni changé, ni varié.

Langue chi-
noise.

rains d'Yao? On ne peut l'assurer, ni appuyer cette assertion de preuves rigoureuses; mais toutes les vraisemblances semblent se réunir pour établir cette identité et faire croire que le fond de cette langue est constamment resté le même.

1°. On n'aperçoit dans l'histoire, ni même dans les traditions les plus fabuleuses, aucun fait qui porte à douter que la langue des premiers Chinois ait été différente de celle que parlent les Chinois modernes.

2°. La Chine n'a point changé d'habitants; la postérité du premier peuple, qui est venu s'y établir, y subsiste encore aujourd'hui. Si, dans la suite, à des époques connues, des révolutions ont opéré le mélange de la nation primitive avec quelques autres peuples, il paroît du moins, par les monuments les plus authentiques, que la langue ancienne est restée la dominante, et que les nouveaux colons l'ont apprise et parlée comme les Tartares Mantcheoux depuis leur conquête.

3°. Les lettrés les plus instruits et les plus circonspects conviennent unanimement que les premiers chapitres du *Chou-kin* furent écrits sous le règne d'Yao (2300 ans avant J. C.), ou au plus tard sous celui d'Yu: on y

rapporte, mot pour mot, plusieurs discours de ces premiers empereurs, et il n'est pas vraisemblable de croire que la langue de ces princes ait été différente de celle de l'historien.

Langue chinoise.

4°. Le temps a respecté le compliment adressé par un vieillard à Yao, et la réponse que lui fit ce prince (1). On a conservé deux chansons faites sous le même règne (2).

5°. Les plus anciennes inscriptions de la Chine sont toutes en chinois, même celle que Yu fit graver sur un rocher, près de la source du fleuve Jaune, lorsque Yao le chargea d'en diriger le cours.

6°. Séparés de tous les peuples du monde par leur constitution politique comme par les barrières naturelles de leur empire, les Chinois n'ont rien emprunté de la littérature étrangère. Leurs *kin*, dépositaires de leur histoire, de leurs lois et de la doctrine des premiers temps, étoient les seuls livres aux-

(1) Voyez *Hist. gén. de la Chine*, tome I^{er}, page 51.

(2) Voici l'une de ces chansons : « Quand le soleil commence sa course, je me mets au travail, et quand il descend sous l'horizon, je me laisse tomber dans les bras du sommeil. Je bois l'eau de mon puits, je me nourris des fruits de mon champ : qu'ai-je à gagner ou à perdre à la puissance de l'empereur ? »

Langue chi-
noise.

quels se rapportoient toutes leurs études : la fortune et les honneurs étoient attachés à l'intelligence de ces monuments littéraires. Considérés comme modèles de goût, on y puisoit les règles de l'art d'écrire ; on les copioit, on les apprenoit par cœur, on s'efforçoit d'en imiter le style : aujourd'hui encore, tout lettré qui se pique de bien écrire n'oseroit employer un seul mot qui ne se trouvât pas consacré dans les *kin* et autres anciens livres classiques. Les empereurs eux-mêmes en imitent scrupuleusement le style et les tournures dans les édits qu'ils publient. Ce respect pour l'antiquité étoit une disposition peu propre à permettre et à favoriser les innovations dans la langue.

Quant au Chinois vulgaire, qu'on parle aujourd'hui, il est difficile de croire qu'il n'ait pas éprouvé plusieurs changements. Les plus considérables n'ont cependant affecté que la prononciation ; celle-ci, si l'on en juge par les rimes des plus anciens vers, paroît en effet avoir varié pour certains mots, qui toutefois sont en assez petit nombre. Ces différences doivent être légères et bien peu sensibles : les acteurs chinois représentent encore aujourd'hui des pièces de théâtre qui ont plus de

mille ans d'existence, et elles sont entendues dans toute la Chine.

Langue chinoise.

La langue chinoise, aussi extraordinaire que le peuple qui la parle, ne peut être comparée à aucune des langues connues : elle suit une marche que ne peut faire saisir aucune loi d'analogie. Elle est dépourvue d'alphabet. Tous les mots qui la composent sont monosyllabiques et en assez petit nombre. Ces mots restent toujours tels, c'est-à-dire monosyllabiques, lors même qu'on en réunit deux pour indiquer une seule chose : soit qu'on les écrive ou qu'on les prononce, ils restent toujours distincts et désunis, et ne se fondent jamais en un seul, comme les mots français *bon* et *jour* se mêlent pour former le mot unique *bonjour*.

Des mots chinois.

Ces mots monosyllabiques ne produisent jamais qu'un seul son. Lorsqu'on les écrit avec l'alphabet européen, ils commencent par les lettres *ch, tch, f, g* ou *j, i, h, l, m, n, ng, p, s, ts, v, ou* : les lettres finales sont *a, e, i, o, ou, u, l, n* (qu'on fait sonner comme si elle étoit suivie d'un *e* muet), et *n* (qu'on ne fait point sonner). Le milieu des mots est occupé par des voyelles et des consonnes qui ne donnent qu'un seul son, et se prononcent tou-

Langue chi-
noise.

jours en monosyllabes. On ne prononce point *le-a-o*, *ki-e-ou*, mais *leao*, *kieou*; comme nous disons en français *œil*, *beau*, et non *o-e-il*, *be-a-u*.

Il est presque impossible aux Chinois d'articuler la plupart des mots qui composent les langues européennes. Ils ne peuvent sur-tout prononcer la lettre *r*, à laquelle ils substituent toujours la lettre *l*, et lorsqu'il se rencontre deux consonnes de suite, ils les divisent en interposant entre elles une voyelle. Bayer, dans son *Museum sinicum*, a donné quelques exemples de la manière dont les Chinois articulent les lettres dont les sons n'existent pas dans leur langue. Ils changent *b*, *d*, *r*, *x*, *z*, qu'ils ne peuvent rendre, en *p*, *t*, *l*, *s*, *s*.

Lettres de notre
alphabet que les
Chinois ne peu-
vent prononcer.

Ainsi, pour *Maria*, ils disent *Ma-li-ya*.
pour *Cruce*. *Cu-lu-su*.
pour *Baptiso* *Pa-pe-ti-so*.
pour *Spiritus* *Su-pi-li-tu-su*.
pour *Adam*. *Va-tam*.
pour *Eva*. *Nge-va*.
pour *Christus*. *Ki-li-su-tu-su*.

Les premiers missionnaires, qui n'osoient pas encore se hasarder de traduire, dans la crainte de tomber dans quelque méprise es-

sentielle, mettoient dans leurs catéchismes imprimés *Teou-se* pour *Deus*, *gue-la-tsi-ia* pour *gratia*, *sa-ke-la-men-to* pour *sacramentum*, etc.

Langue chinoise.

La langue chinoise ne contient, selon quelques-uns, qu'environ 350 mots élémentaires et radicaux : quelques dictionnaires chinois en comptent jusqu'à 484, et le P. Cibot en porte le nombre à 1445. Ce petit nombre d'expressions semble, au premier coup-d'œil, devoir constituer une langue pauvre et monotone. Mais on se gardera bien d'attribuer cette indigence à la langue chinoise, quand on saura que le sens de ces mots primitifs se multiplie presque à l'infini par l'abondance et la variété des accents, des inflexions, des aspirations et autres changements de la voix qui les prononce.

Les Chinois distinguent deux accents principaux, le *pin*, c'est-à-dire *uni*, sans élever ni baisser la voix; et le *tsé*, c'est-à-dire *modulé* par l'abaissement ou l'élévation de la voix. L'accent *pin* se divise encore en *tsin*, *clair*, et en *tcho*, *obscur*; ou, si l'on veut, en muet et en ouvert. L'accent *tsé* se subdivise aussi en *chan*, *élevé*; en *kiu*, *abaissé*; et en *jou*, *rentrant*. Le ton est *chan*, lorsqu'on

Accents de la langue chinoise.

Langue chi-
noise.

élève la voix en finissant, comme quand on prononce fortement et avec humeur la négative *non* ; il est *kiu*, quand on baisse la voix, comme le fait un enfant timide qui prononce foiblement l'*i* d'un *oui*, qu'on lui arrache à regret. Quand l'accent est *jou*, on retire sa voix et on l'avale en quelque sorte, comme un homme qui, par un mouvement de surprise ou de respect, s'interrompt et hésite sur la finale d'un mot. L'aspiration, qui a lieu pour certains mots qui commencent par les lettres *c*, *k*, *p*, *t*, ajoute encore à toutes ces variétés.

Différence de sens
donnée aux mots
par la prononcia-
tion.

Ces différences de prononciation suffisent pour changer totalement le sens des mots. Donnons quelques exemples. Le mot *tchu*, prononcé en alongeant l'*u* et en éclaircissant la voix, signifie *maître, seigneur* ; s'il est prononcé d'un ton uniforme avec l'*u* prolongé, il signifie *pourceau*. Prononcez-le légèrement et avec vitesse, il signifiera *cuisine* ; articulé d'une voix forte, mais qui s'affoiblisse vers la fin, il veut dire *colonne*.

Le mot *tsine* présentera différents sens, selon qu'il sera différemment accentué ou prononcé. *Tsine* signifie *salive* ; *tsine*, *parents* ; *tsine*, espèce de riz ; *tsine*, *totalelement* ; *tsine*,

dormir; tsine, épuiser; tsine, nom de rivière, etc.

Langue chinoise.

Le mot *po*, selon les diverses inflexions de la voix, offre onze significations différentes; il exprime tour-à-tour *verre, bouillir, vanner le riz, préparer, libéral, vieille femme, rompre ou fendre, tant soit peu, arroser, incliné, captif*. Il ne faut pas croire, comme l'ont dit quelques voyageurs, que les Chinois chantent en parlant. Toutes ces inflexions de voix sont si fines et si légères qu'elles échappent à la plupart des étrangers. Ces accents si fugitifs sont cependant très-sensibles pour l'oreille d'un Chinois, qui les saisit avec autant de facilité qu'un Français entend les diverses prononciations des mots *l'eau, l'os, lots*, qui ne frappent que du même son l'oreille d'un Anglais ou d'un Allemand.

L'union et le mariage des mots chinois est une autre cause féconde de leur multiplication. Par l'assemblage et la diverse combinaison de ces monosyllabes élémentaires, le Chinois exprime tout ce qu'il veut; il modifie, étend, restreint le sens du mot radical, et donne à sa pensée toute la justesse et la précision dont elle est susceptible.

Mariage des mots chinois.

Mou, par exemple, signifie *arbre, bois* :

Langue chinoise.

uni à d'autres mots, il acquiert de nouveaux sens. *Mou-leao* signifie du bois préparé pour un édifice; *mou-lane*, des barreaux ou grilles de bois; *mou-hia*, une boîte; *mou-sian*, une armoire; *mou-tsian*, charpentier; *mou-eul*, champignon; *mou-nu*, une espèce de petite orange; *mou-sin*, la planète de Jupiter; *mou-miene*, le coton, etc.

Ngai, ou plutôt *gai*, signifie amour; *je-gai*, c'est amour ardent; *tsé-gai*, amour d'un père pour son fils; *kin-gai*, amour mêlé de respect; *ki-gai*, amour aveugle et sans borne, etc. Un missionnaire a compté plus de cent modifications différentes de ce seul mot *gai*.

Abondance de la langue chinoise.

On sent quelle abondance et quelle étonnante variété d'expressions doivent résulter de cet art de multiplier les mots. Aussi la langue chinoise a-t-elle des noms pour chaque chose, des termes propres pour tous les besoins, pour tous les sentiments, pour tous les arts; termes et expressions qui font connoître toutes les circonstances, et indiquent jusqu'aux plus légères différences qui peuvent modifier un objet désigné. Au lieu de ces cinq mots français, *veau*, *taureau*, *bœuf*, *genisse*, *vache*, la langue chinoise en offre une foule d'autres qui expriment les diverses années de

l'âge, les défauts, la destination, les variétés dans la couleur, la figure, la fécondité de ces animaux. Chaque fois qu'une vache devient mère, elle acquiert un nouveau nom; et un autre encore lorsqu'elle cesse d'être féconde. Le bœuf, qu'on engraisse pour un sacrifice, a son nom particulier; et il en change lorsqu'on le conduit à l'autel. Le temps, le lieu, la qualité même du sacrifice lui en font prendre de nouveaux. Il en est de même du palais de l'empereur; on pourroit former un dictionnaire entier de tous les mots destinés à indiquer les diverses parties qui le composent: mots consacrés, qui ne sont en usage que pour cette demeure impériale, et qui sont remplacés par d'autres lorsqu'il s'agit du palais d'un prince, d'un mandarin.

Langue chinoise.

Tous les mots chinois sont indéclinables. La plupart peuvent devenir tour-à-tour verbes, adverbes, substantifs et adjectifs: leur arrangement respectif dans la phrase décide de la qualité qu'ils y prennent. L'adjectif précède toujours le substantif.

Les Chinois ne connoissent que trois pronoms qui sont personnels: *ngo*, moi; *ni*, toi; *ta*, lui. Ils deviennent pluriels, lorsqu'on y ajoute la particule *mene*. Cette particule in-

Pronoms.

Langue chinoise.

dique le pluriel pour tous les noms ; ainsi l'on dit : *gine*, homme ; *gine-mene*, les hommes ; *ta*, lui ; *ta-mene*, eux.

Verbes.

Les verbes chinois n'ont d'autres temps que le présent, le passé et le futur. Lorsqu'ils ne sont précédés que des pronoms personnels, ils sont au présent. L'addition de la particule *leao* désigne le passé. Les particules *tsian* ou *hoei* indiquent le futur. Nous nous bornerons à ces notions légères : des détails plus développés sur le mécanisme grammatical de cette langue exigeroient un ouvrage particulier.

Une observation qu'il est essentiel de faire, c'est qu'on distingue quatre langues ou langages dans le chinois.

Quatre langues différentes dans la langue chinoise.

1°. Le *kou-ouene* ou langage des *kin* et autres livres classiques de l'antiquité. On ne le parle plus aujourd'hui ; mais les harangues contenues dans le *Chou-kin* et les chansons du *Chi-kin* prouvent qu'on l'a parlé dans les premiers temps. Ce langage, ou plutôt cette sorte de style, est d'un laconisme désespérant pour l'intelligence des lecteurs peu exercés ; les idées y sont accumulées, serrées les unes contre les autres, et, pour ainsi dire, *pilées dans les mots*, comme s'exprime un missionnaire. Rien n'est au-dessus de cette manière

d'écrire ; elle réunit au plus haut degré l'énergie et la profondeur des pensées, la hardiesse des métaphores, l'éclat des images, l'harmonie du style. Mais ce *kou-ouene* est très-difficile à entendre ; il exige une méditation laborieuse. Cependant les bons lettrés l'entendent, et le lisent avec autant de plaisir qu'un homme de lettres d'Europe lit Horace ou Virgile.

Langue chinoise.

2°. Le *ouene-tchan*. C'est la langue dont on se sert dans les compositions nobles et relevées. On ne la parle point : on en emprunte seulement quelques sentences et quelques formules de compliments. Le *ouene-tchan* n'a point le laconisme et la sublimité majestueuse du *kou-ouene*, mais il en approche : il est concis, noble, riche en expressions, plein de naturel et d'aisance. Il se plie à tous les genres de littérature qu'il embellit ; mais il s'accommode moins des ambiguïtés de la métaphysique et de la marche compassée des sciences abstraites.

3°. Le *kouane-hoa*. C'est le langage de la cour, des gens en place, des lettrés : il est entendu dans tout l'empire. Les courtisans, les dames, le prononcent avec beaucoup de grâce, sur-tout à Pé-kin et dans la province de Kian-

Langue chinoise.

nane, où la cour résidoit autrefois. Le *Kouane-hoa* admet des synonymes pour tempérer le laconisme des mots monosyllabiques, des pronoms et des relatifs pour la liaison des phrases et la clarté du discours; des prépositions, des adverbes, des particules, pour suppléer aux cas, aux modes, aux temps et aux nombres qui ont lieu dans les autres langues.

4°. Le *hian-tane*. C'est le patois que le peuple parle à la Chine. Chaque province, chaque ville, et presque chaque village, a le sien. Outre le sens des mots qui varie dans un grand nombre de lieux, la diversité de prononciation les altère encore au point de les rendre souvent méconnoissables.

Ecriture chinoise.

Toutes les lignes, dans l'écriture chinoise, sont verticales, et l'ordre dans lequel elles se suivent procède de droite à gauche: c'est-à-dire que les Chinois écrivent de haut en bas, et qu'ils commencent leur première ligne où nous terminons la nôtre. Ainsi, pour lire leurs livres, il faut en aller chercher le commencement à la dernière page du volume, comme dans les livres hébreux. Les lettrés distinguent cinq principales sortes d'écriture. La première se nomme *kou-ouene*; c'est la plus ancienne, et il n'en reste presque aucun vestige. La se-

conde, *tchoan-tsée*, a duré jusqu'à la fin de la dynastie des TCHEOU; c'est celle qui étoit en usage du temps de Confucius. La troisième, *li-tsée*, commença avec la dynastie des TSINE. La quatrième, *hin-chou*, est employée à l'impression, comme en Europe la lettre ronde et l'italique. La cinquième, *tsao-tsée*, fut inventée sous les HANE. C'est une sorte d'écriture à tire de pinceau : elle exige une main légère et très-exercée; mais elle défigure considérablement les caractères. Elle n'a cours que pour les ordonnances des médecins, les préfaces des livres, les inscriptions de fantaisie, etc.

Langue chinoise.

Nous ne nous étendrons pas sur l'histoire, l'origine et la composition des caractères chinois, sur lesquels on a déjà tant écrit. Il suffit de savoir qu'on en porte le nombre à quatre-vingt mille, et que la plupart des lettrés de la Chine passent, dit-on, leur vie à les apprendre. Il ne faut pas croire cependant qu'il soit indispensable de les connoître tous : huit ou dix mille suffisent pour s'exprimer avec aisance et pouvoir lire une grande quantité de livres. C'est ce que nous apprend le P. de Mailla dans une de ses lettres, écrite au P. Etienne Souciet, en 1735. « Le nombre de

Nombre des caractères chinois.

Langue chinoise.

» caractères , dit-il , suffisant pour l'usage , ne
 » va pas au-delà de neuf mille trois cent cin-
 » quante-trois , ou tout au plus de dix mille
 » cinq cent seize , en comprenant les addi-
 » tions anciennes faites aux caractères du
 » dictionnaire *Choue-ouene*. Ce nombre ren-
 » ferme tous les caractères des anciens livres ,
 » et ceux dont on peut avoir besoin pour
 » écrire sur toutes sortes de matières. Aussi
 » les plus habiles lettrés ne connoissent-ils
 » guère plus de huit ou dix mille caractères.
 » Si le nombre en a été si prodigieusement
 » augmenté dans la suite , ç'a été presque
 » toujours le caprice et l'envie de se singula-
 » riser , beaucoup plus que le besoin , qui en
 » ont fait inventer de nouveaux. »

Causes de leur multiplication.

Ce savant missionnaire nous indique encore les causes qui ont successivement concouru à cette étonnante multiplication des caractères chinois. « Au temps des premiers HANE , dit-il , un seul lettré , nommé Yan-yon , glissa dans ses ouvrages , qui avoient beaucoup de célébrité , plus de cinq cents caractères absolument nouveaux , uniquement pour avoir le plaisir d'être consulté sur leur signification. Son exemple a été suivi par d'autres lettrés , et c'est là une des causes de ce grand nombre

de caractères synonymes qui sont dans l'écriture chinoise. La différence des sectes religieuses a été une autre source encore plus abondante. Les *tao-ssé*, ayant des idées différentes de celles des lettrés, sectateurs de Confucius, crurent ne devoir point employer les caractères dont ils se servoient; ainsi ils en inventèrent de nouveaux, et firent à ceux qu'ils conservèrent des changements souvent très-considérables. Les anciens livres des *tao-ssé* sont écrits avec ces caractères, particuliers à leur secte.

Langue chinoise.

» Les *ho-chan* ou bonzes, adorateurs du dieu *Fo*, introduisirent encore un plus grand nombre de nouveaux caractères; et dans le *Con-cane-cheou-kine*, ouvrage publié en 910 depuis J. C., avec l'approbation du supérieur-général de ces bonzes, on assure que l'écriture chinoise est redevable à leur secte de 26,430 caractères, et ce nombre s'est encore bien augmenté depuis ce temps-là.

» Le commerce avec les étrangers du Si-yu ou de la Tartarie occidentale et du Thibet, procurant de nouvelles connoissances et de nouvelles idées aux Chinois, ils eurent besoin d'imaginer de nouveaux caractères pour les exprimer, et dès le temps de Ho-ti, quatrième

Langue chinoise.

empereur de la dynastie des HANE orientaux, Pane-chao ayant porté les armes chinoises jusque sur les bords du Si-haï ou de la mer Caspienne, le nombre de ces nouveaux caractères se trouva tel, que l'on en forma un volume intitulé *Lune-ki-chu*.

» Les acquisitions que faisoit tous les jours l'écriture chinoise étoient rarement de cette dernière espèce : aussi, loin de l'enrichir, elles ne servoient qu'à l'embarrasser par la multiplication infructueuse du nombre des caractères synonymes, et qu'à en rendre l'étude presque impraticable. Pour y remédier, l'empereur Gine-tson ordonna de faire un examen de ces nouveaux caractères, et de les assujettir du moins à l'analogie du dictionnaire *Choue-ouene* ; l'ouvrage ne fut achevé que quarante ans après. Ssé-ma-kouan, qui y avoit mis la dernière main, présenta à l'empereur un dictionnaire composé de 53,165 caractères, tous formés régulièrement sur le modèle du *Choue-ouene*; mais, dans ce nombre, il y en avoit 21,846 qui n'étoient que les synonymes de beaucoup d'autres des 31,319 caractères restants de ce dictionnaire. Aussi, ajoute le P. de Mailla, le *Tsé-oué-pou*, dictionnaire composé sous la dynastie précé-

dente, ne contient-il que 33,395 caractères. D'après ces explications, il sera facile de concilier les différents témoignages sur le nombre des caractères chinois : ceux qui n'en comptent que trente à quarante mille parlent des caractères formés régulièrement et reçus de tout le monde ; et ceux qui en comptent jusqu'à quatre-vingt mille comprennent, dans ce nombre, tous les différents caractères qui se trouvent dans les livres des écrivains de toutes les sectes, et même les caractères hasardés, qui n'ont point été adoptés dans l'usage général. »

Langue chinoise.

Les trois dictionnaires, pour la langue, qui ont le plus de réputation à la Chine, sont le *Kan-hi-tsé-tiene*, le *Pin-tsé-tsiene* et le *Tchin-tsé-ton*. Le dernier passe pour être très-hasardé dans ses étymologies et assez vague dans ses décisions ; le second est très-estimé, mais il est court, et laisse beaucoup de choses à désirer ; le premier est savant et assez complet, mais les critiques ne sont pas toujours contents de ce qu'il décide. Le grand vocabulaire, par excellence, est un dictionnaire en plus de 200 volumes, dans le goût de celui de Robert Etienne ; mais il est très-difficile à trouver, et il faut savoir bien le chinois pour s'en servir.

Dictionnaires chinois.

Langue chinoise.

Assertion singulière, mais constatée par les faits.

Le P. Cibot nous a fait part d'une observation, qui, au premier coup-d'œil, devra paroître singulière, et qu'on regardera peut-être comme un paradoxe ; c'est qu'on peut entendre les caractères chinois, les lire, en saisir le sens, sans savoir la langue chinoise. Cet habile missionnaire nous apprend qu'on se sert des caractères chinois à la Cochinchine, en Corée, au Ton-kin, au Japon, pour écrire en cochinchinois, en coréen, en tonkinois, en japonais, et que les savants de tous ces pays circonvoisins entendent les livres chinois, sans savoir ni avoir besoin de savoir un mot de chinois. Ces caractères, relativement à toutes ces nations, sont comme les chiffres arabes, qui se lisent différemment à Paris, à Rome, à Pétersbourg, et y présentent les mêmes idées de nombre, qu'on exprime et qu'on rend en termes différents. La raison en est très-simple : les caractères chinois sont des signes immédiats des idées, et non des signes de sons et de mots : ce sont des suites d'images et de symboles, qui représentent ce qu'ils signifient, et non des lettres faites pour rappeler un certain nombre de syllabes, auxquelles la convention a attaché telle idée plutôt que telle autre. Ils peuvent donc être lus dans toutes les langues et être

compris , comme les signes algébriques , les caractères chimiques , les figures de géométrie , etc. « Qu'on n'ait aucun doute sur cette » assertion , ajoute le P. Cibot : un de nos » missionnaires s'est entretenu plusieurs fois , » le pinceau à la main , avec les envoyés de » Corée , répondant en caractères chinois à » ce que ceux-ci lui demandoient de même. » Moi-même j'ai actuellement entre les mains , » pour le lire , un livre de médecine , qui a » été composé en coréen et imprimé en caractères chinois. Comme les Japonais sont » une colonie de Chinois dans leur origine , » j'avois cru d'abord que leur langue auroit » beaucoup de rapport avec la chinoise ; mais » en feuilletant un dictionnaire japonais que » nous avons , je me suis convaincu que ces » deux langues sont très-différentes. Or , tout » le monde sait que les Japonais se servent » des caractères chinois. »

Les Chinois attachent un grand mérite au talent de tracer leurs caractères avec grâce et avec correction. Ils les préfèrent souvent à la peinture la plus élégante , et l'on en voit qui achètent fort cher une page en vieux caractères , lorsqu'ils leur paroissent bien formés. Ils les honorent jusque dans les livres les plus

Langue chinoise.

Estime des Chinois pour leurs caractères.

Langue chi-
noise.

communs ; et si, par hasard, quelques feuilles s'en détachent, ils les ramassent avec respect. En faire un usage profane, les fouler au pied en marchant, seroit une impolitesse grossière qu'on ne pardonneroit pas. Il arrive même souvent que des ouvriers, comme maçons, menuisiers, n'osent se permettre de déchirer une feuille imprimée qui se trouvera collée sur le mur ou sur le bois.

« Lorsque les lettrés, disoit l'empereur
 » Kan-hi à ses enfants, trouvent par terre
 » des papiers écrits, quels qu'ils soient, ils
 » les ramassent avec empressement, les ras-
 » semblent dans un panier de jonc, et lorsque
 » le panier est plein, ils les jettent au feu ou
 » dans la rivière, pour les soustraire, par ce
 » moyen, à l'injure d'être profanés par d'au-
 » tres. Ayez une grande attention à en user
 » de même (1). » Cet usage subsiste toujours
 à la Chine, et l'on y voit encore des lettrés,
 pleins de zèle pour conserver l'honneur de
 leurs caractères, payer des gens qui courent
 les rues et ne s'occupent qu'à recueillir, dans
 un panier, tous les morceaux de papier où
 se trouvent écrits des caractères chinois. Ils
 les brûlent ensuite avec respect, ou bien, les

(1) *Instruct. famil.*, *Mém. sur les Chinois*, tome IX, p. 212.

réunissant tous en un même paquet, auquel ils attachent une pierre, ils les jettent dans la rivière, à la vue de tout le peuple.

Langue chinoise.

Les anciens Chinois n'ont pas plus connu la ponctuation que les anciens Grecs et Romains. Les Chinois actuels, par respect pour l'antiquité, n'osent l'employer dans les ouvrages de haut style, ni dans aucun des écrits qui doivent être mis sous les yeux de l'empereur. Quelque obscurs que soient les *kin*, on les imprime sans points, à moins qu'ils ne soient accompagnés de commentaires, et destinés pour les écoliers.

Ponctuation.

La langue chinoise a naturellement de la grandeur et de la majesté; mais elle sait les tempérer à propos. Elle abhorre sur-tout l'enflure, l'hyperbole et le vain étalage de mots. Outre que les siens sont tous monosyllabiques, et ne s'allongent jamais en superlatifs, ils n'admettent autour d'eux que peu d'épithètes, encore doivent-elles être nécessaires et bien assorties. Jusque dans les sujets les plus élevés et les plus sublimes, son véritable génie la porte vers la simplicité.

Génie de la langue chinoise.

Les Chinois, au rapport du P. Parrenin, mettent leur langue fort au-dessus de celle des Tartares. « Je ne parle pas seulement, dit-

Langue chi-
noise.

» il, des Chinois qui ne savent que leur
» langue, et ne peuvent porter un jugement
» de comparaison ; je parle de ceux qui pos-
» sèdent l'une et l'autre langue. J'ai ques-
» tionné des docteurs chinois qui savoient
» toutes les finesses et les délicatesses de la
» langue des Mantcheoux, et qu'on a placés
» dans le tribunal des versions, pour traduire
» des livres chinois en tartare. Comme ils
» donnoient tout l'avantage à la langue chi-
» noise, je crus qu'ils décidoient par vanité
» ou par prévention pour leur langue mater-
» nelle ; c'est pourquoi je m'adressai à des
» Mantcheoux, fort habiles dans la langue
» chinoise. Ils commencèrent d'abord par
» faire l'éloge de leur langue et de leurs carac-
» tères ; mais ensuite ils avouèrent qu'il y
» avoit dans la langue chinoise des tours fins,
» des expressions délicates, et un laconisme
» auquel la langue mantcheou ne peut at-
» teindre ; qu'un petit nombre de caractères
» chinois forment dans l'esprit des idées
» vastes, nobles, et difficiles à rendre dans
» une autre langue ; et que si, dans le dis-
» cours, elle est susceptible d'équivoques,
» il ne s'en trouve jamais dans les livres (1). »

(1) *Lettres Edif.* Tome XXI, page 113, première édition.

Le chinois moderne est plus décent que l'ancien, quoique les hommes qui le parlent soient beaucoup moins chastes. Il est vrai que cette langue, dans les premiers temps, n'a jamais eu d'expressions obscènes qui ne pussent paroître dans les livres; mais elle ne rejetoit pas les mots qui désignent ce qu'il n'est pas décent de nommer; elle s'en servoit avec cette simplicité qui sied à l'innocence. La langue chinoise est aujourd'hui aussi chaste et aussi réservée que la nôtre l'est devenue elle-même depuis deux siècles. Pour tout ce qui peut blesser et alarmer la pudeur, les termes propres lui manquent; ou, si elle en a, ils sont si vils qu'on ne peut s'en servir sans se déshonorer. Elle donne aux choses des noms si chastes et si honnêtes, que toute leur indécence disparoît sous le voile qu'elle leur prête. On pourroit même lui reprocher de pousser un peu trop loin cette modestie scrupuleuse, puisqu'elle en devient obscure jusques dans les livres de médecine.

Langue chinoise.

Elle est chaste dans ses expressions.



CHAPITRE II.

Langue tartare-mantcheou.

Langue tar-
tare.

DEPUIS que les Tartares occupent le trône de la Chine , leur langue est devenue familière à la cour de Pé-kin. Deux présidents, l'un Tartare et l'autre Chinois, sont à la tête de chaque cour souveraine, et tous les actes publics, émanés de ces premiers tribunaux, se rédigent en tartare et en chinois.

Cependant cette langue , quoique beaucoup plus aisée que la langue chinoise , étoit menacée de se perdre entièrement , sans les précautions que prirent les Tartares pour la conserver ; ils s'aperçurent qu'elle s'appauvrissoit insensiblement par l'oubli des termes. Les vieux Tartares mouroient peu-à-peu à la Chine , et leurs enfants apprenoient plus aisément la langue du pays conquis que celle de leurs pères , parce que les mères et les domestiques étoient presque tous Chinois.

Soins de l'empereur Kan-hi pour conserver et perpétuer la langue tartare.

Kan-hi crut sa gloire intéressée à perpétuer sa langue nationale. Dès le commencement de son règne , il érigea un tribunal , formé des lettrés les plus habiles dans les deux idiomes tartare et chinois ; il fit travailler les uns à la

version de l'histoire et des livres classiques ; les autres aux traductions des pièces d'éloquence , et le plus grand nombre à composer un *Trésor* de la langue tartare. Ce dernier ouvrage fut exécuté avec un courage et une célérité extraordinaires. S'il survenoit quelque doute , on interrogeoit les vieillards des huit bannières tartares , et s'il étoit nécessaire de faire des recherches ultérieures, on consultoit ceux qui étoient récemment arrivés du fond de leur pays. On proposoit des récompenses à ceux qui découvroient quelques vieux mots ou quelques manières anciennes de s'exprimer , dignes d'être admises dans le *Trésor*. On s'en servoit ensuite préférentiellement aux autres, pour les rappeler à ceux qui les avoient oubliées , ou pour les apprendre aux jeunes Tartares , qui n'en avoient jamais eu connoissance.

Dès que tous ces mots furent rassemblés , on les distribua en différentes classes : la première parle du ciel ; la seconde du temps ; la troisième de la terre ; la quatrième de l'empereur ; les autres du gouvernement , des cérémonies , des coutumes , de la musique , des livres , de la guerre , de la chasse , de l'homme , du boire , du manger , des soies , des toiles ,

Langue tartare.

Trésor de cette langue publié par son ordre.

Langue tar-
tare.

des habits, du travail, des ouvriers, des instruments, des barques, des grains, des herbes, des oiseaux, des animaux domestiques et sauvages, des poissons, des reptiles, etc.

Chacune de ces classes fut divisée en chapitres et en paragraphes; tous les mots y sont écrits en lettres majuscules, et sous chacun d'eux se trouvent, en plus petits caractères, la définition, l'explication et l'usage du mot.

Ces explications sont nettes, précises, élégantes; et ce n'est qu'en imitant le style et les tournures de phrase qu'elles présentent, qu'on peut se flatter d'apprendre à bien écrire en tartare.

Les caractères de cette langue sont disposés en lignes verticales, qu'on lit de haut en bas, comme dans l'écriture chinoise. Mais ces lignes sont rangées dans un ordre inverse de celui que les Chinois donnent aux leurs, c'est-à-dire qu'elles sont rangées de gauche à droite; de sorte que les livres tartares commencent, comme les nôtres, à la première page, et se terminent à la dernière. Ces livres ne sont pas imprimés en caractères mobiles, mais avec des planches gravées en bois.

Les Tartares Mantcheoux paroissent persuadés que leurs caractères sont très-anciens,

mais ils conviennent qu'ils ont acquis depuis une perfection qu'ils n'avoient pas d'abord. Cependant le P. Amiot pense que ces caractères sont très-modernes ; il croit que leur origine ne remonte pas au-delà de la dynastie des MOUNGOUS ou des YUENE, établie à la Chine en 1280, et que les caractères mougous leur ont vraisemblablement servi de modèles.

Langue tartare.

Le célèbre P. Parrenin nous a donné, dans une de ses lettres, des détails intéressants sur la langue des Mantcheoux ; nous en profiterons pour faire connoître à nos lecteurs le génie et la marche de cet idiome. Ce qu'il y a sur-tout de singulier dans cette langue, c'est que les Tartares changent de verbes autant de fois que les substantifs, régis par le verbe, sont différents. Par exemple, si l'on se sert du verbe *faire*, il faut le changer presque autant de fois que change le substantif qui suit ce verbe : nous disons, *faire un ouvrage, des vers, une tragédie ; faire un tableau, une statue ; faire un personnage, faire le modeste, faire croire*, etc. Cette manière de s'exprimer est commode et ne charge point la mémoire ; mais les Tartares ne peuvent la supporter. Si le même verbe leur échappe dans le discours familier, on le leur pardonne ; mais on n'ex-

Délicatesse de l'oreille tartare sur l'emploi et le retour des mêmes mots.

Langue tar-
tare.

cuse jamais cette négligence dans la composition, ni même dans les écritures ordinaires.

Le retour du même mot, dans les deux lignes voisines, ne leur est pas plus supportable; cette répétition forme une monotonie choquante pour leur oreille. Ils se mettent à rire lorsqu'on leur lit un de nos livres, parce qu'ils y entendent à chaque instant *que, qu'ils, qu'eux, quand, quoi, qu'est-ce, quelquefois*, etc. Le fréquent retour de ces pronoms leur déplaît souverainement: on a beau leur dire que tel est le génie de notre langue, leur oreille ne peut s'y accoutumer. La langue tartare offre toujours un sens net, précis, sans obscurité ni équivoque; aussi n'admet-elle point de jeux de mots ni de fades allusions.

Clarté et abon-
dance de cette lan-
gue.

Une autre singularité qui la distingue, est la grande quantité de termes qu'elle fournit et dont l'effet est d'abrégier le discours. Elle n'a besoin ni de périphrases, ni de circonlocutions; des mots assez courts expriment clairement ce que, sans leurs secours, on ne pourroit dire que par un long circuit de paroles. Cette abondance se fait sur-tout remarquer lorsqu'il est question d'animaux domestiques ou sauvages, volatiles ou aquatiques. Si nous voulons en faire une description exacte en

notre langue, à combien de périphrases n'est-on point forcé de recourir, par la disette de termes propres pour signifier ce qu'on veut exprimer ?

Langue tartare.

Quelques exemples suffiront pour faire connoître l'abondance d'expressions que renferme la langue tartare. Je choisis, entre autres, celui du chien, quoiqu'il soit celui de tous les animaux domestiques qui fournisse le moins de termes dans cette langue. Outre les noms communs de grands et de petits chiens, de mâtins, de levriers, de barbets, etc., les Tartares en ont qui marquent l'âge de ces animaux, leur poil, leurs bonnes ou mauvaises qualités. Veut-on dire qu'un chien a le poil des oreilles et de la queue fort long et bien fourni ? le mot *taiha* suffit. A-t-il le museau long et gros, la queue de même, les oreilles grandes, les lèvres pendantes ? le seul mot *yolo* exprime toutes ces différences. Si ce chien s'accouple avec une chienne ordinaire qui n'ait aucune de ces qualités, le petit qui en naîtra s'appelle *peseri*. Si un chien, quel qu'il soit, mâle ou femelle, a au-dessus des sourcils deux flocons de poil blond ou jaune, le nom sous lequel on le désigne est *tourbé* ; s'il est marqué comme un léopard, c'est un *couri* ; s'il

Langue tar-
tare.

n'a que le museau marqueté, et que le reste soit d'une couleur uniforme, c'est un *palla*; s'il a le cou tout blanc, c'est un *tchacou*; s'il a quelques poils au-dessus de la tête, et qu'ils tombent en arrière, c'est un *kalia*; s'il a la prunelle de l'œil moitié blanche et moitié bleue, c'est un *tchikiri*; s'il a les jambes courtes, le corps épais, c'est un *capari*, etc., etc. *Indagon* est le nom générique du chien; *nieguen* celui de la femelle; leurs petits s'appellent *niaha* jusqu'à l'âge de sept mois; et de là jusqu'à onze *nouqueré*; à seize mois ils prennent le nom générique d'*indagon*.

On ne finiroit point si l'on parloit des autres animaux, du cheval, par exemple: les Tartares, par une espèce de prédilection pour cet animal qui leur est si utile, ont multiplié les noms en sa faveur, et ils en ont vingt fois plus pour lui que pour le chien. Non-seulement ils ont des noms propres pour ses différentes couleurs, son âge, ses qualités; ils en ont encore pour exprimer ses différentes allures, et les divers mouvements qu'il se donne. Ils désignent d'un seul mot un cheval inquiet, s'il est attaché, s'il se détache et s'échappe, s'il cherche compagnie, s'il est épouvanté de la chute du cavalier ou de la rencontre subite

d'une bête sauvage ; s'il est monté, de quel pas il marche, combien de secousses différentes il fait éprouver au cavalier, etc.

Langue tar-
tare.

Cette abondance est-elle bonne ? est-elle vicieuse ou inutile ? il n'est pas aisé de le décider. Ce qu'il y a de certain, c'est que si elle charge la mémoire de ceux qui apprennent cette langue, du moins elle leur sert beaucoup pour briller dans la conversation, et elle leur est absolument nécessaire dans la composition.

Quoique les Tartares n'aient qu'une sorte de caractères, ils les écrivent cependant de quatre manières différentes : la première, lorsqu'on écrit *avec respect*, c'est-à-dire en caractères semblables à ceux qui se gravent sur la pierre et sur le bois ; ce qui demande beaucoup de temps. Un écrivain ne trace pas plus de vingt ou vingt-cinq lettres par jour, surtout lorsqu'elles doivent paroître devant l'empereur. Si un coup de pinceau, d'une main trop pesante, forme le trait plus large ou plus grossier qu'il ne doit être, si par le défaut du papier il n'est pas net, si les mots sont pressés, si l'on en a oublié un seul, si les intervalles qui les séparent sont inégaux ; dans tous ces cas, et dans beaucoup d'autres semblables,

Quatre manières
d'écrire les mêmes
caractères.

Langue tar-
tare.

il faut recommencer. Il n'est pas permis d'user de renvoi, ni de suppléer à la marge, ce seroit manquer de respect au prince; aussi ceux qui président à l'ouvrage rejettent-ils toutes les feuilles où ils ont remarqué un seul de ces défauts. Il n'est pas non plus permis de commencer une ligne par un demi-mot, qui n'aura pu être placé en entier dans la ligne précédente; il faut tellement prendre ses précautions et mesurer l'espace du papier, que cet inconvénient n'arrive pas.

La seconde manière d'écrire est fort belle; elle diffère peu de la première; mais elle donne cependant beaucoup moins de peine. Il n'est pas nécessaire de former à traits doubles les finales de chaque mot, ni de retoucher ce qu'on a fait, ou parce que le trait seroit plus maigre dans un endroit que dans un autre, ou parce qu'il seroit un peu baveux.

La troisième sorte d'écriture est plus différente de la seconde que celle-ci ne l'est de la première; c'est l'écriture courante; on va très-vîte, et l'on a bientôt rempli la page et le revers. Comme le pinceau retient mieux la liqueur que nos plumes, on perd moins de temps à l'imbiber d'encre; et quand on dicte à l'écrivain, on voit son pinceau courir sur le

papier d'un mouvement très-rapide; et sans qu'il s'arrête un seul instant. C'est le caractère le plus en usage pour écrire les registres des tribunaux, les pièces des procès, les actes et tous les papiers d'affaires. Ces trois manières sont également lisibles, mais moins belles les unes que les autres.

Langue tartare.

La quatrième manière d'écrire est la plus grossière de toutes; mais elle est aussi la plus abrégée et la plus commode pour ceux qui composent, qui font des minutes ou l'extrait d'un livre. Il faut savoir que, dans l'écriture tartare, il y a toujours un maître trait qui tombe perpendiculairement de la tête du mot jusqu'à la fin, et qu'à gauche de ce trait on ajoute comme les dents d'une scie, qui font les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, caractérisées et distinguées l'une de l'autre par des points qui se mettent à la droite de cette perpendiculaire. Si l'on met un point à l'opposite d'une dent, c'est la voyelle *e*; si on l'omet, c'est la voyelle *a*; si l'on met un point à gauche du mot, près de la dent, ce point, pour lors, tient lieu de la lettre *n*, et il faut lire *ne*; s'il y avoit un point opposé à droite, il faudroit lire *na*; de plus, si à la droite du mot, au lieu d'un point on voit un *o*, c'est signe que la voyelle est aspirée, et qu'il faut lire *ha*, *he*, en l'aspirant.

Mécanisme de l'écriture tartare.

Langue tar-
tare.

Or, il arrive souvent qu'un écrivain, qui veut s'exprimer poliment en tartare, ne trouve pas d'abord le mot qu'il cherche; il rêve, il se frotte le front, il s'échauffe l'imagination, et quand une fois la verve le saisit, il voudroit répandre sa pensée sur le papier, sans presque l'écrire.

Il forme donc la tête du caractère, et tire la perpendiculaire jusqu'en bas; c'est beaucoup s'il met un ou deux points. Il continue de même jusqu'à ce qu'il ait exprimé sa pensée. Si une autre pensée suit de près la première, il ne se donne pas le temps de relire; il continue ses lignes jusqu'à ce qu'il arrive à quelque transition difficile; alors il s'arrête tout court, il relit ses perpendiculaires, et y ajoute quelques traits dans certains endroits.

Si, en relisant, il voit qu'il ait omis un mot, il l'ajoute à côté, en faisant un signe à l'endroit où il devoit être placé; s'il y en a un de trop, ou s'il est mal placé, il ne l'efface pas, il l'enveloppe d'un trait ovale; enfin, si on lui fait remarquer, ou s'il juge lui-même que ce mot est bon, il ajoute à côté *oo*; ce signe le fait revivre, et avertit de cette résurrection.

Cette quatrième manière d'écrire, quoique très-expéditive, ne laisse pas d'être lisible.

sur-tout quand on est au fait de la matière dont il s'agit, ou qu'on a quelque habileté dans la langue. Celui qui compose et tient le pinceau jette sur le papier ses premières pensées, sans chercher d'abord autre chose que la vérité et l'exactitude. Ce premier travail achevé, il s'occupe du soin de perfectionner et de polir son ouvrage. Quoique pendant ce temps d'autres personnes s'entretiennent entre elles, il n'en est nullement interrompu; il n'entend même rien de ce qui se dit autour de lui : on l'accoutume dès sa jeunesse à cette forte application. Il compose donc tranquillement au milieu du bruit, et cherche les expressions propres de son sujet. Ainsi il rêve, cherche de nouveaux tours, examine scrupuleusement les termes, consulte la précision, la netteté, l'ordre du discours, jusqu'à ce qu'il soit content de son travail.

Quoiqu'on se serve communément du pinceau pour écrire, quelques Tartares emploient cependant une espèce de plume, faite de roseau de bambou, et taillée à peu près comme les plumes d'Europe; mais comme le papier de la Chine est sans alun et fort mince, le pinceau chinois est plus commode que la plume.

Langue tartare.

Attention imperturbable du Tartare.

Langue tar-
tare.

Les caractères tar-
tares se lisent en
tous sens.

Les caractères tartares sont de telle nature, qu'étant renversés, on les lit également ; de sorte que si un Tartare vous présente un livre ouvert dans le sens ordinaire, et si vous le lisez lentement, lui, qui ne voit les lettres qu'à rebours, lira plus vite que vous, et vous aidera lorsque vous hésiterez. De là vient qu'on ne sauroit écrire en tartare, sans que ceux qui se trouvent dans la même salle, et dont la vue peut s'étendre jusque sur l'écriture, en quelque sens qu'elle soit disposée, ne puissent lire ce qu'on écrit, sur-tout si l'on se sert de grandes lettres.

Il n'y a point de Tartare qui ne préfère sa langue naturelle à celle de toutes les autres nations, et qui ne la regarde comme la plus riche, la plus belle, la plus harmonieuse qui soit parlée dans l'univers. Le P. Parrenin eut un jour beaucoup de peine à guérir de cette prévention le fils aîné de l'empereur. La conversation intéressante qu'il eut avec lui sur ce sujet, peut servir de développement aux notions que nous venons de donner sur la langue tartare. Mais comme cette pièce est trop longue pour que nous l'insérions ici, nous nous contentons d'y renvoyer nos lecteurs (1).

(1) Voyez *Lettres édifiantes*, tome XVII, p. 354, 1^{re} édit.

L'étude de la langue tartare seroit, au jugement du P. Amiot, la voie la plus courte pour pénétrer dans la connoissance des livres anciens et modernes des Chinois, et s'approprier tous les trésors littéraires de cette nation, chez laquelle se retrouvent, comme en dépôt, les traditions de la plus haute antiquité. « Il n'est aucun bon livre chinois, dit » ce savant missionnaire, qui n'ait été traduit » en tartare-mantcheou. Ces traductions ont » été faites par de savantes académies, d'après » les ordres et sous les auspices des souverains, jusqu'à Kiene-lon, aujourd'hui sur le » trône; elles ont été revues et corrigées par » d'autres académies non moins instruites, » dont les membres savoient parfaitement la » langue chinoise et celle des Mantcheoux. » J'avoue que si je n'avois su que le chinois, » je n'aurois pu me tirer d'affaire dans tout » ce que j'ai entrepris... J'estime qu'à l'aide » d'une grammaire et d'un dictionnaire, cinq » ou six années suffiroient à un homme appliqué, pour se mettre en état de lire avec » profit tous les livres écrits en mantcheou. »

Cette grammaire et ce dictionnaire, dont l'importance étoit depuis long-temps reconnue, ont été exécutés par cet habile et labo-

Langue tartare.

Langue tar-
tare.

rieux missionnaire , qui les a envoyés en France. Ces deux ouvrages sont imprimés , et offrent désormais un fil secourable à ceux de nos savants qui voudront se livrer à l'étude de la langue tartare , et pénétrer par elle dans la littérature chinoise. Plus de deux cents volumes en langue mantcheou existent à la bibliothèque du roi : on pourra désormais les entendre , les traduire , et ces écrits étrangers ne seront plus pour nous , comme ils l'ont été jusqu'ici , des objets d'une vaine et stérile curiosité (1).



CHAPITRE III.

Poésie des Chinois.

Poésie des
Chinois.

La poésie peu
encouragée à la
Chine.

UNIQUEMENT occupés des études utiles qui peuvent les conduire à la fortune , les Chinois ,

(1) La grammaire tartare du P. Amiot se trouve imprimée dans le tome XIII des *Mémoires sur les Chinois* ; et le dictionnaire a été publié en trois volumes in-4° ; Paris , Didot aîné , 1788 et ann. suiv. Cette magnifique et dispendieuse édition a été faite aux frais d'un homme véritablement zélé pour l'avancement des lettres , feu M. Bertin , ministre d'état , qui a fait graver les poinçons et fondre les caractères tartares par les plus habiles artistes. Tout le travail de cette édition a été dirigé par M. Langlès , littérateur très-versé dans la connoissance des langues orientales.

en général, attachent peu de prix à la poésie. Rarement l'art de faire des vers attire l'attention et les récompenses du gouvernement ; on s'y livre par goût , par désœuvrement , mais on n'en fait point profession. On dit d'un lettré qu'il a le talent de faire de bons vers , à peu près comme on loueroit , en Europe , un capitaine de dragons de savoir bien jouer de la flûte. Le goût de la poésie est cependant assez généralement répandu , et il est peu d'écrivains chinois qui ne lui aient consacré quelque partie de leurs loisirs ; on cite même , comme très - extraordinaire , l'exemple du célèbre Tsen-nane-fon , qui n'a jamais fait de vers ; on le compare , pour cette raison , à la fleur de *hai-tan* , qui seroit la plus belle et la plus parfaite des fleurs , si elle n'étoit pas dépourvue d'odeur.

Poésie des
Chinois.

Quand les règles sont puisées dans la nature, elles sont à peu près partout les mêmes : aussi la poétique chinoise ne s'écarte-t-elle pas beaucoup de celle d'Horace et de Boileau. On peut en juger par les préceptes exposés dans ce fragment d'un livre chinois, intitulé *Min-tchon*. « Pour qu'un poëme soit bon, il faut que le sujet soit intéressant, et traité d'une manière attachante ; le génie doit y dominer,

Poétique chinoise
peu différente de
la nôtre.

Poésie des
Chinois.

» et se soutenir par les grâces, le brillant et le
 » sublime de la diction. Le poète peut par-
 » courir d'un vol rapide la plus haute sphère
 » de la philosophie, mais sans s'écarter jamais
 » des sentiers étroits de la vérité, ni s'y ar-
 » rêter pesamment. Le bon goût ne lui par-
 » donne que les écarts qui l'approchent de
 » son but, et le lui font voir sous un point de
 » vue plus piquant. Malheur à lui, s'il parle
 » sans dire des choses, ou sans les dire avec
 » cette force, ce feu et cette énergie qui les
 » montrent à l'esprit comme les couleurs aux
 » yeux! L'élévation des pensées, la continuité
 » des images, la douceur de l'harmonie, font
 » la vraie poésie. Il faut débiter avec no-
 » blesse, peindre tout ce qu'on dit, laisser
 » entrevoir ce qu'on néglige, ramener tout
 » au but, et y arriver en volant. La poésie
 » parle le langage des passions, du sentiment,
 » de la raison; mais en prêtant sa voix aux
 » hommes, elle doit prendre le ton de l'âge,
 » du rang, du sexe et des préjugés de cha-
 » cun.... »

Difficulté de la
versification.

La versification chinoise a ses règles, et elle n'est pas moins hérissée de difficultés que la versification française. Le choix des mots poétiques est sur-tout très-embarrassant.

Les vers chinois n'admettent que les expressions les plus énergiques, les plus pittoresques, les plus harmonieuses, et il faut toujours les employer dans le sens que les anciens leur ont donné. Dans une des éditions qu'on a faites des poésies de l'empereur Kanhi, on a poussé l'attention jusqu'à justifier, par des exemples tirés des plus grands poètes toutes les expressions dont ce prince s'est servi. Un pareil travail annonce et suppose dans une nation un goût sévère et délicat. Chaque vers ne peut contenir qu'un certain nombre de mots : tous doivent être rangés selon les règles de la quantité, et terminés par une rime. Le nombre des vers qui composent les strophes n'est point déterminé ; mais elles doivent offrir la même suite et la même distribution de rimes. Le petit nombre de mots poétiques que contient la langue chinoise a forcé d'alléger un peu le joug de la rime : on permet aux poètes un vers blanc sur quatre.

Les poètes chinois n'ont pas la ressource des fictions attachantes de notre mythologie. Ils suppléent de plusieurs manières aux agréments qu'en emprunte la poésie européenne : 1^o par des métaphores hardies et ingénieuses,

Poésie des
Chinois.

Agréments particuliers à la poésie chinoise : d'où ils sont empruntés.

qui s'accordent avec le génie de leur langue. L'aigle, par exemple, se nomme dans leurs vers *l'hôte des nues*; le geai, *l'oiseau de la parole*; une natte sur laquelle on se couche, *le royaume du sommeil*; l'agneau, *le tetteur à genoux*; la tête, *le sanctuaire de la raison*; l'estomac, *le laboratoire des aliments*; les yeux, *les étoiles du front*; les oreilles, *les princes de l'ouïe*; le nez, *la montagne des sources*, etc. 2° Ils se servent de plusieurs noms d'animaux dans un sens allégorique: ainsi le dragon, le tigre, l'épervier, l'hirondelle, leur tiennent lieu de Jupiter, de Mars, de Mercure, de Flore. 3° Souvent ils empruntent les belles expressions de leurs *kin*, qu'ils savent placer à propos: pour dire *un époux et une épouse*, ils se serviront du mot *ton-sine*, *qui n'ont qu'un cœur*, expression du *Chi-kin*. Ils appelleront les veuves et les orphelins *tiene-kion*, *les pauvres du ciel*. 4° Ils savent tirer un grand parti des mœurs et des usages de la haute antiquité, dont ils conservent les sentences et imitent quelquefois les manières de parler. Leur histoire, les actions et les réparties de leurs empereurs, les maîtres des anciens lettrés, leur fournissent encore un grand nombre d'allusions fines, agréa-

bles, et souvent pleines de force. Par exemple, un peintre de la dynastie des TAN, lorsqu'il avoit à peindre un tigre en fureur, avoit coutume de ne jamais prendre le pinceau qu'après avoir beaucoup bu : de là *hoa-hou*, *peindre le tigre*, signifie aujourd'hui *bien boire*. Un philosophe, pour se soustraire à la persécution, s'étoit retiré dans un désert, où il ne trouva qu'une source d'eau vive et des pêchers : de là vient l'expression *tao-yuene*, *pêcher et source*, pour signifier la *solitude du sage*. Un empereur ayant aperçu une haie de gros bambous, dont les pieds étoient entourés de rejetons vigoureux, avoit dit : *Voilà le symbole d'un père heureux en enfants !* Par allusion à ce mot, les poètes ont dit depuis *tchou-sune*, *rejeton de bambou*, pour désigner *un fils digne de succéder à son père*. Une veuve, dont parle l'histoire, s'étoit coupé le nez pour n'être pas forcée de convoler en secondes noces : dire d'une femme qu'elle ne se coupera pas le nez, est devenu une expression très-satirique. Ces exemples prouvent que le génie, l'imagination, l'enthousiasme ne suffisent point pour faire un poète chinois ; il faut qu'à ces dons de la nature il joigne encore les richesses de l'érudition,

qu'on n'acquiert que par l'étude et le travail.

Le *Chi-kin* est le dépôt le plus précieux des anciennes poésies chinoises ; il occupe le troisième rang parmi les livres canoniques, et a été rédigé par Confucius (1). Les éloges des Chinois ne tarissent point lorsqu'ils parlent de la sublimité, de la douceur, du naturel et du goût antique de ces poésies ; ils avouent que tous les âges suivants n'ont rien produit qui puisse leur être comparé : *Les six vertus, disent-ils, sont comme l'ame du Chi-kin ; aucun siècle n'a flétri les fleurs brillantes dont elles y sont couronnées, et aucun siècle n'en fera éclore d'aussi belles.*

La douce et touchante sensibilité qui règne dans la pièce suivante, empruntée du *Chi-kin*, et traduite par un missionnaire, y fera aisément reconnoître le caractère de la plaintive élégie.

Plaintes d'une épouse légitime, répudiée.

« Semblables à deux nuages qui se sont unis au haut des airs, et que les plus violents orages ne sauroient séparer, nous étions liés l'un à l'autre par un éternel hymen ; nous ne devions plus faire qu'un cœur. La moindre di-

(1) Voyez ci-dessus, tome IV, page 348.

vision, causée par la colère ou le dégoût, eût été un crime; et toi, tel que celui qui arrache les herbes et laisse la racine, tu me bannis de ta maison, comme si, infidèle à ma gloire et à ma vertu, je n'étois plus digne d'être ton épouse et pouvois cesser de l'être! Regarde le ciel, et juge - toi. Hélas! que je m'éloigne avec peine! mon cœur m'entraîne vers la maison que j'ai quittée. L'ingrat! il ne m'a accompagnée que quelques pas; il m'a laissée à sa porte; il trouvoit doux de me quitter. Tu adores donc le nouvel objet de tes feux adultères, et vous êtes déjà comme un frère et une sœur, qui se sont vus dès leur enfance! Va, ton infidélité souillera ton nouvel hymen et en empoisonnera les douceurs. O ciel! cet hymen, tu le célèbres avec joie. Je suis devenue vile à tes yeux, tu ne veux plus de moi; et moi, je ne voudrai plus de tes repentirs. Quelles ne furent pas mes peines sur le fleuve rapide où je voguois avec toi! à quels travaux ne me suis - je pas dévouée pour les intérêts de ta maison? je me sacrifiois pour te rendre heureux. Tous les cœurs qui sont venus vers toi, c'est moi qui les ai attirés; et tu ne peux plus m'aimer! tu me hais même, tu me méprises, et m'oublies. Ainsi donc c'est la

Poésie des
Chinois.

fortune que tu aimois dans ton épouse , et j'ai perdu tous mes charmes dès que je t'ai rendu heureux ! Que de douceurs et de félicité je préparois à notre vieillesse ! une autre t'en dédommagera ; et je languirai dans l'opprobre et la douleur. Hélas ! que tes derniers regards étoient terribles ! ils ne respiroient que la haine et la fureur. Mes maux sont sans remède. Il s'offense de ma tendresse , et rougit de mes bienfaits. »

Les Chinois connoissent presque tous les genres de poèmes que nous avons. Ils ont les stances , l'ode , l'épigramme , l'idylle , l'épigramme , l'épigramme , les pièces satiriques , et même les bout-srimés. Le peuple a ses vaudevilles et ses chansons particulières. Des lettrés célèbres n'ont pas dédaigné de mettre pour lui en chansons les plus belles maximes de la morale , les devoirs des diverses conditions , les règles de la civilité. *Le bon grain* , disent-ils , *ne donnât-il que de la paille ; celle-ci empêche toujours les mauvaises herbes de croître.*

Poésies licencieuses , rares à la Chine. Anecdote sur ce sujet.

L'obscénité souille rarement les poésies chinoises. Elle est du moins obligée de s'envelopper , et de ne se produire qu'à l'aide de l'allégorie ou des subtilités grammaticales ,

propres de la langue : par exemple , il est de certaines pièces où les caractères présentent un sens , et le son isolé un autre ; dans quelques-unes , il faut retrancher plusieurs traits des caractères pour saisir la pensée de l'auteur ; dans d'autres , il faut les lire à rebours. Mais quels que soient l'adresse et les subterfuges qu'emploient les Pétrone chinois , il leur en coûte toujours cher lorsque leurs écrits sont dénoncés au gouvernement. Un prince , oncle du feu empereur Kiene-lon , s'étoit permis d'écrire quelques vers un peu libres sur l'éventail d'une de ses concubines , que celle-ci eut l'imprudence de prêter à une de ses amies. L'éventail parvint à l'empereur ; il vit les vers , et ordonna qu'ils seroient lus dans l'assemblée de tous les princes de son sang , toutes les fois qu'ils seroient convoqués au palais , et qu'on ajoutât qu'ils étoient de son oncle. Ce ne fut qu'après des lectures multipliées , que l'empereur fit grâce à ce prince de cette humiliante leçon.

C'est par une suite de cette surveillance sé-

Poésie des
Chinois.

Romans ; ceux
qu'on proscriit.

Poésie des
Chinois.

leurs pour des chefs - d'œuvre ; le premier , parce qu'il tend à affoiblir l'horreur naturelle du meurtre , a été noté du caractère *tao* , *couteau* , *poignard* ; le second , qui est un roman plein de diableries et de sorcelleries , a été marqué du caractère *sié* , *faux* , *menson-ger* ; et le troisième , du caractère *ine* , *impur* , *déshonnéte* , parce qu'il contient des aventures galantes et trop licencieuses. Cependant la police , moins sévère que les lois , permet les romans et les historiettes qui présentent un but utile , et qui n'ont rien de dangereux pour les mœurs. Tout auteur qui écrit contre le gouvernement est puni de mort , ainsi que ceux qui ont concouru à l'impression ou à la distribution de ses ouvrages.



CHAPITRE IV.

Pièces dramatiques.

Pièces drama-
tiques.

Irrégularité des
pièces dramati-
ques chinoises.

LES règles dramatiques , admises et consa-
crées en Europe , ne sont pas les mêmes à la
Chine. On n'y connoît point nos trois unités ,
ni rien de tout ce que nous observons pour
donner de la régularité et de la vraisemblance

à l'action théâtrale. Ce n'est point une action unique qu'on représente dans ces drames, c'est la vie tout entière d'un héros ; et cette représentation peut être censée durer quarante ou cinquante ans. L'unité du lieu de la scène n'est pas mieux observée ; le spectateur, qui est à la Chine au premier acte , se trouve , dans le suivant , transporté dans la Tartarie. L'auteur chinois n'a d'autre guide que la nature ; toutes nos règles lui sont inconnues ; peut-être n'a-t-il pas lieu de les regretter , puisqu'il garde au moins la principale , celle de plaire , de toucher , d'exciter à la vertu et de rendre le vice odieux.

Pièces dramatiques.

Les Chinois ne font aucune distinction de la tragédie et de la comédie ; ils n'ont conséquemment point de règles particulières , appropriées à chacun de ces genres si disparates. Toute pièce dramatique se divise en plusieurs parties , que précède une sorte de prologue ou d'introduction , qu'on nomme *sié-tsé* ; les autres parties ou actes s'appellent *tché* ; on pourroit les diviser en scènes , en déterminant celles-ci par l'entrée et la sortie des acteurs. Chaque personnage , lorsqu'il paroît , commence toujours par se faire connoître aux spectateurs ; il leur apprend quel est son nom ,

Pièces dramatiques.

et le rôle qu'il va jouer dans la pièce. Le même acteur représente souvent plusieurs rôles dans la même pièce. Telle comédie , par exemple , sera jouée par cinq acteurs , quoiqu'elle contienne et fasse successivement paroître dix ou douze personnages qui parlent.

La figure du comédien , reconnue pour être la même dans deux acteurs très-différents , doit détruire un peu l'illusion. Un masque pourroit remédier à cet inconvénient ; mais les masques ne sont d'usage que dans les ballets , et ne se donnent sur la scène qu'aux scélérats , aux chefs de voleurs , aux assassins.

Tragédies mêlées de chant.

Les tragédies chinoises n'ont pas de chœurs proprement dits , mais elles sont entremêlées de plusieurs morceaux de chant. Dans les endroits où l'acteur est censé devoir être agité de quelque passion vive , il suspend sa déclamation et se met à chanter. Souvent les instruments de musique l'accompagnent. Ces morceaux de poésie sont destinés à exprimer les grands mouvements de l'ame , comme ceux qu'inspirent la colère , la joie , l'amour , la douleur : un personnage chante , lorsqu'il est indigné contre un scélérat , lorsqu'il s'anime à la vengeance ou qu'il est sur le point de se donner la mort.

Le P. Duhalde a inséré dans sa collection une tragédie chinoise, intitulée *l'Orphelin de Tchao*, traduite par le P. de Prémare. Ce drame est tiré d'un recueil chinois qui contient les cent meilleures pièces de théâtre qui aient été composées sous la dynastie des YUENE, dans le quatorzième siècle. M. de Voltaire en a emprunté le sujet de sa tragédie de *l'Orphelin de la Chine*. Voici comment il parle de l'ouvrage chinois : « *L'Orphelin de Tchao* est » un monument précieux qui sert plus à faire » connoître l'esprit de la Chine que toutes les » relations qu'on a faites de ce vaste empire. » Il est vrai que cette pièce est toute barbare, en comparaison des bons ouvrages de nos jours ; mais aussi c'est un chef-d'œuvre, si on le compare à nos pièces du quatorzième siècle. Certainement nos troubadours, notre bazoche, la société des *Enfans sans souci* et de *la Mère sotte*, n'approchoient pas de l'auteur chinois. On ne peut comparer *l'Orphelin de Tchao* qu'aux tragédies anglaises et espagnoles du dix-septième siècle, qui ne laissent pas encore de plaire au-delà des Pyrénées et de la mer. L'action de la pièce chinoise dure vingt-cinq ans, comme dans les farces monstrueuses.

Pièces dramatiques.

L'Orphelin de Tchao, pièce chinoise.

Pièces drama-
tiques.

» de *Shakespear* et de *Lopez de Vega*, qu'on
 » a nommées tragédies; c'est un entassement
 » d'événements incroyables... On croit lire les
 » *Mille et une Nuits* en action et en scènes;
 » mais, malgré l'incroyable, il y règne de
 » l'intérêt; et, malgré la foule des événements,
 » tout est de la clarté la plus lumineuse; ce
 » sont là deux grands mérites en tout temps
 » et chez toutes les nations, et ce mérite
 » manque à beaucoup de nos pièces moder-
 » nes. Il est vrai que la pièce chinoise n'a pas
 » d'autres beautés; unité de temps et d'ac-
 » tion, développement de sentiments, pein-
 » ture des mœurs, éloquence, raison; pas-
 » sion, tout lui manque; et cependant, comme
 » je l'ai déjà dit, l'ouvrage est supérieur à
 » tout ce que nous faisons alors.»

Comédiens ambu-
lants.

Les comédiens chinois n'ont point de théâtres fixes; ils sont ambulants, courent les provinces et les villes, et vont jouer dans les maisons particulières où on les appelle, lorsqu'on veut joindre l'amusement de la comédie aux délices d'un festin; il en est peu de complets sans cette sorte de spectacle. Au moment où l'on se met à table, on voit entrer dans la salle quatre ou cinq comédiens, richement vêtus; ils s'inclinent tous ensemble, et

si profondément, que leur front touche quatre fois la terre. Ensuite l'un d'eux présente au principal convive un livre dans lequel sont inscrits, en lettres d'or, les noms de cinquante à soixante comédies, qu'ils savent par cœur, et qu'ils sont en état de représenter sur-le-champ. Le principal convive ne désigne celle qu'il adopte qu'après avoir fait circuler cette liste, qui lui est renvoyée en dernier ressort. La représentation commence au bruit des tambours de peau de buffle, des flûtes, des fifres, des trompettes, et de quelques autres instruments connus des seuls Chinois.

Pièces dramatiques.

La scène est de plain-pied et occupe un grand espace vide que laissent les tables, rangées sur deux files. On couvre seulement le pavé de la salle d'un tapis, et, pour coulisses, les acteurs font usage de quelques chambres voisines, d'où ils sortent pour jouer leurs rôles. Ils ont ordinairement plus de spectateurs qu'on n'a rassemblé de convives; l'usage est de laisser entrer un certain nombre de personnes, qui, placées dans la cour, jouissent aussi du spectacle qu'on n'a point préparé pour elles. Les femmes peuvent y prendre part sans être aperçues. Elles voient les acteurs à travers une jalouse, qui les dérobe elles-mêmes à tous les regards.

Pièces dramatiques.

Dans les fêtes et les réjouissances publiques, on élève des théâtres dans les carrefours et au milieu des rues. Les comédiens y représentent diverses pièces depuis le matin jusqu'au soir, et le peuple y assiste, sans qu'on l'impose à aucune rétribution. Les femmes ne montent jamais sur les théâtres de la Chine; leurs rôles y sont remplis par de jeunes hommes.

Art du théâtre, flétri à la Chine.

Les lettrés chinois travaillent peu pour le théâtre, et recueillent peu de gloire de leurs productions en ce genre, parce que la comédie est plutôt tolérée que permise à la Chine. Les anciens sages de la nation l'ont constamment décriée et regardée comme un art corrupteur. La première fois qu'il est fait mention de pièces de théâtre dans l'histoire, c'est pour louer un empereur de la dynastie des CHAN d'avoir proscrit cette sorte de divertissements frivoles et dangereux. Siuene-ti, de la dynastie des TCHEOU, reçut des remontrances par lesquelles on l'engageoit à éloigner de sa cour ce genre de spectacles, dont l'effet devoit être funeste pour les mœurs. Un autre empereur fut privé des honneurs funèbres, pour avoir trop aimé le théâtre et fréquenté des comédiens. C'est par une suite de cette manière de penser, qui est universelle à la Chine, que toutes les salles de spectacle,

mises sur le même rang que les maisons de prostitution, sont reléguées dans les faubourgs des villes. Les gazettes chinoises s'empressent de publier le nom du plus obscur légionnaire qui s'est montré avec courage dans un combat ; elles annonceront à tout l'empire l'acte de piété filiale, le trait de modestie et de pudeur d'une simple fille des champs ; mais les auteurs de ces papiers seroient punis, s'ils osoient insulter à la nation jusqu'à l'entretenir du jeu, de la figure et des succès d'un histrion.

Pièces dramatiques.

CHAPITRE V.

Eloquence chinoise. Ouvrages d'érudition.

L'ÉLOQUENCE chinoise est moins fondée sur des préceptes que sur l'imitation d'anciens chefs - d'œuvre, consacrés à la Chine comme des modèles dans l'art oratoire. Cette éloquence ne consiste pas dans un certain arrangement de périodes harmonieuses ; elle résulte d'expressions vives, de métaphores nobles, de comparaisons hardies, et sur-tout de l'emploi heureux des maximes et des sentences des anciens sages.

Eloquence chinoise. Ouvrages d'érudition.

Eloquence
chinoise. Ou-
vrages d'éru-
dition.

L'éloquence influe
à la Chine sur le
gouvernement.

Les lois ont mis l'éloquence à portée d'influer sur le gouvernement de l'Etat, non pas comme dans les anciennes républiques, en parlant directement au peuple assemblé, mais par les écrits et les remontrances qu'elle peut adresser à l'empereur et à ses ministres. Dans ces sortes d'écrits, qui exigent la plus sévère circonspection, l'éloquence doit se borner à instruire, réfuter, reprendre, émouvoir, faire sentir la nécessité des réformes; et il faut qu'elle produise ces effets à l'aide de peu de lignes, et dans une première lecture; on n'y souffre dès-lors aucun ornement déplacé, point de mot oisif, de raisonnement foible, de citation ambiguë, de preuve équivoque. *Méditez jour et nuit, dit Ly-tsé, pour écrire dix caractères d'une remontrance, et effacez-en six. La foudre part de tous les côtés du trône; une syllabe suffit pour l'allumer, et elle iroit porter la mort jusqu'au fond de l'empire.*

L'empereur Kan-hi, comme nous l'avons dit, a fait imprimer et publier un recueil de remontrances, où se trouve rassemblé ce que chaque siècle a produit de meilleur en ce genre. Une traduction bien faite de cette collection offrirait peut-être le moyen le plus sûr de connoître et de bien apprécier l'élo-

quence chinoise. Les missionnaires assurent qu'un grand nombre de ces remontrances peuvent aller de pair avec les meilleurs ouvrages des grands orateurs de Rome et d'Athènes.

Eloquence chinoise. Ouvrages d'érudition.

Les discours académiques n'obtiennent pas plus de succès à la Chine que dans certaines contrées de l'Europe. Ces pièces d'éloquence, qu'on nomme *chi-ouene*, sont ordinairement les productions des lettrés qui aspirent aux places ou cherchent à s'y maintenir. Un bruyant étalage de mots qui ne signifient rien, des images gigantesques, des pensées fausses mais brillantes, et tout le clinquant du bel esprit chinois, se trouvent réunis dans ces compositions, auxquelles un texte tiré des *kin* sert ordinairement de base. Tous les bons lettrés, partisans de l'élégante précision et de la simplicité mâle des anciens, gémissent sur le faux goût qu'a introduit cette éloquence académique; ils désignent les auteurs de toutes ces bagatelles oratoires sous le nom de *kiou-mou-ché* (bouches d'or, langues de bois).

Eloquence académique.

Les rhéteurs chinois comptent un nombre prodigieux d'espèces d'éloquence: il est même difficile de concevoir qu'une nation ait pu fixer et déterminer autant de nuances différentes dans l'art de persuader. Je me borne

Combien les Chinois distinguent d'espèces d'éloquence.

Eloquence
chinoise. Ou-
vrages d'éru-
dition.

à quelques espèces principales ; la nomenclature entière des autres deviendroit fastidieuse. Ces rhéteurs distinguent : éloquence des choses , dont la vérité fait toute la force et la parure ; éloquence de sentiment et de conviction , qui est comme un épanchement de l'ame de l'orateur ; éloquence de candeur et de naïveté , qui écarte le doute et le soupçon ; éloquence d'enchaînement et de combinaison , qui est le fruit de l'étude et de la méditation ; éloquence de franchise , qui ne ménage rien et ne cache rien ; éloquence de merveilleux , qui subjugué la raison par l'imagination ; éloquence de singularité et d'étonnement , qui contredit les vérités reçues , et séduit par l'attrait des découvertes ; éloquence d'illusion et d'artifice , qui donne le change en détournant l'attention , et séduit le cœur par un pathétique attendrissant ; éloquence de métaphysique et de subtilités , qui se tient toujours dans les nues , et en impose aux simples à force de leur dire des choses inintelligibles ; éloquence de vieux langage , qui affecté de copier le ton des anciens , et se prévaut de leur autorité ; éloquence de grandeur et de majesté , qui , par la force du génie , s'élève jusqu'au sublime des *kin* ; éloquence d'images , qui plaît

comme les fleurs ; éloquence d'abondance et de rapidité , qui étale ses raisons , accumule ses preuves , multiplie ses autorités ; éloquence de douceur de style et d'insinuation , qui est pour l'esprit comme la lumière de la lune pour les yeux ; éloquence de profondeur , qui appelle les réflexions par l'étendue , l'intérêt et la majesté des vérités qu'elle semble seulement aider à découvrir ; éloquence mystérieuse , qui n'offre les choses qu'à demi , qui attire et plaît à force de piquer la curiosité ; éloquence superficielle , qui brille et n'éclaire point , etc. , etc. Les rhéteurs chinois comptent aussi autant de sortes de styles que de genres d'éloquence.

Eloquence
chinoise. Ou-
vrages d'éru-
dition.

Les Chinois ne sont point partisans de cette

Déclamation.

déclamation vive et animée , de ces gestes expressifs , de ces brillants éclats de voix , qui contribuent si souvent en Europe au succès des discours publics. Ils pensent à peu près comme ces sauvages illinois , qui crurent bonnement que leur missionnaire s'étoit mis en colère , parce qu'il avoit voulu terminer son sermon par un morceau de pathétique , déclamé à l'européenne. Les Chinois ne s'accommodent point de tous ces mouvements , qu'ils prennent pour des grimaces affectées , ou pour

Eloquence
chinoise. Ou-
vrages d'éru-
dition.

des convulsions de fureur. Graves et paisibles auditeurs, ils veulent qu'on parle moins à leurs sens qu'à leur raison. Il faut cacher l'art, les émouvoir peu-à-peu, et le plus sûr moyen de réussir est que l'orateur paroisse sincèrement ému lui-même. *Ce n'est pas par ses cris*, dit un de leurs auteurs, *c'est en prenant son vol, que le canard sauvage fait partir tous les autres et les conduit.*

Ouvrages d'éru-
dition.

La Chine est riche en ouvrages d'érudition ; mais elle les doit rarement à des particuliers, qui n'ont ni le loisir ni les facilités nécessaires pour se livrer à ce genre d'études. Les premières années des jeunes lettrés se passent à étudier la langue, les caractères, la doctrine des *kin*. Des examens à subir de trois ans en trois ans les tiennent sans cesse occupés : admis au premier grade littéraire, il faut qu'ils étudient encore pour mériter le second, et parvenir ensuite au doctorat, qui ne s'accorde qu'au concours. Alors ils obtiennent des emplois dans les tribunaux, deviennent gouverneurs de villes de province. Dans ce nouvel état, leurs occupations sont si multipliées, si continuelles, qu'il leur est impossible de se livrer à leur goût pour une étude suivie : le glaive du souverain est sans cesse

suspendu sur leur tête; ils ont besoin de toute leur application pour éviter jusqu'à des négligences légères, qui pourroient les perdre.

Eloquence
chinoise. Ouvrages d'érudition.

La difficulté d'avoir recours aux bibliothèques est encore un inconvénient qu'éprouve le savant isolé. Les grands dépôts de livres ne se trouvent que dans les célèbres bonzeries; mais la plupart de celles-ci sont situées dans les montagnes et loin des grandes villes. Un lettré, qui a sa famille et ses emplois, ira-t-il s'isoler au milieu de ces rochers, pour s'y livrer à des recherches savantes? Les grands ouvrages d'érudition qui ont enrichi la Chine sont dûs presque tous à un corps de gens de lettres, immédiatement attachés au service de l'empereur, et connus sous le nom de *hane-line*. Nous en parlerons dans le chapitre suivant.

~~~~~

## CHAPITRE VI.

*Bibliothèques de la Chine. Collège impérial des hane-line. Editions d'ouvrages aux frais des empereurs.*

Nous venons de faire mention des bibliothèques : il est à propos de faire connoître quelles sont, en ce genre, les richesses littéraires de la Chine. Le goût des particuliers

---

Bibliothèques de la Chine, etc.

Peu de particuliers ont de grandes bibliothèques.



Bibliothèques de la Chine, etc.

paroît rarement les porter vers le luxe de la bibliomanie : leur fortune est trop changeante, pour qu'ils puissent former de vastes collections de livres, telles qu'on en trouve dans les maisons des grands et des gens de lettres de l'Europe. Si les fils d'un ministre d'Etat ou d'un général d'armée sont sans mérite, ils tombent dans la misère et rentrent dans la foule obscure des citoyens ; comment pourroient-ils alors conserver les bibliothèques de leurs pères, et quelle certitude ont ceux-ci de pouvoir les leur transmettre ? D'ailleurs des mandarins, des officiers publics, qui, par la mobilité de leurs emplois, se trouvent fréquemment exposés à passer d'une province dans une autre, se chargent difficilement de l'embarras d'une bibliothèque ; ils se bornent aux livres qui leur sont nécessaires.

Mais si les particuliers témoignent peu d'empressement à rassembler des livres, il n'en est pas de même du gouvernement : celui-ci met tous ses soins à en former de vastes dépôts, à les accroître sans cesse, et à veiller à leur conservation. Dès la dynastie des LEAN, qui a commencé l'an 502 de l'ère chrétienne, on comptoit trois cent soixante et dix mille volumes dans la bibliothèque impériale. Il s'est perdu, sans doute, bien des livres depuis

cette époque ; mais combien d'autres ont été faits ? Ceux qu'a produits la dynastie des SON formeroient seuls une bibliothèque immense. Un seul ouvrage , imprimé en planches de cuivre sous le règne d'un des derniers empereurs , contient plus de six mille volumes.

---

Bibliothèques de la Chine , etc.

Les monastères d'Europe ont été les asiles des lettres, dans les temps de troubles et durant les siècles d'ignorance ; c'est dans l'obscurité de ces cloîtres que se sont conservés nos plus anciens livres. Il en a été de même à la Chine. Comme dans les guerres et dans les grandes révolutions , la capitale et le palais des empereurs sont toujours les plus exposés à la dévastation ; on a eu de tout temps la prévoyante politique d'envoyer les livres les plus rares , les manuscrits les plus précieux dans les grandes bonzeries, bâties au milieu des montagnes ; c'est là encore que le gouvernement, pour prévenir les pertes que pourroient causer les guerres et les incendies , fait annuellement déposer des exemplaires de toutes les grandes collections d'ouvrages , de toutes les éditions nouvelles qui se font aux frais de l'Etat. Ces immenses bibliothèques sont en tout temps ouvertes aux gens de lettres ; mais l'éloignement où elles sont des villes empêche le plus

Bibliothèques de la Chine, etc.

grand nombre d'en faire usage. Ce n'est pas cependant qu'ils soient totalement privés de la ressource de ces dépôts publics, dans la capitale de l'empire et dans les métropoles des provinces. Il en existe plusieurs à Pékin, et le P. Duhalde nous apprend qu'à Nankin, où les sciences se cultivent avec succès, on trouve de belles et nombreuses bibliothèques.

Collège des *hane-line*.

Le collège des *hane-line* pourroit être comparé à notre ancienne académie française, réunie à celle des inscriptions et belles-lettres; la belle littérature et l'érudition sont à-la-fois son partage. Ce corps est composé des plus beaux génies et des plus savants hommes de tout l'empire. Ils sont examinés et choisis par le souverain même, qui les tient auprès de sa personne. Quelques-uns de ces grands lettrés sont occupés à tenir le pinceau pour l'empereur; d'autres sont chargés de l'enseignement public dans les écoles qui sont aux quatre portes du palais; le plus grand nombre habite un hôtel vaste et commode, dans l'enceinte même du palais impérial, où, loin du bruit et de tous les objets de dissipation, ils travaillent sans relâche et de concert aux différents ouvrages que l'empereur leur com-

mande. Libres de tout soin, environnés de tous les trésors littéraires de l'empire, ils trouvent dans cette retraite les aisances et et tous les secours qui peuvent adoucir et faciliter le travail.

Chacun de ces lettrés est employé selon son goût et ses talents. Le temps ne le maîtrise point; jamais on ne le presse de finir l'ouvrage commencé. L'intérêt de l'amour-propre les lie les uns aux autres, parce que la gloire du succès ne se partage point, mais rejailit sur tous. La communication réciproque des connoissances est nécessairement pleine et sans réserve, parce que les méprises sont imputées au corps entier. De là vient que tout ce qui sort du pinceau des *haneline* porte un caractère de perfection, qu'il est rare de trouver dans les ouvrages de gens de lettres isolés. On leur doit toutes les grandes collections historiques, les dictionnaires, les commentaires, les éditions nouvelles des anciens livres, etc. L'empereur orne ordinairement ces grands ouvrages d'une préface de sa main. Ils sont imprimés aux frais du gouvernement, et toute l'édition appartient à l'empereur, qui la distribue en présent aux princes de son sang, aux ministres, aux

---

Bibliothèques de la Chine, etc.

Bibliothèques de la Chine, etc.

grands, aux chefs des tribunaux, aux gouverneurs des provinces, et aux plus célèbres lettrés de l'empire : papier, caractère, encre, reliure, ornements, tout annonce la magnificence du souverain qui publie et donne ces ouvrages. Les particuliers ne peuvent acheter que des exemplaires imparfaits et de rebut.

Grandes collections imprimées aux frais de l'état.

Pour mettre nos lecteurs à portée de juger des travaux de ces lettrés *hane-line*, et donner en même temps une idée de la quantité considérable de livres qui doit exister à la Chine, nous indiquerons quelques-unes de ces grandes collections, imprimées aux frais de l'Etat. En 1700, Kan-hi, pour initier les jeunes lettrés dans les sentiers de l'érudition chinoise, fit imprimer une espèce d'*Encyclopédie*, divisée en quatre cent cinquante livres. Religion, philosophie, morale et politique, arts et sciences, critique, géographie, histoire, antiquité, tout y est traité avec détail, et appuyé de faits, d'exemples et de maximes ; et ce grand recueil, appelé *Yuene-kiene-lei-hane*, n'est encore qu'un abrégé d'une collection bien plus ample, intitulée *Kine-tin-kou-kine-tou-chou*, laquelle contient six mille volumes.

En 1770, les *hane-line* travailloient à une

édition nouvelle d'un grand ouvrage où sont discutés les points les plus intéressants d'histoire, de chronologie, de géographie, de jurisprudence, de police, et d'histoire naturelle. Cette édition devoit former plus de cent cinquante volumes.

---

Bibliothèques de la Chine, etc.

Le P. Cibot nous apprenoit, en 1775, que plus de six cents lettrés, appelés de toutes les provinces, étoient employés à préparer une grande collection des meilleurs ouvrages qu'a produits la Chine; que depuis plus d'un an ils étoient occupés de ce travail dans les salles du collège impérial; mais que rien ne paroït encore, et ne devoit même paroître de long-temps. Le P. Amiot a aussi parlé de cette grande collection, et il la désigne sous ce titre : *Bibliothèque universelle, ou collection générale des meilleurs écrits, mais revus, corrigés, augmentés ou abrégés, selon le besoin, par les tribunaux littéraires et un choix des plus savants lettrés de la Chine.* Le nombre des volumes que doit contenir cette collection a été déterminé... le croira-t-on? à cent soixante et huit mille volumes. Les ordres de l'empereur Kiene-lon, pour cette immense entreprise, ont été annoncés



Bibliothèques de la Chine, etc.

par un rescrit, daté de la quarante-troisième année de son règne ( 1773 ). Ses fils sont au nombre des collaborateurs.

Quelques observations sont ici nécessaires. Il faut remarquer que le papier de la Chine étant fort sujet à se gâter par l'humidité, ou à devenir la proie des vers, les livres, qui ne sont pas souvent feuilletés, et dont on néglige de prendre soin, doivent nécessairement être réparés ou remplacés par de nouvelles éditions; mais certains livres, ou d'un usage peu ordinaire, ou trop volumineux, ne seroient peut-être jamais réimprimés, si l'empereur ne faisoit lui-même tous les frais de la réimpression. De là viennent ces immenses collections, ces longues suites d'ouvrages, qu'on cherche toujours à perfectionner, et que la cour fait imprimer à ses frais.

Le nombre des volumes doit sans doute effrayer l'imagination; mais observons encore qu'un volume, à la Chine, n'est qu'un cahier de l'épaisseur du doigt; que le verso de chaque page est blanc, que les caractères, gravés sur des planches de bois, sont très-gros; d'où il résulte qu'un volume petit in-folio de France contient peut-être plus de matière que deux

cents volumes de la Chine. Cependant, d'après cette évaluation même, les cent soixante-huit mille volumes de la collection dont nous parlons donnent encore une suite de sept à huit cents volumes de France, petit in-folio ; on conviendra que des compilations de cette étendue sont faites pour étonner, et que des entreprises aussi dispendieuses sont vraiment dignes du monarque le plus puissant et le plus riche de l'Asie.

---

Bibliothèques de la Chine, etc.

---

# LIVRE TREIZIÈME.

SCIENCES DE LA CHINE.

---

## CHAPITRE PREMIER.

ÉTAT DES SCIENCES PHYSIQUES A LA CHINE.

### § I. — *Cosmogonie chinoise.*

---

Physique.

**C'EST** dans les plus anciens monuments écrits de la nation que se trouvent déposés les principes de cette cosmogonie ; c'est de Fou-hi même et de leurs premiers conducteurs que les Chinois ont reçu ces connoissances élémentaires sur l'origine des choses. Les pères les ont fidèlement transmises à leurs enfants ; ceux-ci les ont recueillies et conservées avec le même soin, et les ont fait passer, d'âge en âge, jusqu'à nos jours. Il est vrai que des philosophes ignorants et présomptueux, tels qu'étoient sur-tout ceux de la dynastie des SON, qui florissoient dans le dixième, onzième et douzième siècle, altérèrent et corrompirent cette doctrine traditionnelle, en cherchant à

l'interpréter à leur manière, et en lui donnant des sens nouveaux, inconnus jusqu'alors. Ils ne réussirent que trop à faire illusion, et s'attachèrent une foule de sectateurs, dont le nombre n'a cessé de s'accroître jusqu'ici. Mais ces novateurs ont contre eux les plus sages lettrés, et les écrits toujours subsistant des anciens.

Au-dessus de l'échelle des êtres et par de là tous les mondes, les anciens Chinois ont placé le *chan-ti*, ou le *seigneur suprême*; et après avoir solennellement reconnu l'existence indépendante de ce premier être, ils expliquèrent ainsi l'origine des choses. Le *ki*, c'est-à-dire le *souffle tout-puissant* du *chan-ti*, se porta sur le *tay-ki*, *premier principe matériel*, ou, si l'on veut, la *matière première*. Le *tay-ki*, mis aussitôt en fermentation, produisit les deux principes secondaires *yne* (la matière en repos), et *yan* (la matière en mouvement), et les ayant fait passer successivement de l'état de repos et d'inertie à celui de la vie et du mouvement, il est devenu, conjointement avec eux, le principe physique et général de tout ce qui existe comme corps; principe toutefois qui ne produiroit rien par lui-même, si le *ki*, ou le *souffle tout-puissant* du *chan-ti*, ne lui communiquoit sans cesse cette force productive qui le rend fécond.

---

Physique.

Doctrine des anciens Chinois sur l'origine des choses.

---

 Physique.

Ce même *ki* a donné l'être aux *sane-tsai*, c'est-à-dire à trois *agents par excellence*, ou, si l'on veut, à trois puissances productrices subordonnées, qui sont le *ciel*, la *terre* et l'*homme*. Ces trois agents généraux, en recevant l'existence, ont été doués d'une puissance qui est propre à chacun d'eux, et ils ont la faculté de réduire cette puissance en acte, mais toujours conformément à des lois générales dont ils ne peuvent s'écarter.

Cette cosmogonie, ouvrage des premiers sages, ne présentait que des idées saines, grandes et dignes de la haute antiquité. Mais les philosophes du temps des SON, et ceux qui les ont suivis, ont totalement changé et corrompu cette doctrine primitive, en voulant ne l'expliquer que dans un sens purement matérialiste. « Les philosophes, dit le P. Amiot » qui nous sert ici de guide, en admettant la » doctrine traditionnelle de leurs ancêtres, » ont renversé l'ordre dans la manière de l'ex- » pliquer, et ont attribué à la matière une » puissance et des opérations qui ne sauroient » être de son ressort. Ne comprenant pas la » nature du *ki*, qui n'est autre que le *souffle* » *tout-puissant* du *chan-ti*, appelé quelquefois » par les anciens du nom de *tay-ki*, ou *pre-*

» *mier principe*, ils l'ont confondu avec l'air  
» *primogène*, et l'ont soumis à la puissance  
» aveugle d'un autre *tay-ki*, qu'ils ont regardé  
» comme la matière première et le germe de  
» tous les êtres possibles. Conformément à  
» cette idée absurde, ils ont dit : Le *tay-ki*,  
» ou le *premier principe matériel*, ayant été  
» mis en ferment par le *li*, ou la vertu intrin-  
» sèque qui lui est propre, s'est développé,  
» et a produit les deux principes secondaires  
» *yne* et *yan*, qui renferment le *ki*, ou l'*air*  
» *primogène*. Ce *tay-ki*, avec les deux prin-  
» cipes secondaires, ses coopérateurs, mis en  
» action par le *li*, ou cette vertu intrinsèque  
» qui leur est commune, ont produit ensem-  
» ble, après un nombre infini de combinai-  
» sons, et après avoir passé une infinité de  
» fois de l'état de repos à celui du mouve-  
» ment, de l'état d'inertie et de mort à celui  
» de vie et de perfection, ont produit enfin  
» les *sane-tsai*, ou les *trois agents par excel-*  
» *lence*, qui sont le ciel, la terre et l'homme,  
» et avec eux tout ce que nous connoissons  
» dans la nature. C'est ainsi que s'expriment  
» ces matérialistes : quelle différence entre  
» cette doctrine et celle des anciens ! ceux-ci  
» avoient dit qu'il y avoit une intelligence su-

---

Physique.



---

 Physique.

» prême, une sagesse infinie, qui voit tout,  
 » qui est partout, qui règle tout; et les phi-  
 » losophes modernes ont ajouté que cette sa-  
 » gesse infinie, cette suprême intelligence,  
 » n'étoit ni sage, ni intelligente; qu'elle ne  
 » subsistoit que dans la matière; qu'elle n'a-  
 » gissoit que par la nécessité de sa nature,  
 » sans savoir ni vouloir rien de ce qu'elle fai-  
 » soit : et conséquemment à ces monstrueux  
 » principes, ils ont tout expliqué matérielle-  
 » ment, en donnant tout à la matière, à un *li*  
 » purement matériel, à un *tay-ki* matériel,  
 » aux principes *yne* et *yan*, également maté-  
 » riels de leur nature. »

Quoique les philosophes modernes de la  
 Chine se soient écartés de la doctrine de l'anti-  
 quité sur la nature du premier principe et sur  
 la cause immédiate de la première formation  
 des choses, ils pensent et s'expriment néan-  
 moins comme les anciens sur les attributions  
 faites aux *sane-tsai*, et sur tout le reste de la cos-  
 mogonie chinoise. Ces trois *tsai*, ou *agents gé-  
 néraux*, sont le ciel, la terre et l'homme. Pour  
 les produire, toute la matière, animée par  
 le *ki* selon les uns, ou par le *li* selon les autres,  
 fut mise en mouvement : les éléments hétéro-  
 gènes de cette matière, violemment agités en

tous sens, se dégagèrent les uns des autres, et s'unirent aux éléments de même genre : tout l'antique chaos se débrouilla ; et avec les trois *tsai* parurent tous les corps naturels, tous les êtres dont l'ensemble constitue l'univers, tant ceux qui tombent sous les sens que ceux qui appartiennent à l'ordre intellectuel.

Chacun de ces êtres en particulier se rapporte à l'un de ces *sane-tsai*, qui, réunis, les embrassent tous : ils offrent ainsi la classification encyclopédique ou l'ordre figuré des connoissances chinoises. Le ciel renferme les *trois clartés*, qui sont le soleil, la lune et les étoiles. Dans la dépendance du soleil sont l'année, la lunaison, le jour, l'heure, le zodiaque, l'équateur, les quatre saisons, le cycle, les vingt-quatre *tsié-ki*, etc. De la lune ressortissent ses différentes phases, ses irrégularités, l'intercalation, la grande et petite lune, selon qu'elle compte ou trente ou vingt-neuf jours, les éclipses solaires et lunaires, etc. Les étoiles embrassent le boisseau céleste du nord, ou la grande ours, le boisseau céleste du midi, ou le groupe d'étoiles du pôle opposé, les cinq planètes, les vingt-huit constellations. En un mot, le ciel comprend la physique de tous les corps célestes, leurs révolutions, leurs phé-

---

Physique.

Système figuré des connoissances chinoises.

---

Physique.

nomènes, et toutes les branches de la science astronomique qui les explique.

L'eau, l'air, le feu, les métaux, les vents, le tonnerre, la pluie, les frimas; la connoissance du globe, son étendue, ses divisions, toutes ses productions naturelles, les richesses qu'il cache dans son sein, celles qu'il étale à sa surface, les animaux, les grains, les fruits, etc., font partie des attributions du second *tsai*, qui est la terre.

L'homme, dans le système encyclopédique des Chinois, est le troisième des *tsai* ou *agents généraux*. Ils le considèrent comme élevé au-dessus de l'ordre commun des êtres, comme la plus noble des créatures, unissant la pensée et la matière, douée de l'intelligence et d'une volonté libre, et capable, par l'usage de ses facultés, de produire des actes moraux dignes de blâme ou de louange, de châtimement ou de récompense. C'est dans cette troisième classe, et sous le rapport de l'homme, que les Chinois rangent tous les développements de la morale, qu'ils partagent en une multitude de branches, toutes relatives aux devoirs généraux et particuliers que l'être raisonnable est tenu de remplir, soit envers lui-même, soit envers ses semblables; devoirs strictement recomman-

dés chez les Chinois, et aussi multipliés que les nombreuses relations que l'ordre social a établies entre les hommes.

---

Physique.

Ceux de nos lecteurs qui ne redoutent pas l'érudition chinoise, et qui voudront se procurer plus de détails sur ce système figuré des connoissances humaines, peuvent recourir à la savante discussion du P. Amiot sur les monuments qui établissent l'antiquité des Chinois (1).

§ II. — *Physique particulière.*

Si de la physique générale nous descendons à la physique particulière, nous ne trouverons pas que les Chinois aient produit autant d'ouvrages, traité autant de questions, ni fait autant de découvertes que les physiciens modernes de l'Europe. Il paroît, d'après les mémoires qui nous sont parvenus, qu'ils ont peu étudié l'optique, qu'ils ont peu connu le mécanisme de la vision, les propriétés et les phénomènes de la lumière. Avant que les Européens eussent abordé dans leurs ports, ils n'avoient ni la lunette à longue vue, ni le microscope, ni le prisme, ni les miroirs ardents, ni la chambre obscure : c'est de nous qu'ils ont

(1) *Mémoires sur les Chinois*, tome II, page 26 et suiv.

---

Physique.

appris à tailler les verres concaves et convexes, et l'art de les disposer dans des tubes pour les usages astronomiques. Ils nous ont précédés de plusieurs siècles dans la connoissance de la double propriété de l'aimant, d'attirer le fer et de le diriger selon l'axe de la terre. Mais les machines électrique et pneumatique, les montres, les pendules, le baromètre et le thermomètre, le syphon, la pompe, sont des inventions récentes pour eux, et qu'ils doivent à l'Europe.

Observons que la physique partage, à la Chine, le sort général de toutes les sciences, auxquelles on n'accorde d'autre degré d'importance que celui que détermine leur utilité particulière. Le Chinois, toujours avare de son temps et de son travail, semble porter cet esprit d'épargne jusque dans ses études : il néglige les sciences oiseuses et spéculatives, qui n'ont d'autre but que d'étonner l'imagination ou de satisfaire une vaine curiosité ; il ne prend des autres que ce qu'elles ont d'usuel et de pratique. Les plus brillantes théories, lorsqu'elles ne se rapportent pas aux besoins et aux aisances de la vie, n'ont rien qui pique et puisse émouvoir l'indifférence chinoise.

Mécanique.

Les savants et les artistes de la Chine dis-

serteront peut-être avec moins de profondeur et de sagacité que nous sur les principes de la mécanique et de l'hydraulique ; mais ils savent appliquer ces principes à leurs arts et à leurs métiers avec une justesse et une intelligence qui, au rapport des missionnaires, frapperoient d'étonnement les physiciens de l'Europe, s'ils étoient témoins de leurs procédés. Toutes les machines employées par les Chinois sont d'une extrême simplicité : ils paroissent avoir deviné, long-temps avant Galilée, que les machines les moins compliquées sont les meilleures, parce que leur effet est plus prompt, et la résistance moindre par les frottements. Quelques planchettes ou bâtons de bambou leur suffisent pour construire les métiers, sur lesquels ils fabriquent les étoffes les plus riches et du tissu le plus délicat ; leurs rouets et leurs dévidoirs ne sont pas faits avec plus d'art ni d'une autre matière. Ils se servent d'une simple roue pour tailler et façonner les pierres d'aimant les plus dures ; de deux cylindres rapprochés, pour dégager le coton de ses graines ; de quelques fils de fer très-fins et tordus les uns avec les autres, pour scier le cristal et le diviser en lames minces, propres à faire des verres de lunettes. Des blocs

---

Physique.

Simplicité des machines chinoises.



---

Physique.

de marbre, des rochers entiers, des arbres énormes, avec leurs racines et leur motte, sont enlevés et transportés au loin sur des machines roulantes du plus simple comme du plus grossier appareil. Il ne faut aux manœuvres et aux maçons de la Chine que de longues perches de pin, auxquelles ils ne donnent pas un coup de hache et où il n'entre point de fer, pour élever des échafauds jusqu'au sommet des tours, jusqu'à la hauteur de cent et cent cinquante pieds.

Machines de guerre.

Les chariots à voiles des Chinois, la structure hardie ou ingénieuse de quelques-uns de leurs ponts, leurs machines de guerre, aussi nombreuses et aussi variées que l'étoient celles des anciens Grecs et Romains, déposent encore en faveur de l'habileté de ce peuple dans les sciences mécaniques. Les machines de guerre chinoises sont disposées pour l'attaque et pour la défense des places. Les unes servent à faciliter l'approche des villes, à franchir les fossés, sapper les murs, creuser des mines, étançonner les terres; les autres, à s'élever au-dessus des remparts pour observer ce qui s'y passe, ou à les escalader par le moyen d'échelles de toute espèce, volantes, à grappins, et qui se prolongent en se déployant.

Les Chinois connoissent les tours et les ponts mobiles, les outres et les bateaux en cuir pour le passage des rivières ; des boucliers de toutes les formes, fixes et portatifs ; les palissades, les chevaux de frise, les chausse-trappes pour enfermer la cavalerie, et une foule d'autres inventions, soit pour l'attaque, soit pour la défense. Nous renvoyons, pour la description de toutes ces machines guerrières, à l'ouvrage du P. Amiot sur l'art militaire des Chinois. Nous parlerons ailleurs de leur artillerie.

---

 Physique.

Les deux plus immenses ouvrages que la main de l'homme ait exécutés, sont dus au peuple chinois ; nous parlons de la grande muraille et du canal impérial qui traverse la Chine du midi au septentrion. L'exécution de ce dernier ouvrage, le plus magnifique monument de ce genre qui existe, doit nous dispenser, sans doute, de prouver que les Chinois possèdent la science du mouvement des eaux, celle de leur équilibre et de l'action qu'elles exercent sur les corps qui leur résistent. La constitution physique et le climat même du pays qu'ils habitent semblent, en quelque sorte, les avoir forcés de s'appliquer plus spécialement à l'étude des lois de l'hydraulique. La Chine, arrosée par un grand nombre de rivières, traversée

Hydraulique.

---

Physique.

sur-tout par deux grands fleuves d'un cours rapide et impétueux, voyoit souvent ses villes et ses campagnes ravagées par les inondations les plus promptes et les plus terribles. Il a fallu chercher à maîtriser ces fleuves indociles, étudier l'art des jetées et des digues, et trouver le moyen de leur en opposer d'assez fortes pour les contenir dans leur lit. C'est ainsi que la ville de Cai-fon, capitale du Ho-nane, après avoir perdu trois cent mille de ses habitants par une des inondations du Hoan-ho, se trouve aujourd'hui défendue contre ce fleuve par une digue de trente lieues d'étendue. Le climat de la Chine l'expose encore à des sécheresses longues et cruelles : souvent le ciel, devenu d'airain, refuse de concourir par ses pluies salutaires à la fécondité du sol ; les campagnes, dépouillées de verdure, n'offrent plus que l'image de l'aridité, et partout les moissons périssent sur le sein desséché de la terre. Pour se prémunir contre ces irrégularités de la nature, ou du moins en affoiblir l'effet, il a fallu recourir aux eaux des lacs et des fleuves pour les faire suppléer à celles qu'on n'obtenoit point du ciel : de là cette multitude innombrable de canaux qui tirent leur origine des rivières, qui errent, serpentent et se ramifient

sur toute la surface d'une province. Aucun peuple n'a jamais su tirer un parti plus avantageux de ses eaux, ni mieux connu l'art de les rassembler, de les conduire et d'en faire une utile distribution.

---

Physique.

Nous n'entrerons que dans peu de détails sur les machines purement curieuses, sur les pièces mécaniques que l'industrie patiente des Chinois s'est plu quelquefois à exécuter. Sous le règne de Chune-ti, en 1354, on construisit une barque destinée à orner un long canal des jardins du palais. Cette barque avoit environ cent trente pieds de longueur sur vingt-cinq de large, et elle étoit montée par vingt-quatre rameurs. On lui avoit donné le nom de *Dragon*, et elle en avoit toute la forme : lorsqu'elle voguait, la tête, les yeux, la langue, les griffes et la queue de ce grand animal factice étoient en un mouvement continuel. Du centre de la barque s'élevoit une colonne, au haut de laquelle étoit une figure de déesse qui indiquoit les heures : à ses côtés étoient deux génies armés d'instruments pour battre les veilles de la nuit. A chaque heure, l'eau s'échappoit d'un vase où elle étoit contenue, et tomboit en cascade : en même temps diverses figures d'animaux s'agitoient et se mettoient

Machines curieuses.

Physique.

en mouvement; des oiseaux étendoient leurs ailes et en battoient l'air. A six heures et à midi, six figures d'immortels, marchant deux à deux, entroient dans l'intérieur de la colonne; en sortoient dans le même ordre, et reprenoient leur première place, etc. Quelques grossières et imparfaites qu'on veuille supposer ces pièces de mécanique, elles annoncent du moins que, depuis plusieurs siècles, l'art qui les produit n'est pas étranger aux artistes chinois.

Sphères

Les sphères et les planétaires, dont ils ont eu l'idée et qu'ils ont exécutés long-temps avant nous, ne prouvent pas moins leur intelligence. L'invention et l'usage de la sphère, à la Chine, remontent jusqu'à Chune, successeur immédiat de l'empereur Yao, date bien antérieure à celle où l'on prétend que la première de ces machines a été construite en Grèce (1). L'histoire chinoise cite un grand nombre de sphères, imaginées à diverses époques pour retracer aux yeux les positions respectives et les différentes révolutions des corps célestes. Mais une des plus ingénieuses et des

(1) L'empereur Chune, dont la sphère est si fameuse dans tous les monuments chinois, a commencé son règne l'an 2255 avant J. C. *Hist. gén. de la Chine*, tome I<sup>er</sup>, page 85.

plus complètes fut celle que le lettré Tchan-hen exécuta dans le second siècle de notre ère. Cette sphère, d'un très-grand diamètre, creuse et construite en cuivre, offroit une image permanente du ciel. On y voyoit les groupes d'étoiles des deux poles du monde, la route que tient le soleil, ses vingt-quatre demeures ou parties de l'année, les vingt-huit constellations et les étoiles de différentes grandeurs qui les composent, l'heure de leur passage au méridien, celle où le soleil, la lune et les autres planètes se levoient, se couchoient, s'éclipsaient. Tous ces corps célestes étoient mis en mouvement par le seul moyen de l'eau. Cette curieuse machine fut construite sous le règne de Hane-chune-ti, qui monta sur le trône l'an 126 de notre ère.

Une autre sphère ou machine planétaire, non moins célèbre à la Chine, est celle d'Yhan, fameux astronome de la dynastie des TAN, mort l'an 727 de J. C. Dans cette machine, l'eau faisoit mouvoir plusieurs roues, à l'aide desquelles se retraçoient la plupart des phénomènes célestes; entre autres le mouvement propre et le mouvement commun du soleil, de la lune et des cinq planètes, leurs conjonctions et leurs oppositions, les éclipses du so-

---

Physique.



Physique.

leil et de la lune , les occultations des étoiles. Comme cette machine étoit construite pour Si-gane-fou, capitale du Chene-si, elle marquoit la longueur des jours et des nuits pour cette ville , la hauteur du pole , les étoiles visibles sur son horizon. Deux styles indiquoient jour et nuit les heures et les *ké* (1). Lorsque le style étoit sur le *ké*, on voyoit paroître une petite figure , laquelle donnoit un coup sur un tambour , et disparoissoit. Quand le style étoit sur l'heure , une autre figure se produisoit aussi sur la scène , frappoit sur une cloche , et se retiroit aussitôt après.

Lorsque les Chinois se livroient à ces travaux de mécanique et d'astronomie , l'aurore des sciences ne se levoit pas encore pour nous , et il devoit s'écouler encore bien des siècles avant que l'Europe eût des académies et des sociétés savantes.

### § III. — *Ballons aérostatiques.*

Les aérostats ont-ils été connus à la Chine ?

La célèbre invention des ballons aérostatiques , et les expériences brillantes de l'ascension , de ces globes faites à la vue d'un peuple

(1) Le *ké* est une des divisions chinoises du temps. Le jour a cent *ké* ; le *ké* a cent minutes , et la minute cent secondes. Ainsi le *ké* équivaut à 14' 24" des nôtres.

immense, dans la capitale de la France, ne tardèrent pas à être annoncées à la Chine. Le P. Amiot s'en entretint avec plusieurs lettrés, et, d'après leurs réponses, on pourroit conjecturer que l'art de s'élever dans les airs n'a pas été totalement inconnu aux anciens Chinois. Ces présomptions sont consignées dans une lettre du P. Amiot, datée de Pé-kin, le 15 novembre 1784. Nous en citerons le passage suivant.

---

Physique.

« Plusieurs Chinois, dit ce missionnaire,  
» sont persuadés qu'il s'est trouvé parmi leurs  
» anciens des hommes qui avoient l'art de s'é-  
» lever dans les airs et d'y faire route. Voici  
» ce qu'ils m'ont rapporté : *Nous trouvons*  
» *dans plusieurs fragments d'anciens livres*  
» *des exemples d'aérambules. On a traité tout*  
» *cela de fables, parce qu'on ne croyoit pas la*  
» *chose possible. Mais ce qui vient de se pas-*  
» *ser dans votre France nous prouve le con-*  
» *traire, et nous apprend en même temps*  
» *qu'il ne faut pas accuser les anciens de nous*  
» *débiter des mensonges, quand ils nous ra-*  
» *content des événements qui n'ont plus lieu*  
» *de nos jours. Si les hommes continuent à*  
» *perfectionner leurs arts, comme ils le font*  
» *depuis quelque temps, et que d'ici à quel-*

Physique.

» *ques siècles il ne survienne aucune de ces*  
 » *terribles catastrophes qui font révolution*  
 » *sur le globe, comme il arriva sous le règne*  
 » *de notre sage empereur Yao, il y a lieu de*  
 » *croire qu'ils en viendront à savoir autant*  
 » *que nos anciens, et à les surpasser même,*  
 » *après qu'ils auront recouvré celles de leurs*  
 » *inventions qui sont oubliées ou perdues.* »

En rappelant les anciennes traditions chinoises sur les voyages aériens, il est probable que ces lettrés ont eu l'intention d'y comprendre le fait extraordinaire que le P. le Comte a rapporté dans ses mémoires (1), quoique ce missionnaire ne le regarde que comme une fable. Après avoir exposé l'origine de la célèbre fête des lanternes, ce jésuite ajoute : « On la  
 » célèbre à Yan-tcheou avec plus de magni-  
 » ficence que nulle autre part, et l'on dit  
 » qu'autrefois les illuminations en étoient si  
 » belles, qu'un empereur, n'osant quitter ou-  
 » vertement sa cour pour y aller, se mit, avec  
 » la reine et plusieurs princesses de sa mai-  
 » son, entre les mains d'un magicien qui lui  
 » promit de les y transporter en très-peu de  
 » temps. Il les fit monter, durant la nuit, sur  
 » des trônes magnifiques qui furent enlevés.

(1) Tome I<sup>er</sup>, page 285.

» par des cignes , et qui en un moment arri-  
» vèrent à Yan-tcheou. L'empereur, porté en  
» l'air sur des nuages , qui s'abaissèrent peu-  
» à-peu sur la ville , vit à loisir toute la fête :  
» il en revint ensuite avec la même vitesse et  
» par le même équipage , sans qu'on se fût  
» aperçu à la cour de son absence. Ce n'est  
» pas la seule fable que les Chinois racontent ,  
» car ils sont superstitieux à l'excès. »

---

Physique.

Le P. Magalhaëns, autre missionnaire , qui ne doute nullement de la réalité de ce fait , mais qui le suppose opéré par le secours de la magie , ajoute , d'après les livres chinois , une circonstance particulière , omise dans le récit du P. le Comte. Il rapporte que cet empereur, élevé ainsi sur son char de nuages au-dessus de la cité d'Yan-tcheou, fit exécuter par les personnes de sa suite un concert de voix et d'instruments, qui surprit étrangement tous les habitants de cette ville. Ceux-ci, dès le lendemain, expédièrent un courrier à la cour pour y porter la nouvelle de cette musique extraordinaire, qu'on ne pouvoit attribuer qu'à des habitants du ciel.

La ville d'Yan-tcheou n'est éloignée que de quinze ou dix-huit lieues de Nan-kin, où l'on peut supposer que cet empereur se trouvoit

Physique.

alors ; mais s'il résidoit à Pé-kin ou dans quelque'autre des provinces du Nord, comme le P. Magalhaëns semble l'insinuer, en observant que le courrier dépêché fut un mois en route, le voyage aérien du monarque aura été de plus de cent soixante et dix lieues, en ligne droite.

M. Bernardin de Saint-Pierre, qui a aussi rapporté ces faits (1), paroît être fort éloigné de les traiter de fables, comme le P. le Comte.

« Si ce missionnaire, dit-il, avoit vu en plein  
 » midi, ainsi que tous les habitants de Paris,  
 » de Londres et de plusieurs villes considé-  
 » rables de l'Europe, des physiciens suspen-  
 » dus à des globes au-dessus des nuages, por-  
 » tés en peu d'heures à quarante et cinquante  
 » lieues du point de leur départ, et un d'en-  
 » tre eux traverser dans les airs le bras de  
 » mer qui sépare l'Angleterre de la France ;  
 » il n'auroit pas traité si légèrement de fable  
 » la tradition des Chinois. Je trouve d'ailleurs  
 » une grande analogie de formes entre ces  
 » *trônes magnifiques* et ces *nuages qui s'a-*  
 » *baissoient peu-à-peu sur la ville d'Yan-*  
 » *tcheou*, et nos globes *aérostatiques*, aux-  
 » quels on peut donner si aisément ces déco-  
 » rations volumineuses. Il n'y a que les cygnes

(1) *Etudes de la Nature*, tome IV, page 517.

» qui les guidoient qui peuvent nous paroître  
» difficiles à conduire. Mais pourquoi les Chi-  
» nois n'auroient-ils pu dresser au simple vol  
» les cygnes, oiseaux herbivores si aisés à pri-  
» ver, tandis que nous avons instruit le fau-  
» con, oiseau de proie toujours sauvage, à  
» attaquer le gibier, et à revenir en suite sur  
» le poing du chasseur? » On conçoit qu'un  
attelage de cygnes vivants, vigoureux, bien  
dressés, pourroit fournir à un ballon, flottant  
au milieu des airs, un moyen peut-être suffi-  
sant de direction. Mais cette question n'est pas  
celle qui nous occupe. Si M. Bernardin de  
Saint-Pierre veut absolument ne rapporter  
qu'à l'art des aérostats l'expédition aérienne  
de l'empereur chinois, nous ne voyons pas que  
rien l'oblige à supposer que les cygnes, dont il  
est fait mention, aient été vivants et réels; ils  
pouvoient n'être que pour l'ornement et la  
représentation; il seroit même possible que  
les corps de ces oiseaux, auxquels on auroit  
donné un très-ample volume, eussent fait réel-  
lement l'office de nos modernes ballons, en  
contenant dans leur intérieur le gaz inflam-  
mable, principe de l'ascension de toute la ma-  
chine. Dans cette hypothèse, il resteroit en-  
core à découvrir le moyen de direction, em-

---

Physique.



Physique.

ployé par le prétendu magicien chinois. Au reste, nous ne prononcerons pas entre le P. le Comte, qui ne rapporte ce fait que comme une fable, et M. Bernardin de Saint-Pierre, qui le produit comme *la preuve que les Chinois ont connu anciennement les aérostats, et qu'ils ont su les conduire à volonté de jour et de nuit*. Il nous suffit d'avoir exposé les faits, et nous aurons la sage réserve de ne pas prévenir le jugement que nos lecteurs pourront en porter.

§ IV. — *Chimie. Alchimie.*

Procédés de la chimie, connus à la Chine.

La chimie a peu enrichi la médecine chinoise, qui n'emprunte la plupart de ses remèdes que des simples végétaux que produit spontanément la nature, qui n'en tire qu'un très-petit nombre du règne minéral, et n'use de presque aucun de ceux que l'Europe doit à la décomposition et à la préparation des substances par l'art des chimistes. Cependant, il ne faut pas croire que les principes, les procédés et les manipulations de la chimie soient totalement inconnus aux Chinois : il seroit difficile de supposer qu'un peuple ancien, policé, qui cultive un grand nombre d'arts, dont plusieurs ont été inventés par lui, ait pu se passer de cet utile secours. Comment les Chi-

nois, sans la connoissance des procédés chimiques, seroient-ils parvenus à découvrir la poudre à canon, à créer la pyrotechnie, portée par eux à un si haut degré de perfection? Comment auroient-ils inventé la porcelaine, les vernis et les émaux dont ils recouvrent sa surface; et comment, pour la peindre, auroient-ils su choisir ou préparer des substances colorantes, capables de résister à l'action du feu? Les Chinois savent extraire les métaux des mines, les fondre, les purifier, les amalgamer, les mettre en œuvre; ils fabriquent le verre, la poterie, la brique, des papiers inimitables, une encre dont le secret est à eux seuls; ils brassent leurs boissons, distillent des liqueurs fortes et donnent à leurs teintures un éclat et une solidité que nous admirons, et qui nous laissent dans le désespoir de pouvoir jamais les égaler. Il seroit absurde de supposer que des travaux aussi variés puissent s'exécuter sans le concours des connoissances et des manipulations de la chimie.

Les Chinois n'ont porté que trop loin leur engouement pour cette science: elle a produit chez eux des philosophes alchimistes, des souffleurs obstinés, des charlatans adroits qui ont su s'enrichir aux dépens de leurs dupes,

---

Physique.

Recherches alchimiques.

---

 Physique.

en leur promettant le secret de la transmutation des métaux, une panacée universelle (1), et même un breuvage mystérieux, auquel ils attribuent la vertu de rendre les hommes immortels. Toute l'histoire chinoise, en remontant à plus de vingt siècles, est pleine d'exemples d'empereurs qui se laissèrent séduire à l'appât de ce fameux breuvage, pour la préparation duquel ils prodiguèrent leurs trésors; et l'on remarque que presque tous ceux qui eurent la foiblesse d'en faire usage moururent dans un âge peu avancé.

La recherche de la pierre philosophale, ou du secret de faire de l'or, paroît être également ancienne à la Chine. Les annales de la dynastie des SON font mention d'un certain Yan-kiai, qui, dans la persuasion où il étoit qu'on pouvoit *changer les tuiles et les pierres en or*, quitta des emplois importants pour se renfermer dans la retraite, et s'y livrer avec moins de distraction au travail du grand œuvre. Elles citent encore un autre adepte, appelé *Tchan-yan*, lequel se donnoit pour témoin oculaire

(1) Nous nous conformons à un usage assez général, en ajoutant ici une épithète qui ne forme qu'un pléonasme. Le mot *panacée* signifie seul un remède universel; mais tous les lecteurs n'entendent pas le grec.

de l'heureux succès de la transmutation : il affirmoit avoir vu *changer de l'argent en or à la vapeur d'une composition*. On lit aussi, dans un ancien livre chinois, qu'un chimiste étoit autrefois parvenu à *changer des racines et des terres en or, en les faisant calciner dans un vase fait en tête d'oiseau*. Il est même à remarquer que, peu d'années avant la conquête des Tartares, l'illusion de l'alchimie régnoit encore à la cour de Pé-kin. Nous tirons cette induction d'un fait que nous apprend le P. Cibot. L'emplacement accordé par l'empereur Kan-hi aux jésuites français, dans la première enceinte du palais, étoit précisément, sous la dynastie précédente, celui d'une maison habitée par des alchimistes, et consacrée aux travaux secrets du grand œuvre. On y trouva plusieurs vieux murs et des voûtes souterraines, dont les utiles débris servirent à la construction de l'église française.

Les philosophes alchimistes ne trouvent plus de protecteurs dans les monarques régnants ; mais ils n'en continuent pas moins à faire des dupes dans quelques autres classes de la société, qui fournissent encore un assez grand nombre de souffleurs de bonne foi. Si l'on ne savoit que les Chinois aiment à mêler

Physique.

la morale partout , pourroit-on croire que ces adeptes tiennent pour maxime fondamentale qu'on ne peut réussir dans cet art qu'autant qu'on est vertueux ; que le manipulateur le plus adroit n'atteindra jamais au juste degré de perfection qui assure le succès du grand œuvre , s'il n'a le cœur droit , une conscience pure , des mœurs chastes et réglées. Le P. Dentrecolles raconte qu'un de ces souffleurs , fortement imbu de ce préjugé , s'imagina que pour s'élever à cet état si nécessaire de sainteté , il ne pouvoit mieux faire que d'embrasser le christianisme. Il se rendit à l'église de Kin-té-tchin , se mit au rang des néophytes , et en suivit les exercices. Mais lorsqu'il eut reçu pendant quelque temps les instructions du missionnaire , la connoissance des vérités chrétiennes le désabusa totalement des folles chimères dont il s'étoit bercé : il brûla les livres de son art , et ne voulut plus s'appliquer qu'à devenir un chrétien fervent et exemplaire.

Nos alchimistes charlatans et les fripons les plus déliés de l'Europe ne l'emportent pas en ruses et en astuce sur leurs confrères de la Chine , lorsque ceux-ci entreprennent de séduire quelque dupe illustre par la promesse

du secret de faire de l'or. On en jugera par l'aventure suivante, fait historique que nous empruntons encore du même P. Dentrecolles.

---

Physique.

Un de ces alchimistes imposteurs, qui spéculent sur la sottise et la crédulité de ceux qu'ils cherchent à initier dans leurs mystères, affectoit partout un grand extérieur de probité, et sur-tout un extrême désintéressement, tel qu'on doit naturellement le supposer dans un homme qui peut, à volonté, faire sortir des lingots d'or du fond de son creuset. Il trouva le moyen de lier connoissance avec un riche mandarin, qui, après avoir exercé longtemps les premiers emplois de la cour, avoit obtenu la liberté de se retirer dans sa province. Il s'insinua peu-à-peu dans sa maison, et, par sa souplesse et ses complaisances, sut si bien ménager l'esprit du vieillard, qu'il parvint insensiblement à obtenir son estime et même une partie de sa confiance. Alors l'habile fourbe, dans quelques entretiens secrets, laisse échapper quelques mots sur ses profondes connoissances relativement à la transmutation des métaux. Ces mots, jetés comme au hasard et sans dessein, font leur effet et piquent vivement la curiosité du vieux mandarin, qui presse l'alchimiste de s'expli-

Aventure d'un souffleur chinois.



---

 Physique.

quer. Celui-ci hésite d'abord ; mais bientôt , prenant le ton affectueux de la confiance , il lui avoue qu'il a trouvé le secret de la pierre philosophale , et ajoute qu'il s'offre même à le lui communiquer , dans la seule vue de reconnoître ses honnêtes procédés et les marques singulières d'affection qu'il reçoit de lui.

Le crédule mandarin donna complètement dans le piège. « Cet admirable secret , se dit-il à lui-même , n'est certainement pas une chimère , puisqu'on en parle depuis tant de siècles : il est raisonnable de croire qu'il a été confié successivement à un petit nombre d'ames chéries du ciel , avec défense de le communiquer aux ames vulgaires. Le ciel , en m'adressant cet excellent homme , et en lui inspirant le désir de m'initier dans de si profonds mystères , a voulu sans doute récompenser l'intégrité avec laquelle j'ai exercé les premières magistratures. » Dès ce moment , la tête tourna au bon mandarin. Dans l'impatience où il étoit de voir se réaliser les espérances brillantes qu'il avoit conçues , il n'eut plus de repos que les opérations ne commençassent. Il n'avoit garde de se laisser effrayer par la dépense : qu'elle proportion pouvoit-elle avoir avec l'or , se multi-

pliant sans cesse et roulant désormais à grands flots dans sa maison ! Il ne désespéroit pas même de trouver l'heureux secret de prolonger sa vie fort au-delà de son terme ordinaire.

L'alchimiste ne se fit pas presser long-temps pour mettre la main à l'œuvre. Il se transporta, lui, sa prétendue femme et ses domestiques, dans le palais du riche vieillard, y choisit l'appartement le plus agréable, où il s'installa avec tout son monde, et s'y fit magnifiquement traiter. J'ai dit *sa prétendue femme* : elle n'étoit pas en effet son épouse, mais une courtisane, jeune, fort jolie et très-adroite, qu'il s'étoit associée pour le seconder dans ses expéditions d'escroquerie, et l'on va voir qu'elle sut jouer habilement son rôle dans cette aventure.

Lorsque tout fut disposé pour commencer le travail, des sommes considérables furent libéralement fournies à l'alchimiste, pour l'achat prétendu des ingrédients et des matières précieuses qui devoient entrer dans le creuset ; mais ces sommes eurent une autre destination, et furent mises en sûreté dans les coffres du fourbe. Ce qui en imposoit le plus au vieillard, étoit sur-tout le soin religieux que paroissoit prendre l'alchimiste pour s'assurer la protection du ciel : il se prosternoit

---

Physique.

---

 Physique.

à chaque instant, brûloit quantité de parfums, prioit souvent et avec ferveur, et recommandoit sans cesse au mandarin de ne point entrer dans le laboratoire, sans avoir pris la précaution de se purifier, parce que la plus légère souillure suffisoit pour ruiner le travail de plusieurs jours. De son côté, la dame se monroit quelquefois à la dérobée, et, dans le désordre d'une parure négligée, laissoit, comme par distraction, entrevoir quelques-uns de ses charmes.

Cependant le travail continuoit et paroissoit procéder sous les plus favorables auspices. L'alchimiste, au bout de quelques semaines, fit voir à son hôte d'heureuses transmutations, qui sembloient annoncer un terme assez prochain pour la perfection du grand œuvre. Le vieillard, à la vue de ces preuves de succès, fit éclater la joie la plus vive. Mais une nouvelle, qui survint tout-à-coup, tempéra ses transports : une lettre, adressée à l'alchimiste, lui annonça que sa mère venoit de mourir. Il étoit trop bon fils, trop exact observateur des lois de l'empire, pour qu'il n'allât pas sur-le-champ rendre les derniers devoirs à celle dont il tenoit le jour. Pour consoler le mandarin, que ce contre-temps paroissoit mettre au dé-

sespoir, il lui promit que son absence ne seroit que de quelques jours. « D'ailleurs, ajouta-t-il, l'ouvrage ne sera point interrompu ; je laisse ma femme et quelques domestiques qui en savent assez pour ce qui reste à faire. » La dame elle-même parut être désolée de cette courte séparation, et témoigna par ses pleurs le désir qu'elle auroit eu d'accompagner son mari, et de partager avec lui les devoirs de la piété filiale.

Le mandarin, pendant l'absence de l'alchimiste, visitoit souvent le laboratoire. La dame n'y fut pas moins assidue de son côté, et jouant son rôle en femme habile, sut employer à propos toutes les ressources d'une adroite coquetterie pour inspirer de l'amour au riche vieillard. Elle réussit au-delà de ses espérances : le bon mandarin fut bientôt épris des charmes de cette aimable souffleuse. Les visites au laboratoire devinrent plus fréquentes, les entretiens plus longs, plus secrets, le ton et les manières plus libres. Les domestiques s'en aperçurent ; et c'étoit bien aussi l'intention de la dame, parce que ces valets devoient dans la suite servir de témoins.

Cependant, au bout de quelques jours, l'alchimiste arrive : certains signes que lui fait la

---

Physique.

---

Physique.

dame le mettent d'abord au fait de l'état des choses. Son premier soin, après avoir reçu du mandarin les compliments d'usage sur son retour, est de se rendre au laboratoire. Il visite l'ouvrage, observe, examine ; mais, juste ciel ! quelle est sa surprise, sa douleur ! il trouve tout en désordre ; l'ouvrage est bouleversé, perdu, ruiné ! preuve certaine, s'écrie-t-il, des infamies secrètes dont le laboratoire a été souillé pendant son absence. S'abandonnant alors à toute la violence de sa colère, il renverse, brise les creusets et les fourneaux, et, devenu furieux, veut tuer tout à-la-fois sa femme et ses domestiques. La dame, tremblante et confuse, se précipite à ses pieds, verse un torrent de larmes, et fait l'aveu qu'elle a eu la foiblesse de se laisser séduire. Les domestiques, également en pleurs, cherchent à s'excuser, et détestent le jour où ils sont entrés dans une maison aussi abominable. L'alchimiste, plus forcené que jamais, crie, tempête, et jure qu'il va sur-le-champ porter sa plainte aux tribunaux, et demander vengeance de la cruelle injure faite à son honneur par le mandarin. On sait qu'à la Chine l'adultère prouvé est un crime capital, et qu'il suffit pour entraîner la ruine de la plus opulente maison. Le mal-

heureux vieillard est dans un effroi mortel : pour sauver ses biens et prévenir la honte du châtiment, il se consume en efforts pour adoucir l'esprit du furieux alchimiste ; il lui offre les plus fortes sommes en or et en argent, et pour réparer l'outrage fait à la dame, qui jette alors d'aussi hauts cris que son mari, il promet une quantité considérable de bijoux et de pierreries. Les deux offensés résistent longtemps. Enfin, ils se laissent fléchir, promettent de ne pas pousser plus loin cette odieuse affaire, et se retirent chargés de riches dépouilles, et en s'applaudissant intérieurement d'avoir si bien réussi à trouver la pierre philosophale.

---

 Physique.

~~~~~

CHAPITRE II.

Etat des connoissances géographiques à la Chine.

M. JOHN Barrow, qui prétend que les Chinois *jettent leurs enfants à la voirie*, ne les traite pas plus favorablement sous le rapport des sciences. Il ne leur accorde pas même les plus simples notions de géographie et d'arpentage. « Lorsque les jésuites, dit-il, péné-

 Géographie.

Géographie.

» trèrent en Chine, ils trouvèrent que les
 » cartes de cet empire n'étoient que des es-
 » quisses grossières et incorrectes, qui n'a-
 » voient pas même d'échelle : aussi on y voyoit
 » des provinces entières couvertes par une
 » chaîne de montagnes, et d'autres dont la
 » moitié disparoissoit sous une rivière.....
 » Lorsqu'au treizième siècle, les Tartares
 » mougous achevèrent la conquête de cet
 » empire, les Chinois ne savoient pas encore
 » ni établir les limites de leurs provinces, ni
 » déterminer les divisions des terres que de-
 » voient avoir les différents districts (1). » Il
 ne manque à ces assertions que la vérité. Les
 faits que nous allons exposer prouveront, si
 non la mauvaise foi, au moins l'ignorance pro-
 fonde où étoit ce voyageur anglais de tout ce
 qui concerne la Chine.

Les Chinois ont peu voyagé, et n'ont eu
 que des rapports passagers avec les nations
 étrangères : aussi n'ont-ils qu'une connois-
 sance très-imparfaite de la géographie géné-
 rale, qui embrasse toutes les parties du globe.
 Mais s'ils n'ont que de foibles lumières sur le
 nombre et l'étendue des mers qui les séparent
 du reste de la terre, ils connoissent du moins

(1) *Voyage en Chine*, tome II, pages 24 et 35.

parfaitement l'intérieur de leur empire, et tous les peuples qui avoisinent leurs frontières. Il n'est aucun Etat en Europe qui ait, sur la topographie de son sol, des connoissances aussi anciennes, aussi détaillées et aussi complètes que la Chine en a sur le sien.

Le chapitre *Yu-kon* du *Chou-kin*, qui est peut-être le plus ancien monument de géographie qu'il y ait dans le monde, offre une description de la Chine du temps d'Yao et de Chune. Dès le règne d'Yu, l'usage s'étoit établi d'avoir la carte topographique de chaque province, gravée sur un vase d'airain, qu'on appeloit *tin*, et c'étoit à la conservation de ces vases qu'on croyoit attachée la fortune de la famille régnante. L'histoire nous apprend aussi que du temps des TCHOU, plus de onze cents ans avant l'ère chrétienne, chacun des mandarins locaux devoit avoir la réduction figurée du toisé de toutes les terres de son district, assez en détail pour pouvoir aller vérifier, au printemps de chaque année, les bornes des champs de tous les particuliers. Les princes feudataires avoient aussi dès-lors la carte particulière de leur principauté, l'empereur celle des terres de ses domaines, et celles encore de toutes les provinces, princi-

Géographie.

Usage des cartes géographiques, très-ancien à la Chine.

Géographie.

pautés et dépendances de l'empire. Cet ancien usage s'est constamment maintenu , et le dépôt des cartes a toujours été regardé comme si essentiel , que les fondateurs des nouvelles dynasties se sont plus empressés de s'en emparer que des trésors mêmes de leurs prédécesseurs. Conformément à cet usage , le premier soin du gouvernement , lorsqu'il a fait quelque conquête nouvelle , est encore d'en faire dresser une carte exacte : aussi les missionnaires jésuites Spiguha et d'Arocha ont-ils été chargés , du temps de l'empereur Kiene-lon , de lever celle du pays des Tourgouths et des Eleuthes , dont la soumission étend la domination chinoise jusqu'assez près de la mer Caspienne.

On sait que les habiles missionnaires de Pékin , d'après les ordres de l'empereur Kan-hi , ont dressé une nouvelle carte générale de la Chine ; mais on ignore peut-être qu'ils n'eurent que peu de chose à corriger sur les anciennes cartes , et que leurs observations ne donnèrent souvent aucune différence sur la longitude et la latitude des grandes villes. Ce fait singulier est prouvé par la conformité de cette carte nouvelle avec celles de l'ancien *Atlas sinensis* du P. Martini : lesquelles n'é-

toient elles-mêmes qu'une traduction et une réduction des cartes des MIN, dont la dynastie a précédé celle des Tartares. Cette remarque, comme toutes celles que nous venons de faire, dépose en faveur des connoissances géographiques des anciens Chinois. Ceux d'aujourd'hui n'ont rien perdu de l'habileté de leurs prédécesseurs.

Le P. Cibot nous a fait connoître le plan d'une géographie générale de la Chine, imprimée sous le règne du feu empereur, et qui a pour titre : *Y-ton-tchi*. Ce plan est tracé avec tant d'ordre, si bien distribué, et si complet dans les détails qu'il présente, qu'il seroit peut-être à désirer qu'on l'adoptât en Europe pour tous les ouvrages de ce genre. Pour donner à cette géographie générale de l'empire toute la perfection dont elle étoit susceptible, la cour avoit donné ordre, sous les deux règnes précédents, de composer la géographie particulière de chaque province dans le plus grand détail, et d'y faire entrer tout ce qui mériteroit quelque attention en fait d'histoire naturelle, de curiosités et de monuments anciens. L'*Y-ton-tchi* a été rédigé d'après ces géographies particulières, dont le recueil entier monte à près de deux mille volumes. On

Géographie.

Plan d'une géographie chinoise.

Géographie.

y suit la division actuelle de l'empire en seize provinces. Après avoir donné la description générale de chacune d'elles, le nombre et le plan de ses principales villes, les particularités qui la distinguent, ses monuments les plus singuliers et les plus curieux, on détaille ensuite en autant de livres, 1° les noms sous lesquels chaque ville a été connue depuis le temps d'Yu, son rang dans l'empire, ses prérogatives, les limites de son district sous chaque dynastie. 2° Quelles sont ses montagnes, la nature et les qualités de son territoire, sa fertilité. 3° Ce qu'il y a de beau et de remarquable, de curieux et d'ancien dans chaque ville. 4° Ce qu'il y a de bon et de mauvais dans le caractère, le génie et les mœurs des habitants, et ce à quoi ils réussissent le mieux. 5° Quel est le cours des rivières qui y passent; si elles sont navigables, contenues par des digues; combien il y a de ponts qui en facilitent le passage; où sont leurs principaux ports. 6° Le nombre des habitants, la quantité des terres qu'ils cultivent, et les impôts qu'ils paient à l'Etat. 7° Les diverses productions en tout genre. 8° Les divers tribunaux que chaque ville renferme, le nombre des mandarins de guerre et de lettres qu'on y compte. 9° Les

greniers publics, les hôpitaux, les écoles, les manufactures, etc., qu'elle entretient. 10° Les principaux traits de la vie des empereurs, impératrices, ministres, guerriers, hommes de lettres, gens à talents, femmes illustres, etc., qu'elle a produits. 11° Les actions héroïques de courage, de fidélité conjugale, de piété filiale, qui ont immortalisé différentes personnes de tout rang et de toute condition. 12° Ce qui est digne de quelque attention dans les monuments, pierres, sépultures, édifices anciens, inscriptions, etc. Des plans aussi bien conçus et aussi complets doivent donner de bonnes géographies, et n'annoncent pas que la Chine soit dans le cas de nous envier nos La Martinière. Comment croire, avec M. John Barrow, que les Chinois ne sachent pas encore les premières règles de l'arpentage, et qu'ils tracent des cartes sans *échelle*?

La figure de la terre et la différence de ses diamètres ne paroissent pas avoir été inconnues aux Chinois. L'empereur Kan-hi remarque que *Tchou-tsé, il y a bien des siècles, faisoit la terre ronde et la comparoit à un jaune d'œuf*. Le P. Cibot rapporte qu'il a trouvé l'aplatissement de la terre vers les poles, clairement énoncé dans le *Ti-ouan-*

Géographie.

Aplatissement
de la terre aux
poles, connu des
Chinois.

Géographie.

chi-ki, qui dit que la terre a quatre-vingt-dix mille *li* de circonférence de l'orient à l'occident, et quatre-vingt-cinq mille du nord au sud. Il assure avoir lu et remarqué encore la même assertion, sur la différence des diamètres terrestres, dans Hoai-nane-tsé et dans quelques autres anciens auteurs. « Ces Chinois, ajoute-t-il, disoient que la terre étoit *un globe* » *suspendu au milieu des airs*; que ce globe » étoit renflé de l'est à l'ouest, et raccourci du » nord au midi, ou, pour traduire littéralement le texte original : *l'est et l'ouest sont* » *plus longs, le nord et le midi plus courts* (1). »

CHAPITRE III.

De la chronologie, de l'histoire et des cycles chinois.

Chronologie.

LES Chinois ont-ils su calculer les temps; leur chronologie repose-t-elle sur une base sûre, et l'antiquité de leur empire remonte-t-elle, comme ils l'annoncent, jusqu'aux premiers âges? Ces questions ont partagé les gens de lettres, et ont donné lieu à un grand nom-

(1) *Mém. sur les Chinois*, tome II, page 506. — Tome IV, page 485.

bre d'écrits, dans lesquels on a soutenu des systèmes opposés. Nous ne nous jetterons pas dans les détails de cette épineuse et savante discussion ; elle seroit ici déplacée, et y occuperoit trop d'espace. Nous nous bornerons à faire l'office de rapporteur ; nous indiquerons les principaux écrits ; exposerons les différences d'opinion, quelques-unes des preuves qui les appuient, et laisserons à nos lecteurs la liberté de juger en dernier ressort.

Chronologie.

1°. En 1733 et 1739, M. Fréret, qui étoit en correspondance avec le savant P. Gaubil et quelques autres missionnaires de la Chine, lut à l'Académie des inscriptions et belles-lettres trois mémoires, dans lesquels il cherche à déterminer le degré de confiance que mérite la chronologie chinoise. Ces dissertations se trouvent insérées dans les tomes X, XV et XVIII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. Voici quelles ont été les recherches de cet habile académicien, et le résultat auquel elles l'ont conduit. L'opinion générale, à la Chine, suivie du temps même de Confucius, étoit 1° que l'empereur Hoan-ti avoit le premier réglé la forme de l'année ; 2° que ce prince établit le cycle de 60 jours, qui servoit dans l'usage civil à distinguer les jours,

M. Fréret.

Chronologie.

comme les semaines le font parmi nous; 3^o que le jour auquel les Chinois commencèrent à compter le premier jour de ce cycle avoit été celui d'un solstice d'hiver; 4^o que ce jour-là, vers l'heure de minuit, le soleil et la lune avoient été réunis, au premier degré de *capér*, dans le point du solstice, et que ce moment fut celui d'une syzygie; 5^o enfin, que plus de trois siècles avant l'ère chétienne, vers la fin des TCHEOU, temps où vivoit Men-tzée ou Mon-tsée, qui étoit un des disciples de Confucius, et qui nous a conservé ce fait, on comptoit deux mille ans au moins depuis le solstice.

L'ordre des cycles de 60 jours n'ayant jamais été interrompu ni dérangé, on peut s'assurer par le calcul s'il y a eu un jour, premier d'un cycle, qui ait réuni les trois derniers caractères. Si ce jour tombe dans un temps où l'empereur Hoan-ti ait pu régner sur la Chine, et que ce temps soit celui-là même où le place la chronologie de Tsou-chou, anciennement reçue, il en faudra conclure alors, dit M. Fréret, que cette chronologie est non-seulement préférable à toutes les autres, mais encore que la date qu'elle donne pour le règne de ce prince est de la plus grande certitude

historique. Le concours de la syzygie et du solstice à l'heure de minuit d'un jour, premier d'un cycle de 60 jours, est un de ces phénomènes qui ne reviennent qu'au bout d'un grand nombre de siècles, en supposant même les mouvements du soleil et de la lune commensurables.

Chronologie.

M. Fréret a trouvé par le calcul, fait sur les tables de MM. Cassini, de Lahire et Wiston, que l'année 2450, avant l'ère chétienne, est la seule dans laquelle les mouvements célestes s'accordent avec la supposition de la syzygie et du solstice, au commencement du premier jour d'un cycle. Cette année se trouve être précisément la sixième année de Hoan-ti, dans la chronologie du Tsou-chou. Quoi de plus étonnant, selon M. Fréret, mais sur-tout quoi de plus décisif que cette précision ! Il en conclut qu'une chronologie appuyée sur de pareils fondements paroît devoir être inébranlable. Il la confirme par d'autres époques, qu'il a également vérifiées par le calcul, et dont il rend compte dans ses mémoires.

2°. Le P. dom Calmet, pour infirmer la chronologie du texte samaritain, observe qu'elle ne peut se concilier avec la chronologie chinoise. « On voit, dit-il, par la chro-

Le P. Calmet.

Chronologie. » nologie du livre chinois , connu sous le nom
 » de *Tsou-chou* , que le prince Yao , contem-
 » porain du patriarche Tharé , fut précédé de
 » dix autres princes dont le premier s'appeloit
 » *Puon-eu* , nom qui signifie *l'aîné de l'arche*
 » ou *l'ancien du vaisseau*. Or celui-ci , en
 » s'attachant uniquement soit au texte juif ,
 » soit au texte samaritain , ne pourroit être
 » que Noé ; mais Noé n'est pas plus le père
 » des Chinois que des autres peuples. Ce doit
 » donc être Japhet , lequel effectivement , en
 » remontant d'Abraham à Noé par le calcul
 » des septante , forme la dixième génération ,
 » et non la neuvième , comme portent les deux
 » autres calculs. Il étoit de plus l'aîné des en-
 » fants de Noé , qualité qui répond à l'étymo-
 » logie du nom de *Puon-eu* , *l'aîné de l'arche...*
 » D'où il résulte que , pour accorder la chro-
 » nologie sainte avec celle des Chinois , il faut
 » abandonner le calcul samaritain et celui
 » des juifs , ou du moins y ajouter le caïnan
 » des septante. (1) » Dans un autre endroit , il
 » restreint cette haute antiquité , au moins pour
 » les temps certains et historiques , qu'il ne fait
 » commencer que l'an 1956 avant J. C. (2).

(1) *Abrégé du P. Calmet* , tome I^{er} , page 355.

(2) *Ibid.* , page 139.

Un autre écrivain, l'habile traducteur de *l'Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens par Warburton*, adopte un sentiment contraire à celui de dom Calmet. Il pense, dans sa dissertation sur la chronologie chinoise, que celle-ci peut être ramenée à la chronologie du texte samaritain, et fixe le commencement des temps historiques chinois à l'an 2145 avant J. C.

Chronologie.

3°. Nous devons au P. Cibot, jésuite, sous le nom du P. Ko, un *Essai*, dans lequel il discute les fondements de l'antiquité chinoise (1), qu'il ne pousse pas aussi loin que les autres missionnaires. Il passe en revue tous les anciens monuments littéraires de la Chine, fait valoir la difficulté de les entendre, rappelle les fausses chronologies, les variations des historiens, le grand nombre d'écrits supposés, et montre l'embarras où ont dû se trouver les lettrés de la Chine pour fixer les premiers temps de leur monarchie. Il en conclut que les premiers Chinois furent une des colonies de la dispersion de Sennaar; que tout ce qu'on raconte des temps antérieurs à Yao n'est qu'un amas de traditions obscures et fabuleuses, qu'Yao, Chune et Yu régnèrent dans le Chene-si, et qu'Yao, chef de la colonie

Le P. Cibot.

(1) *Mémoires concernant les Chinois*, tome I^{er}, page 1.

Chronologie.

qui peupla la Chine, se rendit par terre dans cette province, en quittant les plaines de Babylone.

Le P. Amiot.

4^o. Le mémoire du P. Cibot n'obtint pas tous les suffrages, et trouva de savants contradicteurs à la Chine même; son système, par lequel il retranche tous les princes antérieurs à Yao, fut solidement réfuté par le P. Amiot, l'un des derniers missionnaires qui a poussé le plus loin l'érudition chinoise. Le P. Amiot, dans son mémoire sur *l'antiquité des Chinois prouvée par les monuments* (1), remonte au-delà d'Yao, et comprend dans les temps historiques tout ce que son collègue rejette dans les temps fabuleux. Il considère les Chinois comme déjà réunis en corps de nation sous Hoan-ti, dont la soixante-unième année remonte à l'an deux mille six cent trente-sept avant l'ère chrétienne. Cette 61^e année du règne de Hoan-ti est le point fixe auquel se rapporte toute la chronologie chinoise, et cette époque fondamentale a été solennellement déterminée par les tribunaux de l'histoire et le concours des plus habiles lettrés de la nation, en 1769, 34^e année du règne de Kiene-lon, par les ordres duquel ont

(1) *Mémoires concernant les Chinois*, tome II, page 1.

été publiées des tables chronologiques de toute l'histoire chinoise (1). Chronologie.

Du règne de Hoan-ti, le P. Amiot remonte à celui de Fou-hi, qu'il prend pour la première époque, non des temps fabuleux, mais des temps douteux et incertains de l'histoire chinoise. « Les lettrés chinois, dit-il, n'ont » jamais regardé comme fabuleux les règnes » de Fou-hi, de Hoan-ti et de ses successeurs » jusqu'à Yao. *Aucun* d'eux, c'est à dire *pas un seul*, n'a jamais douté que Fou-hi ne » soit le fondateur, et Hoan-ti le législateur » de la monarchie chinoise. Le doute de plusieurs d'entre eux n'a pour objet que le » temps où l'on fait régner ces princes, surtout Fou-hi... Mais à mesure qu'on a découvert des fragments de livres, des monuments, des inscriptions lapidaires, à mesure qu'on a été plus éclairé et que les secours ont été plus abondants, on a pu » et l'on est venu à bout de fixer, à quelques » années près, sinon la fondation de la mo-

(1) « Cette chronologie, dit le P. Amiot, publiée par les » ordres de l'empereur régnant, a été rédigée sur des mémoires qui ont été discutés depuis le règne de Kan-hi jusqu'à ces années dernières, c'est-à-dire pendant plus de » cinquante ans; et c'est par les savants réunis en corps que » ces discussions ont été faites. »

Chronologie.

» narchie par Fou-hi, du moins le complément de cette fondation, je veux dire la législation de Hoan-ti.

» Je crois pouvoir conclure (ajoute ce missionnaire en terminant ses savantes discussions) :

» 1°. Que les annales chinoises *sont préférables aux monuments historiques de toutes les autres nations* ; parce qu'elles sont les plus anciennes, les plus dépouillées de fables, les plus suivies et les plus abondantes en faits.

» 2°. Qu'elles *méritent toute notre confiance* ; parce qu'elles ont des époques démontrées par des observations astronomiques, lesquelles, jointes aux monuments de toute espèce dont ces annales abondent, se servent réciproquement de preuves, et s'étaient mutuellement.

» 3°. Qu'elles *sont dignes de l'attention de tous les savants* ; parce qu'elles peuvent les aider à remonter sûrement jusqu'aux premiers siècles du renouvellement du monde, en leur fournissant les secours nécessaires et les guides qui peuvent les y conduire : tels sont, entre autres, les cycles sexagénaires, les généalogies des premiers souverains, et les tables chronologiques qui don-

» nent une succession non interrompue d'em-
 » pereurs pendant plus de quatre mille ans.

Chronologie.

» 4°. Enfin que ces annales sont en elles-
 » mêmes *l'ouvrage de littérature le plus au-*
 » *thentique qui soit dans l'univers*; parce qu'il
 » n'y en a point dans l'univers qui ait été
 » travaillé pendant près de dix-huit siècles,
 » qui ait été revu, corrigé, augmenté, à me-
 » sure qu'on faisoit de nouvelles découvertes,
 » par un si grand nombre de savants réunis,
 » autorisés, et pourvus de tous les secours
 » possibles. »

5°. Le P. de Mailla, à qui nous devons *l'His-*
toire générale de la Chine, qu'il a traduite du
 chinois, et que nous avons publiée en 1777,
 a joint à ce grand ouvrage une savante préface,
 dans laquelle il expose tous les titres de certi-
 tude et d'authenticité que présente la chrono-
 logie chinoise. Comme le P. Amiot, il rap-
 porte la première année du règne d'Yao à l'an
 2357, la soixante-unième de l'empereur Hoan-
 ti à l'an 2637, et la première du règne de ce
 prince à l'année 2698 avant l'ère chrétienne. Il
 reconnoît, avec tout le corps des lettrés de la
 Chine, que la 61^e année de Hoan-ti, première
 du cycle, est l'époque fondamentale qui règle
 toutes les autres.

Le P. de Mailla.

Chronologie.

Cette préface du P. de Mailla est suivie de quatre lettres adressées à M. Fréret, en réponse à ses dissertations sur la chronologie chinoise, que cet académicien lui avoit envoyées. Le savant missionnaire y détruit tout l'édifice du système de l'écrivain français. Il prouve, comme le P. Amiot, que Fou-hi a été le véritable fondateur de la monarchie chinoise ; et lorsque M. Fréret, ainsi que tous ceux qui rejettent les princes antérieurs à Yao, apporte pour raison que *tous ces règnes ont été inconnus à Confucius, puisqu'il n'en a jamais parlé*, le P. de Mailla lui répond : « Mais si ce philosophe en a fait mention » d'une manière claire et sans équivoque » dans ses ouvrages, s'il y a nommé tous les » princes que l'histoire place avant Yao, ne » sera-ce pas une preuve démonstrative que » ces princes ont régné? Or, voici comment ce » philosophe s'exprime dans ses commentai- » res sur l'*Y-kin* : *Lorsqu'anciennement Fou- » hi gouvernoit l'empire, il examinoit avec » soin les diverses images du ciel dans les mou- » vements du soleil, de la lune, des planètes » et des étoiles ; ainsi que les différentes pro- » ductions de la terre, l'admirable variété des » animaux... Chine-non, qui succéda à Fou-*

» *hi, apprit au peuple l'art de travailler la* Chronologie.
 » *terre, et de l'ensemencer de différentes sortes*
 » *de grains... A Chine-non succéda Hoan-ti...*
 » Dans un autre de ses ouvrages, intitulé
 » *Kia-yu*, un de ses disciples l'interrogeant
 » sur les successeurs de Hoan-ti, ce philoso-
 » phe lui répondit clairement que *Cha-hao*,
 » *Tchuene-hio et Ti-ko*, avoient successive-
 » ment possédé l'empire entre *Hoan-ti et*
 » *Yao*. N'est-ce pas là une preuve démons-
 » trative que ces princes ne doivent point
 » être confondus dans l'histoire fabuleuse de
 » la Chine (1)? »

Le P. de Mailla dévoile à M. Fréret la source même de ses erreurs. Cet académicien avoit pris pour guides les livres *Tsou-chou*, dont il prétendoit que la chronologie étoit d'un grand poids à la Chine. Le P. de Mailla lui apprend qu'on n'y fait aucun cas de ces livres, qu'ils n'y sont regardés que comme une misérable chronique, remplie de rêveries, d'extravagances et d'absurdités. « Vous cesserez, » lui dit-il, d'honorer de pareils livres de » votre estime, quand vous saurez que des » difficultés contre l'histoire et la chronolo-

(1) *Hist. gén. de la Chine*. Lettre première à M. Fréret, tome I^{er}, page cj.

Chronologie.

» gie chinoise, fondées sur une telle autorité,
 » n'ont pas plus de force que n'en auroient,
 » contre la certitude et la chronologie de
 » l'histoire de France, des difficultés tirées
 » de nos vieux romans de chevalerie. » Les
 PP. Amiot et Cibot s'accordent à porter le
 même jugement de ces livres.

De l'histoire.

Les Chinois ont une manière d'écrire l'histoire qui leur est propre, qui tient à leurs mœurs et à leur goût pour l'antiquité; elle est simple, noble, très-laconique : ils semblent n'avoir d'autre but que celui d'instruire, et négligent tous les moyens de plaire. Ils marquent les temps avec exactitude, racontent nuement les faits ou les accompagnent de quelques maximes morales, lorsque le sujet les fait naître. Ils ne connoissent point l'art, comme les Grecs et les Romains, d'orner leur narration de descriptions brillantes, de rapprochements ingénieux, d'épisodes attachants : de là vient que leurs annales, littéralement traduites, paroissent si sèches et si arides à des lecteurs européens. Du reste, ceux de ces historiens que la Chine avoue paroissent n'avoir été guidés que par l'amour seul de la vérité : ils n'affirment pas ce qu'ils regardent comme douteux ; ils s'arrêtent où

les autorités leur manquent , et préfèrent de laisser subsister des vides et des lacunes dans leur récit , plutôt que de les remplir par des conjectures frivoles ou des faits équivoques.

Aucun peuple n'a produit et ne compte plus d'historiens que la nation chinoise. Le P. Amiot a dressé des tables chronologiques de tous ceux qui ont écrit depuis le renouvellement des lettres à la Chine , c'est-à-dire depuis un ou deux siècles avant notre ère ; jusqu'au règne du feu empereur Kienc-lon ; il en compte cent soixante-dix-neuf dont les ouvrages existent , tous relatifs à l'histoire et aux antiquités de leur pays. Le plus illustre de ces écrivains fut le célèbre Sée-ma-tsiene , regardé comme le père de l'histoire et le Tite-Live de la Chine. Ce fut lui qui , après l'incendie des livres , fut chargé de la restauration des annales. On lui doit le *Ché-ki* , qui forme la première partie de l'histoire générale de la monarchie chinoise , qu'il commença au règne de Hoan-ti , et qu'il continua jusqu'au fondateur des HANE , environ deux siècles avant J. C. « Tous les lettrés , dit le P. Cibot , » n'ont qu'une voix pour dire que le *Ché-ki* » est un ouvrage de génie. Autant Sée-ma-tsiene est avare de paroles , autant il est

Chronologie.

Chronologie.

» prodigue de pensées. Peu de mots lui suffi-
 » sent pour raconter, peindre, discuter,
 » appeler les réflexions, ou insinuer ce qu'il
 » ne dit pas; et ses mots sont si heureuse-
 » ment choisis, liés, assortis, et sur-tout
 » appropriés à son sujet, que jamais per-
 » sonne n'approchera autant de son style,
 » qu'il a lui-même approché de celui des
 » *kin*. » D'autres écrivains lui ont succédé,
 et ont continué, d'après son plan, l'histoire
 de toutes les dynasties. Mais cette collection,
 qui embrasse un espace de plus de 4000 ans,
 forme un ouvrage immense, capable d'ef-
 frayer les plus intrépides lecteurs: on se con-
 tente de la consulter, et l'on a recours aux
 abrégés. La Chine en possède heureusement
 plusieurs qui sont faits avec soin et avec goût.

Du cycle des
Chinois.

Le cycle tient de trop près à la chronologie
 et à l'histoire, pour que nous n'en fassions
 pas ici mention: il est le fil secourable qui
 assure la marche du savant dans les routes
 ténébreuses de l'antiquité. Cette manière de
 mesurer le temps est très-ancienne à la Chine:
 quelques-uns en attribuent l'invention à Fou-
 hi; d'autres, en plus grand nombre, en font
 honneur à Hoan-ti. Le cycle de soixante se
 forme par la combinaison de deux autres cy-

cles, l'un de dix, l'autre de douze : ces cycles sont composés de caractères chinois. Les dix caractères du premier s'appellent *kane* ou *troncs* ; les douze caractères du second sont nommés *tché* ou *branches*. Si l'on joint successivement un des caractères du cycle de dix avec un des caractères du cycle de douze, il se trouve que les mêmes caractères ne reviennent ensemble qu'après que le nombre de soixante est accompli. Ainsi, dans cette période, les dix *kane* sont chacun réunis six fois à quelqu'un des *tché*, et chaque *tché* est réuni cinq fois à quelqu'un des *kane*. Un coup-d'œil sur le cycle même que nous allons donner, en fera connoître tout l'artifice.

Le cycle s'applique aux jours, aux mois et aux années. On se sert aussi des douze *tché* pour compter les heures, à chacune desquelles on donne le nom d'un *tché*. Pour aider la mémoire à retenir l'arrangement de ces derniers caractères, on a donné à chacun d'eux le nom d'un animal, comme on le voit dans la table suivante.

Les dix *kane* ou *troncs*. Les douze *tché* ou *branches*.

<p>1 <i>kia.</i> 2 <i>y.</i> 3 <i>pin.</i></p>	}	<p>1 <i>tsée.</i> Le rat 2 <i>tcheou.</i> Le bœuf 3 <i>yne.</i> Le tigre</p>	<p>en chinois. (<i>chou</i>). (<i>nieou</i>). (<i>hou</i>).</p>
--	---	---	---

Chronologie.	4	<i>tin.</i>	4	<i>mao.</i>	Le lièvre	en chinois (<i>tou</i>).
	5	<i>ou.</i>	5	<i>tchene.</i>	Le dragon	(<i>houn</i>).
	6	<i>ki.</i>	6	<i>sée.</i>	Le serpent	(<i>ché</i>).
	7	<i>ken.</i>	7	<i>ou.</i>	Le cheval	(<i>ma</i>).
	8	<i>sine.</i>	8	<i>ouei.</i>	Le mouton	(<i>yan</i>).
	9	<i>jene.</i>	9	<i>chene.</i>	Le singe	(<i>heou</i>).
	10	<i>koui.</i>	10	<i>yeou.</i>	La poule	(<i>ki</i>).
			11	<i>hiu.</i>	Le chien	(<i>keou</i>).
			12	<i>hai.</i>	Le porceau	(<i>tchou</i>).

Cycle de soixante ans , formé par la réunion complète des dix kane et des douze tché.

1	<i>kia, tsée.</i>	31	<i>kia, ou.</i>
2	<i>y, tcheou.</i>	32	<i>y, ouei.</i>
3	<i>pin, yne.</i>	33	<i>pin, chene.</i>
4	<i>tin, mao.</i>	34	<i>tin, yeou.</i>
5	<i>ou, tchene.</i>	35	<i>ou, siu.</i>
6	<i>ki, sée.</i>	36	<i>ki, hai.</i>
7	<i>ken, ou.</i>	37	<i>ken, tsée.</i>
8	<i>sine, ouei.</i>	38	<i>sine, tcheou.</i>
9	<i>jene, chene.</i>	39	<i>jene, yne.</i>
10	<i>koui, yeou.</i>	40	<i>koui, mao.</i>
11	<i>kia, siu.</i>	41	<i>kia, tchene.</i>
12	<i>y, hai.</i>	42	<i>y, séc.</i>
13	<i>pin, tsée.</i>	43	<i>pin, ou.</i>
14	<i>tin, tcheou.</i>	44	<i>tin, ouei.</i>
15	<i>ou, yne.</i>	45	<i>ou, chene.</i>
16	<i>ki, mao.</i>	46	<i>ki, yeou.</i>
17	<i>ken, tchene.</i>	47	<i>ken, siu.</i>
18	<i>sine, sée.</i>	48	<i>sine, hai.</i>
19	<i>jene, ou.</i>	49	<i>jene, tsée.</i>
20	<i>koui, ouei.</i>	50	<i>koui, tcheou.</i>
21	<i>kia, chene.</i>	51	<i>kia, yne.</i>
22	<i>y, yeou.</i>	52	<i>y, mao.</i>
23	<i>pin, siu.</i>	53	<i>pin, tchene.</i>
24	<i>tin, hai.</i>	54	<i>tin, séc.</i>
25	<i>ou, tsée.</i>	55	<i>ou, ou.</i>
26	<i>ki, tcheou.</i>	56	<i>ki, ouei.</i>
27	<i>ken, yne.</i>	57	<i>ken, chene.</i>
28	<i>sine, mao.</i>	58	<i>sine, yeou.</i>
29	<i>jene, tchene.</i>	59	<i>jene, siu.</i>
30.	<i>koui, sée.</i>	60	<i>koui, hai.</i>

1 *kia, tsée, etc.*

Ce cycle de soixante, répété trois fois, produit une autre période de cent quatre-vingts, à laquelle les Chinois ont donné le nom de *sane-yuene* (triple principe) qu'on peut traduire par celui de *tricycle*. C'est de cette période qu'on a fait usage dans les tables chronologiques, publiées en 1769, par les ordres et sous les auspices de l'empereur.

Chronologie.

Ce tricycle, multiplié par le cycle simple, c'est-à-dire 180 par 60, donne une troisième période de dix mille huit cents ans, qui, multipliée elle-même par le cycle de douze, forme ce qu'on appelle la grande période, ou la révolution entière au premier principe, laquelle se fait, selon les Chinois, en cent vingt-neuf mille six cents ans. Ces trois derniers cycles sont modernes et postérieurs à la dynastie des HANE.



CHAPITRE IV.

Astronomie chinoise.

LES connoissances astronomiques sont très-anciennes à la Chine; elles paroissent remonter à la fondation même de l'empire. Le premier monument connu de cette astronomie se

Astronomie
chinoise.

trouve dans le chapitre *Yao-tiene* du *Chou-kin*, où l'empereur Yao apprend à ses astronomes Hi et Ho la manière de reconnoître et de déterminer les quatre saisons de l'année. Ce texte est précieux pour fixer l'état de la science du ciel à cette époque reculée. Voici ce qu'il contient :

« 1°. Yao veut que Hi et Ho calculent et
» observent les lieux et les mouvements du
» soleil, de la lune et des astres, et qu'en-
» suite ils apprennent aux peuples ce qui re-
» garde les saisons.

» 2°. Selon Yao, l'égalité du jour et de la
» nuit et l'astre *niao* font déterminer l'équi-
» noxe du printemps.

» L'égalité du jour et de la nuit et l'astre
» *hiu* marquent l'équinoxe d'automne.

» Le jour le plus long et l'astre *ho* sont la
» marque du solstice d'été.

» Le jour le plus court et l'astre *mao* font
» reconnoître le solstice d'hiver.

» 3°. Yao apprend à Hi et à Ho que le *ki* est
» de 366 jours, et que, pour déterminer l'an-
» née et ses quatre saisons, il faut employer
» la lune intercalaire. »

On voit, par le premier des trois articles
qui partagent ce texte, que du temps même

d'Yao , dont le règne a commencé l'an 2357 avant notre ère , il y avoit à la Chine des mathématiciens , chargés par le souverain de rédiger un calendrier , qu'on devoit distribuer au peuple. Il paroît que les auteurs de ce calendrier devoient y marquer le temps de l'entrée des astres dans les signes , le lieu des planètes , et les éclipses. Les astronomes qui négligeoient d'annoncer ce dernier phénomène étoient punis de mort.

Astronomie
chinoise.

Le second article nous apprend qu'on savoit alors reconnoître les deux équinoxes et les deux solstices par la longueur des jours et des nuits. Il est assez honorable pour les Chinois d'avoir su , dès ce temps-là , profiter du mouvement des étoiles , pour en comparer les lieux avec celui du soleil dans les quatre saisons.

Le troisième article prouve qu'on connoissoit dès-lors une année de 365 jours et six heures , laquelle , tous les quatre ans , devoit être composée de 366 jours entiers. Yao préféra cependant l'année lunaire , en ordonnant l'usage de l'intercalation.

M. Laplace , excellent juge de ces matières , rend une éclatante justice aux anciens monuments de l'astronomie chinoise , qu'il regarde

Astronomie
chinoise.

comme très-antérieurs à ceux de tous les autres peuples. « Les Chinois, dit-il (1), sont » de tous les peuples celui dont les annales » nous offrent les plus anciennes observa- » tions que l'on puisse employer dans l'as- » tronomie. Les premières éclipses, dont elles » font mention, ne peuvent servir qu'à la » chronologie, par la manière vague dont » elles sont rapportées ; mais ces éclipses » prouvent qu'à l'époque de l'empereur Yao, » plus de deux mille ans avant notre ère, l'as- » tronomie étoit cultivée à la Chine, comme » étant la base des cérémonies religieuses. Le » calendrier et l'annonce des éclipses étoient » d'importants objets, pour lesquels on avoit » créé un tribunal de mathématiques. On » observoit dès-lors les ombres méridiennes » du gnomon aux solstices, et le passage des » astres au méridien ; on mesuroit le temps » par des clepsydes, et l'on déterminoit la » position de la lune par rapport aux étoiles » dans les éclipses, ce qui donnoit les posi- » tions sydérales du soleil et des solstices. » Par la réunion de ces moyens, on avoit re- » connu que la durée de l'année astrono- » mique ou solaire surpasse, d'un quart de

(1) *Exposition du système du monde*, tome II, page 266.

» jour environ , trois cent soixante - cinq
 » jours. Elle commençoit au solstice d'hiver:
 » l'année civile étoit lunaire ; et pour la ra-
 » mener à l'année astronomique , on faisoit
 » usage de la période de dix-neuf années so-
 » laires , correspondantes à deux cent trente-
 » cinq lunaisons , période que Méton , plus
 » de seize siècles après , introduisit dans le
 » calendrier des Grecs. Les Chinois avoient ,
 » au lieu du siècle , un cycle de soixante ans ,
 » et un cycle de soixante jours au lieu de la
 » semaine ; mais ce petit cycle de sept jours ,
 » en usage dans tout l'Orient , leur étoit
 » connu depuis les temps les plus reculés. La
 » division de la circonférence fut toujours ,
 » en Chine , subordonnée à la longueur de
 » l'année , de manière que le soleil décrivît
 » exactement un degré par jour ; mais les di-
 » visions du degré , du jour , et de toutes les
 » mesures linéaires étoient décimales.

» Les premières observations chinoises ,
 » utiles à l'astronomie , sont de Tcheou-kon ,
 « dont la mémoire est encore en vénération
 » à la Chine (1)... Tcheou - kon fit par lui-
 » même et par ses astronomes un grand nom-

Astronomie
chinoise.

(1) Ce prince, que nous avons si souvent occasion de citer dans le cours de cet ouvrage , mourut l'an 1106 avant J. C.

Astronomie
chinoise.

» bre d'observations , dont trois nous sont
 » heureusement parvenues , et sont pré-
 » cieuses par leur haute antiquité. Deux
 » d'entre elles sont des longueurs méridiennes
 » du gnomon , observées avec un grand soin
 » aux solstices d'hiver et d'été , dans la ville
 » de Lo-yan ; elles donnent pour l'obliquité
 » de l'écliptique , à cette ancienne époque ,
 » un résultat conforme à la théorie de la pe-
 » santeur universelle. L'autre observation est
 » relative à la position du solstice d'hiver dans
 » le ciel , à la même époque. »

L'obliquité de l'écliptique, comme l'observe
 ici le célèbre géomètre que nous venons de
 citer , paroît en effet avoir été connue à la
 Chine dès la haute antiquité.

Obliquité de l'é-
cliptique.

« Il est très-surprenant , dit le P. Gaubil
 » dans un de ses mémoires , adressé à M. de
 » Mairan (1) , que , dès l'an 106 avant Jésus-
 » Christ , les astronomes chinois donnent
 » comme un principe connu , que la plus
 » grande déclinaison du soleil est de 24° de-
 » grés chinois , c'est-à-dire de $23^{\circ} 39' 18''$
 » $7'' 12'''$ (ce qui , pour le dire en passant ,
 » nous fournit la réduction exacte du degré

(1) *Lettres de M. de Mairan au P. Parrenin*, Paris, 1782 ;
in-8°, page 43.

» astronomique chinois au nôtre). Or, con-
 » tinue le P. Gaubil , cette déclinaison n'é-
 » tant pas l'effet des observations des HANE ,
 » ne sauroit venir que d'une suite d'observa-
 » tions , et même d'assez bonnes observations
 » faites avant les HANE. Et si l'on compare la
 » déclinaison , supposée par les Chinois avant
 » Co-chéou-kin , et la déclinaison observée
 » ensuite par Co-chéou-kin même , qui la
 » corrigea , on trouvera que nul astronome ,
 » dont nous ayons quelque écrit , n'a si bien
 » connu la déclinaison du soleil aux jours
 » des solstices , avant Jésus-Christ. On trou-
 » vera , dis-je , que Co-chéou-kin l'a connue
 » du moins aussi bien que la plupart des as-
 » tronomes de son temps. »

Astronomie
chinoise.

Co-chéou-kin , dont parle ici le P. Gaubil ,
 vivoit dans le 13^e siècle , et fut un des plus
 habiles astronomes que la Chine ait produits.
 Koublaï-khan , fondateur de la dynastie des
 YUENE , l'appela dans sa cour , et l'établit
 président du tribunal des mathématiques. En
 1280 , il observa le solstice d'hiver , en se ser-
 vant d'un gnomon de quarante pieds , et en
 mesurant la longueur de l'ombre jusqu'au
 centre de la projection ou image du soleil ,
 qui se formoit sur un plan de niveau. Il com-

Observations des
solstices , par Co-
chéou-kin.

para ces ombres méridiennes d'une longue suite de jours avant le solstice , avec une pareille suite d'observations faites après le solstice , et détermina que le solstice d'hiver étoit arrivé à Pé-kin , en 1280 , le 14 décembre , à une heure 26' 24" après minuit. Ce moment du solstice devint l'époque fondamentale de l'astronomie de Co-chéou-kin. En conséquence d'un grand nombre d'observations , il détermina , pour ce moment , le lieu du soleil dans les constellations , le mouvement d'anomalie et de latitude de la lune , et le lieu de chaque planète ; il marqua , pour ce moment , l'épacte et tous les autres éléments du calcul.

En faisant usage du même gnomon , cet astronome avoit observé , pendant plusieurs années , sur-tout en 1278 et 1279 , la hauteur du pole de la ville de Pé-kin , alors appelée *ta-tou* ou la *grande cour*. Il trouva que cette hauteur du pole étoit au-dessus de quarante degrés chinois. Il conclut encore de ses observations que la plus grande déclinaison du soleil étoit de $23^{\circ} 33' 40'' 17$ ou $18'''$.

Cette ancienne détermination de l'obliquité de l'écliptique parut à l'abbé de la Caille un fait très - intéressant pour l'astronomie. Il prit la peine de la vérifier , et en calculant

d'après la longueur des ombres méridiennes, observées par Co-chéou-kin, et ayant égard à la réfraction et à la parallaxe, il trouva que l'obliquité de l'écliptique avoit été, en 1279, de $23^{\circ} 32' 11$ ou même $12''$. En comparant ensuite cette obliquité avec celle qu'il avoit déjà déterminée pour l'année 1750, de $23^{\circ} 28' 19''$, il en conclut que la diminution réelle de l'obliquité a été de $3' 43''$ en quatre cent soixante-onze ans, et par conséquent qu'elle est de $47''$ un tiers par siècle; ce qui se trouve conforme à ce qu'Euler a déterminé par la théorie physique.

Astronomie
chinoise.

L'abbé de la Caille rend une égale justice à l'exactitude et à la précision que Co-chéou-kin a mises dans ses observations des quatre solstices d'hiver, que le P. Gaubil a rapportées dans son histoire de l'astronomie chinoise, (page 107). « Elles se trouvent, dit-il, très-
 » exactes par deux circonstances singulières;
 » la première est la grandeur de son gnomon,
 » et l'autre le passage de l'apogée du soleil
 » par le colure des solstices; l'une diminue
 » les erreurs des observations, l'autre sauve
 » toutes les réductions. Aussi ces quatre dé-
 » terminations des solstices d'hiver s'accor-
 » dent-elles fort bien entre elles. »

Astronomie
chinoise.

C'est, en partie, d'après ces anciennes observations chinoises que l'abbé de la Caille a déterminé la durée de l'année solaire à 365 jours 5 heures 48' 49". (Voyez *Mémoires de l'Académie des sciences*, année 1757, pages 111 et 140).

Co-chéou-kin observa long-temps les mouvements de l'étoile que nous appelons *polaire*, et il résulta de ses calculs que sa distance au pôle étoit d'un peu plus de trois degrés chinois ; il fut le premier mathématicien chinois qui ait fait usage de la trigonométrie sphérique, ou de la résolution des triangles dans l'astronomie.

Année chinoise.

Les Chinois ont toujours fixé au solstice d'hiver le commencement de l'année astronomique ; mais le commencement de leur année civile a varié selon la volonté des empereurs. Les uns l'ont placé à la troisième, à la seconde lune après le solstice d'hiver ; d'autres au point même du solstice. Aujourd'hui, l'année civile chinoise commence à la nouvelle lune, la plus voisine du quinzième degré du verseau, c'est-à-dire dans le mois de février.

De tout temps, les années chinoises ont été composées d'un certain nombre de lunaisons : douze lunaisons forment l'année commune ;

et treize , l'année embolismique. Les Chinois comptent les lunaisons par le nombre des jours qui s'écoulent depuis le moment de la conjonction de la lune avec le soleil , jusqu'au moment de la conjonction suivante ; et comme , dans l'intervalle d'une conjonction à l'autre , le nombre des jours ne peut être constamment égal , ils admettent tantôt vingt-neuf , tantôt trente jours pour compléter leurs lunaisons.

Astronomie
chinoise.

Les Chinois divisent le jour en plus ou moins de parties égales ; mais ordinairement ils le partagent en douze heures , doubles des nôtres. Ils comptent un jour d'un minuit à l'autre.

La route que décrit le soleil est connue à la Chine depuis la plus haute antiquité , et l'on y a toujours distingué l'écliptique de l'équateur. On appelle la première *hoan-tao* ou *chemin jaune* ; le second est désigné sous le nom de *tché-tao* ou *ligne équinoxiale* , parce qu'on sait que ce grand cercle de la sphère est à une égale distance des deux poles , et que lorsque le soleil y arrive , les jours sont égaux aux nuits.

L'année chinoise , divisée en lunaisons , est encore partagée en quatre parties égales , qui sont les saisons , chacune desquelles a trois

Astronomie
chinoise.

parties, son commencement, son milieu et sa fin, c'est-à-dire une lunaison pour chacune de ces trois parties. C'est du quinzième degré du verseau, signe dans lequel le soleil entre vers la fin du mois de janvier et où il demeure pendant presque tout le mois suivant, que les Chinois comptent le commencement de leur printemps. Le quinzième degré du taureau fait le commencement de leur été; le quinzième degré du lion, celui de leur automne; et le quinzième degré du scorpion, celui de leur hiver. De plus, cette année est encore subdivisée en vingt-quatre parties égales, qui sont les points où le soleil se trouve en parcourant les différents signes de notre zodiaque. Chacune de ces vingt-quatre sections comprend quinze degrés; ce qui produit les trois cent soixante degrés que le soleil parcourt dans sa révolution annuelle. Les Chinois ont déterminé aussi les douze signes pour distinguer le lieu du soleil dans le ciel, pendant les douze mois dont une année est composée. Chacun de ces signes comprend trente degrés du zodiaque, et porte le nom de *maison céleste*.

Théorie de la
lune.

La marche bizarre et irrégulière de la lune n'a pas empêché les Chinois de calculer ses

révolutions. Avant même le règne d'Yao, les astronomes savoient déterminer avec assez de précision les moments de la nouvelle et de la pleine lune. Ils nomment *cho*, *principe*, *commencement*, le premier jour de la nouvelle lune, et *ouan*, qui signifie *espérer*, *attendre*, le jour de la pleine lune; parce que le peuple attendoit les bienfaits de certains esprits qu'il n'invoquoit qu'à cette seule époque. Pour exprimer l'âge de la lune, on emploie, outre les nombres, les mots de *corde supérieure* et *inférieure*: on dit *chan-hiene*, *arc ayant la corde en haut*; et *hia-hiene*, *arc ayant la corde en bas*. C'est ainsi qu'on désigne ce que nous appelons les quartiers de la lune. La méthode de l'intercalation a varié; mais elle a toujours eu lieu, ainsi que l'usage de compter vingt-neuf ou trente jours pour une lunaison. On appelle *petite lune* celle qui ne comprend que vingt-neuf jours, et *grande lune* celle qui est composée de trente.

Les astronomes chinois distribuent l'état du ciel, relativement aux étoiles, selon l'ordre suivant. Ils placent 1° le *pé-teou* ou *boisseau céleste du nord*; c'est ce que nous appelons *la grande ourse*. 2° Le *nane-teou* ou *boisseau céleste du midi*, qui comprend les principales

Astronomie
chinoise.

Division du ciel
en constellations.

Astronomie
chinoise.

étoiles opposées à la grande ourse , et qui forment entre elles , dans la partie méridionale du ciel , une figure à peu près semblable à celle de la grande ourse dans le nord. 3° Les cinq planètes *ou-hin*. Ces cinq planètes sont Saturne , Jupiter , Mars , Vénus et Mercure. 4° Vingt-huit constellations , dans lesquelles sont comprises toutes les étoiles de notre zodiaque , et quelques-unes de celles qui en sont les plus voisines.

Connoissances astronomiques des Chinois , avant l'arrivée des missionnaires.

Nous devons au P. Gaubil un ouvrage particulier sur l'astronomie chinoise , qu'il avoit long-temps étudiée. Voici le témoignage qu'il rend aux connoissances des astronomes de cette nation , dans une de ses lettres au P. Souciet : « Les Chinois , dit-il, ont connu le mouvement d'Occident en Orient pour le soleil » et la lune , pour les planètes , et même les » étoiles , quoiqu'ils n'aient déterminé le mouvement de celles-ci que quatre cents ans » après Jésus-Christ. Ils ont donné à Saturne , à Jupiter , à Mars , à Vénus et à » Mercure , des révolutions assez approchantes des nôtres. Ils n'ont jamais été au fait » des rétrogressions et stations ; comme en » Europe , les uns ont fait tourner les cieux » et les planètes autour de la terre , et les

» autres ont tout fait tourner autour du so-
 » leil..... Par la lecture de leurs livres , on
 » juge que les Chinois ont assez bien connu ,
 » depuis plus de deux mille ans , la quantité
 » de l'année solaire ; qu'ils ont connu de
 » même le mouvement diurne du soleil et de
 » la lune ; qu'ils ont su observer les hauteurs
 » méridiennes du soleil par l'ombre des gno-
 » mons , et qu'ils calculoient passablement
 » ces ombres , pour en déduire la hauteur du
 » pole et la déclinaison du soleil : on voit
 » qu'ils ont connu assez bien l'ascension
 » droite des étoiles , et le temps où elles pas-
 » sent par le méridien ; comment les mêmes
 » étoiles , dans la même année , se lèvent ou
 » se couchent avec le soleil ; et comment
 » elles passent au méridien , tantôt au lever
 » et tantôt au coucher du soleil. Enfin , con-
 » clut le P. Gaubil , la lecture de l'histoire
 » chinoise démontre qu'on a toujours eu à la
 » Chine la connoissance de beaucoup de cho-
 » ses d'astronomie. »

Astronomie
chinoise.

On loue , d'après une tradition assez vague
 et qui n'est appuyée sur le témoignage formel
 d'aucun écrivain de l'antiquité ; on loue , dis-
 je , les anciens Egyptiens d'avoir su que Mer-
 cure et Vénus tournoient autour du soleil , en

Mouvement de
Mercure et de
Vénus.

Astronomie
chinoise.

supposant d'ailleurs la terre immobile au centre du monde. Cette même connoissance s'est retrouvée à la Chine, où elle n'est pas moins ancienne qu'elle a pu l'être dans la vieille Egypte; avec cette différence que les Egyptiens la perdirent, et que Ptolémée lui-même, au milieu d'Alexandrie, rejetoit ce mouvement de Mercure et de Vénus autour du soleil, au lieu que les Chinois l'ont conservée jusqu'à nos jours.

Connoissance du
triangle rectangle.

Les propriétés géométriques du triangle rectangle, dont la découverte a fait tant d'honneur à Pythagore, ont été connues des Chinois long-temps avant que ce philosophe en eût instruit les Grecs. Cette connoissance est si ancienne à la Chine, que, selon le témoignage même de l'empereur Kan-hi, on ne peut en assigner le commencement. On lit dans les livres chinois qu'elle étoit familière au savant prince Tcheou-kon, qui vivoit plus de onze cents ans avant notre ère, et que le grand Yu, plusieurs siècles avant, s'en étoit utilement servi pour l'exécution des immenses travaux qu'il avoit entrepris. On rapporte qu'Yu a su faire usage du triangle rectangle, mais on ne marque pas qu'il en ait été l'inventeur: Pythagore n'a-t-il dû cette connois-

sance qu'à lui-même, ou l'auroit-il empruntée des Indiens, qui auroient pu l'avoir reçue des Chinois ?

Les mathématiciens jésuites, que le zèle de la religion conduisit à la Chine, contribuèrent beaucoup à étendre les connoissances astronomiques dans cet empire. Les PP. Ricci, Adam Schal, Verbiest, Couplet, Gerbillon, Régis, d'Entrecoles, Jartoux, Parrenin, de Mailla, et tant d'autres, étoient des hommes que leurs talents seuls eussent rendus célèbres, même en Europe. Ils réformèrent ce qu'il y avoit de fautif dans l'astronomie chinoise, corrigèrent les erreurs qui se perpétuoient dans le calendrier, et communiquèrent des méthodes nouvelles pour l'observation. Le P. Verbiest avoit trouvé dans l'observatoire de Pé-kin un certain nombre d'instruments en bronze ; mais les jugeant peu propres aux opérations astronomiques, il leur en substitua de nouveaux, qui subsistent encore. Nous avons fait connoître ces machines, en parlant de l'observatoire de Pé-kin.

L'astronomie est aujourd'hui cultivée à Pé-kin comme elle l'est dans la plupart des capitales de l'Europe. Il y existe un tribunal, dont la juridiction s'étend sur tout ce qui a

Astronomie
chinoise.

Services rendus à
l'astronomie chi-
noise, par les jé-
suites.

Astronomie
chinoise.

quelque rapport à l'observation des phénomènes célestes. Ce tribunal est subordonné à celui des rites ; il porte , ainsi que toutes les autres juridictions particulières , le nom d'*yamene*. Les membres qui le composent sont un inspecteur , deux présidents , dont l'un est toujours tartare , et l'autre censé chinois ; et un certain nombre de mandarins qui remplissent les fonctions d'assesseurs. Depuis le P. Adam Schal jusqu'au P. de Rocha , qui a succédé au P. Hallerstein , c'est-à-dire depuis près d'un siècle et demi , un Européen a toujours remplacé le président chinois. Cette suite de missionnaires astronomes se sont constamment appliqués à former des élèves , et ils se sont toujours fait un devoir de ne leur laisser rien ignorer des connoissances et des méthodes propres de l'Europe. Aussi, sur environ deux cents astronomes ou élèves en astronomie , que l'empereur entretient à ses frais , les deux tiers au moins connoissent assez l'état du ciel , et sont assez bons calculateurs , pour pouvoir composer des éphémérides aussi exactes et plus détaillées que celles qui sortent de nos académies.

Importance attachée à l'observation des éclipses.

L'observation des éclipses est une des premières et des plus importantes fonctions de

ce tribunal. Il faut que l'empereur soit averti, par une requête, du jour, de l'heure, et de la partie du ciel où l'éclipse aura lieu, et qu'on lui annonce quelle sera sa grandeur et sa durée. Ce compte doit précéder l'éclipse de quelques mois; et comme l'empire est divisé en provinces très-étendues, il faut qu'elle soit calculée sur la longitude et la latitude de chaque capitale de ces provinces. Ces observations, ainsi que le type qui représente l'éclipse, sont gardées par le tribunal des rites et les *colao*, qui ont soin de les faire passer dans les provinces et dans toutes les villes de l'empire, afin que le phénomène céleste y soit observé avec les formes prescrites.

Astronomie
chinoise.

Voici quel est le cérémonial d'usage en pareille circonstance. Quelques jours avant l'éclipse, le tribunal des rites fait afficher en gros caractères, dans un lieu public de Pékin, l'heure et la minute à laquelle l'éclipse commencera, la partie du ciel où elle sera visible, le temps que l'astre restera dans l'ombre, et le moment où il en sortira. Les mandarins de tous les ordres sont avertis de se rendre, revêtus des habits et des marques de leurs dignités, dans la cour du tribunal de l'astronomie, pour y attendre le moment où

Astronomie
chinoise.

le phénomène aura lieu. Tous portent à la main des tables où la figure et les circonstances de l'éclipse sont décrites. Au moment où l'on s'aperçoit que le soleil ou la lune commence à s'obscurcir, tous se jettent à genoux, et frappent la terre du front. Aussitôt l'on entend s'élever de toute la ville un bruit épouvantable de tambours et de timbales, reste de l'ancienne persuasion où étoient les Chinois, que par ce tintamarre ils secouroient l'astre souffrant, et l'empêchoient d'être dévoré par le dragon céleste. Quoique les grands, les lettrés, et toutes les personnes instruites, sachent aujourd'hui que les éclipses ne sont que des événements naturels, ils n'en continuent pas moins à observer leur antique cérémonial, par une suite de l'attachement que la nation conserve toujours pour ses anciens usages.

Tandis que les mandarins restent ainsi prosternés dans cette cour, d'autres, placés à l'observatoire, examinent avec toute l'attention dont ils sont capables le commencement, le milieu et la fin de l'éclipse, en comparant ce qu'ils observent avec la figure et les circonstances données du phénomène. Ils rédigent ensuite leurs observations, les scellent de leur

sceau , et les font remettre à l'empereur, qui , de son côté, n'a pas apporté moins de soins à observer l'éclipse. Le même cérémonial se pratique dans toute l'étendue de l'empire.

Astronomie chinoise.

Les aurores boréales , à la Chine , sont faibles , rares , et telles qu'on les observe dans les parties méridionales de l'Europe. Le P. Parrenin avouoit que dans l'espace de trente-deux ans , il n'avoit vu aucun phénomène qui méritât ce nom (1).

Aurores boréales.

On ne cesse, en Europe, de reprocher aux Chinois le peu de progrès qu'ils ont faits dans l'étude de l'astronomie et des mathématiques. Comment concevoir, dit-on, qu'une nation puissante, riche, éclairée, amie des arts et qui les encourage, ait cultivé ces sciences depuis plus de quatre mille ans, et qu'elles s'y retrouvent aujourd'hui encore au berceau! On assure que les Chinois, dès la plus haute antiquité, se sont adonnés à l'observation, et ont connu tous les points fondamentaux de la science du ciel; ils se font gloire d'avoir produit de grands géomètres, des calculateurs habiles, un Yn-hian, un Hin-yune-lou, un Lo-hia-hon, un Lieou-hin, un Co-chéou-kin, qui, en différents temps, ont fait faire de

Raisons du peu de progrès des Chinois dans les sciences exactes.

(1) Mairan, *Traité de l'aurore boréale*, page 464.

grands pas à l'astronomie; et ces maîtres n'auroient point laissé d'école, de postérité, de successeurs! Leurs méthodes d'observation seroient perdues, et leurs découvertes n'auroient pas utilement servi à en faire de nouvelles! Par quelle fatalité la marche des sciences auroit-elle été tellement rétrograde à la Chine, que dans les derniers temps on ne sût plus y rédiger un calendrier avec exactitude, et qu'on se trouvât dans l'humiliante nécessité de recourir aux missionnaires d'Europe pour le réformer?

M. de Mairan témoignoit le même étonnement dans les lettres qu'il écrivoit au P. Parrenin (1). Nous rapporterons en partie la réponse de cet habile missionnaire, et les raisons qu'il expose, sinon pour justifier, au moins pour expliquer le peu d'intérêt et d'ardeur que mettent les Chinois dans l'étude des sciences exactes.

« Il est vrai, dit-il, que les Chinois se sont appliqués de tout temps à l'astronomie; mais il n'est pas aisé de dire quel étoit le degré de capacité de leurs premiers mathématiciens. Si l'on consulte leur histoire, on voit les pre-

(1) *Lettres de M. de Mairan au P. Parrenin*. Paris, 1782, in-8°, page 9; et *Lettres édif.*, tome XXI, p. 76, 1^{re} édit.

miers empereurs ordonner à l'un de régler ou de réformer le cycle , à l'autre de faire des instruments , des sphères , et d'observer le ciel. Celui-ci est chargé de travailler sur les nombres , celui-là de faire un calendrier. Il est hors de doute que ceux qu'on appliquoit à cette sorte de science en savoient du moins les principes , et qu'avec un peu d'application ils pouvoient y réussir. Mais où avoient-ils puisé ces connoissances ? Il y a de l'apparence qu'en ces temps si reculés , certaines familles étoient les dépositaires des arts et des sciences , que les pères transmettoient à leurs enfants. Une des raisons qu'on apporte de la longue vie que Dieu accordoit aux patriarches , c'est afin qu'ils eussent le temps de perfectionner et d'enseigner à leurs descendants l'astronomie et la géométrie , dont ils étoient les inventeurs. Cela supposé , il est vraisemblable que la colonie qui vint d'abord à la Chine n'étoit pas tout-à-fait dépourvue de gens capables d'observer les astres , de connoître leurs mouvements , et d'expliquer les phénomènes du ciel.

Astronomie
chinoise.

» A l'égard des instruments qu'on leur ordonnoit de faire , étoient-ils de leur invention , ou les faisoient-ils sur le modèle de ceux qu'ils

Astronomie
chinoise.

avoient vus, ou dont ils avoient entendu parler ? C'est ce que j'ignore. Il est certain que ces premiers instruments étoient bien éloignés de la perfection de ceux dont on se sert aujourd'hui en Europe. Ils suffisoient néanmoins à ces anciens astronomes pour la fin qu'ils se proposoient, c'est-à-dire pour régler les saisons par rapport au gouvernement du peuple et à la culture des terres, pour déterminer les lunaisons de chaque année, intercaler à propos, et faire un calendrier à leur usage. Ils n'avoient pas besoin pour cela de voir les satellites de Jupiter et les anses de Saturne, ni d'être au fait de la précision de notre siècle. Ils n'avoient point de télescopes, et ne se servoient que de longs tuyaux, qui pouvoient bien aider la vue, mais non pas leur découvrir tout ce qu'on voit aujourd'hui dans le ciel. Plusieurs causes, qui concourent ensemble, ont arrêté jusqu'ici le progrès que les Chinois pouvoient faire dans ces sciences, et l'arrêteront toujours tant qu'elles subsisteront.

» La première est que ceux qui pourroient s'y distinguer n'ont point de récompense à attendre. On voit, dans l'histoire, la négligence des mathématiciens punie sévèrement;

mais on n'en voit point dont le travail ait été récompensé, ni que leur application à observer le ciel ait mis à couvert de l'indigence. Tout ce que peuvent espérer ceux qui passent leur vie dans le tribunal des mathématiques, c'est de parvenir aux premiers emplois de ce tribunal ; mais le revenu de ces emplois suffit à peine pour un entretien assez modique : car ce tribunal n'est pas souverain ; il est subordonné à celui des cérémonies, duquel il dépend. Il n'est pas du nombre des neuf qu'on nomme *kieou-kin*, dont on assemble tous les présidents pour délibérer des affaires importantes de l'empire. En un mot, comme il n'a rien à voir sur la terre, il n'a presque rien à y prétendre.

» Si le président du tribunal, par zèle pour ces sciences, s'étudioit à les perfectionner, s'il vouloit raffiner ou enchérir sur ses prédécesseurs, multiplier les observations ou réformer la manière de les faire, il exciteroit aussitôt un soulèvement général parmi les membres du tribunal, et tous s'obstineroient à s'en tenir à la pratique ordinaire. « A quoi bon, » diroient-ils, se jeter dans de nouveaux embarras, qui nous exposent à faire des fautes, » qu'on ne manque jamais de punir par le

Astronomie
chinoise.

Astronomie
chinoise.

» retranchement d'une ou de deux années de
» nos appointements ? N'est-ce pas chercher
» à mourir de faim , pour se rendre utile aux
» autres ? »

» C'est sans doute ce qui a empêché que , dans l'observatoire de Pékin, on ne se servît de lunettes pour découvrir ce qui échappe à la vue , et de pendules pour la précision du temps. Le palais de l'empereur en est bien fourni , et elles sont de la main des plus habiles ouvriers d'Europe. Cependant l'empereur Kan-hi , qui a fait réformer les tables astronomiques et placer dans l'observatoire tant de beaux instruments , qui savoit d'ailleurs mieux que personne combien les lunettes et les pendules sont nécessaires pour faire des observations exactes , n'en a point ordonné l'usage à ses mathématiciens. Sans doute que ceux-ci se sont fort opposés à cette innovation , en faisant valoir l'attachement de la nation pour ses anciens usages , tandis qu'ils n'étoient guidés que par leur propre intérêt. Il est même à craindre que , dans un changement de dynastie , les vieux instruments chinois , mis au billon par l'ordre de ce grand prince , ne reparoissent avec honneur , et que ceux qui occupent aujourd'hui si utilement leur place ,

ne soient envoyés à la fonderie, pour en éteindre jusqu'au souvenir.

Astronomie
chinoise.

» Le moyen de faire fleurir ces sciences à la Chine seroit que non-seulement un empereur, mais que plusieurs empereurs de suite favorisassent ceux qui par l'étude et par leur application parviennent à faire de nouvelles découvertes ; qu'ils établissent des fonds solides pour récompenser le mérite, et pour fournir aux frais des voyages et des instruments nécessaires ; qu'ils délivrassent les mathématiciens de la crainte de tomber dans l'indigence, ou de se voir condamner par des gens peu versés dans ces sortes de connoissances, et qui ne savent pas démêler si une erreur vient ou de négligence, ou d'ignorance, ou du défaut des tables et des principes qu'on leur assigne pour calculer.

» On a dit, et il est vrai que les empereurs font de grandes dépenses pour le tribunal des mathématiques ; mais ces dépenses n'aboutissent qu'à suivre le train ordinaire, et le mérite n'en est pas mieux récompensé... On suppose qu'il n'y a plus rien à faire, et qu'on est arrivé à la perfection. Le corps d'astronomie, fait par les ordres de l'empereur Kan-hi, a paru par les soins d'Yon-tchin, son succes-

Astronomie
chinoise.

seur : il est imprimé et distribué ; voilà la règle immuable. Si dans la suite des temps les astres ne s'y conforment pas , ce sera leur faute , et non pas celle des calculateurs ; enfin on n'y touchera jamais , selon les apparences , à moins qu'il n'arrive du dérangement dans l'ordre des saisons.

» La seconde cause qui arrête le progrès de ces sciences , c'est qu'il n'y a rien , ni au-dehors ni dans l'intérieur de l'empire , qui pique et entretienne l'émulation. Si la Chine avoit dans son voisinage un royaume indépendant qui cultivât les sciences , et dont les écrivains fussent capables de relever les erreurs des Chinois en fait d'astronomie , peut-être qu'ils se réveilleroient de leur assoupissement , et que les empereurs deviendroient plus attentifs à avancer le progrès de cette science. Encore ne sais-je si l'on ne prendroit pas plutôt le parti d'aller subjuguier ce royaume pour lui imposer silence , et le forcer à recevoir humblement le calendrier. Ce ne seroit pas la première fois qu'on auroit vu les Chinois faire la guerre pour un almanach.

» Il n'y a pas plus d'émulation au-dedans qu'au-dehors. Cela vient , comme je l'ai déjà dit , de ce que l'étude de l'astronomie n'est

nullement la voie qui conduise aux richesses et aux honneurs. La grande route pour parvenir aux emplois, c'est l'étude des *kin*, de l'histoire, des lois et de la morale. C'est par cette voie qu'on parvient au degré de docteur ; et dès-lors qu'on a obtenu ce grade, on jouit d'un honneur et d'un crédit que les commodités de la vie suivent de près, parce qu'on ne tarde pas à être mandarin.... S'il eût été établi, dès le commencement de la monarchie, qu'il y auroit des docteurs astronomes et d'autres géomètres ; qu'ils ne seroient admis dans le tribunal qu'après avoir passé par de rigoureux examens ; mais que dans la suite, quand ils auroient donné des preuves de leur application et de leur mérite, ils seroient faits gouverneurs de province ou présidents des grands tribunaux de la cour, les mathématiques et les mathématiciens seroient bien plus en honneur, et nous aurions aujourd'hui une longue suite d'observations qui pourroient être d'un grand usage. Mais les Chinois n'ont travaillé que pour eux seuls, et quoiqu'ils aient cultivé l'astronomie avant toutes les autres nations, ils ne s'y sont appliqués qu'autant qu'elle étoit nécessaire à la fin qu'ils se proposoient. Ils continuent comme ils ont commencé.

Astronomie
chinoise.

Astronomie
chinoise.

» Bien plus, j'ajoute qu'ils craignent l'apparition de nouveaux phénomènes pour le moins autant qu'on la souhaite en Europe. Ces phénomènes leur sont fort à charge. Le moins qu'il leur en coûte, c'est de faire plusieurs voyages à leurs dépens, et souvent dans une saison fort incommode, pour aller en rendre compte à la cour, soit qu'elle soit à la ville ou à la campagne. Là, on les regarde comme des gens qui apportent de mauvaises nouvelles; car, selon eux, toute nouveauté qui paroît dans le ciel marque presque toujours son indignation ou contre le maître qui gouverne, ou contre les mauvais mandarins qui foulent le peuple; ce qui pourroit exciter des mouvements séditieux dans l'empire. Je comparerois volontiers ceux qui veillent jour et nuit sur l'observatoire de Pé-kin, aux vedettes ou gardes avancées de nos armées, qui ne souhaitent rien moins que de voir approcher l'ennemi, parce qu'il n'y a que des coups à gagner pour eux. »

Pour peu qu'on soit instruit des usages de la Chine et de son histoire, on reconnoîtra la justesse des réflexions que fait ici le P. Parrenin. Les arts oiseux et frivoles, les sciences purement spéculatives et qui n'ont d'autres

résultats que d'exercer l'esprit en intéressant sa curiosité, attirent à peine les regards du gouvernement chinois. Il exige peu de ses astronomes : l'unique tâche qu'il leur impose est de régler annuellement le calendrier, de prédire les éclipses, et de savoir rendre raison des phénomènes célestes extraordinaires, dont l'apparition inattendue pourroit effrayer la multitude et troubler l'ordre public. On n'attend pas de leurs travaux et de leurs veilles qu'ils rectifient la géographie, qu'ils perfectionnent la navigation, ni qu'ils calculent des éphémérides astronomiques pour tous les points du globe. On les dispense de suivre la route des astres, lorsqu'ils ont franchi les limites de la Chine. On ne leur demande rien de ce qui se passe dans le ciel hors de la portée de la vue du peuple. Au reste, en restreignant l'usage de ces sciences à ce qui est purement nécessaire, le gouvernement chinois ne fait que se conformer aux antiques maximes de l'empire. Toute l'histoire atteste que les anciens empereurs observoient cette sage sobriété en matière d'astronomie, et il suffit, pour le prouver, de rappeler la loi, déjà bien antérieure à Confucius, par laquelle il étoit défendu aux princes tributaires d'avoir des

Astronomie
chinoise.

Astronomie
chinoise.

observatoires, des astronomes et un calendrier particulier. Mais, en même temps, il étoit enjoint à tous ces grands vassaux d'entretenir des observateurs, chargés de tenir registre, jour par jour, des degrés de froid et de chaud, des vents, des pluies, des orages, et de toutes les variations de l'atmosphère, dont la connoissance pouvoit être utile à l'agriculture et à la médecine, et éclairer le gouvernement sur la différence des années et la température habituelle des divers territoires.

Peut-être aussi seroit-on fondé à soupçonner la politique des conquérants tartares, aujourd'hui maîtres de la Chine, d'avoir quelque raison secrète de ne pas prodiguer l'encouragement aux astronomes chinois. Ils savent qu'une grande réputation d'habileté en astronomie leur obtiendrait une influence dangereuse sur l'esprit d'un peuple superstitieux, infatué des chimères de l'astrologie, et qui croit que les destinées des hommes et des empires sont écrites dans le ciel. De fausses et sinistres interprétations des phénomènes célestes, répandues à propos et dirigées par la malveillance, pourroient devenir le signal de mouvements et de révoltes. Plus sûrs des

étrangers, toujours attachés à la famille régnante qui les accueille, les Tartares se plaisent à reconnoître publiquement la supériorité de leurs méthodes et de leurs calculs, et paroissent saisir avec une joie maligne cette occasion d'humilier la fierté des Chinois, en leur faisant sentir que les Européens sont leurs maîtres pour tout ce qui tient aux sciences exactes.

Astronomie
chinoise.

~~~~~

## CHAPITRE V.

*De la boussole. Les Chinois en ont-ils été les inventeurs ?*

ON s'accorde assez généralement à regarder les Chinois comme les inventeurs de la boussole, et ceux qui leur disputent la gloire de cette découverte, s'appuient sur des raisons si foibles, qu'elles méritent à peine d'être discutées. La plupart des lettrés chinois attribuent le premier usage de l'aiguille aimantée au célèbre Tcheou-kon (1), frère

---

De la bous-  
sole.

(1) Ce prince, l'homme le plus instruit de son siècle, mourut l'an 1106 avant notre ère. Il cultiva la poésie, commenta les *Koua* de Fou-hi, et rédigea le *Li-ki* ou le livre des rites. Il fut géomètre et astronome, et le P. Gaubil assure qu'on possède encore les hauteurs méridiennes solsticiales, observées par lui dans la ville de Lo-yan (aujourd'hui Ho-nane).

De la bous-  
sole.

de Ou-ouan , premier empereur de la dynastie des TCHÉOU ; et ils fondent leur opinion sur le fait suivant , rapporté dans leurs annales , et avoué de tous leurs historiens. « On » vint , disent ces annales , annoncer à » Tchou-ouan ( la sixième année de son règne , » et l'an 1110 avant notre ère ) que des » ambassadeurs étrangers , chargés de pré- » sents , et députés d'un royaume appelé » *Yué-tchan-chi* , étoient arrivés sur les » frontières de ses Etats , et demandoient à » lui rendre hommage. On n'avoit encore » vu à la Chine aucun envoyé de ce pays , » situé au sud de la Cochinchine. L'empereur ordonna qu'on les conduisît à sa cour , » et qu'on leur rendît partout les honneurs » convenables. Il les accueillit avec bonté , » les fit traiter avec magnificence , et reçut » leurs présents , parmi lesquels étoit un fais- » san blanc , espèce inconnue jusqu'alors..... » Lorsque ces envoyés furent sur le point » de leur départ , Tcheou-kon les conduisit » dans la salle des ancêtres de la famille ré- » gnante , où il avoit fait étaler , d'un côté , » les présents qu'ils avoient apportés , et de » l'autre ceux que l'empereur devoit leur » confier pour remettre à leur prince. Parmi

» ceux-ci étoient cinq chars d'une nouvelle  
 » invention. Ces chars étoient couverts, et  
 » indiquoient en tout temps la route qu'ils  
 » tenoient, par le moyen d'une boîte sus-  
 » pendue intérieurement à leur impériale.  
 » Cette boîte avoit la forme d'un petit dôme  
 » ou pavillon, sous lequel étoit une main  
 » mobile qui marquoit toujours le sud, de  
 » quelque côté que les chars tournassent. Cette  
 » propriété leur fit donner le nom de *tchi-*  
 » *nane-tché*, char qui indique le midi.  
 » Cette machine fut très-utile aux ambassa-  
 » deurs : car étant parvenus sur le bord de  
 » la mer, ils montèrent sur des barques, et,  
 » dirigeant leur marche à l'aide de cette  
 » main suspendue qui leur indiquoit le sud,  
 » ils n'employèrent qu'une année pour re-  
 » tourner dans leur pays (1). »

---

De la bous-  
sole.

(1) *Hist. gén. de la Chine*, tome I<sup>er</sup>, page 316. — A quelle contrée doit se rapporter ce royaume de Yué-tchan-tchi, situé au sud de la Cochinchine? A-t-on voulu désigner sous ce nom la péninsule de Malaca, les isles de Sumatra et de Java, ou celles des Molucques? L'histoire chinoise nous le laisse ignorer. Quelques critiques, et entre autres les auteurs du dictionnaire de Moréri, se trompent lorsqu'ils supposent que ces ambassadeurs venoient de la Cochinchine même et non d'un pays situé au-delà : raisonnant ensuite sur cette fausse et gratuite supposition, ils en concluent que ce fait est *insoutenable*, puisque ces ambassadeurs, même sans le se-

De la bous-  
sole.

Tel est le fait sur lequel est fondée l'attribution faite à Tcheou-kon de l'invention de la boussole, que tous les lettrés reconnoissent dans la description de cette machine *tchi-nane-tché*. La boussole est encore aujourd'hui appelée *tchi-nane* par les Chinois.

Plusieurs de leurs écrivains font remonter

cours de la boussole, auroient dû employer moins d'un an pour retourner dans leur pays. Si ces envoyés alloient plus loin que la Cochinchine, l'objection tombe et s'évanouit. Mais quand bien même ces ambassadeurs n'auroient dû se rendre qu'à la Cochinchine, ces critiques de l'histoire chinoise n'en raisonneroient pas avec plus de justesse, parce qu'ils confondent notre marine moderne et perfectionnée avec celle des anciens, encore dans l'enfance. Personne n'ignore que la navigation, dans la haute antiquité, étoit lente, timide, circonspecte, qu'elle se traînoit le long des côtes, et employoit beaucoup de temps pour les trajets les plus courts. Les flottes de Salomon, qui, traversant la mer Rouge, n'alloient vraisemblablement qu'à la côte orientale de l'Afrique, ne revenoient que la troisième année; et celle que Darius fit descendre l'Indus pour se rendre dans la mer Rouge, employa deux ans et demi (a), quoique du tems de Pline la traversée de la côte de Malabar à l'embouchure de la même mer ne fût plus que de quarante jours (b). Le trajet de la Chine à la Cochinchine, à l'époque dont nous parlons, auroit donc pu également durer au-delà de l'espace d'une année, sans que cette lenteur, commune à tous les navigateurs d'alors, répande aucune invraisemblance sur le fait rapporté par les annalistes chinois.

(a) Hérod. *In Melpom.*

(b) Plin. lib. 6, cap. 23.

beaucoup plus haut et à plus de 2600 ans avant notre ère l'origine de la boussole, dont ils attribuent la découverte à l'empereur Hoan-ti, qu'ils ont fait l'auteur d'une multitude d'inventions. Ils racontent que ce monarque, pour triompher du rebelle Tchi-yeou, qui avoit, dit-on, l'art d'obscurcir l'air, fit construire un chariot qui indiquoit le midi (*tchi-nane-tché*), par le moyen duquel il parvint à trouver Tchi-yeou, dont il se saisit et qu'il enchaîna. Quelques écrivains ont pu faire de ce Tchi-yeou un magicien, un enchanteur, assez puissant pour disposer à son gré des éléments; mais il nous semble que l'histoire chinoise ne fait point un sorcier de ce fameux rebelle: elle rapporte seulement que dans la première bataille que lui livra Hoan-ti, il eut l'adresse de profiter d'un brouillard pour se dérober à la poursuite de son vainqueur; mais que dans la seconde ce prince le fit tellement envelopper par ses troupes, qu'il fut fait prisonnier (1). C'est sans doute d'après le sentiment de ces écrivains, que M. Bailly, dans son *Histoire de l'astronomie*, dit qu'il a cru reconnoître la

---

De la bous-  
sole.

(1) *Hist. gén. de la Chine*, sous les années 2722 et 2698 avant J. C.



De la bous-  
sole.

boussole dans un instrument , qui , dès la plus haute antiquité , et sous Hoan-ti , servoit à déterminer les quatre points cardinaux , sans qu'il fût nécessaire de considérer le ciel (1).

Plus d'un siècle avant J. C. , les historiens des HANE ont fait mention d'un char qui indiquoit le midi , lorsqu'ils ont parlé de l'empereur Hoan-ti et du prince Tcheou-kon. Les historiens des TSINE , qui les avoient précédés , ont fait la même chose. Il est donc certain que du temps des TSINE et des HANE on connoissoit à la Chine un instrument quelconque qui montrait le midi , et qui offroit un secours extrêmement utile pour se diriger dans les voyages et les navigations. Le P. Gaubil rapporte qu'il a trouvé dans un livre , composé vers la fin de la dynastie des HANE , non-seulement l'usage et les pro-

(1) *Histoire de l'astronomie chinoise*, pages 95 et 100. M. Staunton se trompe , lorsqu'il place sous le règne de Chine non l'invention de cette machine , destinée à indiquer le point du sud (a). Les écrivains chinois , qui font remonter le plus haut cette découverte , s'accordent tous à l'attribuer à son successeur l'empereur Hoan-ti. On observe , en général , que l'historien de l'ambassade anglaise s'exprime avec peu d'exactitude toutes les fois qu'il est question des antiquités chinoises.

(a) *Voyage du lord Macartney*, tome II , page 269.

priétés de la boussole clairement expliqués, mais encore une mention expresse de l'aiguille aimantée. Dans ce même livre, il étoit parlé aussi d'un indice ou cadran, placé au-devant du char, pour marquer le nombre de *li* qu'il avoit parcourus.

De la bous-  
sole.

Les historiens chinois rapportent encore que sous Hiene-tson, empereur des TAN, dont le règne commença l'an 806 de J. C., on changea la forme du char *tchi-nane-tché*. Il étoit également couvert, mais son impériale étoit surmontée de la figure d'un *siene-gine* ou immortel : de quelque côté que le char tournât, cette figure indiquoit toujours le midi avec sa main. On assure aussi que ce fut sous le règne de ce même prince, que, dans la vue de rendre plus usuel ce moyen de direction, on donna enfin à la boussole la forme commode et portative qu'elle conserve encore aujourd'hui.

Un livre d'histoire naturelle, publié sous le règne de Hoei-tson, qui monta sur le trône l'an 1100 de notre ère, parle de la pierre d'aimant, et rappelle, comme un fait universellement connu, que lorsque cette pierre a touché une aiguille d'acier, elle lui communique la propriété d'indiquer toujours

De la bous-  
sole.

le midi ; mais l'auteur du livre ajoute que cette aiguille ne montre presque jamais le midi juste. Un autre lettré, du même temps et de la même dynastie des SON , attribuoit cette déviation à la manière défectueuse d'aimer la boussole. La déclinaison même de l'aiguille aimantée a donc été connue des Chinois long-temps avant que les jésuites , auxquels on a prétendu qu'ils devoient cette connoissance , eussent pour la première fois pénétré à la Chine.

La boussole paroît être si ancienne parmi les Chinois , qu'ils ne peuvent déterminer avec précision les temps où ils ne l'aient pas connue : elle est , au contraire , si nouvelle en Europe , qu'on n'y doute point des siècles où son usage fut totalement ignoré. Cependant Chardin affirme que les Persans et les Indiens ont tiré la boussole de l'Europe , par l'entremise des Arabes ; et la preuve qu'il en donne , « c'est que leurs boussoles sont » comme les nôtres et qu'ils les achètent de » nous autant qu'ils peuvent. » M. Robertson, dans ses *Recherches sur l'Inde* , avance également que les Chinois et les Arabes n'ont connu la boussole que par les Européens , par la raison que les uns et les autres se ser-

vent , pour la désigner , du nom italien *bossola*. Mais si , dans les boussoles d'Europe, l'aiguille aimantée est mieux suspendue , plus mobile , moins sujette à se déranger , si , dis-je , nos boussoles sont plus perfectionnées et d'un usage plus sûr que celles des Persans et des Indiens , il est assez naturel que ces peuples montrent de l'empressement à s'en procurer , et les préfèrent aux leurs. Il est encore possible que les Chinois de Canton , pour distinguer nos boussoles des leurs , qui sont autrement construites , appellent les premières du nom italien *bossola* ; mais aucune de ces raisons ne prouve que ces peuples n'avoient point antérieurement de boussoles , et qu'ils ne les ont connues que par les Européens.

---

De la bous-  
sole.

Il paroît certain que les Arabes ont connu l'usage de la boussole long-temps avant nous , et il est vraisemblable qu'ils l'ont reçu des Chinois. Ils fréquentoient les ports de la Chine , et ils y commerçoient bien des siècles avant que nos premiers vaisseaux eussent franchi le cap de Bonne-Espérance. Dès le neuvième siècle , les mahométans étoient établis dans cet empire , et la relation d'un voyage fait à la Chine , dans ce même temps , par

De la bous-  
sole.

deux marchands arabes, a été traduite par l'abbé Renaudot. « C'est aussi, dit Bergeron, de ces mêmes peuples (les Arabes) que nous tenons le grand usage de l'astrolabe, auquel ils ont donné tant de noms en leur langue, et dont ils se sont si bien servis des premiers sur la mer Méditerranée et sur le grand Océan indien, durant leurs grandes conquêtes, navigations et découvertes. Et comment aussi leur empire, religion et langue se seroient-ils depuis si long-temps étendus si avant jusqu'aux îles et terres orientales les plus éloignées, sans le moyen de la navigation et quelque usage de la boussole, en de si vastes et périlleuses mers (1)? »

Lorsque les Portugais, en 1498, pénétrèrent pour la première fois dans les mers de l'Inde, ils y trouvèrent avec surprise un nombre prodigieux de vaisseaux, qui exerçoient un commerce réglé sur toutes les côtes, sur celles de l'Afrique, de l'Arabie, de la mer Rouge, de la Perse et des Indes. Leur étonnement augmenta bien plus encore, lorsque Vasco de Gama ayant demandé au roi de Mélinde un pilote qui conduisît sa flotte à

(1) Bergeron, *Traité des Sarrazins*, page 119.

Calicut , il trouva dans ce pilote , né à Guzarat , un homme si exercé dans l'art de la navigation , que les Portugais lui ayant montré un astrolabe, il le dédaigna et parut y faire peu d'attention , parce qu'il étoit accoutumé à se servir de la boussole, du quart de cercle et de cartes géographiques. On lit aussi, dans les *Commentaires d'Albuquerque* , que ce fameux général portugais trouva entre les mains d'un habile pilote de Calicut une carte fort exacte de toute la route des Indes. M. Huet expose à peu près les mêmes faits. « Le commerce , dit-il , fut si bien établi » entre les Indes et la côte orientale de l'Afrique , que lorsque les Portugais eurent » doublé le cap de Bonne-Espérance , ils » trouvèrent à la Mozambique et à Mélinde » des pilotes savants dans la navigation, se » servant d'instruments astronomiques pour » prendre la hauteur du pôle , usant de cartes géographiques et de boussoles , et fort » intruits de la route des Indes, dont ils se » servirent pour faire ce grand trajet (1). »

Tel étoit l'état des peuples de l'Orient relativement au commerce et à la navigation ,

---

De la boussole.

(1) *Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, in-8°, page 344.



De la bous-  
sole.

long-temps avant que nous eussions pénétré dans leurs mers, et rien ne porte à croire qu'ils aient reçu de nous leurs connoissances nautiques et la boussole. Jusqu'au douzième siècle, nous n'avons connu de l'aimant, comme les anciens Grecs, que l'action qu'il exerce sur le fer en l'attirant : comme eux, nous ignorions que cette pierre singulière eût encore l'inexplicable propriété de se diriger vers les poles. Aucun fait, aucun monument ne constate que la boussole ait été inventée en Europe, et l'on ne peut même hasarder que des conjectures sur la manière dont elle y est parvenue, et sur le peuple auquel nous la devons. Plusieurs de nos écrivains ont cru que le vénitien Marc-Pol, au retour de son voyage à la Chine, nous a fait le premier connoître l'usage de l'aiguille aimantée, d'autant plus qu'on commença d'abord à s'en servir de la même manière que le font encore aujourd'hui les Chinois, qui placent cette aiguille sur un morceau de liége pour la faire flotter sur l'eau. Mais les partisans de cette opinion paroissent avoir ignoré que Marc-Pol, parti de Venise en 1271, ne revint en Europe qu'en 1295, et qu'un de nos anciens poètes avoit déjà fait mention de la boussole vers

l'an 1200. Guyot de Provins, dans son poème satyrique appelé la *Bible Guyot*, compare le pape à l'étoile polaire, et en prend occasion de parler ainsi de la boussole, sous le nom de la *marinette* (1) :

De la boussole.

Icelle estoile ne se muet ;  
 Un art font qui mentir ne puet  
 Par vertu de la marinette ,  
 Une pierre laide et noirette ,  
 Où li fer volontiers se joint ;  
 Et si regarde le droit point  
 Puisque l'aiguille l'a touchée.

. . . . .  
 En l'eau la mettent sans plus ,  
 Et li fétus li tient dessus.

On ne peut douter que ce poète n'ait vécu vers la fin du douzième siècle, puisqu'il fut témoin de la cour solennelle que l'empereur Frédéric tint à Mayence, pour y faire rece-

(1) « Dans son origine, la boussole étoit composée d'une petite pierre d'aimant, taillée en forme de grenouille, enfermée dans une espèce de nacelle de bois, qu'on mettoit dans une bouteille pleine d'eau. L'aimant se trouvant libre se dirigeoit au nord, et indiquoit ainsi la route aux navigateurs. On l'appeloit *marinette*, parce que c'étoit le nom de l'animal dont on avoit donné la forme à l'aimant. » Saverien, *Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences*. Art. *Navigation*, page 219.

De la bous-  
sole.

voir ses deux fils chevaliers ; événement que tous les historiens rapportent à l'an 1181.

Et de l'empereor Ferri  
Vos puis dire que je vi  
Qu'il tint une cort à Maience :  
I ce vos di-ie sans dotance  
Conques sa pareille ne fu.

Mais Guyot de Provins , en parlant de la boussole par occasion , ne dit pas qu'il l'ait d'abord connue en France , ni qu'elle y fût en usage de son temps. Il paroît que ce poète , avant de se faire *moine noir* , probablement dans l'ordre de Cluny , avoit passé une partie de sa vie à voyager et à courir le monde. Il nous apprend lui-même , dans son poëme , qu'il avoit fait un long séjour à Constantinople :

Car je vis en Constantinoble ,  
Qui tant ert belle et riche et noble ,  
En moins d'an et d'autre et demi  
Quatre empereors ; puis les vi  
Dedans le terme tos morir  
De vil mort . . . . .

Il alla même jusqu'en Palestine et à Jérusalem , comme le prouve l'éloge qu'il fait des chevaliers hospitaliers.

Moult revi les hospitaliers ,  
Outre mer et vaillans et fiers ;

Moult les vi en Jérusalem  
Et de grant pris et de grant sen.

---

De la bous-  
sole.

Les voyages de Guyot de Provins en Orient, son séjour chez les Grecs et parmi les chrétiens de la Palestine, durent le mettre à portée de s'instruire des usages des Sarrasins et du commerce des Arabes, qui naviguoient dans les mers voisines et fréquentoient habituellement les côtes de la mer Rouge et du golfe Persique. L'art de se diriger sur les mers ne devoit plus être alors un secret dans l'Orient, et il est vraisemblable que ce fut en parcourant ces contrées que Guyot de Provins connut la boussole, qu'il a si bien décrite dans son poëme.

Jacques de Vitri, autre écrivain du douzième siècle, a aussi parlé de l'aiguille aimantée et de son usage dans la navigation; mais ce Jacques de Vitri, d'abord curé d'Argenteuil, puis évêque de Ptolémaïde, et enfin cardinal, avoit suivi les croisés à la terre-sainte, où il séjourna long-temps, et dont il nous a même donné une intéressante description dans son *Histoire orientale*. Placé à la même source que le poète, ce prélat a pu y puiser également les mêmes connoissances, et s'instruire des propriétés de la boussole,

De la bous-  
sole.

par le commerce qu'il eut avec les Orientaux.

Nous ne parlerons ni des Suédois, qui prétendent que leurs ancêtres ont connu l'usage de l'aiguille aimantée, ni des Anglais, qui attribuent cette brillante découverte au fameux cordelier Roger Bacon, qui a d'ailleurs senti et entrevu tant d'autres secrets de la nature : rien ne fonde ces prétentions nationales. Les Italiens semblent produire quelques titres plus apparents pour réclamer en faveur d'un de leurs compatriotes la gloire de l'invention de la boussole. Ils assurent que Flavio de Gioia (1), né à Amalfi, dans le royaume de Naples, fut le premier qui, vers l'an 1302, apprit en Europe à se diriger sur mer par le secours de l'aiguille aimantée; qu'il orna d'une fleur de lis, usage adopté par toutes les nations, l'extrémité de cette aiguille qui marque le nord, pour faire hommage de sa découverte aux princes français de la maison d'Anjou, dont il étoit né sujet; et que c'est depuis cette époque que la principauté citérieure, dans laquelle est située Amalfi, a pris une boussole pour armoiries. Ces faits peu-

(1) On l'appelle encore *Jean de Gira*, *Gisia* ou *Goya*. Giannone le fait naître à Lusitano, petit bourg près d'Amalfi.

vent avoir quelque fondement, et être vrais sous quelques rapports. Mais Flavio de Gioia a-t-il été réellement inventeur de la boussole, ou n'a-t-il fait que la perfectionner?

---

De la boussole.

On sait qu'avant la découverte du cap de Bonne-Espérance, tout le commerce de l'Orient se faisoit par la voie d'Alexandrie. Cette ville étoit devenue l'entrepôt de toutes les marchandises précieuses de l'Arabie et des Indes; elles abordoient par la mer Rouge, étoient transportées jusqu'au Caire sur des chameaux, et de là descendoient par le Nil à Alexandrie. L'Italie avoit la principale part à ce commerce : les Vénitiens, les Génois, les Pisans, étoient en quelque sorte les facteurs et les pourvoyeurs du reste de l'Europe. Les marchands d'Amalfi, qui ne cédoient à ceux-ci ni en ardeur ni en intelligence, équipèrent des vaisseaux, fréquentèrent les ports de l'Égypte, et partagèrent les riches bénéfices que procuroit ce commerce. Bientôt cette ville se trouva portée au plus haut degré de prospérité, et devint l'une des cités les plus florissantes de l'Italie : jamais elle n'avoit compté plus de citoyens opulents ni étalé plus de grandeur et de magnificence dans ses édifices publics. « Amalfi, dit



De la bous-  
sole.

» Giannone , étoit devenue très-célèbre dans  
 » tout l'Orient par sa navigation et son com-  
 » merce ; on voyoit dans son port des mar-  
 » chands de toutes les nations : Grecs , Ara-  
 » bes , Africains , Indiens même.... Les Amal-  
 » fitains s'acquirent même assez de crédit  
 » pour que les lois qu'ils firent sur le com-  
 » merce fussent respectées , comme l'avoient  
 » été anciennement les lois rhodiennes chez  
 » les Romains (1). »

C'est à cette époque et dans la ferveur de ces relations lucratives avec l'Égypte , que Flavio de Gioia inventa , dit-on , la boussole. Soit qu'il ait été lui-même un de ces marchands amalfitains que le commerce conduisoit à Alexandrie, soit qu'il ne se soit pas éloigné de sa terre natale, il est également hors de doute qu'il a dû se trouver à portée de puiser, dans la fréquentation des orientaux, des renseignements et des lumières sur leurs procédés nautiques et sur la manière de naviguer dans l'Inde. Instruit par eux des propriétés de l'aiguille aimantée, peut-être en a-t-il perfectionné l'usage, en donnant à cet instrument une disposition plus simple, plus commode ou plus sûre ; et cette forme nouvelle, don-

(1) *Hist. de Naples*, liv. VIII, chap. 6. — Liv. VII, ch. 3.

née à la boussole et adoptée de son temps, aura peut-être suffi pour l'en faire regarder comme l'inventeur. De la bous-  
sole.

Cette gloire ne seroit pas la seule que la ville d'Amalfi devoit à ses marchands et à leurs fréquentes navigations dans le Levant : ce fut dans ses murs , l'an 1137 , à l'époque où cette ville fut prise par l'empereur Lothaire , qu'on retrouva un exemplaire des fameuses *Pandectes* de Justinien , qu'on avoit cru perdues. « On raconte communément , » dit Giannone , que cet exemplaire avoit été » acheté au Levant par un marchand d'Amalfi , qui , à son retour , en fit présent à sa patrie (1). »

Ce sont encore ces navigations dans le Levant , faites à la même époque , qui nous ont procuré , selon l'abbé Bossut , la première connoissance de l'algèbre , empruntée des Arabes. « Un riche négociant de Pise , appelé *Léonard* , faisoit de fréquents voyages » dans l'Orient , pour les affaires de son commerce. Les relations qu'il eut avec les Ara-

(1) *Histoire de Naples* , liv. XI , chap. 2. Ces *Pandectes* furent d'abord données à la république de Pise , et passèrent ensuite dans la bibliothèque de Florence , d'où elles prirent le nom de *Pandectes florentines*.

De la bous-  
sole.

» bes lui donnèrent occasion d'apprendre  
 » l'algèbre , qu'on regardoit comme la par-  
 » tie sublime de l'arithmétique. Il répandit  
 » ces connoissances parmi ses compatriotes  
 » vers le commencement du treizième siècle.  
 » Cette impulsion , donnée à l'algèbre , se  
 » propagea en Europe , et s'étendit à toutes  
 » les parties des mathématiques (1). »

La ville d'Amalfi peut devoir également à ces mêmes voyages l'honneur d'avoir transmis à l'Europe les premières boussoles , sans què leur invention lui appartienne. Il doit être d'autant plus permis de former ces conjectures , que les meilleurs historiens d'Italie gardent un profond silence sur ce Flavio de Gioia ; ils ne nous apprennent ni le temps de sa naissance , ni sa profession , ni aucune des circonstances de la découverte qu'ils lui attribuent. On ignore même le siècle où il a vécu ; car , quoique la plupart de ces écrivains lui fassent inventer la boussole dans les premières années du quatorzième siècle , en 1302 ou 1303 , Giannone semble le faire vivre au commencement du douzième , puisqu'il parle de l'invention de la boussole comme d'un fait très-antérieur à la découverte des *Pandectes* , qui est de

(1) *Hist. gén. des mathématiques*, in-8°, tome I<sup>er</sup>, page 241.

l'an 1137. Le sentiment de Giannone, historien plus à portée d'être instruit, doit être préféré. De la bous-  
sole.

Il paroît donc certain que Guyot de Provins, Jacques de Vitri et Flavio de Gioia sont ceux qui ont communiqué à l'Europe les premières connoissances de la boussole. Mais une singularité très-remarquable, c'est que ces trois personnages, voyageurs contemporains, ont abordé et séjourné dans le Levant, alors fréquenté par les Arabes et les facteurs de toutes les nations commerçantes de l'Asie (1). Cette circonstance, qui leur est commune à tous trois, semble indiquer la source primitive où ils ont puisé leurs lumières sur la boussole, et nous met sur la trace de ceux qui la connoissoient avant nous, c'est-à-dire des marchands et des navigateurs de l'Inde. Transportons-nous dans ces mers, encore fermées

(1) L'historien d'Amalfi assure positivement que Flavio Gioia étoit un de ces marchands que l'appât du commerce conduisoit en Egypte et dans le Levant : *In quest'anno* (1289) *Flavio Gioia, che le sue merci secondo le congiunture in varie parti del mondo lontanissimo solea seco menare, inventò la bussola* (a). D'ailleurs, quand il ne seroit pas même sorti de sa patrie, il auroit pu s'y trouver également en relation avec ceux qui naviguoient dans l'Inde, et cette circonstance suffit pour que nos inductions subsistent.

(1) *Istoria d'Amalfi d'a Fr. Pansa*, 2 tom. in-4<sup>o</sup>, Napoli, 1724 ; tom. I, p. 153.

---

De la bous-  
sole.

pour nous à cette époque : elles étoient couvertes de vaisseaux et de flottes marchandes, qui , depuis la côte orientale de l'Afrique , naviguoient jusqu'aux extrémités les plus reculées de l'Asie , et nous en apportoient , par la mer Rouge , la soie , le coton , la cannelle , les épiceries. Ces navigateurs , que nous avons trouvés si instruits et en possession de l'art de se diriger , lorsque nous pénétrâmes pour la première fois dans ces mers , faisoient usage de la boussole ; mais aucun d'eux n'en attribuoit la découverte à sa nation. Ni les Arabes , ni les Persans , ni les Indiens ne citent aucun de leurs compatriotes comme l'inventeur de cet instrument , aveu tacite par lequel ils reconnoissent qu'ils l'ont reçu d'ailleurs. On ne trouve même dans les langues de ces nations aucun mot propre et original pour l'exprimer. Parmi tous ces peuples de l'Orient , les Chinois , déjà si recommandables par leur longue existence en corps de nation , sont les seuls qui réclament l'invention de la boussole ; et ils produisent , comme titres de propriété , les faits consignés dans leurs annales , et l'usage presque immémorial qu'ils font de l'aiguille aimantée dans leurs navigations. Nous sommes donc

forcés, par la suite de faits et d'inductions que nous venons d'exposer, de remonter jusqu'à la Chine pour trouver l'origine de la boussole : ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne la découvre pas ailleurs.

---

De la boussole.

Toutes les vraisemblances portent à croire que les Indiens et les Arabes, qui fréquentaient les ports de la Chine dès le neuvième siècle, y connurent pour la première fois la boussole ; que l'usage en fut répandu par eux sur toutes les côtes des Indes, de l'Arabie, de l'Afrique, et en dernier lieu dans le Levant, où ils abordoient par la mer Rouge, sur le rivage de laquelle ils déposaient les riches productions de l'Asie, que d'autres facteurs conduisoient ensuite par terre à Alexandrie et dans plusieurs ports de la Méditerranée. C'est par ces marchands que Guyot de Provins, Jacques de Vitri et Flavio de Gioia auront été instruits des propriétés, de l'usage et de la construction de la boussole, connoissances qu'ils se sont empressés de communiquer eux-mêmes à l'Europe, à laquelle, trois siècles après, elles ont valu la découverte du nouveau monde.

Nos historiens modernes ne nous fournissent, sur les premiers inventeurs de cet ins-



De la bous-  
sole.

trument nautique , qu'un petit nombre de faits vagues , décousus et souvent contradictoires. Nous avons rassemblé ceux qui paroissent les mieux constatés : s'ils n'ont encore que le caractère de conjectures , nous espérons qu'elles paroîtront du moins les plus plausibles qu'on ait encore publiées sur l'origine de la boussole, et sur la marche qu'elle a dû tenir dans sa propagation pour arriver jusqu'à nous.

Nous ne dirons rien ici des variations de l'aiguille aimantée : nous avons déjà fait connoître ce qu'elles offrent de plus singulier , et parlant du climat de Pé-kin. ( Voy. tome I<sup>er</sup>, page 54 ). Nous ajouterons seulement quelques réflexions sur la boussole , publiées par l'empereur Kan-hi parmi ses *Observations de physique*; réflexions dans lesquelles ce prince , faute d'avoir pu approfondir nos sciences modernes , semble flotter indécis entre la doctrine des savants de l'Europe , et celle que contiennent les anciens livres de sa nation. Au reste , tout ce morceau , dans lequel on rappelle l'opinion des anciens sur l'aiguille aimantée , fournit une nouvelle preuve que la connoissance de la boussole n'est pas d'une date récente à la Chine. « L'aiguille aimantée , dit-il , décline toujours

» un peu , elle ne peut pas regarder directe-  
 » ment le midi ; sa déclinaison n'est ni fixe  
 » selon les pays, ni uniforme et constante  
 » dans le même. La vingt-deuxième année de  
 » mon règne (1683) , elle déclinait à Pé-kin  
 » de trois degrés ; elle ne décline maintenant  
 » que de deux degrés et demi. Sa déclinaison  
 » est à l'orient dans une province , et à l'oc-  
 » cident dans une autre. Un lettré des SON  
 » prétend que cette déclinaison vient de la  
 » manière dont on aimante la boussole ; mais ,  
 » dans ce cas , pourquoi la même boussole  
 » varierait-elle d'une année à l'autre ? Outre  
 » cela , chaque boussole devrait avoir sa dé-  
 » clinaison particulière , et il y en auroit au  
 » moins quelques-unes qui ne déclineroient  
 » pas du tout. L'ombre du soleil , aux deux  
 » solstices , détermine sûrement le vrai midi ;  
 » or ce midi ne varie nulle part : si c'est le  
 » soleil qui dirige la boussole , pourquoi dé-  
 » cline-t-elle ? Serait-ce quelque cause acci-  
 » dentelle particulière à chaque pays , qui  
 » occasionnerait ce dérangement ? Serait-ce  
 » à cause de la différence du temps d'un vrai  
 » midi à l'autre ? J'entends dire maintenant  
 » aux Européens que c'est vers le pôle du  
 » nord que la boussole se tourne ; les anciens

---

De la bous-  
sole.

De la bous-  
sole.

» ont dit que c'étoit vers le midi : qui a  
 » mieux rencontré ? Dès que ni les uns ni les  
 » autres ne disent pas pourquoi, on n'est pas  
 » plus avancé d'un côté que de l'autre. Ce-  
 » pendant les anciens sont les premiers en  
 » date, et plus je vais, plus je vois qu'ils  
 » connoissent le mécanisme de la nature.  
 » Tout mouvement languit et s'éteint à pro-  
 » portion qu'il s'approche du nord ; il est  
 » difficile de croire que ce soit de là que  
 » vienne celui de l'aiguille aimantée. »



## CHAPITRE VI.

*Médecine chinoise. Anatomie. Circulation du sang. Système d'économie animale.*

Médecine  
chinoise.

L'ÉTUDE de la médecine, chez les Chinois, remonte jusqu'aux premiers temps de leur empire. Jamais leurs médecins ne furent ni grands anatomistes, ni physiciens profonds : cependant ils ont fait, à certains égards, des progrès capables d'étonner nos plus habiles médecins d'Europe.

Anatomie, interdite aux Chinois.

Le respect pour les morts, fondé sur la piété filiale, est le principe respectable qui

détourne les Chinois de l'étude de l'anatomie, et leur inspire une sorte d'horreur pour la dissection des cadavres. Ce préjugé fut commun à beaucoup de peuples. Hippocrate et tous les habiles médecins de la Grèce ont connu la nécessité de l'anatomie pour découvrir les causes cachées des maladies; mais les principes religieux des Grecs, qui regardoient comme un horrible sacrilège de porter le fer dans les corps humains, quoique privés de vie, mirent obstacle à leurs recherches. Les Egyptiens permettoient qu'on ouvrît leurs morts pour les embaumer; mais ceux qu'on appeloit pour remplir cette fonction n'entroient dans les maisons que le masque sur le visage, pour n'être pas reconnus, et ils prenoient précipitamment la fuite aussitôt qu'ils avoient achevé l'embaumement. Cette horreur pour la dissection des cadavres subsista en France jusqu'au règne de François I<sup>er</sup>, et l'on sait aussi que l'empereur Charles-Quint fit consulter les théologiens de Salamanque, pour savoir si, sans blesser la conscience, on pouvoit disséquer un corps humain pour en connoître la structure.

Malgré cette répugnance des Chinois pour les dissections, leur histoire fait mention d'un

---

Médecine  
chinoise.

Médecine  
chinoise.

gouverneur de province qui , faisant ouvrir le ventre à quarante scélérats , qui l'avoient ouvert à des femmes enceintes et à des enfants , chargea plusieurs peintres de peindre leurs intestins , en présence d'habiles médecins , auxquels il fut même permis de diriger le fer du bourreau , et de profiter du juste supplice de ces malheureux pour procurer quelques lumières à la médecine. L'empereur Kan-hi cita aussi au P. Parrenin l'ouverture d'un cadavre , faite sous la dynastie des MIN , pour servir à l'instruction des gens de l'art. Ce monarque , pour qui ce missionnaire avoit traduit les meilleurs livres d'Europe qui traitent de l'anatomie , paroissoit persuadé que toutes les fautes des bons médecins de la Chine provenoient du peu de progrès qu'ils avoient faits dans cette science.

Cependant leurs succès et la précision avec laquelle ils opèrent , permettent difficilement de supposer qu'ils ignorent la constitution intérieure du corps humain. Il est vrai qu'ils ne dissèquent jamais , qu'ils n'ouvrent même jamais les cadavres ; mais s'ils négligent l'étude de la nature morte , qui laissera toujours beaucoup à deviner , ils paroissent avoir étudié longuement , profondément et utilement

la nature vivante : celle - ci peut elle - même n'être pas toujours impénétrable à trente siècles d'observations. Les Egyptiens ne permettoient point la dissection des cadavres , et ce fut toutefois dans leurs livres sacrés qu'Hippocrate puisa presque toute sa doctrine.

---

Médecine  
chinoise.

Si les Chinois eussent été dépourvus de toute connoissance sur la structure du corps humain , auroient-ils pu découvrir la circulation du sang , bien des siècles antérieurement aux autres nations ? Hippocrate n'avoit fait que la soupçonner ; Michel Servet en a eu une notion plus distincte ; et Harvei , venu soixante ans après , nous en a fait connoître avec plus de précision les principales circonstances. On calculoit à la Chine la vitesse de cette circulation , avant même que nous nous fussions douté qu'elle existât. Selon le livre chinois *Tou-chou-piene* , imprimé il y a plus de deux cent soixante ans , le sang s'avance de trois pouces dans les artères , à chaque vibration du pouls , et parcourt en vingt - quatre heures huit cent dix toises (1). On y observe que la circulation varie selon la différence des saisons (2).

Circulation du  
sang , connue à la  
Chine.

(1) La toise chinoise est de 10 pieds.

(2) Un médecin anglais a tenté de déterminer la vitesse du



Médecine  
chinoise.

Economie anima-  
le, selon les Chi-  
nois.

La chaleur vitale et l'humide radical, voilà, disent les Chinois, les deux principes naturels de la vie; le sang et les esprits en sont les véhicules. Ces deux principes résident dans toutes les parties principales du corps; ils y entretiennent la vie et la vigueur. C'est dans le cœur, dans le foie, dans la rate, dans les poumons et dans les deux reins qu'ils établissent le siège de l'humide radical. Ils placent la chaleur vitale dans les intestins, qu'ils por-

sang qui coule dans l'aorte; il prétend prouver que dans une minute ce fluide y parcourt 78 pieds. Le docteur Keil a trouvé par ses calculs que le sang doit parcourir 5205 pieds par heure. On peut voir ces calculs dans la *Statique des animaux* par Malles, traduite de l'anglais par M. de Buffon.

« Chaque battement de cœur, qui est le grand ressort de » notre machine, se fait, dit le P. André, jésuite, en une » seconde. Le ventricule gauche du cœur, d'où le sang coule » dans la grande artère, lui en fournit deux onces dans le » même espace de temps.

» Chaque battement de cœur étant d'une seconde, il en ar- » rive 60 en une minute, et par conséquent 3600 par heure, » et par conséquent 86,400 par jour.

» Le cœur battant 3600 fois par heure, il en sort par heure » 7200 onces de sang, c'est-à-dire 600 livres au poids de la » faculté, lequel est de douze onces à la livre.

» La masse du sang, contenue dans le corps d'un homme, » ne va ordinairement qu'à vingt-quatre livres; donc en » divisant 600 par 24, on trouvera que toute la masse du sang » passe par le cœur 25 fois par heure, et par conséquent » 600 fois par jour. «

tent de même au nombre de six. C'est de ces différents sièges que la chaleur vitale et l'humide radical passent dans les autres parties du corps , par le moyen des esprits et du sang.

---

Médecine  
chinoise.

Les écrits chinois sur la médecine sont très-nombreux , et nulle nation n'en possède aujourd'hui de plus anciens. On a fondu dans différents traités les ouvrages que les plus habiles médecins avoient publiés sur les mêmes matières ; on a rapproché leurs recettes , leurs idées , leurs opinions ; et ce qui pourroit surprendre même en Europe , c'est qu'il règne dans ces sortes de recueils beaucoup d'ordre , de précision et de clarté. Il résulte des principes généraux , établis par les médecins de la Chine , que toute maladie agit successivement sur le cœur , sur le foie , sur le poumon , sur l'estomac , sur les reins et sur les entrailles ; que le passage de l'un à l'autre cause une petite crise ; que la révolution générale en produit une plus grande ; et qu'il est essentiel de savoir distinguer quand il faut arrêter les progrès du mal par des remèdes directs , ou l'affoiblir en le détournant ; accélérer les crises , les attendre ou les retarder. Ils posent en principe , que la première règle de conser-

Ouvrages de médecine.

vation pour les vieillards est de n'attaquer aucune de leurs infirmités par des remèdes violents.

La médecine des Chinois est presque totalement empirique et fondée sur l'expérience. Ils ont la plus grande confiance dans leurs simples, qui, en effet, ont des vertus particulières; mais l'habileté consiste à les bien connoître, et à savoir les administrer à propos. La plupart de leurs remèdes ne consistent qu'en décoctions et en fortes tisanes. C'est encore avec des simples et quelques fruits, que les médecins de la Chine composent la plupart de leurs cordiaux, qu'ils regardent comme nécessaires pour extirper le mal jusqu'à sa racine. Les préparations chimiques leur sont presque inconnues. Ils pratiquent fort rarement la saignée, dont l'usage n'est répandu ni en Asie ni dans les Indes, et ils ne connoissent les lavements que par les médecins européens de Macao. Le quinquina fut introduit à la Chine, en 1693, par les PP. de Fontaney et Visselou. L'empereur Kan-hi fut un des premiers qui en fit utilement usage pour la guérison d'une fièvre intermittente. Au surplus, les médecins chinois prescrivent une diète rigoureuse dans le fort de la mala-

die, et interdisent totalement l'usage de l'eau crue au malade.

---

Médecine  
chinoise.

Deux lettres du P. Cibot, non encore connues, écrites de Pé-kin, l'une le 28 septembre, l'autre le 23 octobre 1770, contiennent quelques considérations générales sur la médecine chinoise, comparée à celle de l'Europe. « Il faudroit, dit ce missionnaire dans » la première, être médecin de profession » et bon médecin, pour rapprocher la médecine chinoise de la nôtre, et en dévoiler » la théorie, qui est fort différente et la vaut » bien, à en juger par les effets. Concluez-en » ce que vous voudrez pour ou contre l'une » et l'autre. Je parle de ce que j'ai vu. Les » bons médecins de la Chine savent éminemment l'histoire des crises des maladies. Ils » racontent celles qui ont précédé, particulièrement celles qui doivent suivre, et ils » annoncent la mort ou la guérison pour le » temps où elles arrivent... Mais, malgré leur » savoir, ils avouent qu'en Tartarie le peuple » se guérit de grandes maladies sans le secours de la médecine...

» Les médecins d'Europe, ajoute le P. Cibot dans sa seconde lettre, diront tout ce qu'ils voudront pour exalter les remèdes

Médecine  
chinoise.

» chimiques ; mais il est de fait que les Chi-  
» nois , qui ne les connoissent pas , guérissent  
» toutes les maladies aussi bien qu'eux. Voici  
» ce qui est bien constant et ce qui mérite des  
» réflexions : nos Européens eux-mêmes , après  
» avoir été nombre d'années à la Chine , ris-  
» queroient à être traités à la manière d'Eu-  
» rope. Si l'on fait tant que de se servir des  
» remèdes d'Europe , il faut les tempérer et  
» en diminuer les doses. Cette expérience ne  
» justifieroit-elle pas la médecine chinoise et  
» ses remèdes , qui ne sont que de fortes ti-  
» sanes ? Le climat , l'air , la nature des ali-  
» ments , peuvent changer ici bien des choses.  
» Par exemple , soit que la rhubarbe ait plus  
» de force avant d'avoir passé la mer , soit  
» que les tempéraments soient différents , on  
» a constaté que l'usage en est dangereux , et  
» l'on n'en donne ici que de très-petites do-  
» ses... Les Chinois , au lieu de chercher des  
» remèdes compliqués , rares et chers , s'ap-  
» pliquent à simplifier les remèdes et à en  
» trouver dans ce qui croît partout ; et en  
» cela , si je ne me trompe , ils entrent mieux  
» dans les vues de la Providence... Où en se-  
» roient nos missionnaires des provinces , s'ils  
» ne pouvoient guérir que par certains remè-

» des? Il ne s'agit plus de saignées , dès qu'ils  
 » sont dans les terres , et leurs pleurésies ne  
 » sont pas plus mortelles que chez nous. Les  
 » médecins européens auront toujours des  
 » doutes sur ces assertions , mais elles n'en  
 » sont pas moins vraies... Les Chinois ont ,  
 » plus que nous , l'attention de chercher ce  
 » qui est nécessaire à la multitude. Par com-  
 » bien d'observations et d'expériences la mé-  
 » decine chinoise n'est-elle pas venue à bout  
 » de trouver des remèdes faciles et peu dis-  
 » pendieux dans les plantes , les fruits , les  
 » écorces , les grains qui sont les plus com-  
 » muns? elle a fait plus : elle a cherché à  
 » augmenter la somme des aliments , en exa-  
 » minant avec soin tout ce que l'homme , au  
 » besoin , peut manger sans danger , et par  
 » quelles préparations il faut corriger les  
 » plantes , les fruits , les racines , etc. , dont  
 » l'usage devient nécessaire dans les grandes  
 » famines. »

---

Médecine  
chinoise.

Selon les médecins de la Chine , il est plus  
 aisé de traiter dix hommes qu'une femme ,  
 et dix femmes qu'un enfant. Ils conviennent  
 que leurs ancêtres étoient plus sains , plus dis-  
 pos, plus vigoureux à quatre-vingts et à quatre-  
 vingt-dix ans , qu'on ne l'est aujourd'hui à



cinquante ; et la raison qu'ils en donnent , c'est qu'ils usoient d'aliments plus simples , étoient plus sobres dans leurs repas , menoient une vie plus active , et n'énervoient point leurs corps par l'usage précoce ou immodéré des plaisirs.



## CHAPITRE VII.

### *Continuation du précédent.*

Nous nous sommes bornés , dans le chapitre précédent , à considérer la médecine chinoise sous un point de vue général. Nous entrerons ici dans les détails de sa pratique : nous exposerons quelques-unes des méthodes qui lui sont propres et les moyens qu'elle emploie dans le traitement de plusieurs maladies.

#### § I. — *De la connoissance des maladies par le pouls.*

Les Chinois jugent de l'état d'un malade et du genre de sa maladie , par la couleur de son visage , par celle de ses yeux , par l'inspection de sa langue , de ses narines , de ses oreilles , d'après le son de sa voix ; mais c'est sur-tout d'après la connoissance du pouls qu'ils fondent leurs pronostics les plus sûrs.

« Les médecins de la Chine, dit le P. Du-  
» halde, supposent que le corps, au moyen  
» des nerfs, des muscles, des veines et des  
» artères, est comme une espèce de luth ou  
» d'instrument harmonique, dont les parties  
» rendent divers sons; et que c'est par le  
» moyen des pouls différents, qui sont comme  
» les sons et les touches de cet instrument,  
» qu'on peut juger infailliblement de la dis-  
» position de ses parties intérieures. » Ils  
supposent, en un mot, entre toutes les par-  
ties du corps humain un système de corréla-  
tion, de dépendance, d'action et de réaction,  
dont ils font la base de leur doctrine sur le  
pouls. Cette doctrine est très-ancienne : un  
de leurs célèbres médecins, qui vivoit deux  
siècles avant l'ère chrétienne, leur en a laissé  
un traité complet, qui leur sert encore de  
règle aujourd'hui.

Un médecin chinois est-il appelé chez un  
malade? Il appuie d'abord le bras de celui-ci  
sur un oreiller, lui applique ensuite les trois  
doigts le long de l'artère, tantôt mollement,  
tantôt avec force. Il emploie un temps consi-  
dérable à examiner les battements et à démêler  
leurs différences. C'est d'après le mouvement  
du pouls, plus ou moins vif, plus plein ou

plus foible , plus ou moins uniforme , qu'il découvre la source du mal , et que , sans interroger le malade , il lui dit dans quelles parties du corps il sent de la douleur , laquelle de ces parties est attaquée ou l'est le plus dangereusement ; il lui annonce de même dans quel temps et comment finira sa maladie.

On tâte le pouls à trois endroits de chaque bras. A chacun de ces endroits le pouls peut se diviser en pouls superficiel ou élevé , en pouls profond et en pouls mitoyen ; ce qui donne pour chaque bras neuf combinaisons différentes. Au reste , le pouls mitoyen est celui sur lequel on doit régler son jugement relativement aux autres.

On tâte le pouls de trois manières différentes. La première en appliquant doucement les doigts sur la peau , sans la presser ; la seconde , en appuyant davantage , de manière à sentir les chairs sous les doigts ; et la troisième , en appuyant fortement jusqu'à sentir les os du bras. On s'assure ainsi si le pouls cesse de battre ou non , s'il est lent ou accéléré , et combien il bat de fois dans l'espace d'une inspiration et d'une expiration.

Les trois touches ou parties de l'artère où l'on tâte et consulte le pouls , ont chacune

un nom particulier, et toutes trois correspondent à diverses parties du corps humain. La première, c'est-à-dire celle qui est le plus près du poignet, se nomme *tsune*, et c'est le doigt *index* du médecin qui doit appuyer sur cette première touche. La seconde est appelée *koane*, et c'est sur elle que pose le doigt *medius*. La troisième porte le nom de *tché*, et c'est le doigt *annularis* qui doit appuyer sur elle.

Dans le bras gauche, le *tsune* répond au cœur et à ce que nous appelons les *petits intestins*; le *koane* répond au foie et au fiel, et le *tché* répond aux parties de la génération dans les hommes. Dans le bras droit, le *tsune* répond au poumon et au grand intestin; le *koane* à l'estomac et au ventricule; et le *tché* aux reins dans les hommes.

Ce qui est dit du bras gauche pour les hommes, s'applique au bras droit pour les femmes; et ce qui est dit du bras droit pour les hommes, s'applique au bras gauche pour les femmes. En général, le *tsune* répond à la partie supérieur du corps, jusqu'au cœur inclusivement; le *koane* répond à la partie moyenne, depuis le cœur jusqu'au nombril; et le *tché* répond à la partie inférieure, depuis

le nombril jusqu'aux pieds, dans l'un et l'autre sexe.

Quand on compte au pouls cinquante battements sans qu'il s'arrête, c'est un signe de santé : s'il s'arrête, avant d'avoir donné cinquante vibrations, c'est un indice de maladie ; et l'on juge que le mal est plus ou moins pressant, selon le nombre des battements après lequel le pouls s'arrête. Le matin est le temps le plus convenable pour juger de l'état du pouls.

Il faut ne pas ignorer que les corps gras et replets ont communément le pouls profond et un peu embarrassé ; que les personnes maigres l'ont superficiel et long ; que dans celles de petite stature, il est serré et comme comprimé, au lieu qu'on le trouve un peu lâche dans les individus de haute taille. Tel est l'ordre commun dans le cours de la nature ; des observations contraires sont d'un sinistre augure.

Les médecins de la Chine prétendent que, par la seule exploration du pouls, ils connoissent si une femme est enceinte d'un garçon ou d'une fille, ou de deux enfants ; de quelle date est sa grossesse, et si elle aura une heureuse issue.

La science du pouls, cultivée à la Chine depuis tant de siècles, et qui s'y est toujours maintenue dans une égale faveur, a paru mériter l'attention des médecins de l'Europe. Plusieurs d'entre eux se sont appliqués à la connoître et à l'approfondir, et semblent s'être convaincus que ce nouvel art offroit des ressources utiles, pour discerner les maladies et en prédire les crises. Dom Francisco Solano de Lucques, médecin espagnol, l'a mis en pratique pendant trente ans, et l'on a recueilli et publié ses observations (1). M. Bordeu, célèbre médecin de Paris, nous a aussi donné un *traité sur le pouls*, dont les bases principales paroissent empruntées de l'ouvrage de Solano.

§ II. — *De la petite-vérole et de l'inoculation.*

Nous devons au P. Cibot un mémoire fort étendu sur la petite vérole chinoise. Nous puiserons dans ce mémoire et dans quelques-

(1) Voici le titre de ce petit ouvrage intéressant et curieux : *Observations nouvelles et extraordinaires sur la prédiction des crises par le pouls, faites premièrement par le docteur D. Francisco Solano, de Lucques, Espagnol, et ensuite par différents autres médecins ; enrichies de plusieurs cas nouveaux et de remarques par M. Nihell, médecin anglais, et traduites de cette langue par M. Lavirotte, docteur en médecine.* Paris, 1748, un vol. in-12.



Médecine  
chinoise.

unes des lettres particulières de ce missionnaire , les notions abrégées que nous allons donner sur cette maladie.

On prétend que la petite vérole est connue à la Chine depuis plus de trois mille ans , mais qu'elle étoit alors si peu dangereuse , qu'à peine étoit-elle regardée comme une maladie. Son venin s'est développé dans la suite avec plus de force et de malignité ; elle prit peu-à-peu un caractère terrible , éteignit les espérances d'une foule de familles et ravagea des provinces entières. Les médecins chinois étudièrent ce nouveau fléau , et parvinrent enfin à connoître sa nature , ses effets , ses crises , ses révolutions , et les remèdes propres à en arrêter les progrès.

L'inoculation.  
Epoque de sa découverte.

L'inoculation fut découverte à la Chine vers la fin du dixième siècle depuis notre ère. Un médecin , voyant combien il étoit rare qu'on échappât à la petite vérole ou dans l'enfance ou dans un âge plus avancé , imagina d'aller en quelque sorte au - devant de ses coups , pour la vaincre ; il osa la communiquer pour en prévenir les suites , et atténuer la malignité de son venin , en ne l'admettant que dans des sujets bien préparés. Cette première tentative fut faite sur le fils d'un prince du sang impérial , et elle réussit. Ce succès étonna la

médecine, excita un enthousiasme général, et donna la plus grande vogue au procédé hardi, mais heureux, du premier inoculateur. Sa méthode se répandit rapidement dans toutes les provinces de l'empire, et pénétra jusque dans les villages. On ne douta plus que quiconque avoit été inoculé ne fût à l'abri des atteintes de la petite vérole. « Mais cette » opinion, dit le P. Cibot, n'a pu se soutenir » au-delà d'un demi-siècle. Les petites véroles » épidémiques ont détruit tous les raisonne- » ments et tous les systèmes par des faits si » décisifs et si multipliés, qu'il a fallu se » rendre. » Il observe encore que ces épidémies ont un caractère singulier et effrayant; c'est que la petite vérole est très-souvent une maladie différente d'une maison à l'autre, et qu'elle exige d'être traitée différemment. Les uns périssent par les mêmes remèdes qui opèrent la guérison des autres. Il cite à l'appui de ces assertions ce qu'il a vu à Pé-kin en 1767. « La petite vérole, dit-il, se répandit » en peu de jours dans toute la ville, et en- » leva en quelques mois près de cent mille » enfants, malgré tous les remèdes et toutes » les consultations des médecins. La frayeur » publique imagina d'abord que le peuple, » sur qui ce redoutable fléau s'étoit d'abord

---

Médecine  
chinoise.

Médecine  
chinoise.

» appesanti, avoit négligé le secours des re-  
» mède ; mais la consternation augmenta  
» quand on eut vu que les maisons des riches  
» et les palais des grands n'avoient pas été  
» plus épargnés, et que la médecine n'avoit  
» eu aucun bouclier pour parer de tels coups.  
» Nous sommes témoins que l'inoculation ne  
» put sauver la vie à un grand nombre d'en-  
» fants : ceux mêmes qui avoient déjà eu la  
» petite vérole jusqu'à deux fois, succombè-  
» rent comme les autres au milieu du traite-  
» ment. »

L'habile missionnaire, pour faire mieux connoître la doctrine chinoise sur cette maladie, donne une notice détaillée du *traité analytique de la petite vérole*, rédigé par les membres du collège impérial de médecine, et publié il y a quelques années par les ordres de l'empereur. Ce petit ouvrage, en quatre volumes, intitulé *Teou-tchine-sine-fa*, contient ce que la Chine a de plus sagement écrit sur cette matière.

Les médecins chinois distinguent quarante-deux espèces de petite vérole, qu'ils appellent, en général, *tai-tou*, *venin du sein maternel*. Mais quelle est l'origine de ce venin, demande le missionnaire ? En quoi consiste-t-il ? comment se transmet-il ? pourquoi est-il

si universel? d'où vient qu'il se développe tantôt plus tôt, tantôt plus tard? à quoi attribuer son horrible malignité dans les petites véroles épidémiques? par quelle raison ne se développe-t-il pas en Tartarie, et paroît-il être plus mortel pour les Tartares, lorsqu'ils en sont attaqués à la Chine? On ne trouve rien, ajoute-t-il, de satisfaisant dans les livres sur toutes ces questions. Ce qu'il y a de plus constant et de mieux avéré par une longue suite d'observations, c'est 1° que le venin de la petite vérole est beaucoup moins dangereux dans les pays chauds; qu'il ne se développe pas dans les pays froids; et que les pays tempérés sont ceux où il exerce le plus de ravages; 2° que le venin variolique devient plus destructeur d'un siècle à l'autre; que sa malignité s'accroît en raison des maladies vénériennes des pères et des mères, et même de leurs excès ou de leurs négligences dans l'usage du mariage: de là vient qu'il cause moins de ravages dans les campagnes, et que cette maladie est appelée par les médecins *le thermomètre des mœurs*. 3° Que les raffinements de délicatesse et les soins excessifs, prodigués par les riches à leurs enfants, les laissent sans aucune force contre les redoutables atteintes de la petite vérole.

---

Médecine  
chinoise.

Médecine  
chinoise.

Nous renvoyons au mémoire du missionnaire (1) ceux qui auront quelque intérêt à s'instruire plus particulièrement des quarante-deux espèces de petites véroles que distinguent les Chinois, et qui voudront connoître tous les détails du traitement de cette maladie. Nous ne ferons aussi qu'indiquer rapidement les diverses méthodes d'inoculation.

Pratiques chinoises  
d'inoculation.

Les Chinois n'inoculent point la petite vérole par insertion, comme en Europe : ils suivent des pratiques différentes. « L'inoculation avec l'eau, disent les auteurs chinois » du *traité analytique* dont nous venons de parler, se prépare avec vingt grains ou » croûtes de petite vérole, pour les enfants » d'un an, et avec trente pour ceux de trois » à quatre ans. On les met dans un vase de » porcelaine bien propre, et on les écrase » avec un morceau de bois de saule, en les » humectant de trois ou cinq gouttes d'eau » bien claire, dégourdie seulement, si le » temps est doux ; chaude, s'il est froid. A » proportion que l'eau s'imbibe, on en ajoute ; » mais il faut tellement la régler, que la matière ne soit ni dure ni trop molle. On mêle » ensuite celle-ci avec un peu de coton, dont » on forme de petites pelotes de la gros-

(1) *Mémoires concernant les Chinois*, tome IV, page 592.

» seur d'un noyau de jujube. Après avoir  
 » coupé les poils du coton qui débordent ,  
 » on en met une dans la narine gauche aux  
 » filles , et dans la narine droite aux gar-  
 » çons. » On laisse ce coton dans le nez à  
 peu près douze heures. Au septième jour , au  
 plus tard , ce levain de petite vérole opérera  
 la première crise , et les autres suivront de  
 trois jours en trois jours.

---

Médecine  
chinoise.

L'inoculation à sec se fait en soufflant , dans  
 la narine gauche aux filles et dans la droite  
 aux garçons , de la poudre de croûte varioli-  
 que ; on se sert , à cet effet , d'un chalumeau  
 d'argent. Mais cette manière d'inoculer man-  
 que souvent , et n'est pas comparable à la pre-  
 mière , qui est la plus ancienne et la plus sûre ,  
 et qui a pour elle le suffrage de l'expérience.

L'inoculation par les habits est peu saine ,  
 dit-on , et n'est pas toujours efficace. Lors  
 même qu'elle réussit , la première crise ne  
 commence guère que le neuvième jour , ou  
 même le onzième. La manière de l'opérer  
 consiste à faire porter jour et nuit , pendant  
 deux ou trois jours , la chemise que vient de  
 quitter l'enfant qui est dans la crise de la su-  
 puration.

On inocule encore le pus variolique en fai-



sant tremper dans le pus frais d'une petite vérole de bonne espèce, un peu de coton qu'on insère dans le nez de l'enfant qu'on veut soumettre à cette maladie.

Le printemps et l'automne sont les deux seules saisons où il convienne d'inoculer. Les enfants doivent avoir un an accompli, et les jeunes gens être au plus dans leur quinzième année; les adultes sont exclus. La plus simple et la plus agréable des recettes, qu'on donne à la Chine comme préservatives de la petite vérole, est l'usage fréquent des raisins de Corinthe.

« La pratique d'inoculer, dit le P. Cibot, » dans une de ses lettres particulières à M. De- » latour, ne paroît pas être ici fort en usage, » au moins à Pé-kin où nous sommes. Il n'en » est pas question parmi nos chrétiens; et j'ai » déjà dit ailleurs qu'un de nos néophytes, très- » habile médecin, et qui s'étoit borné aux ma- » ladies des enfants, n'a jamais voulu en ino- » culer aucun, quelque récompense qu'on » lui ait promise. Les autres médecins chi- » nois ne l'entreprennent ici que difficilement, » 1<sup>o</sup> parce qu'on n'est pas sûr de réussir, et » que dans le cas où l'enfant meurt, il en résulte » des suites fâcheuses, si l'affaire est portée » en justice; 2<sup>o</sup> parce que dans les petites

» véroles épidémiques, qui sont effroyables à  
 » Pé-kin, ceux qui ont été inoculés ou qui  
 » ont eu déjà la petite vérole, meurent aussi  
 » vite que les autres; 3<sup>o</sup> parce que le venin  
 » variolique paroît quelquefois changer de  
 » nature, et se guérit d'une année à l'autre  
 » par des remèdes opposés.»

Si l'on n'a plus aujourd'hui, à la Chine, une aveugle confiance en l'inoculation, il paroît du moins qu'elle y fut très-répondue et très-en vogue sous le règne de Kan-hi, qui s'en étoit déclaré le partisan et le protecteur. Voici comment il en parle dans ses *Instructions familières et sublimes*, adressées à ses enfants :

« Dans les commencements de notre dynastie,  
 » lorsque quelqu'un étoit attaqué de la petite  
 » vérole, on usoit de mille précautions, et  
 » l'on craignoit beaucoup. Le moyen de l'i-  
 » noculer s'étant trouvé sous mon règne (1),  
 » je l'employai pour vous, mes fils, mes  
 » filles, et vos enfants, et vous eûtes la petite  
 » vérole la plus heureuse. Les quarante-neuf  
 » bannières des Mougous, et jusqu'aux regu-

(1) Ce prince veut peut-être parler d'une nouvelle et meilleure méthode d'inoculation, car il paroît certain qu'elle fut trouvée long-temps avant lui, sous le règne de Tchine-tson, qui monta sur le trône l'an 998 depuis notre ère.

» *los* des peuples kalkas, ont fait usage de l'i-  
 » noculation, et tous ont été parfaitement  
 » guéris. Dans les premiers temps que j'en fis  
 » faire l'épreuve sur une ou deux personnes,  
 » les vieilles femmes me taxoient d'extrava-  
 » gance et se déchaînoient contre l'inocula-  
 » tion. Le courage que j'ai eu de la faire pra-  
 » tiquer a sauvé la vie et la santé à des mil-  
 » lions d'hommes ; et c'est une chose bien  
 » importante, dont je m'applaudis infini-  
 » ment. »

§ III. — *De la maladie des yeux, appelée nyctalopie.*

Les Chinois sont très-sujets à cette maladie singulière. M. Paw en attribue ridiculement la cause à la fumée du bois de santal blanc, qu'on brûle dans les villes (1). Mais le P. Cibot, qui a pris la peine de réfuter une grande partie des folles assertions de ce censeur des Chinois, lui observe qu'on ne voit guère que les riches dévots brûler de ce bois devant leurs idoles, que ce bois est précieux, rare, très-cher, et qu'il en faudroit une énorme quantité pour produire un brouillard épais sur toute une grande ville comme Pé-kin : il lui

(1) *Recherches sur les Egyptiens et les Chinois*, tome I<sup>er</sup>, page 95.

apprend que les médecins, mieux instruits et meilleurs logiciens, attribuent cette maladie à la mauvaise coutume qu'ont les Chinois de coucher tête nue sous une fenêtre, garnie seulement d'un papier souvent déchiré, et quelquefois entièrement ouverte, lors même que les pluies et les vents rendent l'air fort mal sain. Les missionnaires, ajoute-t-il, plus attentifs sur ce point, n'en sont pas atteints.

---

Médecine  
chinoise.

Le P. d'Entrecolles, qui a observé ce genre étrange de cécité périodique et intermittente, nous dit que les Chinois la désignent sous le nom de *ki-mun-yene*, yeux qui s'obscurcissent comme ceux des poules. Les médecins de l'Europe l'appellent *nyctalopie*, nom qui lui convient aussi peu (1). Celui qui est affligé de cette maladie a les yeux bien ouverts et voit parfaitement pendant le jour. Il ne sent, dans l'organe de la vue, ni inflammation, ni chaleur, ni le moindre picotement; il distingue à la plus petite clarté; mais il éprouve un obscurcissement total lorsque la nuit est ve-

(1) Le sens qu'on donne ici à ce mot est en contradiction avec son étymologie : il est formé des mots grecs *νύξ*, nuit, et *άλωνίξ*, renard, parce que cet animal, dit-on, voit beaucoup mieux la nuit que le jour. On a donc tort d'appliquer ce mot à l'aveugle de nuit. Un vrai nyctalope est celui qui voit mal de jour et bien pendant la nuit.

Médecine  
chinoise.

nue. Si, dès que son accès l'a pris, on lui présente une bougie allumée, il n'aperçoit dans la chambre aucun objet éclairé, pas même la bougie; il entrevoit seulement, au lieu d'un point clair et lumineux, comme un gros globe de feu, mais noirâtre et sans éclat. Ce peu de sensation paroît indiquer que la membrane de la rétine, devenue flasque et molle, ne peut, faute de ressort, éprouver les légères impressions des rayons visuels, et n'est ébranlée que par des rayons très-forts. L'œil s'obscurcit peu-à-peu et par degrés, à mesure que la nuit approche; mais il ne s'éclaircit pas de la même manière ni successivement; lorsque le jour renaît, la vue reparoît avec lui; c'est ce qui console le malade, puisqu'il sait que le lendemain il jouira d'une vue très-saine jusqu'au coucher du soleil.

Le P. d'Entrecolles ne nous a pas transmis les conjectures des médecins chinois sur la cause singulière de ces retours alternatifs de cécité et de vision; mais il assure qu'ils guérissent cette maladie; il cite quelques cures dont il a été témoin, et indique un de leurs remèdes, aisé, prompt et d'une efficacité reconnue; le voici :

« Prenez le foie d'un mouton ou d'une bre-

» bis qui ait la tête noire ; coupez-le avec un  
 » couteau , de bambou ou de bois dur ; ôtez-  
 » en les nerfs , les pellicules et les filaments ;  
 » puis enveloppez - le d'une feuille de nénu-  
 » phar , après l'avoir saupoudré d'un peu de  
 » bon salpêtre. Enfin mettez le tout dans un  
 » pot sur le feu et faites - le cuire lentement.  
 » Remuez - le souvent pendant qu'il cuit ,  
 » ayant sur la tête un grand linge qui pende  
 » jusqu'à terre , afin que la fumée qui s'exhale  
 » du foie en coction ne se dissipe point  
 » au - dehors , et que vous la receviez tout  
 » entière. Cette fumée salutaire s'élevant jus-  
 » qu'à vos yeux que vous tiendrez ouverts ,  
 » en fera distiller l'humeur morbifique , et  
 » vous vous trouverez guéri. Si vous em-  
 » ployez ce remède sur le midi , vous cesse-  
 » rez le soir même d'éprouver cet accident.  
 » Il y en a qui conseillent , pour mieux assu-  
 » rer la guérison , de manger une partie du  
 » foie ainsi préparé , et d'en avaler le bouil-  
 » lon. Mais d'autres assurent que cela n'est  
 » point nécessaire , et qu'on en a vu qui ont  
 » été guéris en se contentant d'humer à loisir  
 » la fumée du foie de mouton pendant qu'il  
 » cuit , et qu'il étoit pareillement inutile  
 » d'avoir égard à la couleur blanche ou noire  
 » de la laine du mouton. »

Médecine  
chinoise.



---

Médecine  
chinoise.

Cette maladie n'est pas étrangère à l'Europe , ni son traitement inconnu à nos médecins. On trouve dans les mémoires in-4° de la Société royale de médecine , une intéressante dissertation de M. de Chamseru sur la *nyctalopie* , lue en mars 1786. Il nous apprend que l'aveuglement nocturne est connu en France , et qu'il s'observe même annuellement aux environs de la Roche - Guyon , terre qui appartenait à madame la duchesse d'Anville ; que cette aveuglement attaque les individus de tout âge , mais beaucoup plus rarement les jeunes enfants ; qu'il règne au printemps et en automne , et que sa durée moyenne est de trois mois. Il en attribue la cause aux émanations d'un sol humide ou nitreux , combinées avec les intempéries de l'air. Mais le traitement qu'il prescrit ne nous est pas connu , parce qu'il ne l'expose que dans la troisième partie de son mémoire , qu'il n'a point publiée. M. Saillant , son savant confrère , peut y suppléer : dans une dissertation sur la même maladie , insérée dans le même volume de la Société royale de médecine , imprimé en 1790 , il nous apprend que le père de la médecine , le grand Hippocrate , prescrit pour aliment et moyen de guérison aux malades atteints de ce mal , le foie de mouton

ou d'autres animaux, et que ce remède, recommandé par tous les auteurs, a été employé avec succès. On cite dans les *Ephémérides*, ajoute-t-il, un aveugle de nuit, guéri après avoir mangé, tous les matins, pendant six jours, le tiers d'un foie de bœuf; d'autres médecins conseillent le foie d'anguille, celui de chèvre, de bouc, etc. Il doit paroître assez singulier que, dans une maladie aussi peu commune, Hippocrate s'accorde avec les médecins de la Chine, pour prescrire le même remède, ou du moins le tirer de la même substance.

---

Médecine  
chinoise.

§ IV. — *Du livre Si-yuene. Moyen de constater l'homicide par l'examen des cadavres.*

L'art de discerner sur les cadavres les signes qui font présumer une mort violente, est un art propre aux Chinois, ancien parmi eux, et fondé sur une longue suite de faits, d'expériences et d'observations, recueillies par les tribunaux criminels, et transmises de dynasties en dynasties. On consigna dans des livres, pour l'instruction des juges, ces diverses méthodes de constater les crimes secrets. Le plus ancien de ces livres, quoiqu'il ne renferme que des pratiques déjà établies dans les tri-

bunaux de l'empire, remonte à la dynastie des SON, qui commença l'an 960 de notre ère. Les familles impériales qui vinrent ensuite, jusqu'à celle des Tartares qui occupe aujourd'hui le trône, perfectionnèrent ces méthodes et firent publier plusieurs ouvrages sur cette importante matière.

Le *Si-yuene* est un de ces livres publiés sous la dynastie actuelle. Il tire son nom (1) d'une des principales épreuves, employées par la justice chinoise pour constater l'homicide; elle consiste à faire revivre les marques des coups et toutes les traces de violence sur un cadavre, lors même que celui-ci commence à tomber en pourriture. Nous allons exposer ce procédé, qui, dans certaines causes criminelles, est d'une grande ressource pour les tribunaux chinois; il pourroit, dans les mêmes circonstances, faire cesser la perplexité des nôtres.

On exhume le cadavre, et on le lave dans du vinaigre. On creuse une fosse d'environ six pieds de long, sur trois de large et autant de profondeur; il faut choisir de préférence un terrain sec et mêlé de terre grasse. On allume un grand feu dans cette fosse, et on le pousse

(1) *Si* signifie *laver*; *yuene* signifie *fosse*.

jusqu'à ce que ses parois intérieures rougissent et deviennent eux-mêmes un foyer ardent. Alors on en retire ce qui reste de feu ; on y verse une grande quantité de vin , et l'on couvre cette fosse d'une grande claie d'osier , sur laquelle on étend le cadavre. On le couvre ensuite lui - même , ainsi que la claie , d'une toile qu'on soutient et qui s'élève en forme de voûte , afin que les fumées du vin qui s'évapore puissent agir sur lui en tous sens. On lève cette toile deux heures après ; et c'est alors , si des coups ont été donnés , qu'ils reparoissent sur le cadavre , dans quelque état de dépérissement qu'il puisse être.

On étend la même expérience jusque sur les ossements dépouillés de toute chair. Les Chinois assurent que si les coups qui ont été donnés étoient capables de causer la mort , cette épreuve en feroit reparoître la marque sur les os , quand même il n'y auroit eu aucune fracture. Au surplus , le vin dont on parle ici n'est autre chose qu'une bière , fabriquée avec du riz ou du miel ; remarque essentielle à faire , si l'on entreprenoit de tenter en Europe l'essai de cet expédient , si digne d'être vérifié.

L'auteur du *Si-yuene* parcourt tous les

---

Médecine  
chinoise.

genres de morts , et indique les signes qui peuvent faire soupçonner ou reconnoître les morts violentes. Il parle des gens trouvés *pendus, étranglés, noyés, brûlés, empoisonnés, précipités ; des femmes mortes en couches ; de la forme des plaies et des blessures, des remèdes administrés par la médecine, des châtimens infligés par les maîtres, les pères*, etc. Il observe , en parlant des *brûlés*, qu'on a vu des marâtres, des concubines, des esclaves , mettre le feu aux maisons pour cacher leurs homicides. Il s'agit de reconnoître alors , par l'examen du cadavre , si le mort a été tué avant l'incendie , ou s'il a été étouffé par le feu. *Dans le premier cas*, dit l'auteur, *on ne trouve ni cendres, ni vestiges de feu dans la bouche et dans le nez ; au lieu qu'on en trouve toujours à ceux qui ont été étouffés par le feu et la fumée*. Il assure qu'on a fait un grand nombre d'expériences sur divers animaux , pour vérifier ces indices.

En exposant les signes qu'on peut recueillir de l'inspection des plaies et des blessures , ce même auteur raconte qu'un juge s'étant rendu à la prison pour observer plusieurs prisonniers , arrêtés à l'occasion d'un homme qu'on disoit s'être tué d'un coup de couteau,

il en aperçut un qui se servoit du sien de la main gauche. Sur-le-champ, il l'appelle à lui, et prenant un ton ferme, il lui dit qu'il est le meurtrier, parce que la blessure du mort indique la main d'un gaucher. Le malheureux pâlit, se trouble et avoue son crime.

---

Médecine  
chinoise.

Un pareil livre suppose qu'il se commet à la Chine un grand nombre de crimes, qui se voilent des ombres du secret et du mystère. Ils y sont, en effet, plus communs que parmi nous; mais les crimes publics y sont plus rares: c'est ainsi que le bien et le mal se compensent chez tous les peuples.

§ V. — *Le con-fou, ou l'art de guérir par les attitudes du corps.*

Le P. Cibot, qui nous a fait connoître le livre *Si-yuene*, nous apprend aussi en quoi consiste le *con-fou*, pratique singulière, très-en usage parmi les bonzes *tao-ssé* (1). Les préjugés superstitieux ont tellement dénaturé la théorie primitive du *con-fou*, que la multitude est aujourd'hui persuadée, d'après les suggestions des bonzes, que c'est un véritable exercice de religion, qui, en guérissant le corps de ses infirmités, affranchit l'ame de la

(1) *Mémoires concernant les Chinois*, tome IV, page 441.



Médecine  
chinoise.

servitude des sens , et la prépare à entrer en commerce avec les esprits. Les lettrés n'y voient qu'une ancienne pratique de médecine, fondée en principes , et très-indépendante de la doctrine absurde des bonzes.

Ces lettrés posent pour principes, 1<sup>o</sup> que le mécanisme du corps humain étant tout hydraulique , la santé ne subsiste que par l'équilibre respectif et la libre circulation du sang, des humeurs et des esprits ; 2<sup>o</sup> que l'air , qui entre sans cesse dans le sang et les humeurs par le moyen des poumons , étant comme le balancier qui tempère et entretient leur fluidité , celle-ci ne peut se rétablir ni subsister que par lui.

C'est à ces deux effets, si nécessaires dans l'économie animale, que se rapporte tout l'artifice du *con-fou*. Il consiste en deux choses : dans les diverses postures qu'on fait prendre au corps , et dans la manière de modifier la respiration. On distingue trois postures principales : être debout , assis ou couché ; mais on peut à peine nombrer toutes les attitudes inventées par les bonzes , pour varier et nuancer ces trois postures fondamentales. On compte aussi trois manières de respirer ; la première , par la bouche ; la seconde , par le

nez ; et la troisième , en partageant tellement l'inspiration et l'expiration , que l'une se fasse par la bouche et l'autre par le nez. Ces trois manières principales de respirer ont aussi leurs nuances et reçoivent d'innombrables modifications.

---

Médecine  
chinoise.

Il résulte de cet exercice , disent les lettrés chinois , que les diverses postures du corps doivent opérer un dégagement salutaire, dans toutes les maladies qui viennent d'une circulation embarrassée ou interrompue. Or , combien de maladies n'ont pas d'autres causes ? La seconde partie du *con-fou* , ajoutent-ils , consistant tantôt à accélérer ou à retarder la respiration , tantôt à inspirer plus d'air qu'on n'en expire , il est évident que , dans le premier cas , on accélère ou l'on retarde la circulation ; et que dans le second , on diminue ou l'on augmente le volume d'air contenu dans le sang et les humeurs ; or , tout ce mécanisme étant aidé par les différentes postures du corps , il est clair qu'il doit produire un effet sensible et prochain dans la circulation du sang et dans celle des humeurs.

Il nous suffit d'avoir donné une idée de ce singulier exercice ; nous laissons aux médecins le soin d'examiner s'il peut en résulter quelque effet utile pour la santé.

## CHAPITRE VIII.

*De la peste.*

---

De la peste.

LA Chine est sujette, comme presque toutes les contrées de la terre, aux ravages de la peste. Quelles idées terribles, quelles désolantes images et quels affreux souvenirs ne rappelle pas le nom seul de ce fléau, d'autant plus destructeur que sa nature et ses causes sont inexplicables? Aussi notre bon La Fontaine, dans sa fable des animaux malades, paroît-il hésiter à prononcer ce nom abhorré :

La peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom!

Quel ennemi en effet plus redoutable que celui qu'on ne voit pas, et dont on ne connoît l'approche qu'au moment où il saisit et dévore sa victime! quel plus habile protégé pour varier ses formes et se glisser par toutes les voies qui lui sont offertes! quel plus inévitable poison que celui qui se mêle dans l'air, l'eau, les aliments, qui s'attache aux vêtements, aux murs du toit qu'on habite, et n'a besoin que d'un léger contact pour infecter et donner la mort! Poison, dont rien ne peut dompter la maligne énergie, qui n'obéit ni aux lois des climats ni

à celles des saisons, qui se joue de la différence des âges, des sexes, des tempéraments, qui déconcerte les règles de l'art, et rend inutiles toutes les leçons de l'expérience. Combien, sur toute la surface du globe, de lieux dépeuplés et de contrées désertes ont attesté long-temps ou attestent encore le passage de cet épouvantable fléau? Quel spectacle que celui d'une ville où il exerce ses fureurs! c'est là que se rassemblent, se mêlent et se confondent toutes les misères humaines. Le deuil est dans toutes les maisons : les rues, les places publiques sont obstruées par les cadavres. Le fils expire à côté de son père, qu'il n'a pas craint de secourir : l'époux malade se refuse aux tendres empressements d'un épouse chérie; la mère repousse sa fille, l'ami son ami, pour ne pas leur transmettre la mort en échange de leurs soins généreux. Qu'est devenue cette cité florissante qui naguère retentissoit du bruit des travaux, des cris confus et des concursations d'un peuple nombreux? Il n'a fallu à la peste, qui a pénétré dans ses murs, que l'intervalle de quelques semaines pour la changer en une hideuse solitude, où règnent la désolation et le silence qui environne les tombeaux.

---

De la peste.

De la peste.

Tel est le sort qu'ont éprouvé, à différentes époques, un grand nombre de villes chinoises; et quels rapides ravages ce fléau n'a-t-il pas dû causer dans des cités aussi populeuses? Cependant quelques auteurs de relations ont avancé que la peste étoit inconnue dans cet empire. Il est vrai que près de deux siècles viennent de s'écouler sans qu'on y ait presque ressenti aucune de ses atteintes; mais cet intervalle de tranquillité ne prouve nullement que la Chine soit exempte de ces épidémies destructives. Outre ses annales, qui en constatent les diverses époques, ses livres de médecine et même de morale font positivement mention de la peste. « Dès que le levain pestilentiel, dit le livre *Kou-kine-y-ton*, commence à se développer, il se répand rapidement d'une maison à l'autre, du quartier de l'orient à celui de l'occident, d'un village de la plaine à celui de la colline; il gagne, de proche en proche, plusieurs districts à-la-fois, parcourt toutes les provinces, attaquant en même temps tous les âges et toutes les conditions, multipliant les maladies d'un jour à l'autre, et laissant à peine assez de vivants pour enterrer les morts. » On ne peut, à ces traits, mécon-

noître la peste. Lorsque les écrivains moralistes parlent de cet horrible mal, ils en attribuent nettement l'origine à la colère et à la vengeance du ciel. « Le sage, dit l'auteur du » *Ouene-hiene-ton-kaou*, en voyant que la nature prend un autre cours, craint le TIENE, » et conclut du désordre sensible des causes » secondes, que, puisqu'elles sortent du cercle ordinaire d'une manière qui dément » leur nature et les tire de leur voie, il y a » une direction suprême qui produit ce changement, pour corriger et faire craindre. » Quelque bornées que soient mes lumières, » je ne saurois m'en imposer à moi-même : » je vois, dès qu'il s'agit de calamités, de » fléaux, de peste, que la science n'a plus de » principes fixes; elle ne rend point raison des » causes, elle ne concilie point les faits, elle » ne montre point de remède. » La manière de penser des sages lettrés de la Chine, lorsqu'ils parlent de ce fléau, est exactement la même que celle d'Hippocrate, qui, dans le cours de la fameuse peste d'Athènes, voyant l'inutilité de son art et de ses remèdes, reconnut que la peste étoit un *mal divin*. L'historien Thucydide en pensoit de même, quand il a dit que *cette maladie étoit au-dessus des for-*

---

De la peste.



---

De la peste.

*ces humaines et s'écartoit des lois ordinaires de la nature.*

Les annales chinoises font mention d'un grand nombre de pestes. Une des plus terribles qui ait signalé ses fureurs en Europe, fut celle de l'an 1347, si connue sous le nom de *peste noire*. Selon Villani et quelques autres historiens du temps, elle partit en 1346 du royaume de Catai, partie septentrionale de la Chine, se glissa dans l'Inde, parcourut la Turquie, pénétra en Egypte et dans une partie de l'Afrique, fut portée en Sicile par des vaisseaux venant du Levant, infecta l'Italie, la France, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, la Hongrie, le Danemarck, et ne s'éteignit qu'en 1363, après avoir emporté, disent ces mêmes historiens, les quatre cinquièmes des habitants de l'Europe. Feu M. Papon, auteur d'un très-bon ouvrage sur la peste (1), ne partage point l'opinion de Villani sur l'origine qu'il donne à la peste noire, et ne croit nullement qu'elle soit sortie du nord de la Chine en 1346. Nous ne pouvons que confirmer l'assertion de ce judicieux écrivain. On ne trouve, en effet, aucune peste indiquée

(1) *Epoques mémorables de la peste*, etc. Paris, 1800; 2 vol. in-8°.

sous cette date dans l'histoire chinoise, d'ailleurs si soigneuse de transmettre le souvenir de toutes les calamités publiques. La peste la plus rapprochée de cette époque fut celle qui éclata en 1334, non dans les provinces septentrionales de la Chine, mais dans celles de l'est et du midi, où elle s'unit à la famine. Le P. Gaubil, dans son *Histoire des Mougous*, porte le nombre de ceux qui périrent par ce double fléau à deux millions deux cent soixante-dix mille familles, évaluées à treize millions de personnes (1).

---

De la peste.

Une autre peste mémorable, quoique circonscrite dans une seule ville, fut celle qui, en 1232, désola Caï-fon, capitale de la province de Ho-nane. Les Tartares Mougous, qui assiégeoient cette ville avec fureur, venoient d'être forcés de s'en éloigner lorsque la peste se manifesta dans ses murs. Ce fléau y causa des ravages si prompts et si terribles, que, dans l'espace de cinquante jours qu'il dura, il sortit de cette ville plus de neuf cent mille cercueils, sans compter une multitude de pauvres qui ne laissèrent pas après eux de quoi s'en procurer, et qu'on transporta pêle-mêle sur des chariots. Deux circonstances, relatives

(1) *Histoire des Mougous*, in-4°, page 272.

---

De la peste.

à ce fameux siège de la ville de Caï-fon, prise enfin par les Mougous, peuvent donner une idée de l'ancienne et énorme population de la Chine. L'histoire rapporte que, peu de semaines avant la peste, dans un assaut général livré à cette place par les Tartares, et continué sans interruption pendant seize jours, il périt de part et d'autre un million d'hommes. Ce n'est pas tout : cette même histoire chinoise ajoute que quand les Tartares Mougous, revenus devant Caï-fon, eurent enfin emporté cette capitale, on y comptoit encore, outre les soldats qui composoient la garnison, *un million quatre cent mille familles* (1).

Nous devons aux missionnaires la traduction de deux *chroniques météorologiques*, tirées des registres publics des villes de Nankin et de Caï-fon, capitales de deux grandes provinces. Ces mémoriaux, où sont inscrits jour par jour les principaux phénomènes observés dans le ciel et sur la terre, et tous les fléaux naturels qui ne dépendent point de la

(1) *Hist. gén. de la Chine*, tome IX, pages 167-170-188. Il convient néanmoins de supposer que, pour échapper à la fureur des Mougous, une grande partie de la population environnante du territoire de Caï-fon s'étoit réfugiée dans ses murs.

volonté des hommes, commencent environ deux siècles avant notre ère, et s'étendent jusque vers la fin du XVII<sup>e</sup> depuis la même ère. Dans cet intervalle de dix-neuf siècles, on compte treize grandes pestes arrivées dans le territoire et le district de Nan-kin, et six dans ceux de Caï-fon. Il n'est pas vraisemblable que les autres provinces de l'empire aient été plus exemptes de ce fléau : d'où je conclus que le P. Cibot, ordinairement si exact dans ses observations, n'avoit pas consulté les journaux dont nous parlons, ou avoit donné peu d'attention à la suite des pestes indiquées dans l'histoire, lorsqu'il a dit dans un de ses mémoires que, *dans l'espace de deux mille ans, on en compte à peine quatre ou cinq dans les annales chinoises* (1). Il est vrai toutefois que la peste se montre plus fréquemment en Europe qu'à la Chine ; avantage bien compensé par d'autres fléaux qui sont propres à celle-ci.

On voit que les Chinois nous ont précédés dans l'utile institution de tenir registre de tous les événements météorologiques : ils sont le seul peuple de la terre qui puisse offrir une collection complète d'observations de ce genre, continuée depuis deux mille ans. Ce

(1) *Mém. sur les Chinois*, tome II, page 420.

De la peste.

n'est pas seulement dans les capitales des provinces, mais encore dans les villes du second et même du troisième ordre, qu'on tient des journaux exacts de tous les phénomènes un peu remarquables de la nature, tels que tremblements de terre, affaissement des montagnes, inondations, sécheresses, épidémies, invasions des sauterelles, pluies, vents, grêles, orages, froidures ou chaleurs extraordinaires, etc. Tous ces journaux sont annuellement envoyés à la cour et au tribunal de l'histoire, et les détails qu'ils fournissent passent ensuite dans l'histoire générale de l'empire : on les insère aussi, sous leurs dates respectives, dans les annales particulières que chaque province et les villes considérables ont soin de faire rédiger. On recueille et l'on inscrit également, mais sur des registres séparés, plusieurs autres événements qui ne tiennent point à l'ordre naturel, et ne résultent que du malheur des temps ou de la malice des hommes, comme troubles, révoltes, massacres, incendies, ravages des moissons, attroupements de brigands, etc. On n'extrait néanmoins de tous ces événements que ce qui mérite d'être conservé.



## CHAPITRE IX.

QUELQUES REMÈDES ET RECETTES, EMPLOYÉS PAR LA  
MÉDECINE CHINOISE.§ I. — *Le ngo-kiao, ou colle de peau d'âne.*

Nous devons faire ici l'histoire du *ngo-kiao*, drogue célèbre à la Chine, dont la confection paroîtra sans doute aussi singulière que le grand nombre des propriétés qu'on lui attribue. Dans la province de Chaneton, près de Ngo-hiene, ville du troisième ordre, il existe un puits creusé par la nature, auquel on donne soixante-dix pieds de profondeur, et qui communique, selon les Chinois, avec un lac ou quelque autre grand réservoir souterrain. L'eau qu'on en tire est très-claire, et plus pesante que l'eau commune; et si on la mêle avec de l'eau trouble, elle la purifie et l'éclaircit en précipitant au fond du vase toutes les saletés qu'elle contient. C'est l'eau de ce puits qu'on emploie pour faire le *ngo-kiao*, qui n'est rien autre chose qu'une colle de peau d'âne noir.

---

Quelques remèdes et recettes, employés par la médecine chinoise.

—  
Le *ngo-kiao*.

On tue cet animal, et l'on enlève sa peau, qu'on fait tremper pendant cinq jours dans de

Sa confection.



Quelques remèdes et recettes, employés par la médecine chinoise.

l'eau tirée de ce puits. On la retire de ce bain au bout de ce terme pour la nettoyer et la ratisser ; on la coupe ensuite en petits morceaux, qu'on fait bouillir à petit feu dans de l'eau de ce même puits, jusqu'à ce qu'ils soient réduits en colle, qu'on passe toute chaude par une toile, pour en séparer toutes les parties grossières qui n'ont pu être fondues. Dès que cette colle s'est refroidie et a pris de la consistance, on la façonne pour la distribuer. Les marchands chinois en forment communément des tablettes sur lesquelles ils impriment des caractères, des armoiries ou les enseignes de leurs boutiques ; mais celle qui vient du palais impérial ne porte souvent aucune de ces marques.

Ce puits est le seul de son espèce à la Chine ; il est toujours fermé et scellé du sceau du gouverneur du lieu, jusqu'au jour où l'on a coutume de l'ouvrir pour faire la colle de l'empereur. Cette opération se continue ordinairement depuis les récoltes d'automne jusqu'au commencement du mois de mars. Pendant ce temps, les peuples voisins et les marchands traitent avec les gardiens du puits et les ouvriers qui fabriquent cette colle. Ceux-ci en font, en leur particulier, la plus grande quantité qu'ils peu-

vent, avec cette différence qu'elle est moins propre, et qu'ils n'examinent point avec une attention si scrupuleuse, si l'âne est gras ou d'une couleur bien noire. Cependant toute la colle qui se travaille en cet endroit est aussi estimée à Pé-kin que celle que les mandarins du lieu font passer à la cour et à leurs amis.

Comme cette drogue jouit à la Chine de la plus grande célébrité, et que la quantité qui s'en fabrique à Ngo-hiene ne suffit point pour en pourvoir tout l'empire, on ne manque pas de la contrefaire ailleurs, et d'en fabriquer de fausse avec de la peau de mule, de cheval, de chameau, et quelquefois même avec de vieilles bottes. Il est cependant très-aisé de la distinguer de la véritable : celle-ci n'a ni mauvaise odeur, ni goût désagréable lorsqu'on la porte à la bouche ; elle est cassante, friable, et toujours de couleur ou parfaitement noire, ou d'un noir rougeâtre. La fausse a toutes les qualités contraires ; elle est de mauvaise odeur et de mauvais goût, visqueuse, mollasse, même quand elle est faite de cuir de cochon, qui est celle qui imite le mieux la véritable.

Les Chinois attribuent un grand nombre de vertus à cette drogue singulière, qui agit lentement et demande qu'on en continue l'usage :

Quelques remèdes et recettes, employés par la médecine chinoise.

Contrefaçons de cette drogue.

Ses propriétés.

Quelques remèdes et recettes, employés par la médecine chinoise.

ils donnent pour certain qu'elle dissout les flegmes, qu'elle est amie de la poitrine, qu'elle facilite le jeu et l'élasticité du poumon, qu'elle rend la respiration plus libre à ceux qui l'ont embarrassée; qu'elle rétablit le sang, arrête les dyssenteries, provoque l'urine; qu'elle affermit l'enfant dans le sein de sa mère, etc.

Nous ajouterons à ces notions un avis imprimé en caractères mobiles, en 1790, dans la résidence des missionnaires français à Pé-kin, et que le supérieur de cette maison a fait passer, en 1792, à M. Delatour. Nous le transcrivons littéralement.

« La colle de peau d'âne, en chinois *ngo-kiao*, guérit la toux et la phthisie, même invétérées; elle dissipe les flegmes, arrête les crachements de sang et déterge les poumons; elle répare le sang, arrête les pertes et diminuent les règles immodérées.

» On la prend le matin. Il faut la dissoudre dans de l'eau chaude ou dans un bouillon très-léger de poulet: la dose en est de deux ou trois gros. Le volume d'eau chaude ou de bouillon, dans lesquels on les dissout, est d'une tasse de thé ordinaire.

» On ne doit pas prendre la colle de peau d'âne quand on a le ventre trop libre, ni

» avant ou après une médecine dans laquelle  
 » entreroit de la rhubarbe. Ce remède n'é-  
 » chauffe pas ; l'expérience l'a démontré de-  
 » puis long-temps. »

Quelques re-  
 mède et re-  
 cettes, em-  
 ployés par la  
 médecine chi-  
 noise.

La colle de peau d'âne n'est pas inconnue dans quelques-unes des grandes pharmacies de Paris. La célébrité de cette drogue, sa rareté et le prix considérable qu'on est convenu d'attacher au *ngo-kiao*, venu de la Chine, et sur-tout à celui de Pé-kin, ont même porté quelques apothicaires à le contrefaire. Il est à propos de se tenir en garde contre cette fraude, et de faire attention aux signes et aux caractères que nous avons indiqués, pour discerner la fausse colle de peau d'âne d'avec la véritable.

§ II. — *Le sang de cerf.*

Un autre remède non moins extraordinaire, recommandé par la médecine chinoise, et dont nous n'avons aucune idée en Europe, est la succion du sang de cerf. On prétend que ce remède est un spécifique unique pour réparer les forces d'un tempérament détruit, pour arrêter un crachement de sang occasionné par une pulmonie formée, refaire un sang appauvri, rétablir un homme de cabinet

Vertus attribuées  
 au sang de cerf.

Quelques remèdes et recettes, employés par la médecine chinoise.

Opinions sur l'origine de ce remède.

épuisé par l'excès du travail, ou une femme en danger de mort par une perte de sang, à la suite d'un accouchement malheureux, etc.

Le P. Cibot, qui a fait des recherches sur ce remède singulier, n'a pu parvenir à en découvrir l'origine ni la date ; mais il ne croit pas qu'il soit d'une haute antiquité à la Chine. Les uns en attribuent la première connoissance au hasard. Dans le *Ton-y-pao-kiene*, compilation estimée, dans laquelle on a réuni ce qu'on trouve de mieux dans tous les livres de médecine, on raconte ainsi cette découverte : un chasseur, excédé de fatigue et de soif, étant tombé évanoui, ses compagnons, qui n'avoient aucune sorte de provisions, prirent le parti de lui faire avaler le sang qui couloit encore de la plaie d'un cerf, qu'on venoit de percer d'un coup de lance à la jugulaire. Ce sang le fit revenir à lui sur-le-champ, et le rétablit si bien qu'il se sentit bientôt plus frais, plus dispos et beaucoup plus fort qu'auparavant. D'autres prétendent que la succion du sang de cerf fut due à l'observation et à la réflexion. On observa, disent ceux-ci, que le renard, la fouine, la belette, et autres espèces semblables, se contentent souvent de sucer le sang de leur proie à demi-vivante, et l'on

fit la remarque que presque tous ces animaux sont les plus ardents, les plus vifs, les plus agiles, et en même temps les plus vivaces. Ces observations ont dû porter à conclure que le sang des animaux, qui contient, comme on s'exprime à la Chine, *leur ame et leur vie*, pouvoit devenir un remède très-puissant, s'il étoit administré, pour ainsi dire, tout vivant.

Quelques remèdes et recettes, employés par la médecine chinoise.

Quoi qu'il en soit de l'origine de ce remède, on choisit, pour l'administrer, le commencement de l'automne, parce que le cerf est alors en pleine force et rafraîchi par les herbes dont il s'est nourri. Les chasseurs lancent un vieux cerf, et le mènent vers l'endroit où leur piège est dressé. Quand l'animal y est tombé, on lui enfonce une lance dans la jugulaire, et l'on ajuste dans sa plaie un long tube, à l'aide duquel le malade suce la quantité de sang qui lui est nécessaire. On peut encore mêler ce sang tout chaud avec du vin, ou on le fait prendre séché et réduit en poudre, comme le sang de bouquetin. On l'emploie, sous cette dernière forme, dans le traitement de la petite vérole, dont il atténue la malignité et rend l'éruption plus facile.

Manière de l'administrer.

La singularité de ce remède piqua également la curiosité du P. Amiot. Il ne voulut



Quelques remèdes et recettes, employés par la médecine chinoise.

pas croire sur parole, prit des informations, et consulta des personnes instruites. Voici en substance, dit-il dans une de ses lettres en date du 29 septembre 1786, la réponse que j'en ai reçue. « Il est dit dans les livres chinois que le sang de cerf, tiré de l'animal encore vivant, au moyen d'un petit tube qu'on enfonce dans la veine qu'on vient de lui ouvrir, guérit la phthisie et presque toutes les maladies qui dérivent d'une trop grande foiblesse. Mais pour que ce remède ait son effet, il ne faut pas que le cerf dont on boit le sang ait été poursuivi par les chiens; parce que, dans ce cas, son sang perd de sa vertu par l'effet de la crainte et de l'extrême agitation qu'il a souffertes. Il faut choisir un cerf qui se présente de lui-même, quand on l'appelle en contrefaisant son cri, et tombe dans le piège qu'on lui a tendu. Du reste, les livres chinois, qui parlent de ce spécifique, ne disent pas qu'on doive se gorger de sang de cerf et de biche, pour être guéri; mais ils disent que la dose doit être proportionnée à l'état et aux forces du malade. »

Remèdes tirés du sang de quelques autres animaux.

Le même missionnaire observe que les livres chinois attribuent au sang du lièvre les

mêmes vertus qu'au sang de cerf, quoique dans un degré plus foible : ils ajoutent que le sang du lièvre peut encore être employé un mois après la mort de l'animal, pourvu qu'on parvienne à empêcher qu'il ne se corrompe, parce qu'il a une qualité qui lui est particulière, celle de ne pas se figer.

Quelques remèdes et recettes, employés par la médecine chinoise.

Selon ces mêmes livres, le sang d'âne guérit de la folie, de la manie et de l'*yé-ké*. Ce dernier mot est la dénomination d'une maladie qui met celui qui en est atteint hors d'état de prendre aucune nourriture, parce qu'il y a paralysie dans l'estomac ou dans l'œsophage, et quelquefois dans l'un et dans l'autre. Le sang du *chane-yan* ou chèvre des montagnes, qui paroît être notre chevreuil, a la vertu de guérir les meurtrissures, de dissoudre le sang extravasé, de faire revenir l'écoulement aux personnes du sexe qui l'ont perdu, et de les délivrer du sang qui reste quelquefois après les couches, et qui formeroit un dépôt. Pour mieux assurer l'effet attribué au sang de ces différents animaux, les Chinois font usage d'un demi-minéral, qu'ils nomment *tsée-jene-ton*. Nous l'avons fait connaître en parlant des minéraux de la Chine (1).

(1) Tome II, page 218.

Quelques remèdes et recettes, employés par la médecine chinoise.

§ III. — *Le pao-hin-ché et le kou-tsiou.*

*Le pao-hin-ché.*

Nous devons au P. Cibot la connoissance et les recettes de deux autres remèdes, qui jouissent encore d'une très-grande vogue à la Chine. Le premier est le *pao-hin-ché*, fréquemment employé pour la petite vérole, la rougeole, la fièvre pourprée, et, en général, pour toutes les maladies auxquelles se mêle du venin ou un grand affoiblissement dans le malade. Le missionnaire abandonne ce remède au jugement des gens de l'art de l'Europe. « Seulement, ajoute-t-il, je me permet-  
» trai d'observer, comme témoin oculaire,  
» qu'un de nos néophytes, qui étoit un médecin célèbre pour le traitement de la petite vérole, en faisoit un très-grand usage  
» pour fortifier le malade, et préparer l'éruption des boutons. J'ai vu aussi qu'il a très-  
» bien réussi dans des fièvres malignes terribles, et qu'il a, pour ainsi dire, tiré des  
» malades des derniers frissons de la mort.  
» On en demande souvent pour les femmes  
» en couches, et il paroît qu'elles s'en trouvent toujours bien. » Ce remède ne doit pas être celui des pauvres, si l'on en juge par

sa composition riche et brillante. Voici la manière de le préparer.

|                                          |                   |
|------------------------------------------|-------------------|
| Prenez du corail blanc et rouge. . . . . | 10 onces.         |
| rubis, jacinthe. . . . .                 | 4 onces.          |
| perles. . . . .                          | 4 onces.          |
| émeraudes. . . . .                       | 5 onces.          |
| musc. . . . .                            | 6 gros.           |
| bol d'Arménie. . . . .                   | 3 onces et demie. |
| terre de Saint-Paul ou de Malte. . . . . | 3 onces et demie. |

Quelques remèdes et recettes employées par la médecine chinoise.

Réduisez ces matières en poudre, mêlez-les bien ensemble, et délayez-les en consistance de boules avec de la gomme et de l'eau rose; puis roulez ces boules sur une feuille d'or battu, pour qu'elles en soient couvertes, et faites-les sécher.

Le second de ces remèdes, qu'on nomme *Le kou-tsiou*, *vin amer* ou *drogue amère*, est d'une préparation moins dispendieuse, et par là même plus à la portée du peuple; aussi est-il d'un usage plus journalier, plus universel, et entre-t-il dans les petites provisions des ménages les moins fortunés. On le donne en petite quantité, c'est-à-dire une cuillerée à-la-fois; mais on peut en augmenter la dose, ou même en faire prendre une seconde et une troisième fois, selon la nature de la maladie et l'état du malade. Le *kou-tsiou* est employé comme un

Quelques remèdes et recettes, employés par la médecine chinoise.

excellent remède pour les apoplexies bilieuses, les indigestions, les coliques, les fièvres intermittentes, etc. On le regarde sur-tout comme admirable pour entretenir la santé, quand on le prend à jeun le matin, et qu'on a soin de boire, quelque temps après, du thé, de la sauge, ou quelque autre infusion semblable. Le P. Cibot rapporte qu'un de ses néophytes, capitaine des gardes de l'empereur, ayant été frappé d'apoplexie, lorsqu'il revenoit du palais, dut la vie au *kou-tsiou* qu'on lui fit prendre sur-le-champ.

*Préparation du kou-tsiou.*

|                                  |                |                                      |
|----------------------------------|----------------|--------------------------------------|
| Prenez eau-de-vie la plus faite. | 1 liv. et dem. | (la livre chinoise est de 16 onces.) |
| aloës. . . . .                   | 3 gros.        |                                      |
| myrrhe. . . . .                  | 3 gros.        |                                      |
| encens. . . . .                  | 3 gros.        |                                      |
| safran. . . . .                  | 1 demi-gros.   |                                      |

Laissez infuser ces matières pendant un mois au soleil, ayant soin d'agiter de temps en temps la bouteille; puis tirez la liqueur au clair. Comme le *kou-tsiou* est aussi très-bon pour les coupures, contusions, plaies, ulcères, etc., bien des personnes ajoutent une certaine quantité de nouvelle eau-de-vie sur ce qui reste de la première infusion, font de nouveau infuser ce mélange, et jugent qu'il

suffit pour le traitement de ces derniers maux. Une méthode meilleure et préférable est de mettre une double dose d'eau-de-vie et de drogues, de n'en tirer ensuite au clair que la moitié, pour prendre intérieurement, et de garder le reste pour être appliqué extérieurement.

Quelques remèdes et recettes, employés par la médecine chinoise.

Les deux remèdes dont nous venons de parler ne sont point d'origine chinoise ; ils viennent des Indes, où ils ont été inventés. Le premier a été indiqué dans la pharmacopée de Manuel Rodriguez Koelho, imprimée à Lisbonne en 1734 ; mais le P. Cibot prévient que la recette qu'on y trouve n'a été rédigée que d'après des conjectures, et que celle qu'il donne est la vraie.

## CHAPITRE X.

*De la chirurgie. Notions récentes sur plusieurs opérations chirurgicales chinoises.*

IL est aisé de concevoir que les Chinois ont dû faire peu de progrès dans la chirurgie, et que, privés des lumières que donne l'anatomie, ils ne peuvent avoir qu'une connoissance très-imparfaite de la structure et de l'usage des

De la chirurgie.



De la chirurgie.

parties du corps humain. L'exercice de la chirurgie ne constitue pas, même à la Chine, une profession à part et distinguée de celle du médecin : un même individu y est tout à-la-fois médecin, chirurgien et apothicaire. La saignée y est inconnue comme dans toute la Haute-Asie. Des topiques pour les tumeurs, des collyres contre les maladies d'yeux, des poudres pour cicatriser les plaies et les ulcères, sont, avec le moxa et les piqûres d'aiguilles, les remèdes les plus familiers à la chirurgie chinoise. Le docteur Then Rhyne dit que la cataracte est regardée à la Chine comme incurable ; cependant les Anglais de l'ambassade du lord Macartney en parlent, comme d'une opération qui s'y pratique fréquemment. Le P. Duhalde fait aussi mention de la manière dont on y guérit les hernies. Les écrouelles ne sont pas inconnues à la Chine : M. van Braam, en traversant le Chaneton, aperçut plusieurs personnes des deux sexes attaquées de ce mal.

À la Chine.

Les deux opérations chirurgicales le plus en usage parmi les Chinois, celles auxquelles ils recourent avec le plus de confiance, et qu'ils regardent comme deux moyens merveilleux pour recouvrer ou entretenir la santé,

sont la ponction ou piqûre avec les aiguilles et l'application du moxa. La première, qu'on appelle *tcha-chine*, se réduit à piquer avec des aiguilles préparées les plus petits rameaux des artères, sans permettre au sang de sortir par ces piqûres, qu'on presse et que l'on comprime avec les doigts. Savoir bien déterminer sur quelle partie du corps et en combien d'endroits on doit insérer ces aiguilles, à quelle profondeur il convient de les enfoncer et quand il faut les retirer, c'est en quoi consistent le secret de cette méthode et l'habileté de celui qui opère. Les Chinois pensent que les coliques, les maux d'estomac, les douleurs de ventre et d'entrailles auxquels ils sont sujets, sont causés par des vents ou vapeurs subtiles qui s'insinuent et fermentent dans ces parties, et c'est pour les en déloger et leur ouvrir une libre issue, qu'ils ont recours à ce genre de ponction. Les aiguilles qu'ils emploient sont faites de l'or et de l'argent le plus pur, extrêmement déliées et très-aiguës; il faut, dit-on, beaucoup d'art pour les bien travailler, les polir, les amincir, et leur donner en même temps le degré de solidité nécessaire pour cette opération. On se sert, pour les enfoncer, d'un léger marteau ou maillet, dont le manche tient lieu

---

De la chirurgie.

De la chirurgie.

d'étui pour les renfermer. Ces piqûres pénètrent rarement dans les chairs au-delà d'un pouce, et l'on a soin de s'assurer, en tâtonnant, que les aiguilles ne rencontreront ni nerfs, ni tendons, ni gros vaisseaux. La désignation des parties du corps où, selon les maladies, les piqûres doivent être faites, et la manière de disposer et de distribuer celles-ci, sont des préliminaires si essentiels, qu'ils ont donné lieu à une profession particulière, qui ne s'occupe que de ce seul objet; des experts, pour faire connoître cette distribution méthodique des piqûres, ont imaginé de dresser des figures ou espèces de cartes qu'ils font graver, et qu'on trouve exposées à leur porte et dans leurs boutiques. Ces figures servent également pour l'application du moxa comme pour celle des aiguilles.

**Le moxa.** Le moxa, pratiqué par les Chinois et plus fréquemment encore par les Japonais, a pour base une espèce de duvet, fort doux au toucher, d'un gris cendré, et semblable à de la filasse. On le tire de l'armoïse commune lorsqu'elle est jeune, c'est-à-dire de la partie duveteuse dont les feuilles de cette plante sont revêtues. On recueille et l'on fait sécher ces feuilles au mois de juin; on les pile ou on les

bat ensuite, pour en séparer les parties dures et fibreuses, et les réduire en flocons doux et soyeux, qu'on désigne sous le non de *moxa*. On en distingue de deux sortes, le blanc, qui est le plus fin et le meilleur, et le commun, qui est d'un brun foncé et dont on se sert comme d'amadou. Cette matière, quand elle est sèche, prend aisément feu; mais elle se consume lentement, sans produire de flamme et sans causer une brûlure fort douloureuse: il s'en exhale une fumée légère, dont l'odeur est assez agréable.

---

De la chirurgie.

Lorsqu'il s'agit d'appliquer le *moxa*, on prend une petite quantité de cette filasse, qu'on roule entre les doigts pour lui donner la forme d'un cône d'environ un pouce de hauteur. On humecte ce cône d'un peu de salive, afin qu'il s'attache plus aisément sur la partie qu'on veut cautériser, à laquelle on l'applique par sa base. On met ensuite le feu à son sommet: il se consume peu-à-peu, et finit par atteindre la peau et y faire une brûlure légère, dont la douleur est supportable. Quand un de ces cônes est consumé, on en applique un second, puis un troisième, et même jusqu'à dix, et un plus grand nombre encore, selon que les circonstances l'exigent et que le permettent les forces du malade.

De la chirurgie.

Il seroit naturel de croire que l'application du moxa doit se faire sur les parties malades du corps, ou sur celles qui en sont les plus voisines ; mais les gens de l'art appliquent souvent ce caustique sur des endroits très-éloignés, et qui, d'après toutes les connoissances anatomiques, n'ont aucun rapport avec les parties affectées. Dans les maux d'estomac, par exemple, ils brûlent les épaules ; dans les pleurésies, ils appliquent le moxa sur les vertèbres du dos ; dans les maux de dents, sur le muscle adducteur du pouce. En général, c'est sur le dos, le long des deux côtés de l'épine, jusqu'aux reins, que le moxa est le plus fréquemment appliqué.

Aiguilles fulminantes.

Outre les cônes de moxa, les Chinois se servent encore d'une autre préparation, dont l'effet est à peu près le même. Ils l'emploient pour guérir les douleurs rhumatismales d'épaule, de cuisse, de côté, etc., quand elles sont causées par une transpiration interceptée, par quelque vent coulis, par le défaut de circulation du sang ou des humeurs. Une lettre du P. Amiot, en date du 29 septembre 1786, nous fait connoître cet autre caustique, appelé par les Chinois *lei-ho-tchene*, *aiguille fulminante*.

Leur préparation.

Dix sortes de drogues chinoises, dont une

tirée du règne animal et les autres du règne végétal, sont indiquées, avec leur dose, pour être fondues au feu dans un vase de terre. Nous omettons les noms chinois de ces drogues, qui n'ont peut-être pas leurs analogues en Europe, et auxquelles le missionnaire n'a osé donner des noms français. On remue le tout avec des bâtonnets, jusqu'à ce que les drogues prennent une consistance de pâte, et qu'elle puisse être étendue comme du beurre sur du papier; on ne donne à cette couche que l'épaisseur d'une demi-ligne, afin de pouvoir rouler ce papier sur lui-même, lui donner la grosseur qu'on veut, et le rendre d'un usage commode et facile. On serre ensuite ces rouleaux avec de la ficelle pour qu'ils soient plus solides, et on les expose pendant plusieurs jours à l'ardeur du soleil, jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement secs. Telle est la préparation de ces aiguilles ou petits cylindres, qu'on doit fermer par les deux bouts pour empêcher que rien ne s'évapore. Voici la manière de s'en servir :

On prend une pièce de toile très-fine, proportionnée à la partie malade qu'on veut guérir; on la plie en huit et on l'applique sur la chair nue à l'endroit où la douleur se fait



De la chirurgie.

le plus sentir. On coupe l'aiguille ou rouleau par l'un de ses bouts et on l'allume à la bougie. On trempe le doigt dans de la forte eau-de-vie, et l'on en laisse tomber quelques gouttes sur la toile qu'on vient de placer sur la partie douloureuse, en pressant un peu avec le doigt. On applique alors l'extrémité de l'aiguille à laquelle on vient de mettre le feu, et on la laisse brûler doucement en la tenant pendant l'espace d'environ un quart d'heure sur le linge qui touche l'endroit douloureux; on renouvelle cette opération deux ou trois fois par jour, jusqu'à ce que le mal disparaisse. On prévient que ce remède ne doit point être employé contre les douleurs de la goutte.

Notions récentes sur la chirurgie chinoise.

Nous devons les détails les plus récents sur la chirurgie chinoise à M. Sue, professeur et bibliothécaire de l'Ecole de médecine de Paris. Peu satisfait des renseignements que nous avoient donnés jusqu'ici sur cette matière les écrits des voyageurs et même des missionnaires, cet habile médecin prit le parti, en 1786, de s'adresser directement à Pé-kin pour en obtenir de plus amples et de plus décisifs. Il écrivit à M. Raux, alors supérieur de cette mission, et lui adressa quelques questions simples, courtes, précises et clairement énoncées,

auxquelles il le pria de répondre. L'obligeant missionnaire fit faire les réponses à ces questions par un médecin chinois, homme instruit et exercé par une longue pratique de son art. M. Sue reçut ces éclaircissements en 1790, et les a rendus publics en les insérant dans le recueil périodique de la Société de médecine, d'où nous les empruntons.

---

De la chirurgie.

*Première question.* On désire savoir :  
 1° Quelles sont, dans les fractures et les luxations, les moyens de réduction que les Chinois emploient? 2° S'ils font de fortes extensions, comment ils les font, si c'est avec les mains seulement, avec des lacs ou autres instruments? 3° Combien de temps ils tiennent dans les liens le membre fracturé ou luxé? 4° Quels médicaments ils emploient dans ce cas?

La réponse du médecin chinois à ce premier article étoit très-étendue, et accompagnée de plusieurs dessins qui l'expliquoient. Mais le missionnaire, privé du temps nécessaire pour la traduire avant le départ des vaisseaux, en remit l'envoi à l'année suivante, et cette pièce n'est point parvenue. Elle est d'autant plus à regretter, que les objets énoncés dans la première question sont presque les seuls, au rapport de M. Raux, sur lesquels les Chinois se soient exercés.

De la chirurgie.

*Deuxième question.* 1° Dans les plaies de tête, les Chinois pratiquent-ils l'opération du trépan? 2° Quels sont, dans ce cas, les instruments dont ils se servent; quelle est leur figure?

*Réponse.* Sur la fin de la dynastie des HANE, il y eut en Chine un médecin célèbre, nommé *Hoa-to*, qui a su employer l'opération du trépan. Le secret de son opération a fini avec la vie de cet habile homme, et depuis ce temps on n'en a fait aucun usage. On peut voir, dans le recueil des *Lettres édifiantes*, combien l'opération du trépan, faite sur un mouton par un jésuite, chirurgien, causa d'admiration et de surprise à l'empereur Kan-hi (1).

*Troisième question.* 1° Les Chinois sont-ils sujets aux hernies ou descentes? 2° Quelles espèces de bandage emploient-ils alors? 3° Pratiquent-ils une opération, lorsqu'il y a des accidents?

*Réponse.* En Chine, les hommes et les femmes sont sujets aux hernies ou descentes, lesquelles s'annoncent, selon les livres de médecine, par des douleurs vives au bas-ventre et dans les parties de la génération. On n'a jamais eu l'usage des bandages ni des remèdes

(1) Cette anecdote, citée par M. Raux, ne se trouve point dans tout le recueil des *Lettres édifiantes*.

appliqués extérieurement. Les médecins chinois se contentent de donner des médecines à prendre intérieurement. Ils distinguent sept sortes de hernies , et pour les guérir , ils ont sept sortes de remèdes , composés de simples. Les Tartares Mantcheoux , qui vont souvent à cheval , sont les plus sujets aux hernies. L'empereur lui - même en a une depuis bien des années.

De la chirurgie.

*Quatrième question.* 1° Les Chinois ont-ils des remèdes particuliers pour la gangrène ? 2° Pratiquent-ils l'amputation, dans quel cas, comment , et avec quels instruments ?

*Réponse.* L'amputation d'un membre gangrené est absolument inconnue : les Chinois sont même surpris d'entendre dire qu'on la pratique en Europe, dans le cas où tout autre moyen de sauver la vie est désespéré. Ici , tout se borne à donner des remèdes extérieurement et intérieurement. Si la partie gangrenée s'annonce par une tumeur , on perce d'abord la tumeur ou l'enflure avec une aiguille pour en faire sortir le sang gâté ou le pus qui peut se trouver dans la plaie ; on y applique ensuite un morceau de viande de bœuf.

*Cinquième question.* 1° Les Chinois connaissent-ils la cataracte et autres maladies des

De la chirurgie.

yeux? 2° Ont-ils pour ces maladies des opérations particulières, qu'ils pratiquent dans certains cas?

*Réponse.* Il paroît que les Chinois ne connoissent pas la vraie cataracte. Ils connoissent cependant un très-grand nombre de maladies d'yeux, et ont beaucoup de remèdes qu'ils croient propres à les guérir. Ils recherchent et prétendent trouver dans les cinq principaux intestins la cause de ces diverses maladies; et, d'après la connoissance qu'ils croient avoir de la cause, ils préparent et donnent des remèdes, soit pour fortifier, soit pour ôter l'inflammation, etc. On parle d'une eau qui se trouve naturellement dans un rocher de Tartarie, laquelle eau, disent les Chinois, est souveraine pour guérir le mal d'yeux. Une petite quantité de cette eau se vend jusqu'à cent taëls (750 liv., argent de France).

*Sixième question.* 1° Les Chinois connoissent-ils les anévrismes ou tumeurs des artères? 2° En distinguent-ils de différentes espèces? 3° Lient-ils les artères dans le cas d'hémorrhagie, ou les brûlent-ils, soit avec le feu, soit avec le caustique?

*Réponse.* On connoît les tumeurs des artères, et on en distingue de diverses sortes;

on ne lie point les artères dans le cas d'hémorrhagie ; on ne les brûle pas avec le feu. 1° Si la tumeur des artères vient de fracture , meurtrissure , etc. , les Chinois emploient un remède composé d'encens et d'alun fondu , qu'ils appliquent sur l'hémorrhagie. Dans la composition de ce remède, il entre trois *mas* d'encens sur sept *mas* d'alun fondu , qu'on laisse refroidir ; le tout se broie ensemble. Le *mas* est la dixième partie d'une once. 2° Lorsque la tumeur des artères vient de l'inflammation du sang dans le cœur , ils appliquent le remède que voici. Ils prennent la moitié de la coque d'un fruit appelé *lon-yuene* , qu'ils remplissent d'encre liquide. Le tout s'applique sur l'endroit de l'artère d'où sort le sang. On l'enveloppe avec des bandelettes de toile. Après trois ou cinq jours , on ôte l'appareil ; en outre ils font prendre des remèdes intérieurement. Ils consistent dans la liqueur exprimée du gingembre , ou bien ils donnent à prendre trois onces d'huile de jugoline ou sésame.

*Septième question.* 1° Comment les Chinois réunissent-ils les plaies ? 2° Les cousent-ils , ou emploient-ils seulement des remèdes agglutinatifs ou des bandages.

*Réponse.* Dans la réunion des plaies , ils ne



De la chirurgie.

les cousent point ; ils emploient seulement des remèdes agglutinatifs et des bandages. S'ils trouvent de la difficulté à réunir les chairs, ils donnent un remède propre à les nourrir. Ils serrent bien la plaie avec des bandelettes, et recommandent au malade de s'appuyer et de se coucher sur le côté de la plaie, afin de faciliter la réunion et le rapprochement des chairs.

*Huitième question.* 1° Les Chinois pratiquent-ils la lithotomie ou incision de la vessie pour tirer la pierre ? 2° Quels sont leurs instruments ? 3° Quelle est la méthode ou la manière d'opérer qu'ils emploient ? 4° S'ils ne pratiquent pas une opération, de quels remèdes font-ils usage pour faire sortir ou détruire la pierre ?

*Réponse.* La maladie de la pierre est presque inconnue dans ce pays. On y connoît encore moins la méthode de l'incision de la vessie, pour en tirer la pierre, et l'on n'a aucun instrument à cet usage. On attribue communément au fréquent usage du thé de n'avoir point de pierres qui s'engendrent dans la vessie. Les livres de médecine font cependant mention de cette maladie, et, dans ce cas, ils prescrivent un remède à prendre intérieure-

ment. ( Le missionnaire donne ici la préparation de ce remède, et annonce qu'il envoie les quatre drogues qui le composent ; mais celles-ci ne sont pas parvenues. )

---

De la chirurgie.

*Neuvième et dernière question.* Dans les accouchements, les Chinois emploient-ils quelquefois les crochets ou autres instruments ?

*Réponse.* Les accouchements à la Chine sont des plus heureux, et il arrive rarement de fâcheux accidents. On n'a jamais recours à la main d'un chirurgien dans les accouchements laborieux ; c'est uniquement l'affaire des sages-femmes, qui n'emploient que les mains. A la couleur noire ou violette de la langue de la mère, elles jugent que l'enfant est mort dans la matrice ; alors elles donnent des remèdes pour procurer l'avortement.

Pé-kin, 5 octobre 1788.

FIN DU LIVRE TREIZIÈME.

---

# LIVRE QUATORZIÈME.

ÉTAT DES BEAUX-ARTS A LA CHINE.

---

## CHAPITRE PREMIER.

### *Musique chinoise.*

Musique chinoise.

—  
Les Chinois regrettent leur ancienne musique.

**I**L est assez singulier que les Chinois modernes aient , sur leur ancienne musique , les mêmes idées qu'on nous a transmises sur celle des Egyptiens et des Grecs , et qu'ils regrettent leur ancienne harmonie , comme nous gémissons sur la perte de celle dont l'antiquité nous a tant vanté les prodiges. Si l'Egypte a eu son Hermès ou Mercure Trismégiste , qui , par la douceur de son chant , acheva de civiliser les hommes ; si la Grèce s'honore d'un Amphyon qui bâtissoit des villes avec ses seuls accords , d'un Orphée qui , par le son de sa lyre , suspendoit le cours des fleuves et se faisoit suivre des plus durs rochers ; la Chine ne nous annonce pas moins de miracles , dus à la science de l'harmonie et au talent de ses premiers musiciens. Elle cite son Lyn-lune,

son Kouei, son Pine-mou-kia, qui, en touchant leur *kine* et leur *ché*, en tiroient des sons capables d'adoucir les mœurs des hommes et d'appriivoiser les bêtes les plus féroces.

Musique chinoise.

Plus de huit siècles avant l'existence du célèbre fils d'Antiope et du fameux chantre de la Thrace, l'inimitable Kouei disoit à l'empereur Chune : *Quand je fais résonner les pierres sonores qui composent mon kin, les animaux viennent se ranger autour de moi, et tressaillent d'aise.*

*L'ancienne musique*, selon les écrivains chinois de tous les âges, *pouvoit faire descendre du ciel sur la terre les esprits supérieurs ; elle pouvoit évoquer les ombres des ancêtres ; elle inspiroit aux hommes l'amour de la vertu, et les portoit à la pratique de leurs devoirs. Veut-on savoir, disent encore ces mêmes auteurs, si un royaume est bien gouverné, si les mœurs de ceux qui l'habitent sont bonnes ou mauvaises ? qu'on examine la musique qui y a cours.* Cette règle n'étoit pas négligée par Confucius, lorsqu'il parcourroit les différents petits royaumes qui partageoient la Chine de son temps. Les traces de l'ancienne musique n'avoient pas encore entièrement disparu, et il avoit appris par sa

Musique chinoise.

propre expérience combien l'harmonie peut avoir d'influence sur l'ame, sur ses mouvements et ses passions. On raconte qu'étant arrivé dans le royaume de Tsi, on lui fit entendre un morceau de la musique *chao*, c'est-à-dire de cette musique que Kouei avoit composée par ordre de Chune : *Pendant plus de trois mois*, disent les historiens de sa vie, *il ne lui fut pas possible de penser à autre chose ; les mets les plus exquis et le plus délicatement apprêtés ne furent pas capables de réveiller son goût, ni d'exciter son appétit.*

Système musical des anciens Chinois.

Le P. Amiot, depuis son entrée à la Chine, s'étoit particulièrement appliqué à l'étude du système musical des anciens Chinois. Il traduisit d'abord quelques-uns des auteurs qui en ont traité ; mais son travail et ses longues méditations ne lui avoient encore procuré que de foibles aperçus de cette théorie primitive, lorsqu'il reçut d'Europe le *Mémoire de M. l'abbé Roussier sur la musique des anciens*. Cet excellent ouvrage fut pour lui un trait de lumière, qui l'éclaira sur une foule d'objets qu'il n'avoit entrevus jusqu'alors qu'à travers des nuages. La théorie de M. l'abbé Roussier lui parut si vraie, si constante, qu'elle devenoit applicable à la musique même

qui étoit l'objet de ses recherches. Le missionnaire regrette vivement que ce profond harmoniste ne se soit pas trouvé à portée de fouiller lui-même dans les antiquités chinoises ; en indiquant les découvertes qu'il auroit pu faire , il donne une idée de cet ancien système musical , et montre combien il est antérieur à celui de tous les autres peuples.

Musique chinoise.

« En réunissant , dit le P. Amiot , les lam-  
 » beaux épars des plus anciennes archives qui  
 » existent aujourd'hui sur la terre , M. l'abbé  
 » Roussier eût découvert qu'avant Pythagore ,  
 » qu'avant Mercure lui-même , on connoissoit  
 » en Chine la division de l'octave en douze  
 » demi-tons , qu'on appeloit les *douze lu* ;  
 » que ces douze *lu* , distribués en deux classes,  
 » y étoient distingués en *parfaits* et en *im-*  
 » *parfaits* ; qu'on y connoissoit la nécessité de  
 » cette distinction ; et qu'enfin la formation  
 » de chacun de ces douze *lu* , et de tous les  
 » intervalles musicaux qui en dépendent , n'é-  
 » toit , dans le système *qu'on y avoit inventé* ,  
 » qu'un simple résultat de la progression  
 » triple de douze termes , depuis l'unité jus-  
 » qu'au nombre 177,147 inclusivement (1).

Ils en sont les inventeurs.

(1) Voyez le *Mémoire sur la musique des anciens* , art. 9 , page 57.



Musique chinoise.

» Poussant ses découvertes plus loin, M.  
 » l'abbé Roussier eût trouvé, sans doute, les  
 » véritables raisons qui ont engagé les Chinois  
 » de la plus haute antiquité à ne faire mention,  
 » dans leur échelle musicale, que des  
 » cinq tons *koun, chan, kio, tché, yu*, qui  
 » répondent à *fa, sol, la, ut, ré*, tandis  
 » qu'ils avoient dans ce qu'ils appeloient le  
 » *piene-koun*, répondant à notre *mi*, et dans  
 » le *piene-tché* ou *si*, de quoi compléter leur  
 » gamme, et remplir les prétendues lacunes  
 » qui paroissent, au premier coup-d'œil, attendre  
 » dans leur système toujours quelques  
 » nouveaux sons (1).

» Il se seroit peut-être convaincu par lui-même,  
 » que les rapports que les Egyptiens ont assignés  
 » entre les sons de la musique et les planètes,  
 » entre les mêmes sons et les douze signes du  
 » zodiaque, les vingt-quatre heures du jour,  
 » les sept jours de la semaine, et autres objets,  
 » ne sont qu'une copie informe de ce qui avoit  
 » été fait par les Chinois, bien des siècles avant  
 » que les Egyptiens eussent une division du zodiaque  
 » en douze signes, avant qu'ils eussent les noms

(1) Voyez le *Mémoire sur la musique des anciens*, pages 55 et 129.

» de *sabaoth*, de Saturne, et tous les autres  
 » noms qui pouvoient désigner les différents  
 » objets de ces rapports.

---

Musique chi-  
noise.

» Frappé de l'attention scrupuleuse des pre-  
 » miers Chinois dans leurs opérations sur les  
 » sons, et plus encore de leur constance à ne  
 » vouloir opérer sur ces mêmes sons qu'au  
 » moyens des instruments à vent, M. l'abbé  
 » Roussier eût conclu sans doute qu'ils étoient  
 » les *inventeurs* de leur méthode. Peut-être  
 » eût-il conclu encore que l'heptacorde des  
 » Grecs anciens, que la lyre de Pythagore,  
 » que son inversion des tétracordes diato-  
 » niques, et la formation de son grand sys-  
 » tème, sont autant de larcins faits au Chinois  
 » du premier âge, auxquels on ne peut con-  
 » tester les deux anciens instruments, le *kin*  
 » et le *ché*, qui réunissent eux seuls tous les  
 » systèmes imaginables de musique. Ils se se-  
 » roit aperçu que les Egyptiens, les Grecs,  
 » et Pythagore lui-même, n'avoient fait qu'ap-  
 » pliquer aux cordes ce que les Chinois di-  
 » soient avant eux, en parlant des tuyaux.

» En examinant de près les différentes mé-  
 » thodes employées par ces anciens Chinois,  
 » pour fixer le *lu* générateur, et le ton fonda-  
 » mental de ce *lu*, M. l'abbé Roussier se fût

Musique chinoise.

» convaincu encore, que pour avoir ce point  
 » fixe, cette règle authentique et infaillible  
 » que la nature assigne elle-même, les Chi-  
 » nois n'avoient pas craint de se livrer aux  
 » opérations les plus pénibles de la géomé-  
 » trie, aux calculs les plus longs et les plus  
 » rebutants de la science des nombres, au  
 » moyen desquels ils ont enfin obtenu, sinon  
 » les vraies dimensions de chaque ton, la vraie  
 » mesure des intervalles qui les constituent,  
 » la légitimité de leur génération réciproque,  
 » et les différents rapports qu'ils ont nécessai-  
 » rement entre eux; du moins ces approxi-  
 » mations satisfaisantes qui se confondent,  
 » en quelque sorte, avec le vrai. Alors, je  
 » n'en doute pas, M. l'abbé Roussier, plein  
 » d'estime pour les anciens Chinois, leur eût  
 » transféré sans peine les éloges dont il grati-  
 » fie *les sages Egyptiens*, et n'eût pas hésité  
 » à leur faire honneur du système très-étendu  
 » qu'il attribue à ces derniers, *ou à tout autre*  
 » *peuple plus ancien que les Grecs et les Chi-*  
 » *nois.* »

M. l'abbé Roussier, dans une note sur ce  
 texte, dit que, non-seulement il pense que  
 « *les vraies dimensions de chaque ton, leur*  
 » *génération réciproque*, en un mot, que les

» vraies proportions musicales, celles qu'a-  
 » doptoit Pythagore, sont réellement dues  
 » aux anciens Chinois ; mais que les *approxi-*  
 » *mations* dont parle ici le savant mission-  
 » naire, ne sont que l'ouvrage des Chinois  
 » modernes, c'est-à-dire la suite des erreurs  
 » dans lesquelles les Chinois paroissent être  
 » depuis deux ou trois siècles avant l'ère  
 » chrétienne. »

---

Musique chi-  
noise.

Le P. Amiot, en terminant son savant *Mé-  
 moire sur la musique des Chinois*, déclare  
 qu'il se croit autorisé à conclure légitime-  
 ment :

« 1° Que les Chinois ont eu de tout temps,  
 » ou du moins bien long-temps avant les  
 » autres nations, un système de musique sui-  
 » vi, lié dans toutes ses parties, et fondé  
 » spécialement sur les rapports que les diffé-  
 » rents termes de la progression triple ont  
 » entre eux.

» 2° Que ces mêmes Chinois sont les auteurs  
 » de ce système, puisque, d'après leurs livres  
 » les plus authentiques, il est antérieur à tout  
 » autre système de musique dont nous ayons  
 » connoissance, c'est-à-dire à tout autre sys-  
 » tème, dont les auteurs nous soient connus  
 » autrement que par des conjectures ou des  
 » inductions forcées.

Musique chinoise.

» 3<sup>o</sup> Que ce système, renfermant à peu près  
 » tout ce que les Grecs et les Egyptiens ont  
 » mis en œuvre dans les leurs, et étant plus  
 » ancien, il s'ensuit que les Grecs, et même les  
 » Egyptiens, ont puisé chez les Chinois tout  
 » ce qu'ils ont dit sur la musique, et s'en sont  
 » fait honneur comme d'une invention propre.

» 4<sup>o</sup> Qu'il pourroit être vrai que le fameux  
 » Pythagore, qui voyageoit chez les nations  
 » pour s'instruire, et qu'on sait sûrement  
 » avoir été dans les Indes, fût venu jusqu'à la  
 » Chine (1), où les savants et les lettrés, en le  
 » mettant au fait des sciences et des arts en  
 » honneur dans le pays, n'auroient pas manqué  
 » de lui faire connoître celle des sciences  
 » qu'ils regardoient comme la première de  
 » toutes, je veux dire la musique; et que Py-  
 » thagore, de retour en Grèce, aura médité  
 » sur ce qu'il avoit appris en Chine sur la mu-  
 » sique, et en aura arrangé le système à sa  
 » manière, d'où sera venu ce qu'on appelle le  
 » *système de Pythagore.* »

M. l'abbé Roussier applaudit à cette quatrième conclusion, par la remarque suivante:

(1) Sans même supposer que Pythagore ait pénétré jusqu'à la Chine, il est possible qu'il ait rencontré dans l'Inde quelque Chinois lettré, ou quelque ancien brame, instruit du système musical de la Chine.

« Cette conjecture du P. Amiot se tourne en  
 » certitude par l'inspection de la *figure 2*  
 » (celle où le P. Amiot représente la série des  
 » sons diatoniques chinois), c'est exactement,  
 » pour le nombre et l'ordre des sons, le sys-  
 » tème de Pythagore, ou, si l'on veut, celui  
 » des Grecs.... On voit même que Pythagore  
 » n'a pas dû mettre beaucoup du sien dans  
 » celui qui porte son nom, ou, comme le dit  
 » le P. Amiot, dans celui qu'il a *arrangé à sa*  
 » *manière*. On peut remarquer que cet arran-  
 » gement ne lui a pas été bien difficile à ima-  
 » giner : des douze *lu*, fournis par les douze  
 » termes de la progression triple, Pythagore  
 » en a pris huit, et son système a été fait. Il  
 » s'est borné à développer les huit premiers  
 » termes de la progression triple, et ce déve-  
 » loppement lui étoit fourni par le système  
 » chinois. »

Musique chi-  
noise.

Il devra, sans doute, paroître bien extraor-  
 dinaire que le système musical, attribué si  
 long-temps aux Egyptiens et aux Grecs, se  
 soit retrouvé à la Chine, et qu'il soit constaté  
 qu'il y a pris naissance à des époques bien  
 antérieures à celles où ont paru les Hermès,  
 les Linus et les Orphée. Nous n'entrerons  
 point dans les détails immenses qu'exigeroit



Musique chinoise.

l'exposition de ce système ; nous renvoyons nos lecteurs au mémoire du P. Amiot, publié par M. l'abbé Roussier, et que cet habile théoricien a enrichi de ses observations. Cet ouvrage forme le sixième volume de la collection des *Mémoires sur les Chinois*.

Instruments de musique, en usage à la Chine.

Disons un mot des instruments de musique. Les Chinois ont toujours distingué huit espèces différentes de sons, et ils ont cru que la nature avoit formé, pour les produire, huit sortes de corps sonores, sous lesquelles tous les autres peuvent se classer. Voici l'ordre selon lequel ils distribuent ces huit sortes de sons, et les noms des instruments qu'ils ont construits pour les produire. 1° Le son de la peau, qui est rendu par les tambours ; 2° le son de la pierre, rendu par les *kin* ; 3° celui du métal, par les cloches ; 4° celui de la terre cuite, par les *hiuene* ; 5° celui de la soie, par le *kine* et le *ché* ; 6° celui du bois, par le *tchou*, le *ou* et le *tchon-tou* ; 7° celui du bambou, par les *koane-tsée* et différentes flûtes ; 8° celui de laalebasse, par le *chen*.

Les premiers tambours furent composés d'une caisse en terre cuite, recouverte à ses deux extrémités de la peau tannée de quelque quadrupède ; mais la pesanteur et la fragilité

de cette caisse firent bientôt substituer le bois à la terre cuite. Les Chinois ont eu différentes espèces de tambours : la plupart ont la forme de nos barils ; quelques-uns sont cylindriques.

---

Musique chinoise.

La nation chinoise est peut-être la seule qui ait su tirer parti des pierres, pour en former des instruments de musique. Nous avons déjà fait connoître les différentes espèces de pierres sonores, qui se trouvent dans cet empire (1) ; l'instrument qu'on en a construit s'appelle *kin*, qu'on distingue en *tsé-kin* et *piene-kin*. Le *tsé-kin* consiste en une seule pierre sonore, qui ne rend par conséquent qu'un seul ton. Le *piene-kin* est un assortiment de seize pierres suspendues, formant le système de sons admis dans l'ancienne musique chinoise. Ces pierres sont taillées en équerre : pour en rendre le son plus grave, on en diminue l'épaisseur ; on prend au contraire sur la longueur, quand on veut en rendre le son plus aigu.

Un mélange de cuivre et d'étain a toujours été la matière des cloches chinoises. Leurs formes sont très-variées ; les anciennes n'étoient point rondes, mais aplaties, quelquefois même carrées, et terminées en croissant dans leur partie inférieure. Les Chinois

(1) Tome II, page 240.

Musique chinoise.

ont formé un instrument de seize cloches assorties, pour correspondre à l'assortiment des *kin* ou pierres sonores.

L'instrument *hiuene* est en terre cuite; sa haute antiquité le rend respectable aux yeux des Chinois. On distingue le grand et le petit *hiuene*. Le grand *hiuene*, dit le dictionnaire *Eulh-ya*, est comme un œuf d'oie, et le petit *hiuene* comme un œuf de poule. Il a six trous pour les tons, et un septième trou pour l'embouchure.

Le *kine* et le *ché* rendent le son de la soie. Ces deux instrumentés sont encore de la plus haute antiquité. Le *kine* a sept cordes formées de fils de soie. On en distingue trois sortes qui ne diffèrent que par leur grandeur; le grand *kine*, le *kine* moyen et le petit *kine*. Le corps de cet instrument est fait de bois de *ton-mou*, qu'on vernit en noir: la longueur totale du grand *kine* est de cinq pieds cinq pouces. Le *ché*, dont on compte quatre sortes, est monté de vingt-cinq cordes, et sa longueur est ordinairement de neuf pieds. Le P. Amiot assure que nous n'avons, en Europe, aucun instrument qui mérite d'être préféré à celui-ci.

Les instruments qui rendent le son du bois,

sont le *tchou*, le *ou* et le *tchon-tou*. Le premier a la forme d'un boisseau, qu'on frappe intérieurement avec un marteau; le second représente un tigre couché, dont on tire des sons, en lui raclant légèrement le dos avec une planchette très-mince; le troisième est un assemblage de douze planchettes, liées ensemble, dont on se sert pour battre la mesure, en les tenant de la main droite, et en les heurtant doucement contre la paume de la main gauche.

---

Musique chinoise.

Le bambou fournit une classe nombreuse d'instruments, composés de tuyaux unis, séparés, percés de plus ou moins de trous. On distingue, dans cette classe, le *yo*, espèce de flûte, percée de six trous, et qu'on pourroit appeler flûte horizontale, par allusion à la manière dont on en joue, très-différente de celle qui a lieu pour la flûte traversière. Sur celle-ci, les doigts de la main gauche de celui qui joue sont tournés en dedans, et ceux de la main droite en dehors : sur le *yo*, les doigts de l'une et de l'autre main du joueur sont tournés en dehors. Cette attitude paroît moins gênante aux musiciens chinois, et ils la jugent plus agréable à la vue. La haute antiquité con-

Musique chinoise.

noissoit un *yo* à trois trous ; et cet instrument, dont on ne fait plus usage aujourd'hui que dans les grandes cérémonies de l'empire, offre précisément, comme l'a observé M. l'abbé Roussier, les mêmes phénomènes acoustiques que le galoubet provençal.

Le *koane-tsée* est un instrument, composé de douze tuyaux de bambous d'inégale longueur, et assemblés comme les pipeaux du dieu Pan. Le *siao*, autre instrument de même genre, contient seize tuyaux.

Le principal de tous les instruments à vent est le *chen*, qui rend le son de la calebasse. On retranche ce qui forme le cou de celle-ci, et l'on ne réserve que sa partie inférieure, de manière à pouvoir y adapter un couvercle de bois, qu'on perce d'autant de trous qu'on veut obtenir de sons différents. Dans chacun de ces trous on insère un tuyau de bambou, plus ou moins long selon le ton qu'il doit rendre. L'embouchure de cet instrument est formée par un autre tuyau qui a la figure du cou d'une oie ; il tient latéralement au corps de la calebasse, et sert à distribuer l'air à tous les tuyaux qui y sont insérés. Les anciens *chen* différoient par le nombre des tuyaux qu'ils

portoient ; le *chen* moderne n'en a que treize. Ce dernier instrument paroît avoir quelque rapport avec notre orgue.

Musique chinoise.

Il est d'usage, à la Chine, que chaque dynastie ait sa musique propre et particulière. Lorsque les Tartares Mantcheoux se virent maîtres de l'empire, ils voulurent aussi avoir la leur (1). Kan-hi la fit composer conformément aux principes et aux règles de l'ancienne musique, et ne se permit que de légers changements dans la construction des instruments, auxquels il conserva leurs anciens noms, leur forme et leurs usages.

Musique propre à chaque dynastie.

Cette musique, adoptée par la dynastie TAI-TSIN, aujourd'hui régnante, est appelée *chao-yo*. On prétend qu'elle est à peu près la même que celle dont on attribue l'invention à l'empereur Chune, qui régnoit l'an 2255 avant notre ère. Le gouvernement mantcheou changea l'épithète de *tranquille*, qu'on donnoit à cette musique, et lui substitua celle d'*amie de la concorde*. On l'emploie spécialement dans les sacrifices et dans toutes les cérémonies d'é-

(1) Nous empruntons ces détails, sur l'état actuel de la musique chinoise, d'une traduction, encore manuscrite, faite par le P. Amiot, de l'ouvrage de Ly-koan-ty, ministre, et l'un des membres du premier tribunal des lettrés.



Musique chinoise.

clat, lorsque l'empereur, assis sur son trône, reçoit les hommages de sa cour, des souverains étrangers ou de leurs ambassadeurs. Chaque cérémonie a son rythme et ses airs propres. Le chef de cette musique porte le titre de *tai-tchan*, ou de *conservateur des cinq vertus capitales nécessaires à l'homme*. Sa juridiction s'étend sur tous les musiciens de l'empire, et il est à la tête d'un tribunal composé d'un nombre déterminé de mandarins qui surveillent tout ce qui concerne la musique. Le *tai-tchan* ne préside en personne qu'à la seule musique exécutée dans les sacrifices.

Dans la cinquante-deuxième année de son règne, Kan-hi ordonna le renouvellement des instruments de musique, et en fit faire d'une construction plus parfaite. Il s'agissoit surtout de déterminer la hauteur du *hoan-tchoun*, c'est-à-dire de la *cloche jaune*, dont le *koun*, ou le ton, est, selon les Chinois, le plus parfait des tons. Après de longues discussions, on décida que le *hoan-tchoun* auroit 1 pied 7 pouces 2 lignes et neuf dixièmes de ligne. Deux années entières furent employées à la confection des nouveaux instruments, et lorsqu'ils furent achevés, le *tai-tchan* supplia l'empereur de donner ses ordres pour faire insérer le détail

de cette reconstruction dans le *livre des grands usages de l'empire*. Kan-hi admit sa requête, et donna l'édit suivant, que nous rapporterons comme un témoignage de la haute importance que le gouvernement chinois attache à la musique.

---

Musique chinoise.

« Le chef de la musique de mon empire  
 » m'a représenté que les nouveaux instruments, pour la construction desquels j'avois  
 » donné mes ordres, étant achevés, il étoit à  
 » propos de les faire insérer dans mon *livre des grands usages*. Les instruments, dont  
 » on se servoit sous mes prédécesseurs, étoient  
 » à la vérité d'une très-bonne construction ;  
 » mais ils étoient vieux, et ne rendoient plus  
 » que des sons sourds et altérés. C'est ce qui  
 » m'a engagé, après les avoir examinés moi-même avec beaucoup d'attention, à en faire  
 » construire de nouveaux sur le modèle de  
 » ceux qu'on avoit déjà : car je ne suis pas en  
 » état de donner rien de mieux en ce genre  
 » que ce qui avoit été fait sous la dynastie précédente ; et tous les éloges que me donne le  
 » *tai-tchan*, en me faisant auteur d'un nouveau système pour la musique et les instruments, doivent être regardés comme un  
 » effet de son zèle pour la gloire de mon rè-

Musique chinoise.

» gne. Après avoir communiqué mon projet  
 » à mon premier ministre , aux chefs des neuf  
 » principaux tribunaux de ma cour et à d'au-  
 » tres officiers de mon empire , je leur or-  
 » donnai de me dire avec franchise ce qu'ils  
 » en pensoient ; ils m'ont fait d'une commune  
 » voix la réponse suivante :

» Les instruments de musique , faits sous  
 » la dynastie précédente, sont fort imparfaits ;  
 » ils ne sauroient exprimer ni les délicatesses,  
 » ni les agréments , ni même les véritables  
 » tons de la musique , suivant les principes de  
 » laquelle on voit qu'ils n'ont pas été cons-  
 » truits. Mais Votre Majesté a trouvé , par ses  
 » profondes réflexions , le moyen de corriger  
 » ce qu'ils avoient de défectueux , et d'en faire  
 » qui pussent rendre des tons justes et véri-  
 » tablement harmonieux. Nous croyons donc  
 » et nous sommes pleinement convaincus que  
 » Votre Majesté rendra un service essentiel à  
 » l'empire , si elle veut bien donner ses or-  
 » dres pour qu'on grave tous ces instruments,  
 » et qu'on les insère dans le *livre des grands*  
 » *usages de l'empire*, avec la méthode de les  
 » construire , leurs dimensions et tous les  
 » moyens qu'on a employés pour les rendre  
 » tels qu'ils sont. Il seroit à craindre , sans

» cette précaution, qu'on n'en perdît peu-à-  
 » peu la mémoire, et que dans la suite des  
 » temps notre musique ne retombât dans l'é-  
 » tat d'imperfection d'où votre majesté l'a  
 » tirée. Nous croyons donc qu'il est à propos  
 » qu'en les insérant dans le *livre des grands*  
 » *usages de l'empire* on marque, non-seule-  
 » ment la méthode et toute la théorie de leur  
 » construction, mais encore l'année et la lune  
 » où, par ordre de Votre Majesté, on com-  
 » mencera à s'en servir, etc. »

---

Musique chi-  
noise.

L'année suivante, l'empereur Kan-hi ordonna au gouverneur de la province de Pé-tché-li d'introduire la nouvelle musique dans la salle de Confucius, et de n'employer pour son exécution que les instruments nouvellement construits.

Dans la seconde année de son règne (en 1724), l'empereur Yon-tchin, successeur de Kan-hi, ordonna que le chef de la musique des descendants de Confucius viendrait prendre du *tai-tchan* les instructions nécessaires, pour l'exécution de la nouvelle musique dans la famille de Confucius. Il donna les mêmes ordres pour tous les autres musiciens de l'empire qui avoient soin de la musique des temples, des salles et autres lieux destinés aux cérémonies

Musique chinoise.

publiques. Le même monarque assigna aussi une musique particulière pour la célèbre cérémonie du labourage, qui a lieu chaque année.

Musique des impératrices.

L'impératrice mère et l'impératrice épouse ont aussi leur musique, laquelle fait partie des cérémonies qui se pratiquent chez elles. Chune-tchi, premier empereur de la dynastie des Mantcheoux, ordonna que la grande musique s'exécutoit chez les impératrices, et décida que quatre dames, épouses des mandarins du titre de *lyn-yo-koane*, présideroient et tiendroient la place de leurs maris. Cette musique étoit composée de vingt-quatre musiciennes, lesquelles étoient sous la direction des maîtres de la *cloche* et du *tambour*; ceux-ci les conduisoient jusqu'à la porte intérieure du palais, toutes les fois qu'elles y étoient appelées pour leurs fonctions. Huit ans après, on réforma les musiciennes, et on leur substitua des eunuques, au nombre de quarante-huit. Cette disposition subsista vingt ans : les eunuques furent cassés à leur tour, et on les remplaça par le même nombre de femmes. Mais, enfin, soixante ans après, il fut décidé que la musique, qui se feroit chez les impératrices, ne seroit exécutée que par des eunuques. Cet usage s'est maintenu et s'observe encore aujourd'hui.

La musique est un accompagnement ordinaire du grand cérémonial chinois, et l'étiquette de la cour la prescrit dans un grand nombre de circonstances. Lorsqu'un livre, du nombre de ceux que le gouvernement fait imprimer, doit être offert à l'empereur, le chef de la musique envoie et fait disposer des musiciens dans l'endroit du palais, appelé *tché-koane-tsiou*. Dès que celui qui porte le livre a paru, la musique commence; elle continue jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la porte de la bibliothèque. Là, on remet le livre entre les mains des mandarins qui viennent le recevoir pour le présenter à l'empereur, et aussitôt la musique cesse.

La musique augmente la solennité des examens publics, auxquels sont assujettis les mandarins de lettres et les mandarins d'armes. Elle se fait entendre, lorsque le chef des descendants de Confucius se présente à la cour; le chef des bonzes, appelés *ho-chan*, y reçoit les mêmes honneurs.

Toutes les fois que le gouvernement fait élever un édifice public, la musique a lieu 1° quand on ouvre le terrain pour jeter les fondements; 2° lorsqu'on pose la première pierre; 3° lorsqu'on élève la première colonne; 4° lorsqu'on

---

Musique chinoise.

—  
Emploi fréquent de la musique.



Musique chinoise.

fixe la première ou principale poutre; 5° lorsqu'on pose la première porte; 6° lorsqu'on met l'avant-toit; 7° lorsqu'on place les inscriptions; 8° enfin, lorsque le bâtiment est entièrement achevé. Alors on remercie les esprits et sur-tout celui de la terre. Le nombre des musiciens, qui concourent à chacune de ces cérémonies, est ordinairement fixé à dix.

Musique notée, inconnue à la Chine.

Les Chinois ne connoissent point l'usage de nos notes de musique; ils n'ont point ces signes variés qui marquent la différence des tons, les diverses élévations ou les abaissements gradués de la voix; rien, en un mot, qui indique toutes ces modifications du son, d'où résulte l'harmonie. Ils ont seulement quelques caractères pour désigner les tons principaux: tous les airs qu'ils ont appris, ils les répètent par routine. Aussi l'empereur Kan-hi fut-il singulièrement étonné de la facilité avec laquelle un Européen peut saisir et retenir un air, dès la première fois qu'il l'entend. En 1679, il fit appeler au palais les PP. Grimaldi et Péreira, pour toucher un orgue et un clavecin qu'ils lui avoient autrefois présentés. Il parut goûter la musique d'Europe et l'entendre avec plaisir. Il ordonna ensuite à ses musiciens de jouer un air chinois.

Le P. Péreira prit ses tablettes , et y nota l'air tout entier , pendant que les musiciens l'exécutoient. Lorsqu'ils eurent fini , le missionnaire répéta l'air sans omettre un seul ton , et avec autant d'aisance que s'il eût passé beaucoup de temps à l'étudier. L'empereur fut si frappé d'étonnement , qu'il avoit peine à croire ce dont il étoit témoin. Il ne pouvoit comprendre comment un étranger avoit pu retenir si tôt un morceau de musique qui avoit coûté tant de travail et de temps à ses musiciens , et que , par le secours de quelques caractères , il se le fût tellement approprié qu'il ne pouvoit plus l'oublier. Il combla d'éloges la musique européenne , et admira les méthodes qu'elle fournit pour faciliter et abrégé le travail de la mémoire. Cependant un reste d'incrédulité lui fit désirer de multiplier les épreuves. Il chanta lui-même plusieurs airs différents , que le missionnaire notoit à mesure , et qu'il répéta aussi tôt avec la dernière précision. *Il faut avouer , s'écria l'empereur , que la musique d'Europe a des ressources incomparables , et que ce père ( le P. Péreira ) n'a pas son semblable dans tout l'empire.*

Mais quoique ce prince , peut-être par complaisance ou par une suite de sa prédilection

---

Musique chinoise.

Musique d'Europe , peu goûtée des Chinois.

Musique chinoise.

pour les arts de l'Europe, ait paru applaudir à notre musique, il n'en est pas moins vrai qu'elle n'est nullement goûtée des Chinois. Le P. Amiot, qui étoit bon musicien, qui savoit jouer de la flûte-traversière et toucher le clavecin, avoue ingénument qu'ayant voulu plusieurs fois exécuter sur ces instruments les pièces les plus brillantes de nos meilleurs compositeurs, en présence des seigneurs de la cour qui passoient pour connoisseurs et amateurs de musique, il ne tarda pas, malgré tout le soin qu'il mit dans son jeu, de remarquer que ces airs, si mélodieux pour nous, ne produisoient sur ses auditeurs aucune impression de plaisir. Il ne voyoit autour de lui que des physionomies froides et distraites. Un d'eux, interrogé sur ce qu'il pensoit de cette musique, répondit poliment que *nos airs n'étant point faits pour leurs oreilles, ni leurs oreilles pour nos airs, il n'étoit point surprenant qu'ils n'en sentissent pas toutes les beautés*. Les Européens en disent autant de la musique chinoise, qui ne parle pas plus à leurs sens, et ne leur fait entendre qu'un vain bruit. Chaque peuple a non-seulement sa manière de vivre et de s'habiller, mais encore celle de sentir: les Suisses ne préfèrent-ils pas leur *ranc* des vaches à toute la mélodie

de la musique italienne? Et nous-mêmes, combien de temps a-t-il fallu pour nous accoutumer à goûter celle-ci, née si près de nous?

---

Musique chinoise.

~~~~~

CHAPITRE II.

Architecture de la Chine.

LA nation chinoise est trop ancienne, trop religieusement attachée à ses antiques usages, pour que son architecture ne se ressente pas de celle des premiers âges. Aussi l'œil observateur y reconnoît l'empreinte de la haute antiquité. Comme dans les anciens monuments de l'Égypte, on y retrouve le goût pour la forme pyramidale et l'emploi fréquent des colonnes, uniquement destinées à servir de points d'appui. Si cet art n'a pas atteint, à la Chine, le degré de perfection auquel il est parvenu chez les Grecs et les Romains, on ne peut du moins s'empêcher de remarquer, dans l'ordonnance et les proportions des édifices chinois, de grandes beautés de détails, quelquefois même des hardiesses, et toujours une grandeur qui étonne. Les maisons impériales sont de véritables palais; et

Architecture de la Chine.

Caractère de l'architecture chinoise.

Architecture
de la Chine.

par l'immensité, la symétrie, l'élévation et la magnificence des bâtiments qui les composent, elles annoncent la grandeur du maître qui les habite. Le Louvre seroit au large dans une seule des nombreuses cours du palais de Pé-kin. Tous les missionnaires, qui ont pénétré dans cette vaste et superbe demeure, conviennent que si chacune de ses parties, prise isolément, ne plaît pas autant à la vue que les morceaux de la grande architecture européenne, leur ensemble leur a du moins offert un spectacle nouveau et imposant, auquel rien de ce qu'ils avoient vu jusqu'alors ne les avoit préparés.

L'architecture chinoise n'a aucun rapport avec celle de l'Europe. Placée sous un ciel différent, elle a dû suivre d'autres lois, en se modifiant selon les besoins du climat et les qualités physiques du sol. Sa pratique n'est point livrée à une routine aveugle; elle a aussi ses principes, ses règles, ses proportions. Dès qu'une colonne a deux pieds de diamètre à sa base, disent les architectes chinois, il faut qu'elle en ait quatorze de hauteur; et d'après l'une ou l'autre de ces mesures, on peut déterminer celles de toutes les parties du bâtiment. Cette colonne, qui n'a en hauteur que

sept fois le diamètre de sa base , a dû paroître courte aux gens de l'art de l'Europe, et ne peut avoir, comme ils l'ont justement observé, la grâce et l'élégance de notre colonne corinthienne, qui contient dans sa hauteur jusqu'à dix diamètres de sa base. Ces proportions sont celles du toscan et du plus ancien dorique. Mais les Chinois, en les adoptant, ont sagement sacrifié la grâce à la solidité : une colonne plus déliée, à forme svelte et légère, résisteroit-elle également sur un sol souvent ébranlé par de violents tremblements de terre, comme il l'est sur-tout dans les provinces septentrionales de l'empire ?

Presque toutes les maisons et tous les édifices sont construits en bois et en briques. Ce n'est pas que le marbre et la pierre manquent à la Chine, puisque la plupart des provinces en sont abondamment pourvues, et que plusieurs villes sont pavées en marbres de toute couleur. Ce n'est pas non plus la difficulté du transport. Les jardins des empereurs ont été semés de rochers énormes, et leurs palais sont bâtis sur des assises immenses de bloc de marbre et d'albâtre; toutes les marches des escaliers, quelque longues et quelque larges qu'elles soient, sont d'une seule pièce. Ce n'est

Architecture
de la Chine.

Raisons de la bâtisse
chinoise en bois et en briques.

Architecture
de la Chine.

pas encore la difficulté de tailler la pierre, puisqu'on l'emploie dans un grand nombre d'ouvrages publics, et que tout est construit en pierre dans plusieurs sépultures, même les battants des portes. Le besoin de se prémunir contre le danger des tremblements de terre a, sans doute, influé beaucoup sur la manière de bâtir des Chinois; mais la raison qui empêche sur-tout qu'on ne construise en marbre et en pierre, c'est que la chaleur et l'humidité, dans les provinces du midi, et le froid rigoureux dans celles du nord, rendroient ces maisons mal-saines et presque inhabitables. A Pé-kin même, où les pluies durent peu, on est obligé d'étendre des feutres sur les petits escaliers de marbre, qui se trouvent au palais; l'humidité de l'air mouille et détrempe tout. Pendant l'hiver, le froid y est si vif, que la glace s'y maintient constamment pendant plus de trois mois, à l'épaisseur d'un pied et demi, et qu'on ne peut ouvrir aucune fenêtre du côté du nord.

Maisons bornées
au rez-de-chaus-
sée et à un seul
étage.

Les mêmes raisons, tirées de la nature du climat, empêchent également de multiplier les étages; un second, un troisième étage ne seroient habitables ni pendant les grandes chaleurs, ni pendant les grands froids. Quoique

Pé-kin soit plus au nord que tout le reste de l'empire, la canicule y est si brûlante, que la police oblige les gens de boutique et d'atelier de coucher au grand air sous leurs appentis, dans la crainte qu'ils ne soient étouffés dans l'intérieur de leurs logements. La demeure des grands et des personnes riches est ordinairement composée de cinq grandes cours, toutes environnées de bâtiments : des étages supérieurs ne leur offriraient que des appartements superflus. Des maisons à plusieurs étages ne seroient pas plus commodes pour le peuple : il faut au moins à celui-ci une cour assez spacieuse et reculée, consacrée à l'habitation des femmes ; autrement leur clôture deviendrait la plus mal-saine et la plus ennuyeuse des prisons. D'ailleurs une petite famille ne pourroit occuper seule une maison à plusieurs étages, et elle ne se résoudroit point à l'habiter partiellement avec une autre famille. Les rues d'une grande ville, lorsqu'elles sont bordées de hautes maisons, offrent sans doute un coup-d'œil plus agréable ; mais n'est-on pas réellement à plaindre d'être réduit à respirer l'air de ces rues, sur-tout lorsqu'elles sont étroites ? Cette cause d'insalubrité ne résulte pas de la forme que les Chinois donnent à leurs habita-

Architecture
de la Chine.

Architecture
de la Chine.

tions : on conviendra qu'une ville toute en rez-de-chaussée , dont les rues sont larges et les maisons dégagées par des cours , doit être presque aussi saine que la campagne , puisque l'air y circule aussi librement.

Les Chinois , accoutumés à leur architecture , ne peuvent goûter la nôtre. Ils ne voient pas sans étonnement les estampes qui représentent nos villes , nos places , et les édifices élevés qui leur servent d'enceintes. Ces grands corps de bâtiments , ces hauts pavillons qui les accompagnent , les épouvantent. Ils regardent nos rues comme des chemins creusés dans d'affreuses montagnes , et nos maisons comme des rochers à perte de vue , percés de trous , et propres à servir de repaires à des animaux féroces et à des oiseaux de proie. Ils ne conçoivent pas la nécessité de ces étages , ainsi accumulés les uns au-dessus des autres , et jugent qu'il faut être insensé pour s'exposer à se rompre le cou , cent fois le jour , en montant nos escaliers pour se rendre à un quatrième ou un cinquième étage. L'empereur Kan-hi disoit , en voyant les plans de nos maisons européennes : *Il faut que l'Europe soit un pays bien petit et bien misérable , puisqu'on n'y trouve pas assez de terrain pour étendre*

les villes, et qu'on est obligé d'y habiter en l'air.

Architecture
de la Chine.

Cependant les constructions à plusieurs étages ont été à la mode à la Chine même, pendant plusieurs siècles, lorsque la cour impériale résidoit dans les provinces du midi. Presque tous les petits palais que les empereurs élevoient dans leurs jardins étoient de cette espèce, et leur goût pour cette manière de bâtir en vint au point de construire d'immenses corps-de-logis qui avoient, dit-on, depuis cent cinquante pieds de haut jusqu'à deux cents. Les pavillons en tours, qui étoient aux extrémités, s'élevoient quelquefois au-delà de trois cents pieds. Mais comme il est difficile de lutter long-temps contre le climat, les empereurs se dégoûtèrent de cette architecture aérienne, même avant de quitter les provinces du midi. Cependant, soit pour en conserver le souvenir, soit pour mettre plus de variété dans les constructions, il existe encore aujourd'hui quelques bâtimens, appelés *léou*, c'est-à-dire à plusieurs étages, dans le parc de Yuene-min-yuene, dans celui de Gé-hol, et même dans les grands jardins du palais de Pé-kin. On en rencontre aussi quelques-uns dans les provinces de Kian-nane et de Tché-kian.

Architecture
de la Chine.

De la brique.

La Chine offre partout une terre convenable à la fabrication de la brique, dont elle fait un si grand usage. Ses dimensions sont à peu près les mêmes que dans la nôtre. On la fait ou simplement sécher au soleil, ou cuire dans le four. Celles de ces briques, qu'on destine à des édifices publics, sont souvent ornées, sur leur côté extérieur, de dessins et de figures en relief, proprement exécutées.

Manière de l'em-
ployer.

Selon Chambers, architecte anglais, qui a fait un voyage à la Chine (1), les murs des maisons ont communément dix-huit pouces d'épaisseur. Voici la manière dont les ouvriers chinois mettent les briques en œuvre. Ils en placent d'abord, sur la fondation, trois ou quatre couches entièrement solides ; ils disposent ensuite les briques, alternativement en long et en large, sur les deux faces du mur, de manière que celles qui sont en travers se rencontrent et occupent toute l'épaisseur ; au lieu qu'il reste un vide entre celles qui sont placées en long. Sur cette couche, ils en posent une seconde, où toutes les briques sont en long : les joints des briques qui sont en travers dans la première, sont, dans celle-ci, couverts d'une brique entière. L'ouvrage se continue et s'é-

(1) *Architecture des Chinois*, Londres, 1757, fol.

lève dans cet ordre alternatif de briques, ainsi disposées : méthode ingénieuse, qui économise le temps, diminue le travail et le poids même du mur. Le mortier qu'emploient les maçons chinois est fait de chaux et de sable; ils se servent aussi d'un ciment de chaux et de tulleau, comme mortier plus solide.

Architecture
de la Chine.

Mortier.

On fabrique, pour servir de carreau ou de pavé dans les appartements de l'empereur, une espèce particulière de briques fort belles, mais excessivement chères. On les nomme *kine-tchouene* ou *briques de métal*, parce qu'elles rendent, lorsqu'on les frappe, le son du cuivre. Elles ont deux pieds en carré, et se travaillent dans les provinces méridionales. L'espèce de sable qu'on y emploie se prépare de la même manière que l'émeri fin, quand on veut le faire servir à polir des ouvrages de métal. On délaye ce sable dans un vase plein d'eau : après qu'on a laissé reposer celle-ci, pour qu'elle se décharge du sédiment le plus grossier, on la décante successivement dans d'autres vases, où on la laisse encore reposer assez long-temps, afin que les particules les plus fines et les plus déliées qu'elle tient suspendues se précipitent au fond. C'est ce dépôt qu'on emploie pour fabriquer cette espèce

Briques rares et
chères.

Architecture
de la Chine.

de briques. Le grain en est si fin , que les particuliers en recherchent les fragments pour aiguïser les rasoirs ou donner le poli à divers ouvrages de métal. Chacune de ces briques coûte 40 taëls ou onces d'argent , c'est-à-dire 300 livres de notre monnoie : leur prix s'élève quelquefois beaucoup plus haut. Lorsqu'on pose ces briques , on les unit les unes aux autres avec un mastic composé de vernis ; et lorsqu'elles sont en place , on les enduit d'un autre vernis , qui rend leur superficie très - éclatante , et si dure , qu'elle ne s'use pas plus sous les pieds que le marbre le plus dur.

Colonnes.

Les colonnes servent à soutenir le toit , et deviennent , sous ce rapport , partie essentielle des édifices chinois. Elles sont ordinairement en bois , portées sur des bases de pierre ou de marbre : elles n'ont point de chapiteaux ; mais , en leur place , le haut du fût est traversé par les poutres , dont les extrémités sont quelquefois ornées de figures ou de têtes d'animaux. La hauteur des colonnes est toujours proportionnée à celle de l'édifice. Le bas du fût se termine en ove , faisant l'effet contraire du congé des colonnes antiques. Cette même particularité s'observe dans les antiquités de l'Egypte , publiées par le capitaine Norden ,

et récemment dans la relation du voyage de M. Denon. Souvent les colonnes sont en bois rare et précieux, ou incrustées de cuivre, d'ivoire et de nacre de perles, dont les dessins représentent des dragons, des oiseaux, des feuillages. Lorsqu'elles sont en bois commun, on les recouvre de plusieurs couches du beau vernis que possèdent les Chinois.

Architecture
de la Chine.

C'est aux Chinois qu'est due l'invention des doubles toits, l'un des plus nobles et des plus riches ornements de leur grande architecture. Ces toits ne posent point sur les murs, mais sur les colonnes des édifices, auxquels ils forment un couronnement élégant, pittoresque et du plus grand effet. Ni les Grecs, ni les Romains, ni nos architectes modernes n'ont su tirer parti des toits, toujours rebelles à leur art. L'architecture italienne, dans le désespoir de les embellir, semble avoir pris le parti de les cacher. Les Chinois ont été plus heureux : ils sont parvenus à terminer leurs édifices avec grâce et avec majesté.

Doubles toits chi-
nois.

Dans les villes, presque toutes les maisons sont couvertes en tuiles. Celles-ci sont en demi-canal et fort épaisses. On les couche sur leur partie convexe; et pour couvrir les joints, aux endroits où les côtés se touchent, on en

Tuiles commu-
nes.

Architecture
de la Chine.

pose de nouvelles, mais renversées. Il paroît qu'à Canton les tuiles sont plates et demi-cylindriques; et que les dernières se placent sur les joints des premières.

Tuiles vernissées.

Au palais de Pé-kin, les tuiles des doubles toits, qui couvrent les bâtiments occupés par l'empereur, sont vernissées en jaune. Elles jettent un éclat si vif, lorsqu'elles sont frappées du soleil, que l'œil peut à peine s'y fixer; on les croiroit entièrement dorées. La crête et les arêtes du toit supérieur sont formées de divers ornements en sculpture, de la même matière que les tuiles, et vernissées de même. On vernit ces tuiles en diverses couleurs, presque toutes également vives, en bleu, en verd, en rouge, en violet et couleur de chair; mais on n'en fait usage que pour les maisons impériales et pour les temples. Cette espèce de tuiles, qui est très-pesante, se fabrique dans les montagnes situées à l'occident de Pé-kin.

Echafauds de bâtiments.

Rien de plus simple et de moins dispendieux que les échafauds à la Chine. Le P. Cibot nous apprend que les architectes du palais impérial n'emploient, pour les échafauds des plus énormes bâtiments, ni poutres ni charpente; qu'à l'aide de longues perches de pin, auxquelles on ne donne pas un coup de hache,

où l'on n'enfoncé pas un clou, et qu'on fait servir pendant plusieurs générations, on dresse des échafauds de cent, de cent cinquante pieds de haut et immensément longs, sur lesquels, par des plans très-inclinés, on porte à bras toutes sortes de matériaux, comme si l'on montoit une colline. Les ouvriers y vont et viennent comme dans une rue, et quelque nombreux qu'ils soient, ils ne s'embarrassent pas les uns les autres. Le plus grand bâtiment, ajoute-t-il, commence et s'achève sans qu'on entende parler d'aucun accident.

Architecture
de la Chine.

L'architecture chinoise fait un grand usage de galeries, presque toutes construites sur des plans singuliers. Elles sont ou en pilastres ou percées d'un côté d'une suite de fenêtres, qui varient par leur figure. On se sert de ces galeries pour lier entre eux des corps de bâtiments assez éloignés les uns des autres, et quelquefois entrecoupés de parties de jardins. Ce qu'elles offrent de plus singulier, c'est qu'elles se dirigent rarement en ligne droite : elles font cent détours, tantôt derrière un bosquet, derrière un rocher, tantôt autour d'un petit bassin ou le long d'une colline. Celles qu'on élève en face des appartements,

Galleries.

Architecture
de la Chine.

forment des avant-toits qui garantissent les croisées des pluies et des ardeurs du soleil. Ces dernières galeries sont toutes ouvertes, et s'appellent *lune-kane*.

Fenêtres.

Le verre est connu des Chinois ; on fabrique même des glaces à Canton : mais on n'emploie pas cette matière en vitres , pour en garnir les fenêtres des appartements. L'usage général est de former les croisées d'un papier mince , collé sur un léger treillis. Quelques - uns des petits palais , que les empereurs ont fait bâtir à l'européenne dans les jardins d'Yuene-min-yuene , ont toutes leurs fenêtres ornées de carreaux de verre. L'histoire rapporte que sous le règne de Ou-ti , qui monta sur le trône l'an 130 avant J. C. , le luxe étoit porté si loin que ce prince avoit des fenêtres en agates blanches , réduites en lames très-minces. Chambers observe qu'on se sert aussi à Canton , au lieu de vitres , de lames fines et transparentes , tirées d'écaillés d'huîtres ; sans doute de l'espèce de celles que les naturalistes appellent *vitrées*.

Portes.

Les portes , comme les fenêtres , sont à la Chine de toutes les formes , carrées , rondes , ovales , figurées en éventails , en fleurs , vases , oiseaux , poissons etc. Chez l'empereur , les

portes des grands appartements sont à deux battants , et en plein bois jusqu'à la hauteur de trois pieds ; le surplus est à jour , et offre différents dessins évidés de fleurs et d'animaux , ou des caractères chinois. Dans le palais de l'empereur , et même dans ceux des princes et des grands , les portes et les fenêtres sont sans ferrures. Elles sont peintes , vernissées , dorées , chargées d'ornements ; mais tout y est en bois : elles s'ouvrent et se ferment encore comme au village.

Architecture
de la Chine.

Les fourneaux qui échauffent tous les appartements à la Chine sont en dehors , dans une espèce de fosse , où descend deux fois par jour le domestique chargé d'entretenir les feux. Ces fourneaux sont tous construits en forme de cône tronqué ; et par des conduits qui s'insinuent et se ramifient sous les briques dont on se sert , au lieu de carreaux , pour former le pavé des appartements , ils communiquent à ceux - ci. une chaleur douce et modérée. Ces poëles sont alimentés par le charbon de terre , très-abondant à la Chine , et dont nous avons fait connoître ailleurs les diverses espèces.

Fourneaux ou
poëles.



CHAPITRE III.

SUIITE DU PRÉCÉDENT.

§ I. — *Tours chinoises.*

 Architecture
de la Chine.

LE goût pour les tours élevées s'est constamment maintenu à la Chine, où elles se sont assez multipliées. Dans certaines provinces sur-tout, il n'est presque point de ville ou même de bourg, qui n'offre quelque édifice de ce genre, remarquable sous quelque rapport. Cependant la forme de ces tours est assez communément la même : ce sont des exagones ou des octogones, divisés en sept, huit et quelquefois dix étages, qui de la base au sommet diminuent graduellement. Chaque étage est marqué par une espèce de corniche qui soutient un toit à six ou huit pans, aux angles desquels sont suspendues des clochettes. Autour de chaque étage règne une galerie, ornée d'une balustrade. Tel est à peu près le plan qu'on a suivi dans la construction de la belle tour de Nan-kin, la plus célèbre de toutes celles qu'on voit aujourd'hui à la Chine, et l'édifice le plus singulier de tout l'Orient.

Tour de porcelaine de Nan-kin.

Cette tour, bâtie depuis près de 400 ans, est

appelée par les Chinois le *Temple de la reconnaissance* : elle s'élève du milieu des vastes et nombreux bâtiments d'une bonzerie, située hors des murs de Nan-kin. Cet édifice pose sur un massif de briques ou plate-forme, entourée d'une balustrade en marbre brut, et à laquelle on monte par un escalier de dix à douze marches. La tour est un octogone, dont chaque côté a trente-deux pieds de long; ce qui donne une circonférence d'environ deux cent cinquante-six pieds, et un diamètre de quatre-vingt-cinq. Cette mesure d'un des côtés de la tour a été prise, en 1768, par les PP. Bourgeois et Collas, bons observateurs (1), et ne s'accorde pas avec celle du P. le Comté, qui a d'ailleurs bien examiné et soigneusement décrit ce monument. Celui-ci, dans ses *Mémoires*, ne donne que quinze pieds de longueur à chaque face de l'octogone, et que quarante pieds de diamètre à la tour. Mais il paroît que quelque erreur typographique a dû s'être glissée dans cette partie de ses *Mémoires*,

Architecture
de la Chine.

(1) J'ai eu l'avantage de vivre pendant plusieurs années avec ces deux respectables et savants missionnaires, dont le dernier a été, pendant trois ans, mon professeur de mathématiques. Je les ai assez connus pour n'avoir aucun doute sur la justesse et la précision de leurs mesures.

puisqu'il donne en même temps, à la salle du rez-de-chaussée, qu'on considère ici comme premier étage, une profondeur de cent pieds; ce qui est une évidente contradiction avec un diamètre de quarante.

Le pied de la tour, à la distance de deux toises et demie, est entouré d'un mur d'une hauteur médiocre, de forme également octogone, sur lequel pose l'extrémité d'un toit qui prend naissance du corps même de la tour. Cet espace entre la tour et le mur forme une galerie couverte.

Dans la salle du rez-de-chaussée, on remarque comme un dôme d'airain, ouvert vis-à-vis les quatre fenêtres de la tour; à chaque ouverture ou cintre du dôme, on voit une assez grosse idole dorée.

Les étages sont au nombre de neuf: chacun d'eux est orné d'une corniche à trois pieds au-dessus des fenêtres, et d'un toit en saillie qui couvre la galerie extérieure, laquelle, avec sa balustrade, règne autour de chaque étage. A chaque angle du toit sont suspendues des clochettes de cuivre, qui se font entendre d'une manière agréable lorsqu'elles sont agitées par le vent.

Le mur, au rez-de-chaussée, a douze pieds

d'épaisseur : celle-ci décroît à mesure que le mur s'élève. Toute la surface extérieure de la tour, depuis sa base jusqu'au dernier étage, est revêtue d'une porcelaine grossière, posée de champ, et peinte en bleu, verd et jaune : quoique exposée depuis 400 ans à la pluie, à la poussière et à l'érosion de l'air, elle conserve encore un grand éclat. Toutes les corniches sont chargées d'ornements de sculpture, et les toits sont en tuiles vertes, vernissées et très-brillantes.

Architecture
de la Chine.

Le premier étage est le plus élevé : les suivants décroissent progressivement. Ils sont séparés entre eux par d'épaisses solives, qui se croisent en tout sens pour soutenir le plancher supérieur ; ces solives sont peintes et chargées d'une grande variété de figures.

Chaque étage est éclairé par quatre fenêtres, et offre intérieurement une grande pièce : au milieu est une grosse et lourde idole dorée, et tous les murs environnants sont tapissés d'autres petites idoles, taillées en relief dans la pierre et dorées. Les PP. Bourgeois et Collas en ont comptées jusqu'à quatre cents dans un seul étage.

Le couronnement de cet édifice n'en est pas une des moins belles parties. Il consiste

Architecture
de la Chine.

en un fort mât, long de plus de trente pieds, qu'on a dressé et assujetti sur le neuvième étage. Ce mât est garni de plusieurs grands cerceaux de fer, qui ne le touchent point, placés les uns au-dessus des autres, et dont les diamètres décroissent graduellement pour imiter la forme pyramidale : ils paroissent à l'œil former un cône évidé et tout à jour. Un globe doré et d'une grosseur extraordinaire, placé à l'extrémité du mât, termine ce couronnement, dont la structure légère produit un agréable effet.

L'escalier qu'on a pratiqué dans l'intérieur de l'édifice est petit, étroit et très-rude, à raison de la hauteur des degrés, qui est de dix pouces. Le P. le Comte en a compté cent quatre-vingt-dix-huit, qui donnent une élévation de cent cinquante-huit pieds : si l'on y joint la hauteur du neuvième étage, qui n'a point intérieurement de degrés, celle du massif ou plate-forme de la base, et celle encore du couronnement, on trouvera que cette tour, parfaitement isolée, doit s'élever à plus de deux cents pieds dans les airs.

Il paroît, d'après les nombreux témoignages de l'histoire, que les anciens Chinois ont poussé bien plus loin que les modernes le luxe

de ces édifices à plusieurs étages, de ces tours aériennes, qu'on nomme *hou* et *leou*. L'ancien *hou*, construit à Lo-yan étoit un hexagone à douze étages, chacun desquels étoit éclairé par quatre fenêtres, figurées en fleurs de nénuphar et entièrement dorées. On fait mention de plusieurs de ces *hou*, bâtis en marbre blanc, en briques dorées, en bois de cèdre, et même en cuivre, du moins en partie : leurs étages étoient au nombre de trois, cinq, sept, neuf, et alloient jusqu'à treize. Telle de ces tours a eu jusqu'à cinq cents pieds d'élévation. La forme extérieure de ces *hou* varioit autant que leurs décorations intérieures. Quelques-uns avoient leur escalier en dehors, garni de sa rampe, lequel s'élevoit en circulant autour des étages, et s'arrêtoit tantôt à l'un, tantôt à l'autre, pour offrir des repos. D'autres étoient construits au milieu des eaux, sur un massif énorme composé de roches entassées, parmi lesquelles on faisoit croître de la verdure et des arbres, et qu'on embellissoit de cascades et de chutes d'eaux. Ces derniers *leou* n'étoient quelquefois qu'un rocher pyramidal, très-élevé, couvert de mousse, de petits arbrisseaux et de fleurs sauvages.

Architecture
de la Chine.

Nous n'avons pas fait ici mention de la tour

de Line-tçine-tcheou, l'une des plus belles de l'empire après celle de Nan-kin : nous en avons parlé avec quelque détail, en décrivant la province de Chane-ton. (Voyez tome I^{er}, p. 146).

§ II. — *Arcs de triomphe*, appelés pay-leou.

On rencontre souvent, à la Chine, de ces sortes d'édifices, non-seulement dans les villes, mais sur les montagnes, sur les collines, et le long des chemins publics. Ces monuments ont été élevés à la gloire des bons empereurs, à celle des ministres, des guerriers, des gens de lettres et des mandarins, qui ont rendu des services à l'Etat ou se sont signalés par de grandes actions. Les vertus mêmes des femmes, comme celles des hommes, ont droit, dans cet empire, aux honneurs publics ; on y voit quelques-uns de ces monuments, consacrés à la mémoire d'un certain nombre d'entre elles, qui, par leur modestie, leur pudeur et leur attachement aux devoirs de leur sexe, ont mérité l'estime et la vénération de leurs concitoyens.

Ces arcs de triomphe varient par la grandeur, la forme, et par la matière même dont ils sont construits. Les uns sont en pierre, d'autres en bois, mais placés sur des assises de

marbre , quelques-uns sont partie en pierre et partie en bois. Ils ont ordinairement une porte ou trois au plus ; c'est-à-dire une grande au milieu , et deux plus petites aux côtés. Ces édifices sont chargés d'un grand nombre d'ornements en sculpture : on y voit des figures d'oiseaux , d'animaux ; des fleurs , des feuillages , travaillés avec une grande délicatesse , proprement évidés et presque à jour. Toutes ces figures ont tant de saillie , qu'elles paroissent se détacher entièrement du fond. On remarque que les arcs de triomphe , nouvellement érigés dans quelques villes , n'ont rien qui approche de la beauté du travail des anciens : les ornements y paroissent épargnés , la sculpture en est grossière , lourde , inanimée , ce qui sembleroit annoncer que certains arts ont perdu à la Chine , depuis l'avènement de la dynastie tartare.

Du reste , ces arcs de triomphe , tant les anciens que les modernes , diffèrent totalement des nôtres par leur disposition et le goût de leurs ornements. On n'y trouve ni chapiteaux , ni corniches , ni rien qui ressemble à nos cariatides , à nos bustes et à nos statues : ce qui paroît avoir quelque rapport avec notre frise et en tenir lieu , est d'une hauteur dispropor-

Architecture
de la Chine.

tionnée , qui choque des yeux européens : c'est dans cet espace que les Chinois placent des inscriptions, qu'ils se plaisent à encadrer dans des ornements en relief de toute espèce.

§ III. — *Des ponts de la Chine.*

Le grand nombre de rivières et les canaux si multipliés qui arrosent la Chine , sur-tout dans ses provinces méridionales , ont nécessité la construction d'une prodigieuse quantité de ponts , dont les formes sont très-variées. Les uns sont en voûte exhaussée , sur laquelle on monte et l'on descend par des escaliers très-doux , dont les marches n'ont pas trois pouces d'épaisseur : d'autres n'ont ni arches , ni voûtes ; on les passe sur de larges pierres , posées sur des piles comme des planches : quelques-unes de ces pierres sont d'une longueur qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. Une grande partie de ces ponts est construite en pierres , en marbre ou en briques ; l'autre seulement en bois ou formée de bateaux. Ces derniers sont d'une invention très-ancienne : ils portent le nom de *seou-kiao* , *ponts flottants* , et l'on en trouve plusieurs sur les grands fleuves Kian et Hoan-ho. Les arches voûtées des ponts chinois ont quelquefois jusqu'à cinquante ou

soixante pieds de diamètre. Dans un très-grand nombre, les piles reposent sur un assemblage de blocs de marbre ou de pierres, dont chaque morceau a quinze ou dix-huit pieds de long.

Architecture
de la Chine.

Parmi les beaux ponts de la Chine, on distingue celui qui est à trois lieues de Pé-kin, et qui a deux cents pas de longueur sur une largeur proportionnée. Sa hauteur et l'inutilité apparente de la plus grande partie de ses arches paroissent choquer d'abord la plupart des étrangers, parce qu'il ne couvre qu'une rivière médiocre. Mais lorsque celle-ci est enflée par les pluies de la canicule, à peine toutes les arches du pont suffisent-elles pour laisser écouler ses eaux.

Pont des environs
de Pé-kin.

M. van Braam a observé sur sa route, dans la même province de Pé-tché-li, un autre pont, dont la construction singulière mérite d'être remarquée. Il est composé de quatre grandes arches demi-circulaires, et de trois arches plus petites, placées dans le haut de l'intervalle que laissent entre elles les quatre autres; de sorte que cette portion supérieure de la pile, qui ordinairement forme un plein ou massif de maçonnerie, donne une issue de plus lorsque la rivière s'enfle et grossit. L'eau

Architecture
de la Chine.

surabondante s'échappe alors par ces trois arches supplémentaires, en même temps que par les quatre maîtresses arches qui sont au-dessous, et l'action de l'eau ainsi affoiblie ne menace plus d'emporter le pont.

Pont de Fou-tcheou.

La province de Fou-kiene est particulièrement célèbre par le grand nombre et la beauté de ses ponts. La rivière qui passe sous les murs de Fou-tcheou, sa capitale, est large d'une demi-lieue, mais divisée en plusieurs bras par de petites isles que la nature a placées dans le même alignement. On a joint tous ces islots par une suite de ponts, dont le principal, qui a plus de cent arches, est construit en pierre blanche, et orné d'une double balustrade également en pierre, surmontée de distance en distance de figures de lions.

Pont de Siuene-tcheou.

Mais ce pont le cède encore en magnificence à celui de Siuene-tcheou, le plus beau de cette province, et même de la Chine entière, quoiqu'il ait été bâti aux frais d'un simple gouverneur. Voici ce qu'en rapporte le P. Martini, témoin grave et connu par sa bonne foi. « Je l'ai vu deux fois, dit-il, et toujours avec » étonnement; il est tout d'une même pierre » noirâtre; il n'a point d'arcades, mais plus » de trois cents piliers, faits de fort grandes

» pierres. Ces piliers ont tous la figure d'un
» grand navire, finissent et se terminent, de
» part et d'autre, en un angle aigu, afin de
» rompre avec plus de facilité la violence de
» l'eau. Cinq pierres égales occupent toute la
» largeur d'un pilier à l'autre : chaque pierre
» a en longueur dix-huit de mes pas ordinai-
» res, dont je me servois pour les mesurer en
» me promenant. Il y a mille quatre cents de
» ces grosses et longues poutres de pierres,
» toutes semblables et égales : ouvrage admi-
» rable par le grand nombre de ces lourdes
» pierres, et pour la manière dont on les sou-
» tient entre ces piliers ! Il y a des gardes-foux
» ou appuis de chaque côté, faits de la même
» pierre, avec des lions au-dessus, posés sur
» leurs bases, et plusieurs autres ornements
» de cette nature. Vous remarquerez qu'en
» cette description, je ne parle que d'une par-
» tie de ce pont ; savoir de celle qui est entre la
» petite ville de Lo-yan et le château, qui est
» bâti sur le pont ; car après avoir passé le
» château, on trouve l'autre partie du pont, qui
» n'est guère moindre que la première. » Le
même écrivain donne à ce pont plus de trois
cent soixante perches ou toises de longueur,
c'est-à-dire plus de trois mille six cents pieds

Architecture
de la Chine.

chinois, et il ne parle, comme il l'observe, que de la première moitié du pont. Navarette, qui l'a aussi mesuré, lui donne mille trois cent quarante-cinq de ses grands pas; ce qui revient à peu près à l'estimation de Martini; car en évaluant ces pas à deux pieds et demi, on en aura trois mille trois cent soixante-deux; mais Navarette semble parler du pont entier, et non simplement d'une moitié.

Pont de Siu-
tcheou.

On voit près de Siu - tcheou, dans la province de Kian-nane, un autre pont en pierres de taille, d'un genre d'architecture qui le rapproche de celui dont nous venons de parler, et qu'on peut même lui comparer pour la magnificence et l'étendue. Il est, comme le précédent, composé d'arches non voûtées, mais formées par des piles que recouvrent de longues pierres plates: ces arches sont au nombre de cent. La largeur de ce pont est de trente-cinq pieds, et sa longueur d'environ huit cents toises. Il traverse une vallée, et offre une communication d'un côté à l'autre par un chemin uni et presque toujours de niveau. Le pont, dans toute sa longueur, est garni de part et d'autre d'une balustrade en pierre, haute d'environ deux pieds et demi, et surmontée, de distance en distance, de fi-

gures de lions couchés. Ses deux extrémités sont ornées de deux arcs de triomphe , chargés de sculptures , et qui offrent trois passages. Chacun de ces arcs est accompagné d'un pavillon ouvert et de forme octogone , au milieu duquel s'élève une table de pierre , où est gravée une inscription en l'honneur de l'architecte du pont.

Architecture
de la Chine.

Nous avons parlé de ponts de bateaux : on cite particulièrement celui de la ville de Kanetchou , l'une des métropoles de la province de Kian-si. Ce pont est composé de cent trente bateaux , lesquels sont liés et attachés les uns aux autres par de fortes chaînes de fer. Sur ce pont est le bureau de la douane , où se trouve tous les jours un receveur , chargé de faire visiter les barques qui passent , et d'examiner si elles ont payé les droits imposés sur les marchandises qu'elles transportent. Ce pont est tellement disposé , qu'un ou deux bateaux mobiles s'ouvrent ou se ferment , pour donner ou refuser le passage aux barques ; ils ne s'ouvrent que lorsque chaque barque a été visitée.

Ponts de bateaux.

M. van Braam a vu un pont de bateaux d'une construction différente , établi sur le Hoan-ho ou fleuve Jaune. « A l'un des bouts

Architecture
de la Chine.

» du pont, dit ce voyageur, est un câble,
» par le moyen duquel on laisse aller le pont
» au courant, lorsque le passage des bâti-
» ments l'exige; et on le ramène ensuite du
» bord le long duquel le courant l'a porté,
» jusqu'au point opposé, où le câble sert alors
» à l'assujettir (1). »

Ponts en chaînes
de fer.

On trouve à la Chine des ponts d'une grande hardiesse, construits en chaînes de fer. A l'occident de la petite ville de Pi-tsié, dans la province de Kouei-tcheou, est une vallée étroite et profonde, formée par des rochers à pic, et au fond de laquelle un torrent impétueux roule ses eaux avec fracas. Ces lieux escarpés ne pouvant admettre un pont d'une structure ordinaire, les Chinois ont imaginé de fixer, dans les faces opposées et les plus rapprochées du rocher, des crampons de fer, auxquels ils ont attaché des chaînes : celles-ci sont recouvertes de fortes planches ou mardriers, posés transversalement, sur lesquels on passe et l'on transporte des fardeaux d'un côté à l'autre.

On remarque près de Kin-ton-fou, dans l'Yune-nane, un autre pont semblable, mais d'une exécution plus hardie, parce qu'il est

(1) *Relation hollandaise*, tome II, page 55.

plus long et suspendu sur un plus large abîme. Celui-ci , au rapport du P. Martini , est composé de vingt chaînes , qui ont chacune *douze perches* de longueur. Ce pont , que son étendue rend très - mobile , prend un mouvement d'oscillation lorsque plusieurs personnes le traversent en même temps. Aussi les voyageurs , qui le passent pour la première fois , ont-ils peine à se défendre d'un sentiment de crainte.

Architecture
de la Chine.

Les anciens livres chinois parlent de plusieurs ponts ingénieux , dont la destination étoit vraiment utile : on en avoit imaginés qui pouvoient être exécutés en un jour , pour subvenir à la rupture subite d'un autre pont , pour remédier à une inondation , faciliter les communications d'une armée, ouvrir ou abrégger le chemin aux vivres qu'on lui portoit. On avoit alors des ponts en *arc-en-ciel* , en *lévier* , en *balancier* , à *poulies* , en *coulisses* , à *double bascule* , en *compas* , en *fagots ancrés* , en *poutres empaillées* , en *barques renversées* , en *cordes tendues* , etc. Tous ces ponts , dont les noms se retrouvent dans les écrits anciens , ne sont plus connus aujourd'hui.

Croiroit-on que la construction des ponts ait été autrefois un goût de luxe , sévèrement reproché aux empereurs ? On cite celui qui

Ponts de luxe et
de caprice.

Architecture
de la Chine.

fut construit en fer et en bronze, au huitième siècle. Un empereur de la dynastie des SOU en fit bâtir quarante, tous d'une architecture différente, dans la seule ville de Sou-tcheou. Les ponts de caprice et de fantaisie, aussi variés par leur forme que par leurs ornements, se multiplièrent à l'excès dans les parcs et les jardins de plaisance des empereurs des LEAN, des SOU et des TAN. Ces constructions bizarres, dont nous voyons aujourd'hui quelques imitations dans nos modernes jardins anglais, donnèrent lieu aux représentations d'un censeur de l'empire, qui eut la fermeté courageuse de dire à Yan-ti, le Sardanapale de la Chine : « Plus les ponts inu-
» tiles de vos jardins anciens et nouveaux
» s'embellissent et se multiplient, plus les
» nécessaires se détériorent et diminuent dans
» toutes les provinces. Les nombreux essaims
» d'artistes, qui accourent dans votre capitale
» de toutes les extrémités de l'empire, ne
» feront pas des soldats contre les Tartares
» qui nous menacent ; et après avoir bâti un
» plus grand nombre de ponts qu'aucun de
» vos prédécesseurs, il est bien à craindre
» que vous n'en trouviez pas un seul, pour
» fuir et vous soustraire à leurs victoires.

» Votre humble sujet en sèche de douleur ,
 » et ne vous expose ses justes craintes que
 » parce qu'enivré des mensonges de vos flat-
 » teurs , vous ne voyez que les fleurs de la
 » coupe empoisonnée qu'ils vous présentent.
 » Songez , Seigneur , qu'un vieil officier , qui
 » vous dit la vérité au péril de sa tête , craint
 » plus la mort pour vous que pour lui. »

Architecture
de la Chine.

§ IV. — *De la grande muraille.*

En parlant des places d'armes et des fortifications militaires de la Chine , nous avons déjà dit un mot de ce mur célèbre , qui se prolonge dans une étendue de cinq cents lieues , le long de trois grandes provinces qu'il couvre au nord et sépare de la Tartarie ; monument éternel de la puissance des Chinois , et l'ouvrage le plus prodigieux qui ait été jamais exécuté par la main des hommes. A la vue de cette merveille , qui efface toutes celles de l'ancienne Egypte , l'étonnement s'accroît encore , si l'on fait deux observations. On voit ce mur se continuer et s'élever jusque sur les plus hautes montagnes : comment concevoir qu'on soit parvenu à construire cet énorme boulevard à une si grande hauteur , sur-tout dans des lieux secs

Architecture
de la Chine.

et arides , où il a fallu porter de fort loin et avec des travaux incroyables , l'eau , la brique , le ciment , et tous les matériaux nécessaires à la construction d'un pareil ouvrage ? Le P. Verbiest a mesuré une de ces hauteurs , et a reconnu , à la partie de la grande muraille qu'elle soutient , mille trente-sept pas géométriques , ou 5185 pieds d'élévation au-dessus de l'horizon. M. Staunton évalue la hauteur d'une autre de ces montagnes à 5225 pieds ; peut-être est-ce la même que celle dont parle le missionnaire.

La seconde observation qu'il importe encore de faire , c'est que cette muraille ne se prolonge pas sur une ligne droite , mais forme de grandes sinuosités en plusieurs endroits , selon la disposition des montagnes , et se replie quelquefois presque entièrement sur elle-même ; de sorte qu'on peut avancer que quelques parties de la Chine sont défendues d'un triple mur , au lieu d'un seul. C'est à raison de ces tours et détours que le P. Martini croyoit , sans craindre de se tromper , pouvoir donner à cette célèbre muraille jusqu'à six cents lieues de longueur.

Auteurs de sa
construction.

Tous les historiens accordent unanimement à l'empereur Tsine-chi-hoan-ti , qui vi-

voit deux siècles et demi avant notre ère , la principale part dans ce grand et magnifique ouvrage. Mais les missionnaires , qui n'ont parlé que d'après ces mêmes historiens , semblent différer un peu sur quelques circonstances de son exécution. Le P. Cibot rapporte que la grande muraille fut commencée par trois princes tributaires , qui en bâtirent quelques parties pour couvrir leurs Etats , et que Tsine-chi-hoan-ti ne fit que rétablir , compléter et joindre ces différents murs , lorsqu'il eut réuni tout l'empire sous ses lois. Le P. Amiot croit que ce prince , au lieu de réparer ces murs , qui étoient sans force et tomboient en ruine , entreprit de construire une nouvelle muraille , continue et uniforme , qui couvrît toute la frontière septentrionale de l'empire. Il dit que cet empereur employa les bras de plusieurs millions d'hommes pour cet immense ouvrage ; qu'il les fit surveiller par trois cent mille hommes de ses troupes , et qu'on ne cessa d'y travailler qu'après dix ans. Le P. de Mailla paroît avoir encore suivi d'autres historiens : il rapporte que Tsine-chi-hoan-ti fit commencer la grande muraille , et que trois des sept princes tributaires , qui subsistoient alors , imitèrent son exemple , et

Architecture
de la Chine.

Architecture
de la Chine.

Sa structure et ses
dimensions.

firent, d'après le même plan, continuer ce mur le long de leurs frontières.

Le P. Gerbillon, que ses fréquents voyages en Tartarie ont mis à portée d'examiner soigneusement cet antique boulevard de la Chine, nous apprend qu'il est composé de deux faces de mur, dont le vide intermédiaire est rempli d'un massif de terre, qui s'élève jusqu'au parapet, où il forme une terrasse. Cette observation est confirmée par le capitaine Parish, l'un des Anglais de la suite du lord Macartney, à qui nous devons les dimensions de cette fameuse muraille, dont il a mesuré toutes les parties. Chacune de ces faces de mur a cinq pieds d'épaisseur à sa base, et seulement un et demi à son extrémité supérieure, où elle forme le mur du parapet.

Tout le corps du mur est en brique, et pose sur une assise de larges pierres carrées, haute d'un peu plus de quatre pieds, et qui ressort en avant par une saillie d'environ deux pieds. L'épaisseur totale du mur, y compris le massif intérieur de terre, est de vingt-cinq pieds à sa base, de vingt-un au-dessus de l'assise, et de quinze et demi au cordon, hauteur où se forme la terrasse, qui est revêtue de briques carrées.

La muraille entière, en y comprenant son assise, à vingt-neuf ou trente pieds de haut. Elle est flanquée de tours, qui varient par leur forme et leurs dimensions : les unes n'ont qu'un étage, les autres en ont deux, terminés par une terrasse avec parapet. Ces étages communiquent avec la plate-forme de la muraille par des portes et des escaliers. Les parapets de ces tours, comme ceux de la muraille, sont garnis de leurs embrasures et de leurs meurtrières. Les intervalles qui séparent ces tours ne sont pas constamment les mêmes : on les a plus ou moins rapprochés, selon qu'on a senti plus ou moins le besoin de renforcer telle partie du mur. Leur distance commune est d'environ cent pas. Selon le P. Gerbillon, il est peu de ces tours qui n'aient quarante pieds de haut. M. Parish en a décrit deux, l'une de trente-sept pieds quatre pouces, l'autre de quarante huit pieds deux pouces.

On dit que la grande muraille étoit autrefois gardée par un million de soldats ; mais depuis qu'un même souverain commande à la Chine et à la Tartarie, les garnisons qu'on y entretient sont beaucoup moins nombreuses :

on se contente de tenir des troupes dans les postes les plus importants.

Le frère Attiret, très-habile peintre, vivement frappé à la vue de cet immense boulevard de l'empire, s'étoit proposé, dit-on, d'en faire le dessin. On ignore néanmoins si les travaux continuels que lui imposoit l'empereur ont pu lui permettre d'exécuter ce projet. Mais qu'il l'ait été par le frère Attiret ou par quelque autre missionnaire, il est certain que cette tâche laborieuse a été remplie. Le dessin de la grande muraille a été levé et envoyé en Europe aux jésuites de Paris, ou à M. Rouillé, alors ministre de la marine; car M. Messier, célèbre astronome, dont j'étois l'ami, m'a dit plusieurs fois qu'il se rappeloit très-bien qu'il y a trente ou quarante ans, étant élève du savant Joseph-Nicolas Delisle, l'astronome, il avoit copié pour lui une carte immense ou dessin, sur satin, donnant l'étendue entière et tous les contours de la grande muraille. L'original a disparu; mais la copie, laissée entre les mains de M. Delisle, a dû être placée, selon l'opinion de M. Messier, dans le dépôt des plans et cartes de la marine.



CHAPITRE IV.

Théorie des jardins chinois.

C'EST des Chinois que les Anglais ont emprunté le goût de leurs modernes jardins, plus simples, plus rapprochés de la nature; et nous-mêmes avons commencé à les substituer, sous le nom de *jardins anglais*, à la froide et ennuyeuse régularité des nôtres. C'est à la Chine que nous devons ce nouvel art, et quoiqu'on dise que ce peuple ne perfectionne rien, il est douteux que nous surpassions jamais en ce genre les modèles qu'il nous a fournis : le chevalier Temple, si passionné pour les jardins, citoit ceux des Chinois comme des chefs-d'œuvre inimitables.

Théorie des
jardins chi-
nois.

Le P. Cibot et un auteur chinois, dont il nous a fourni l'extrait, nous apprennent en quoi consiste le beau idéal qu'on se forme à la Chine sur les jardins, quelle est la manière de les distribuer, et les divers genres d'ornements qui entrent dans leur décoration. Que cherche-t-on, demande Lieou-tcheou, dans un jardin de plaisance et d'agrément, sinon un dédommagement de la privation du spec-

But et objet d'un
jardin chinois.

Théorie des
jardins chi-
nois.

tacle toujours aimable des campagnes, qui sont le séjour naturel de l'homme? Un jardin doit être dès-lors une image vivante et animée de tout ce qu'on y trouve, pour produire dans l'ame les mêmes sensations, et affecter la vue du même plaisir. L'art de disposer un jardin consiste donc à y rassembler si naïvement la verdure, l'ombrage, les eaux, les points de vue, la variété et la solitude des champs, que l'œil trompé se méprenne à cette imitation. La variété, qui est la beauté dominante et éternelle des campagnes, est donc le premier effet qu'il faut se proposer en distribuant le terrain d'un jardin : s'il n'est pas assez vaste pour suffire à tous les tableaux qu'offre la nature, faites vos choix et assortissez-les de manière que leur ensemble porte cette empreinte de simplicité, de négligence et de caprice, qui rend la vue des campagnes si gracieuse et si séduisante. Un jardin de bon goût est un terrain où la beauté du local, les agréments de la situation et la variété des points de vue, sont embellis par un mélange bien assorti de côteaux, de vallées et de plaines, d'eaux courantes et d'eaux plates, de petites isles et de golfes, de bosquets et d'arbres isolés, de cabinets, de grottes, de berceaux

riants et de solitudes sauvages. Il faut, autant qu'on peut, en s'attachant à copier la belle nature, chercher à réunir en un espace borné ce qu'elle a semé vaguement dans les scènes et les perspectives innombrables des campagnes.

Théorie des jardins chinois.

Chaque climat a ses besoins, ses convenances, et l'on doit y avoir égard dans la composition d'un jardin. Ici, la sécheresse de l'été demande qu'on multiplie les canaux, les bassins, les petites isles, les bosquets, les collines, et tout ce qui peut appeler ou entretenir une agréable fraîcheur. Là, pour éviter l'humidité malsaine des longues pluies, il faut que le terrain soit plus découvert, plus aéré, et tellement disposé que ses plans légèrement inclinés ne permettent aucun séjour aux eaux. Dans un site trop exposé aux ardeurs brûlantes du soleil et de la canicule, il faut d'épais ombrages, de longs abris contre le midi, des allées, des gorges, des défilés adroitement ménagés pour faciliter la circulation d'un air frais. Les lieux sujets aux orages et à l'irruption soudaine des aquilons, doivent être munis de vallées plus enfoncées, moins ouvertes, et avoir des collines placées de biais, qui oppo-

Egards dus aux températures locales.

sent leurs flancs à la direction la plus impétueuse des vents.

Dans les jardins chinois, tout alignement, tous rapports symétriques sont écartés, comme non avoués par la nature, qui n'offre nulle part des arbres plantés en allées, des fleurs réunies en parterres, ni des eaux enfermées dans des polygones réguliers. Les collines et les monticules sont presque toujours couverts en entier de différents arbres, tantôt plantés de près et serrés comme dans les forêts, tantôt isolés et épars çà et là comme dans les champs. La teinte de leur verdure, la fraîcheur de leur feuillage, leur forme, leur grosseur et la hauteur de leur tige, décident s'ils seront placés au nord ou au midi, au sommet, sur le flanc des collines, ou dans les gorges et les défilés qu'elles forment. Il faut aussi, dans cette distribution des arbres, ménager les intérêts de chaque saison, et faire en sorte que chacune d'elles, au temps de son règne, ait un théâtre où elle étale son luxe et ses richesses, et se montre dans toute sa pompe. Les pêchers, les abricotiers, les cerisiers à fleurs doubles, les *yu-lane* aux belles fleurs blanches odorantes forment, pour le printemps, des

scènes du coup-d'œil le plus enchanteur. On leur joint l'abricotier sauvage, tout blanc de fleurs dans la même saison (1). Les acacias, les frênes, les planes ou platanes, donnent des masses de verdure et se voûtent en superbes berceaux pour l'été; l'automne a ses saules à branches pendantes, ses trembles et ses peupliers à feuilles satinées. L'hiver a les cèdres, les cyprès et les pins, qui conservent leur verdure.

Théorie des jardins chinois.

Plus un jardin est vaste, plus il renferme de petits vallons; mais aucun ne doit ressembler à l'autre. Celui-ci s'allonge comme nos allées, puis il se recourbe à l'une de ses extré-

Forme variée des vallons.

(1) « Il est difficile, écrivoit en 1770 le P. Cibot à M. Dela-
 » tour, de rien voir de plus beau que la colline des pêchers
 » du jardin de l'empereur, soit lorsque ces arbrisseaux sont
 » en fleurs, soit lorsqu'ils sont chargés de fruits; ils y pro-
 » duisent, dans les premiers jours du printemps, un spectacle
 » délicieux. Plus les autres arbres sont dépouillés, ou d'un
 » vert pâle et foible, plus l'œil est charmé de contempler les
 » pêchers qui s'élèvent, comme de grands bouquets de fleurs,
 » sur les collines et les rochers, le long des sentiers et sur le
 » bord des bassins et des canaux. Rien de ce que l'on voit en
 » Europe ne prépare à l'impression que fait cette multitude
 » de pêchers en fleurs, qui embellissent, à tous les points de
 » vue, le paysage charmant du parc de ce prince. Les abri-
 » cotiers, les cerisiers sauvages et quelques autres arbres et
 » arbrisseaux à bouquets dont ils sont entremêlés, achèvent
 » cette décoration ravissante. »

Théorie des
jardins chi-
nois.

mités, et se cache au moment où il finit ; celui-là s'élargit et s'ouvre en issues de toutes parts ; un autre, s'enfermant dans une enceinte circulaire, paroît s'isoler et se détacher de tout. Les sentiers qui conduisent d'un vallon à l'autre sont si négligemment disposés que rien ne prépare à la surprise des yeux, lorsqu'ils découvrent un nouveau bassin ; et comme leur enceinte s'allonge ou s'accourcit, s'étend ou se resserre, selon l'endroit par où l'on s'en approche, on croit toujours, après avoir parcouru ces jolis vallons, les voir encore pour la première fois.

Distribution des
eaux.

Les Chinois possèdent sur-tout l'art d'animer le paysage de leurs jardins, par l'emploi ingénieux qu'ils savent faire des eaux qu'ils y conduisent. « S'il arrive, dit le P. Cibot, que » la source d'un ruisseau soit élevée et domine » leurs vallons, ils ne l'y font descendre qu'en » cascades et en gradins, c'est-à-dire en tom- » bant de rochers en rochers, par des dé- » tours et des chutes où il se perd, pour re- » paroître d'une manière d'autant plus agréa- » ble qu'elle est plus capricieuse, plus irrégulière, et l'effet seul de la fuite. Au défaut » de cette grande ressource, ils se servent de » toutes les pentes du terrain pour former de

» petites chutes bruyantes, tantôt en arrêtant
 » le cours des eaux par des écluses, tantôt en
 » les faisant revenir comme sur elles-mêmes,
 » par des détours singulièrement imaginés,
 » pour les conduire à des chutes plus profon-
 » des.... Toutes les pièces d'eau sont de fi-
 » gure irrégulière. Elles sont tellement dis-
 » posées qu'il semble que les eaux se soient
 » creusé elles-mêmes leurs bassins, dont la
 » forme est comme l'ouvrage de leur séjour
 » ou de leur cours, et dont les bords paroiss-
 » sent avoir été entamés par elles. Ces bassins
 » sont quelquefois de petits étangs, des nap-
 » pes qui occupent le fond d'un vallon et y
 » laissent à peine un petit sentier étranglé,
 » entre leurs rives et les côtes roides qui les
 » dominant. Quelquefois ces bassins se res-
 » serrent en un canal bizarrement large,
 » courbe, détourné et interrompu par des
 » rochers qui l'arrêtent, et dont l'ensemble
 » charme la vue. Quelquefois aussi les eaux
 » sont comme jetées au milieu d'une vallée,
 » où elles semblent n'avoir pénétré qu'avec
 » effort.... Le cours d'un ruisseau, dans un
 » jardin de plaisance, y est pour l'ordinaire
 » un grand spectacle. Il a ses chutes, ses bri-
 » sants, ses erreurs, ses retours; il est la vive
 » image des variations de la vie. »

Théorie des
jardins chi-
nois.

Théorie des
jardins chi-
nois.

Emploi des con-
trastes. Succes-
sion de scènes et
d'aspects.

Les compositeurs de jardins chinois font habilement usage des contrastes, qu'ils savent être un des moyens les plus puissants pour ébranler l'ame et affecter vivement les sens. Ils ont ce qu'ils appellent des *scènes d'horreur*, des *scènes riantes*, des *scènes de féerie et d'enchantement*, et ils les disposent de telle manière que, par des passages brusques et soudains, ils conduisent le promeneur de l'une à l'autre, d'autant plus sûrs d'exciter sa surprise qu'ils l'ont mieux ménagée.

Une scène d'horreur présente des rocs suspendus, d'obscures cavernes, et d'impétueux torrents qui se précipitent, de tous les côtés, du haut des montagnes. Les arbres sont difformes, effeuillés, et semblent brisés par la violence des ouragans. Le sol est sans verdure et n'offre que de profondes ravines et des sables jonchés de débris de rochers. Quelques édifices sont en ruines, quelques autres paroissent à demi consumés par le feu.

A ce site hideux succède, par une transition subite, une scène riante ou de féerie, dans laquelle l'artiste a réuni avec profusion tous les objets qui peuvent affecter délicieusement les yeux. Quelquefois c'est un point de vue enchanteur, une vaste perspective, qui découvre tout-à-coup au spectateur

étonné un ensemble de lacs, de rivières, de plaines, de coteaux et de forêts, terminé par des montagnes dont les teintes affoiblies pâ-
lissent dans l'éloignement.

Théorie des
jardins chi-
nois.

Mais il ne suffit pas à l'architecte décorateur d'avoir créé ces scènes, ces vallons, ces paysages variés, dont il a embelli les différentes parties d'un jardin, on exige encore de lui qu'il donne à tous ces tableaux le mérite de l'ensemble et de l'unité ; il faut que dans la première distribution de son terrain, il ait su se ménager un centre commun auquel toutes les divisions se rapportent, un point unique, d'où l'œil, planant sur l'ordonnance entière du jardin, en découvre à-la-fois toutes les parties. La perfection de l'art, dans la composition d'un jardin chinois, est de n'en laisser apercevoir les détails que successivement ; une scène, un site champêtre, qu'on a sous les yeux, ne doit point préparer à celui qui doit suivre : il faut que la surprise naisse à chaque pas que fait le promeneur. Mais on veut en même temps que l'effet général du tableau ne soit pas perdu ; on exige de l'artiste qu'après avoir long-temps déguisé sa marche, il ait fixé un point central et élevé, où se développent toutes les richesses de son ordon-

Unité dans le plan
et l'ordonnance.

Théorie des
jardins chi-
nois.

nance , et d'où toutes les scènes particulières paroissent s'unir et se combiner pour ne plus offrir qu'une scène unique , grande et majestueuse.

Ornements de
détail.

Les ornements dont les Chinois font communément usage pour la décoration de leurs jardins sont : 1° pour les eaux , des bordures en terre et en gazon , en sable , en cailloux , en grosses pierres , en coquillages rangés sans art ; de petites isles couvertes de verdure ; des levées , des écluses , des ponts rustiques , auxquels l'imagination donne toutes les formes ; toutes les plantes aquatiques , tant celles qui croissent au fond des eaux que celles qui se plaisent à leur surface ; d'agréables tapis de nénuphar ou de la belle fleur *ki-teou* ; des joncs sauvages , le roseau , le glaïeul , l'iris , la persicaire , le cresson ; la lentille d'eau même y est admise , comme la mousse la plus commune. 2° Pour les vallons ; quelques champs , des terres arides , des sables , des fossés , des haies , des grottes , des antres , des pavillons , des chaumières , les uns couverts de larges pierres , les autres de chaume ou de feuilles de palmier. 3° Pour les petites montagnes : des précipices , des gorges , des terrasses , des belvédères , des rampes et des escaliers d'une

structure agreste , mais gracieuse ; des masses de rochers ; partout des rocailles , des pétrifications , des pierres fossiles , semées cà et là comme par la main du hasard.

Théorie des jardins chinois.

Il n'est point de peuple , au rapport de Chambers , qui l'emporte sur les Chinois pour la composition des rochers artificiels, dont ils embellissent leurs jardins. Des mêmes matériaux dont ils les construisent, ils exécutent aussi des scènes en relief de paysages , de grands vases , des figures d'animaux , dont le prix excède à peine les frais de la main-d'œuvre. Ce genre d'ouvrages forme à la Chine une profession distincte, et l'on trouve dans la plupart des villes un grand nombre d'ouvriers occupés de ce travail. La pierre dont ils se servent leur vient des côtes méridionales de l'empire ; elle est bleuâtre , de forme bizarre et irrégulière , et paroît être usée par le choc des eaux. On met de la recherche et du soin dans le choix de cette pierre : tel morceau , qui n'est pas plus gros que le poing , pourvu que la couleur en soit vive et que sa forme soit au goût des Chinois , se paie la valeur de plusieurs onces d'argent. Ces morceaux choisis sont mis à part pour être employés dans les grottes d'appartements

Rochers artificiels.

Théorie des
jardins chi-
nois.

ou dans les compositions de paysages. Les autres pierres, plus communes, servent à la décoration des jardins; on les unit les unes aux autres par le moyen d'un ciment bleuâtre et très-solide, et l'on en construit des rochers d'une masse et d'une hauteur considérables. L'architecte Chambers rapporte qu'il en a vu d'extrêmement beaux, et qui annonçoient dans l'artiste une élégance et une finesse de goût peu communes. Quand ces rochers sont dans les grandes proportions, on y ménage des cavernes, des grottes; on les perce même à jour pour se procurer, à travers leurs flancs entr'ouverts, des points de vue éloignés. On orne ces rocs artificiels d'arbres et d'arbrisseaux, qu'on fait croître dans leurs fentes et leurs cavités, et on les tapisse çà et là de mousses de différentes couleurs et de ronces pendantes; on achève leur décoration en élevant sur leurs sommets de petits temples ou d'autres édifices, auxquels on monte par des degrés irréguliers, grossièrement taillés dans le roc.

Le frère Attiret, bon juge en sa qualité d'excellent peintre, dit qu'il fut singulièrement frappé à la première vue d'un rocher, qui se trouve dans le jardinss de la belle mai-

son impériale d'Yuene-min-yuene. Ce rocher, d'une masse énorme, occupe le centre d'une immense pièce d'eau, et ne s'élève au-dessus de sa surface qu'à la hauteur d'environ une toise ou dix pieds chinois. Sa construction a été dirigée avec tant d'intelligence, ses accidents sont si variés, sa forme si sauvage, et l'accord de toutes ses parties d'un si grand effet, qu'on ne se lasse point de l'admirer. Sur ce roc est bâti un palais à quatre faces, d'une architecture élégante et très-ornée, et qui contient plus de cent chambres ou salons. Ce qui ajoute encore au mérite de ce morceau, c'est que l'architecte y a placé le point de vue central, d'où l'on découvre l'ensemble de toutes les parties de ce superbe parc.

Théorie des
jardins chi-
nois.

On ne connoît pas à la Chine l'usage des statues, proscrites dès la plus haute antiquité, par éloignement pour l'idolâtrie. Ce respect pour l'ancienne doctrine prive les jardins chinois du riche embellissement que procure aux nôtres le ciseau de nos artistes; mais on y supplée par un genre particulier de décoration, qu'une longue habitude a rendu agréable aux Chinois. Ils trouvent, dans leurs carrières, une espèce extraordinaire de pierres, remarquables par la bizarrerie de leur confi-

Pierres en guise
d'obélisques.

guration , que l'art ne leur donne point : elles sont de diverses couleurs , et ordinairement longues et étroites. Les Chinois érigent ces pierres , au milieu de leurs jardins , en guise de colonnes et d'obélisques. Quelques-unes , d'une seule pièce , ont depuis douze jusqu'à quinze pieds de hauteur ; les plus petites ont au moins quatre ou cinq pieds , et celles-ci sont destinées à orner le voisinage des maisons , où on les élève sur des piédestaux en bois de couleur. Quelquefois ces pierres sont exhaussées les unes sur les autres , et forment en l'air une espèce de charpente à plusieurs étages ; quelquefois on les adosse plusieurs ensemble , on les ajuste les unes aux autres dans leur longueur , et elles se terminent en pyramides et en aiguilles. Plusieurs de ces pierres ont des cavités , des trous , et même sont percées à jour par la nature ; les Chinois ont su tirer habilement parti de cette dernière circonstance , pour leur faire jeter de gros volumes d'eaux , qu'on voit avec surprise sortir en nappes , en cascades et en torrents , par ces ouvertures irrégulières.

Outre ce genre d'ornements , qui peut-être ne seroient du goût d'aucun autre peuple , on voit aussi , dans les jardins des empereurs , de

grandes urnes, telles que celles où l'on brûle des parfums, des vases et des figures d'animaux en bronze et en airain, élevés sur des piédestaux de marbre.

Théorie des jardins chinois.

Les Chinois, avant l'arrivée des missionnaires, n'avoient qu'une foible connoissance des machines hydrauliques ; ils savoient profiter de la chute naturelle des eaux, pour les distribuer et les faire servir à l'embellissement de leurs jardins ; mais ils ignoroient l'art de les enfermer dans des tuyaux souterrains, et de les rendre jaillissantes à l'aide du syphon renversé. Ce ne fut que sous le règne du feu empereur Kiene-lon, que le P. Benoist, s'adonnant à cette partie par ordre de ce monarque, fit voir pour la première fois, à la Haute-Asie, le spectacle de jets, de gerbes et de scènes d'eaux jaillissantes, aussi variées, et peut-être aussi belles que celles qu'on voit à Versailles et à Saint-Cloud. En 1750, cet habile jésuite fit exécuter, à Yuene-min-yuene, la belle machine du val Saint-Pierre, pour fournir, comme château-d'eau et réservoir, des eaux abondantes à toutes les pièces hydrauliques, qui ornent ces magnifiques jardins.

Machines hydrauliques.

CHAPITRE V.

Jardins et maisons de plaisance des empereurs.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

Jardins de luxe de
quelques empe-
reurs.

NOUS ne décrivons pas les humbles commencements qu'ont eus les jardins à la Chine, leurs progrès, leur agrandissement successif, ni les diverses révolutions qu'ils ont essuyées en différents siècles : nous ferons seulement remarquer jusqu'à quel excès de luxe et de magnificence certains empereurs ont poussé ce goût effréné pour les parcs et les habitations de plaisance. Sans vouloir remonter plus haut, Tsine-chi-hoan-ti, l'incendiaire des livres, et le constructeur de la grande muraille, désespérant sans doute de pouvoir surpasser l'élégance et l'éclat que les TCHOU avoient donnés à leurs jardins, parut ambitionner du moins de l'emporter sur eux par la grandeur et l'étendue des siens. Il fit construire des jardins qui avoient plus de trente lieues de circonférence ; il les remplit d'animaux, de poissons, d'oiseaux, d'arbres, de plantes et de fleurs de tous les pays. L'histoire rapporte formellement qu'il y rassembla plus de *trois mille espèces différentes d'arbres*

et d'arbustes. Il y fit élever autant de palais qu'il avoit détruit de principautés particulières, en réunissant tout l'empire sous ses lois ; et chacun de ces palais étoit construit sur le plan et le modèle de celui que chacun des princes domptés et soumis avoit habité : ainsi ce conquérant ne pouvoit faire un pas dans ses jardins, sans que quelques-uns de ces monuments ne lui rappelassent le souvenir de ses victoires.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

Dans le siècle suivant, l'empereur Ou-ti, de la dynastie des HANE, enchérit encore sur cette folle et gigantesque magnificence. Les jardins qu'il s'étoit formé près de Si-gane-fou, capitale du Chene-si, avoient cinquante lieues de tour. Ils étoient tellement semés de palais, de maisons, de tours, de ponts, de grottes, de pavillons, de hameaux fictifs, qu'une vallée seule, par les scènes et les décorations de luxe qu'elle offroit, épuisoit l'admiration. Trente mille esclaves étoient employés à cultiver cette immense enceinte ; et tout l'empire étoit tenu d'y envoyer, pour chaque saison, ce que les provinces produisoient de plus curieux et de plus rare en fleurs, en plantes, en arbres et en arbrisseaux.

Les empereurs qui succédèrent, jusqu'au
VI.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

septième siècle, renoncèrent, il est vrai, au fol orgueil de convertir des contrées entières en jardins ; mais , sans être de la même étendue , ils eurent encore dix-huit ou vingt lieues de circuit. Tels furent ceux d'Yan-ti , prince livré à la mollesse et à tous les vices , qui monta sur le trône l'an 605. Il fit creuser au milieu de ses jardins un lac qui avoit plus d'une lieue de tour , et qu'il environna d'une suite de collines de cent pieds de haut , sur le sommet desquelles il fit élever un nombre égal d'élégants édifices , tous d'une forme variée , et qui communiquoient les uns aux autres par des galeries. Au nord de ce grand lac , il en fit creuser un autre moins étendu , qui communiquoit au premier par un large canal , sur les bords duquel il fit construire de vastes bâtimens qui contenoient plus de dix mille chambres , toutes décorées avec le plus grand luxe : c'étoit là que logeoient les reines du quatrième ordre. Yan-ti se plaisoit à parcourir à cheval ces lieux enchantés , et il étoit alors suivi par plus de mille femmes du palais , également montées sur des chevaux , et qui mêloient leurs voix voluptueuses aux sons des instruments dont les airs retentissoient. Le même cortége accompagnoit ce

prince , lorsque , sur une flottille dorée , il erroit sur les eaux du lac ou du canal. Pour faire connoître , par un seul trait , jusqu'à quel point cet empereur a poussé les recherches du luxe , il suffira de dire que , pour entretenir dans ses parterres un éternel printemps , il faisoit suppléer , par des feuilles et des fleurs en soie , à celles qui se détachent des plantes et des arbustes , et que ces fleurs factices , rendues odorantes par l'art , exhaloient les mêmes parfums que les fleurs naturelles.

Depuis le huitième siècle jusqu'au quatorzième , les empereurs ne cherchèrent plus à disputer de faste et de magnificence avec les dynasties précédentes : ce fut par le choix des ornements , le bon goût de la distribution , l'abondance des eaux , la beauté des fleurs , l'agrément et la variété des sites , et par toutes les recherches d'un luxe délicat , qu'on voulut effacer le souvenir des jardins trop vastes , qu'on avoit formés jusqu'alors. Ce même goût s'est maintenu , et subsiste encore sous la dynastie régnante.

Les empereurs de la dynastie qui a précédé celle des Tartares avoient leur maison et leurs jardins de plaisance au sud et à une lieue et

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

Maison de plai-
sance des Min.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

demie de Pé-kin. L'enceinte qui les renfermoit étoit encore fort vaste et avoit au moins dix lieues de circuit. On n'y voyoit ni marbres, ni obélisques, ni murailles de pierres : celles-ci étoient remplacées par deux fleuves, le Hoene-ho et l'Yune-lean-ho, qui formoient la clôture de ce parc immense, dont l'intérieur étoit arrosé des eaux limpides de quatre petites rivières. On n'y comptoit que trois palais d'une élégante propreté, et commodément distribués ; mais l'œil y apercevoit de tous côtés des bois, des étangs, de vastes pâturages, où erroient des cerfs, des chevreuils, des mulets sauvages, et plusieurs autres espèces de bêtes fauves ; des bergeries, des étables pour de nombreux troupeaux ; des jardins potagers, des gazons, des vergers, et même quelques champs ensemencés ; tous les objets, en un mot, et toutes les scènes qui embellissent un séjour champêtre, s'y trouvoient réunis. C'étoit là que les anciens empereurs des MIN, se dérobaient aux soins des affaires et à l'ennui de la représentation, venoient chercher le bonheur et les plaisirs de la condition privée.

Jardins d'Yuene-
min-yuene.

Les princes tartares de la dynastie régnante se sont dégoûtés de ce séjour, et ont fait choix

d'un autre emplacement au nord-ouest de Pé-kin, et situé au pied des montagnes, dont le voisinage procure un air plus pur et des eaux plus vives. La nouvelle maison de plaisance qu'ils y ont fait construire, et les magnifiques jardins qui l'accompagnent, aujourd'hui si célèbres sous le nom d'*Yuene-min-yuene*, sont le fruit de plus de vingt années de travaux, commencés par l'empereur Yon-tchin, et terminés par l'empereur Kiene-lon, son fils, mort en 1797.

Le frère Attiret a donné, dans le vingt-septième recueil des *Lettres édifiantes*, une description des jardins d'*Yuene-min-yuene*; mais elle a besoin quelquefois d'explications et de supplément, que nous emprunterons de plusieurs lettres plus récentes, écrites de Pé-kin par les PP. Benoist et Bourgeois, et qui n'ont pas encore été publiées.

Cette maison de plaisance est située près d'un gros bourg, qu'on appelle *Hai-tiene*. « Ce » bourg, dit le P. Bourgeois, est éloigné d'en- » viron deux lieues du palais, qui est au cen- » tre de la ville tartare de Pé-kin. On peut y » aller par deux des neuf portes, celle du sep- » tentrion et celle de l'occident; ces deux » portes en sont à peu près à égale distance,

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

» c'est-à-dire à une lieue et demie. L'empereur sort ordinairement de Pé-kin par la porte d'occident. De cette porte à Hai-tiene et au parc de ce prince, qui lui est contigu, il y a un chemin de pierres, qui seroit superbe s'il étoit construit avec solidité; mais il se gâte presque aussitôt qu'il est réparé, parce que les pierres de taille dont il est pavé sont mal posées, et qu'elles ne tardent pas à se déranger. La population de Hai-tiene peut monter à cinquante mille habitants. Ce n'est pas un bel endroit; il n'a de passable que quatre ou cinq rues qui conduisent au parc de l'empereur. Ce parc est une enceinte d'environ deux lieues (1), sans compter une autre enceinte fort vaste, nommée *Ouane-cheou-chane*, où alloit quelquefois le père de l'empereur régnant.

» Nous avons, comme vous le savez, une

(1) L'étendue de ces jardins n'a encore été déterminée jusqu'ici que d'une manière assez vague; mais les missionnaires artistes, qui, à raison de leurs travaux, ont dû les fréquenter plus souvent, semblent leur supposer au moins une enceinte de trois à quatre lieues. M. Barrow, qui étoit à la suite du lord Macartney, leur donne douze milles de circuit; et M. van Braam rapporte qu'on lui a dit que cette enceinte étoit de trente lieues. Mais cette dernière estimation est évidemment exagérée.

» maison à Hai-tiene pour nos missionnaires
 » artistes, qui sont obligés d'aller tous les
 » jours au Jou-y-koane, quand l'empereur est
 » à Yuene-min-yuene. Jou-y-koane signifie
 » *maison d'amusement*. C'est là que travail-
 » lent les peintres chinois et européens, les
 » horlogers et machinistes français, et des
 » ouvriers en pierres précieuses et en ivoire.
 » L'endroit où nous logeons à Hai-tiene n'est
 » qu'à un pas de l'extrémité méridionale de
 » l'enceinte des jardins. Pour se rendre au
 » Jou-y-koane, les missionnaires parcourent
 » le côté oriental du parc pendant une demi-
 » heure. L'empereur y va souvent pour se
 » délasser. De là aux maisons européennes,
 » qui sont, comme le Jou-y-koane, dans le
 » terrain proprement dit *Yuene-min-yuene*,
 » il y a encore plus d'un quart d'heure de
 » chemin. C'est dans ce quartier seul qu'on
 » voit des jets d'eau, des gerbes, des casca-
 » des, des nappes, etc.; ailleurs, il ne s'en
 » trouve pas. »

Le palais le plus considérable de ce lieu de
 plaisance, et où l'empereur fait sa résidence
 habituelle, s'appelle proprement *Yuene-min-
 yuene*, et communique son nom à toute l'en-
 ceinte.

Jardins et
 maisons de
 plaisance des
 empereurs.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

Tout le terrain de ce vaste parc est semé de petites montagnes ou de collines, élevées de main d'hommes, et hautes depuis vingt jusqu'à cinquante et soixante pieds ; ces collines, distribuées avec art et d'après un plan déterminé, forment autant de vallons. Des canaux d'une eau limpide, provenant des hautes montagnes qui dominant le sol un peu incliné des jardins, arrosent le fond de ces vallons, et, après s'être divisés, vont se réunir en plusieurs endroits, où ils forment des bassins, des étangs et des lacs.

Les montagnes, les collines, leurs pentes, sont couvertes d'arbres à fleurs, si communs à la Chine. Les canaux n'ont aucun alignement : tantôt s'élargissant, tantôt plus resserrés, ils suivent en serpentant les sinuosités des vallons ; les pierres rustiques qui les bordent sont travaillées et disposées avec tant d'art, que leur forme et leur arrangement paroissent être le simple ouvrage de la nature. Leurs rives sont semées de fleurs qui sortent du sein des rocailles, et chaque saison compte les siennes.

Tout le terrain est coupé de chemins, ou plutôt de sentiers, qui fuient entre les défilés des vallons, et les font communiquer entre

eux ; dans les routes tortueuses qu'ils tracent, ils s'approchent quelquefois des canaux, puis s'en éloignent tout-à-coup pour se perdre dans des bosquets, ou tourner autour d'une colline. Tous ces sentiers sont couverts de sable et de cailloutages.

Chaque vallon a son palais, construit sur un plan particulier. Toute la façade du bâtiment est en colonnes et en fenêtres ; la charpente dorée, peinte, vernissée ; les murs en briques grises, taillées, polies ou sculptées ; et les toits sont couverts de tuiles vernissées, rouges, jaunes, bleues, violettes, dont le mélange offre une agréable variété de compartiments. La plupart de ces bâtiments n'ont qu'un rez-de-chaussée, et portent sur des bases différemment figurées, qui les élèvent de terre de deux, quatre, six ou huit pieds. On y monte par des rochers qui paroissent offrir des degrés naturels, auxquels la main des hommes n'a point travaillé. Rien ne ressemble mieux à ces palais de fées, qu'on suppose bâtis au sein d'un désert et sur un roc, auquel on ne parvient que par des sentiers escarpés.

Qu'on ne croie pas que ces palais particuliers ne soient que de simples pavillons d'ornement : la plupart sont assez vastes pour la-

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

ger un grand seigneur avec toute sa suite. Plusieurs de ces palais sont bâtis en bois de cèdre, qu'on a voituré à grands frais, de plus de cinq cents lieues loin. Pour se former une idée de l'excessive magnificence déployée par les souverains de la Chine dans leurs jardins, qu'il suffise de savoir que chacune de ces maisons, sans y comprendre son ameublement, revient à l'empereur à plus de quatre millions de notre monnaie, et que, dans la vaste enceinte d'Yuene-min-yuene, on compte plus de deux cents de ces palais, accompagnés d'autant de maisons d'eunuques qui en sont les gardiens; le logement de ceux-ci est ordinairement à quelques toises de distance, masqué par un mur ou une masse de verdure.

Parmi ces palais, les uns ne servent que pour des parties de plaisir, des fêtes, ou comme lieux de repos après la promenade; les autres sont occupés par la famille impériale. Chaque prince, fils de l'empereur, a un quartier déterminé avec ses dépendances, où il habite avec ses officiers et ses gens. A l'âge de vingt-cinq ou trente ans, il obtient ordinairement en régulat, et alors il quitte Yuene-min-yuene pour se fixer à Pé-kin.

Vers l'entrée des jardins, au milieu d'une

foule de bâtiments qui forment différentes cours qui se succèdent, s'élève le palais principal qu'habite l'empereur avec l'impératrice, les reines, les femmes de leur suite, les eunuques et toutes les personnes attachées au service de l'intérieur. La magnificence de ce palais, ses toitures brillantes, la dorure, les vernis, les ornements de tout genre, étalés avec profusion, annoncent la demeure du plus riche souverain de l'univers. Les ameublements répondent à l'éclat de cette décoration : soieries, étoffes d'or et d'argent, tapis, et tout ce que la Chine et le Japon offrent de plus parfait en vases, en ouvrages de vernis et en raretés précieuses, se trouvent réunis dans les nombreux appartements de cette retraite impériale.

Nous avons dit que les canaux vont se rendre dans des étangs et des bassins, où ils épanchent leurs eaux. Il en est un qui surpasse tous les autres en grandeur, et auquel on donne le nom de *mer*. Cette immense pièce d'eau occupe le centre des jardins, et a près d'une demi-lieue de diamètre en tout sens. Nous avons parlé, dans le chapitre précédent, de la belle exécution du rocher qui s'élève du milieu de ses eaux, et du palais à quatre faces auquel il

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

Lac principal ou
petite mer.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

sert de base. Tout le rivage de cette petite mer est d'une irrégularité pittoresque : tantôt il se creuse en golfe, tantôt il s'avance et se termine en cap ou en péninsule. Ici, ses bords sont revêtus de pierres de taille ; là, ils n'offrent qu'une suite de roches brutes et sauvages ; ailleurs, ils se tapissent d'une pelouse fine et d'une riante verdure ; plus loin, les eaux n'ont d'autre rive que la pente naturelle d'un sol sablonneux. Aux extrémités des chemins et des sentiers qui aboutissent à ce vaste bassin, on a construit des degrés d'une composition variée, qui servent, soit pour monter sur les gondoles et les barques, soit pour en descendre. Le grand nombre d'embarcations qu'on voit errer sur ce lac y répandent la vie et le mouvement. Toutes sont très-ornées, de forme et de grandeur différentes ; quelques-unes même sont des vaisseaux, et ont jusqu'à soixante-dix pieds de long sur vingt-quatre de large.

Point de vue central.

Le palais, construit sur la cime du rocher et qui domine cette mer, offre le point de vue le plus brillant et le plus étendu, parce que l'œil y découvre tous les sites que renferment les jardins, et l'ensemble de leur ordonnance. C'est de là qu'on embrasse, d'une vue géné-

rale , tous les canaux et les ponts dont ils sont ornés , l'intérieur de tous les vallons , leurs palais particuliers, les amphithéâtres de rochers, les chutes d'eau , les cascades , toutes les collines revêtues de leurs masses de verdure et de leurs arbres à fleurs. Si ce point de vue est d'un effet enchanteur pendant le jour, on ne peut, dit-on, décrire le spectacle ravissant qu'il présente au milieu d'une belle nuit , lorsque l'empereur ordonne que ses jardins et tous les palais soient illuminés; les feux d'artifices , si perfectionnés par les Chinois, se joignent ordinairement à ces illuminations, et tout le parc , l'air, la terre et les eaux paroissent être en feu.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

Dans une autre partie des jardins, est une ville qui s'annonce au loin par ses tours. Elle a ses murs, ses bastions, ses temples, ses tribunaux, ses places publiques, ses marchés, des rues, des magasins, des boutiques, des hôtelleries, un port, des vaisseaux, et tout ce qui retrace l'image d'une grande ville. Il ne lui manque que des habitans : mais que l'empereur dise un mot!..... aussitôt les eunuques changent d'habits, se transforment en soldats, en juges, en marchands, facteurs, artisans de toute profession. Ils s'emparent de

Ville fictive.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

la ville ; déjà les marchés regorgent de victuailles et de denrées , les magasins se remplissent de marchandises de toute espèce , les boutiques s'ouvrent et offrent les plus brillants étalages. En un instant , toute la ville retentit du bruit et du tumulte d'un peuple qui se presse dans les rues. On y voit des gens affairés qui vont , viennent , s'embarrassent ; des crieurs de denrées frappent de toutes parts les oreilles de leurs voix discordantes. On vend , on achète , on transporte des marchandises ; ici , des baladins et diseurs de bonne aventure rassemblent des spectateurs oisifs ; là , un voleur , pris sur le fait , est conduit en prison par les recors du mandarin ; plus loin , un cortège nuptial , un funèbre convoi , fixent également les regards des curieux : en un mot , toutes les scènes que présente une cité tumultueuse se retracent et sont jouées dans cette ville simulée. L'empereur s'y rend , suivi de toute sa cour , entre dans les boutiques , y fait d'amples emplettes , et distribue aux reines et aux personnes de sa suite des bijoux , des porcelaines , des étoffes précieuses.

Palais à l'euro-
péenne.

Un canton particulier des jardins d'Yuene-min-yuene n'est orné que d'édifices et de pa-

lais à l'européenne , que le feu empereur a fait construire d'après les dessins du frère Castiglione , jésuite et habile peintre italien. C'est pour l'embellissement de ces maisons et des lieux qui les avoisinent , que le P. Benoist a déployé tous ses talents pour l'hydraulique. Ce jésuite , après des travaux infinis , est parvenu , comme nous l'avons dit , à faire exécuter la belle machine du val Saint-Pierre , pour fournir de l'eau à toute cette partie des jardins. Parmi les nombreuses scènes d'eaux jaillissantes qui lui sont dues , on distingue celles de *la Guerre des animaux* , du *Cerf aux abois* poursuivi par des chiens , et l'*Horloge d'eau*. Les Chinois , comme nous l'avons dit , caractérisent les douze heures du jour , qui , chez eux , sont doubles des nôtres , par douze animaux d'espèce différente. Le P. Benoist a imaginé de réunir ces douze animaux , en face d'un palais européen , sur les deux côtés d'un vaste bassin triangulaire , et d'en composer une horloge perpétuelle ; cette idée ingénieuse a eu son exécution ; et ces animaux marquent les divisions du jour entier en lançant chacun par la gueule , successivement et pendant deux heures , des gerbes d'eau qui retombent paraboliquement au centre du bassin.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

Il paroît que les Chinois, depuis la mort du P. Benoist, ne se sont pas fort empressés de veiller à la conservation de ces machines hydrauliques, et de faire les réparations qu'exigeoit leur entretien. « La machine qui fait » monter les eaux dans le château-d'eau, dit » le P. Bourgeois dans une de ses lettres à » M. Delatour, sous la date de 1786, s'est » dérangée ou usée à la longue. On n'a pas » cherché à la réparer ; et les Chinois, qui » n'abandonnent que forcément leurs anciens » usages, y sont revenus promptement, con- » noissant seulement pour tous travaux, l'em- » ploi des bras. On sait quand l'empereur » doit aller se promener dans le quartier des » bâtimens européens : un ou deux jours au- » paravant on emploie tant de monde à porter » l'eau, que le bassin immense du château- » d'eau se trouve suffisamment rempli, et les » eaux jouent sur le passage de l'empereur... » Sans doute qu'à la longue il faudra que les » Européens reprennent ces ouvrages ; mais » il y a ici des missionnaires en état de faire » les réparations, et même de construire de » nouvelles machines hydrauliques. Toutes » les conduites, grosses et moyennes, sont en » cuivre, et les principales sont de la gros-

» seur du corps d'un homme ; ainsi on peut
 » perdre beaucoup d'eau et en avoir encore
 » de reste. »

Jardins et
 maisons de
 plaisance des
 empereurs.

Le même missionnaire nous fait connoître le parc d'Ouane-cheou-chane, qui touche à celui que nous venons de décrire : « C'est, » dit-il, un des plus jolis endroits de la Chine ; » il est presque contigu à Yuene-min-yuene, » n'en étant séparé que par une chaussée, et » il renferme une montagne détachée de cette » chaîne immense d'autres montagnes, qui » parcourt toute la Tartarie de l'est à l'ouest. » L'empereur Yon-tchin a orné cette mon- » tagne de quantité de beaux bâtiments chi- » nois ; il s'en trouve à différentes hauteurs : » la cime est couronnée d'un palais superbe » qui se voit de plusieurs lieues. Au bas de » cette montagne, du côté du midi, est une » nappe d'eau de l'étendue de près d'un quart » de lieue ; elle baigne en partie une terrasse » par laquelle finit le pied de la montagne. » Au milieu des eaux s'élèvent je ne sais com- » bien de bâtiments chinois de toutes les for- » mes. On tient sur cette espèce de lac des » barques magnifiquement ornées, sembla- » bles à de petits vaisseaux ; elles donnent » quelquefois le spectacle d'un combat naval.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

» L'empereur régnant (Kiene-lon) aime beau-
» coup ce site : il avoit envie d'en faire sa
» maison de plaisance ; mais l'étiquette et la
» coutume , qui ont tant d'empire sur l'es-
» prit des Chinois , se sont opposés à son goût.
» Il est d'usage qu'un empereur bâtit lui-
» même son palais , et il ne peut demeurer
» dans aucun de ceux qu'ont habités ses pré-
» décesseurs. »

Géhol.

Géhol , autre maison de plaisance , située à l'entrée de la Tartarie , et où l'empereur se rend tous les ans pour prendre le divertissement de la chasse , renferme trente - six palais , distribués et répandus dans un parc magnifique , qui n'offre pas moins de merveilles que celui d'Yune-min-yuene. Ce fut dans cette maison de plaisance que le feu lord Macartney reçut sa première audience de l'empereur , et ce prince ordonna à ses ministres de conduire et d'accompagner l'ambassadeur anglais dans tous ses jardins. Le lord Macartney les a décrits dans la relation particulière qu'il a rédigée de son ambassade , et qui n'a pas encore été publiée ; mais il avoit permis à M. Barrow d'en extraire ce morceau et de l'insérer dans sa propre relation. Nous nous garderons bien de vouloir rivaliser avec l'il-

lustre Anglais, par une nouvelle description du parc de Géhol : nous préférons d'adopter la sienne, et nous la reproduirons ici avec d'autant plus de confiance qu'elle est celle d'un témoin, oculaire qui rend compte avec candeur des sensations que lui ont fait éprouver les lieux qu'il a parcourus, et qui, aux détails agréables, sait mêler encore des observations fines et judicieuses sur l'art des jardins. Nous avons parlé de la ville de Géhol, en décrivant le pays de Cartchin (1).

« Nous fîmes environ trois milles à cheval, dit le lord Macartney, dans un parc extrêmement beau, qui ressembloit beaucoup au voisinage de Luton dans le Bedfordshire. La surface du terrain étoit agréablement inégale, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, onduleuse. Elle offroit divers groupes d'arbres très-bien contrastés pour la perspective. A mesure que nous avançons, nous aperçûmes devant nous un vaste lac, dont les eaux sembloient se perdre dans l'éloignement et l'obscurité.

» Nous trouvâmes sur les bords du lac un grand et superbe yach, prêt à nous recevoir. Il y en avoit aussi quelques petits pour nos gens, et tous étoient bien équipés et élégam-

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

(1) Tome I^{er}, page 272.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

ment ornés de girouettes, de flammes et de banderolles. Les bords du lac étoient aussi variés que tout ce que pourroit produire en ce genre le crayon du peintre le plus ingénieux. Ils étoient tellement dentelés par un mélange continuel de promontoires très-saillans et de baies enfoncées, que presque à chaque coup d'aviron nous découvrions quelque objet nouveau et inattendu. Il n'y manquoit pas d'îles, mais il n'y en avoit qu'autant qu'il le falloit. Chacune étoit précisément à la place qui lui convenoit le mieux, et avoit un caractère qui lui étoit propre. Celle-ci étoit remarquable par une pagode, ou par quelque autre édifice; celle-là n'avoit aucun ornement. Quelques-unes étoient peu élevées et assez unies; quelques autres extrêmement hautes et inégales. Il y en avoit qui étoient couvertes de bois, et d'autres offroient l'aspect d'une riante culture.

» Nous abordions partout où il y avoit des choses intéressantes et qui nous paroissent dignes d'être vues de près. Nous allions les examiner, et je puis dire que, dans ce court trajet, nous vîmes au moins quarante ou cinquante palais ou pavillons différens.

» Tous ces palais étoient décorés de la manière la plus somptueuse. On y voyoit des ta-

bleaux représentant des chasses et les voyages de l'empereur, de très-grands vases de jaspe et d'agate, des porcelaines les plus belles que fournisse le Japon, des bijoux d'Europe de toute espèce, beaucoup de serinettes, des sphères, des globes, des pendules, des automates jouant de quelque instrument; et ces divers ouvrages étoient si parfaits et en si grande quantité que nos présents devoient perdre par la comparaison. Cependant l'on me dit que les belles choses que nous voyons étoient bien inférieures à celles du même genre, qui ornoient les appartements des femmes de l'empereur, et le garde-meuble européen de Yuene-min-yuene.

» Ce seroit une entreprise inexécutable que de vouloir peindre en détail les étonnantes beautés de ces jardins enchanteurs. Nous n'avons point, dans nos parcs d'agrément en Angleterre, de distribution ingénieuse, de site doux et romantique, et d'ornements qu'aient enfantés la plus brillante imagination, qui ne se retrouvent à Géhol. Si M. Browne et M. Hamilton avoient vu la Chine, je croirois certainement que leurs idées les plus heureuses ont été puisées dans les riches sources qu'on m'a aujourd'hui dévoilées. Dans l'espace

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

de quelques heures, j'ai joui de tous les charmes, de toute la variété que peut offrir l'aspect de la campagne, et que je croyois ne pouvoir jamais rencontrer qu'en Angleterre. Dans le parc de Géhol, j'ai été à différentes reprises enchanté à la vue de paysages, parfaitement semblables à ceux qui embellissent ma patrie. J'y ai retrouvé la magnificence de Stowe, les douces et suaves beautés de Wouburn, et la terre enchantée de Paine's-hill.

» Ce qui m'a particulièrement frappé dans le parc de Géhol, c'est le choix heureux des lieux où l'on a construit des fabriques, c'est-à-dire les édifices d'ornement. Par l'attention qu'on a apportée à ce choix, les édifices n'ont point l'air d'être disproportionnés ou trop nombreux ; ils n'offusquent jamais les regards ; et partout où on les aperçoit ils se présentent avec avantage et ils égaiant et embellissent la perspective. ... Ce qu'on a peut-être un peu trop multiplié dans les jardins de Géhol, ce sont les rochers et les étangs artificiels, avec des poissons d'or et d'argent. Les énormes figures de lions et de tigres en porcelaine, qui sont devant presque tous les pavillons, ne plaisent pas beaucoup non plus à des yeux européens ; mais ils ne frappent pas long-

temps la vue ; et quoique j'aie parcouru les jardins pendant six heures de suite , avec une sévère attention , je puis assurer qu'à mon grand étonnement je n'y ai pas trouvé autre chose à critiquer. »

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

L'ambassadeur anglais n'avoit parcouru que la partie orientale des jardins de Géhol. Il lui restoit à voir la partie occidentale , encore plus considérable que la première , où les mêmes ministres , par ordre de l'empereur , le conduisirent un autre jour.

« Cette seconde partie , dit le lord Macartney , forme un frappant contraste avec la première ; elle réunit toutes les plus sublimes beautés de la nature à un aussi haut degré que l'autre partie possède de simplicité , de grâces et de riants aspects. On y voit une forêt qui présente le plus magnifique spectacle qu'il y ait au monde. Ce sont des bois épais , sauvages , montueux , remplis de rochers , et peuplés de cerfs , de daims et d'autres animaux que l'homme chasse. De quelques côtés , les bois s'étendent à perte de vue. Les arbres sont pour la plupart des chênes , des pins , des châtaigniers , croissant sur des hauteurs escarpées et presque à pic , et pénétrant de leurs

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

dures racines un sol qui semble bien peu propre à la végétation.

» Là, on voit de distance en distance des palais, des maisons de plaisance, ainsi que des monastères inhabités. Ces monastères ont été construits dans des endroits qui ont paru les plus propres à ce genre de maisons. Quelques-uns ont, d'un côté, un petit ruisseau qui coule paisiblement entre les arbres, et de l'autre une cascade qui tombe du haut des montagnes, se couvre d'écume, et se précipite ensuite dans la vallée, fait retentir au loin de nombreux échos, ou s'engloutit silencieusement dans un sombre étang ou dans un gouffre profond. Le chemin par où nous parvînmes dans ces lieux romantiques, étoit en partie creusé dans le roc vif, et tournoit tout autour de la montagne, en formant une espèce d'escalier inégal et raboteux. Cependant il ne nous arriva point d'accident, nos chevaux ne firent point le moindre faux pas, quoiqu'ils eussent tous beaucoup de vivacité et qu'ils ne fussent pas ferrés.

» La grande inégalité du terrain, et les diverses hauteurs où nous montâmes, nous mirent à même de jouir des plus magnifiques

points de vue ; mais nous ne les avions qu'en passant. Après nous être promenés plusieurs heures, sans pouvoir jamais être las de nous promener, nous atteignîmes un pavillon ouvert de tous côtés, situé sur le sommet d'une montagne si élevée, qu'il dominoit tout le pays jusqu'à une très-grande distance. Je suis persuadé que le rayon de l'horizon s'étendoit au moins à vingt milles du point central où nous étions ; et certainement jamais mes yeux n'avoient contemplé un paysage aussi beau, aussi varié, aussi riche, aussi sublime que celui qui s'offrit alors à ma vue. Je distinguois tout comme sur une carte enluminée ; je voyois des palais, des pagodes, des villes, des villages, des fermes, des plaines, des vallées arrosées par d'innombrables ruisseaux, des montagnes parées de bois ondoyants, des prairies couvertes de bétail, dont la couleur étoit admirablement variée. Il sembloit que ces divers objets étoient presque à mes pieds, et qu'il n'y avoit qu'un pas à faire pour les atteindre.

» Tandis que nous étions encore dans ce pavillon, le premier ministre nous fit observer, au-dessous de nous, un vaste enclos, qu'il nous dit être aussi inaccessible à lui qu'à

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

nous, parce que l'empereur seul, ses femmes et ses eunuques ont le droit d'y entrer. Cette enceinte renferme, en petit, la plus grande partie des sites et des beautés pittoresques, qui distinguent les parties orientale et occidentale des jardins que nous avons déjà vues.

» Les Chinois savent, ainsi que nous, tromper les yeux, dans leurs jardins, par de fausses perspectives; mais ils emploient ce moyen avec beaucoup de sobriété. Je ne vis à Géhol ni ruines, ni grottes, ni hermitages artificiels. Le sublime y domine; mais il est toujours à la place qui lui convient le mieux, et l'on est insensiblement amené à le contempler, non surpris par son aspect inattendu : le trait le plus caractéristique d'un jardin chinois est la gaité; c'est elle qui met en harmonie l'ensemble du paysage. Pour animer encore davantage la beauté de ces jardins, on a recours à l'architecture; et tous les édifices qu'on y construit sont parfaits dans leur genre. Il y en a d'une simplicité élégante; d'autres sont superbement décorés, suivant l'effet qu'on veut qu'ils produisent. Ils sont à des distances convenables, et contrastent parfaitement. On ne les a point confusément accumulés ni placés avec affectation

en face les uns des autres, pour se regarder inutilement. Chacun d'eux est à sa vraie place. Les cabinets, les pavillons, les pagodes se trouvent dans des endroits conformes à leur genre de construction. Ils ornent toujours la partie du jardin où ils sont, tandis que tout autre édifice la défigureroit. »

Disons un mot de l'ameublement des maisons impériales, dont nous avons fait suffisamment connoître les décorations extérieures. Les appartements sont rarement doubles, et toute leur façade est percée de fenêtres presque contiguës, couvertes d'un papier mince posé sur un treillis. L'usage des rideaux pour les fenêtres est inconnu.

En dehors des appartements est souvent une galerie couverte, qui forme un avant-toit destiné à garantir les fenêtres des pluies et de l'éclat importun du soleil. Dès que les chaleurs de l'été commencent à se faire sentir plus vivement, on tend, dans l'intérieur des maisons impériales, de hautes tentes aussi vastes que les cours, pour empêcher le soleil d'y pénétrer. Ces tentes sont soutenues par leurs montants, et les toiles se baissent de tous les côtés à hauteur d'homme, afin que l'air puisse circuler librement dessous, et

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

Ameublement des
appartements de
l'empereur.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

y entretenir la fraîcheur. Pour mettre ces tentes en état de résister à l'effort des vents violents qui pourroient les enlever, on fixe les cordes qui les assujettissent à d'énormes colonnes tronquées, ou plutôt à de gros blocs circulaires de marbre blanc, dont la masse et la pesanteur sont à l'épreuve des plus fortes secousses des ouragans. Ces blocs, au nombre de quatre, de huit et de dix, selon la grandeur des cours, sont placés dans les angles et au bas des perrons; et pour y attacher plus sûrement les grosses cordes qui fixent les tentes, ils sont surmontés d'un gros anneau qu'on a taillé et pris sur leur hauteur.

Les sièges des grands appartements de l'empereur sont des estrades élevées de plusieurs marches, environnées d'une balustrade, et couvertes d'un grand tapis: elles varient autant par la forme que par les ornements qui les accompagnent. Les riches tapis qui couvrent l'estrade et le carreau des appartements sont ordinairement à fond jaune, quelquefois aussi en écarlate, en velours, ou en étoffe précieuse d'Europe. L'estrade a environ six pieds de profondeur; elle est garnie d'un large coussin carré, de coussins ronds aux deux côtés pour s'appuyer, et d'un petit dossier: elle

est toujours placée en face de la porte, et tournée vers le midi.

On ne trouve ni chaises, ni tabourets dans les appartements de l'empereur : si, par faveur, il permet à quelqu'un de s'asseoir en sa présence, on s'assied sur le carreau, qui est toujours couvert d'un tapis. Quand le monarque veut honorer d'une manière particulière un prince du sang, un général d'armée, il le fait asseoir sur sa propre estrade.

En hiver, on place sur un piédestal, au milieu de la chambre de l'empereur, un grand vase de bronze, rempli de braise bien allumée, mais recouverte de cendres : outre le secours de ces sortes de brasiers, des tuyaux de chaleur, qui partent d'un fourneau qu'on allume extérieurement, circulent sous le pavé des appartements, et y entretiennent une chaleur égale, douce et tempérée.

Les tableaux n'entrent point dans la décoration des grands appartements des maisons impériales : ils sont relégués dans les cabinets, les galeries et les salons des jardins. On n'aperçoit, dans la chambre du prince, que quelques petits portraits des anciens sages de la Chine, tracés à l'encre, et posés sur la boiserie qui recouvre les murs. Quelquefois la

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

boiserie est remplacée par un beau papier blanc, qu'on applique également au plafond, et dont l'éclat donne un grand jour à l'appartement, sans fatiguer la vue.

Les meubles sont des tablettes en gradins, des tables de vernis du Japon, garnies de vases précieux, de cassolettes où l'on brûle des parfums, de bijoux en tout genre, et de raretés étrangères. Des fleurs naturelles, placées dans des vases de porcelaine, ajoutent à la décoration noble et simple de ces appartements. De toutes parts, dans les cours, dans les galeries, sur les passages, on aperçoit également des touffes de fleurs dans de grands vases de marbre, de porcelaine ou de bronze.

« Vous me demandez, dit le P. Bourgeois,
» dans une de ses lettres, si l'empereur a des
» glaces de Venise et de France : il y a plus
» de trente ans qu'il en avoit déjà une si
» grande quantité que, ne sachant où les pla-
» cer, il en fit couper beaucoup de la pre-
» mière grandeur, pour faire des carreaux
» de croisées à ses bâtiments européens. Dans
» la salle qu'il a fait nouvellement bâtir pour
» placer les tapisseries de la manufacture des
» Gobelins, que la cour de France lui a en-
» voyées en 1767, il y a partout des trumeaux

» magnifiques. Observez que cette salle, d'une
 » dimension de soixante-dix pieds de long,
 » sur une belle largeur proportionnée, est
 » si remplie de machines qu'à peine trouve-
 » t-on, au milieu, un sentier pour passer; et
 » telle de ces machines a coûté deux ou trois
 » cent mille livres, parce que le travail en est
 » exquis, et que les pierres précieuses dont
 » on les a enrichies sont en très-grand nom-
 » bre.... Il est incroyable combien le souve-
 » rain de la Chine est riche en curiosités et
 » en magnificences en tout genre, venues de
 » l'Occident. »

Jardins et
 maisons de
 plaisance des
 empereurs.

Les présents apportés par les dernières ambassades anglaise et hollandaise, auront sans doute ajouté encore à cette collection précieuse de curiosités. Dans le nombre, on distinguoit un magnifique carrosse, offert par le lord Macartney. Tout le train en étoit doré: délicatesse des peintures, beauté des vernis, richesse et fini de la ciselure, il réunissoit tout ce que l'art européen peut mettre de luxe dans une voiture. Mais l'étiquette chinoise ne permettoit pas à l'empereur de faire usage de ce carrosse: il fut déposé dans l'intérieur d'une des salles d'audience du palais d'Yuene-min-yuene, où on le fit remarquer,

Jardins et
maisons de
plaisance des
empereurs.

l'année suivante, à M. van Braam; il étoit placé le long du mur d'un des côtés de la salle; les harnois et les housses étoient renfermés dans la caisse même de la voiture, que recouvroit une ample chemise de toile. Le voyageur hollandais fit une remarque qui le frappa : « J'aperçus avec surprise, dit-il, vis- » à-vis du carrosse, et du côté opposé du sa- » lon, une chose qui contrastoit beaucoup » avec cette brillante voiture : c'étoit un cha- » riot chinois à quatre roues égales, peint en » vert, et fort commun. J'appris que ce cha- » riot est celui dont l'empereur fait usage » dans la cérémonie annuelle du labourage... » N'auroit-on pas placé à dessein ce chariot » dans ce lieu, comme un sujet de critique, » en voulant opposer l'idée de son utilité à » celle de la superfluité d'une voiture somp- » tueuse (1) ? » Ce contraste est, en effet, assez singulier pour qu'on puisse lui supposer une intention morale : ce seroit alors une petite méchanceté chinoise.

(1) *Relation hollandaise*, tome I^{er}, page 189.

CHAPITRE VI.

Architecture navale des Chinois. Forme de leurs bâtimens de commerce et de guerre.

L'ARCHITECTURE navale des Chinois paroît n'avoir fait aucun progrès depuis plusieurs siècles : la fréquentation des Européens sur leurs côtes, et la vue de leurs vaisseaux, n'ont pu les déterminer à réformer ou perfectionner les leurs. Ces vaisseaux, qu'ils nomment *tchouene*, sont appelés par les Portugais *soma* ou *sommes* ; ils sont ordinairement du port de 250 à 300 tonneaux, et leur longueur de 80 à 90 pieds ; ce ne sont, à proprement parler, que des barques plates à deux mâts. Mais ils en ont d'une grandeur bien plus considérable, et qui portent jusqu'à mille tonneaux.

La proue de ces vaisseaux, qui est coupée et sans éperon, se termine, dans la partie supérieure, par deux espèces d'ailerons ou cornes d'une forme assez bizarre. La poupe est fendue par le milieu pour faire place au gouvernail, qui se trouve renfermé dans une espèce de chambre qui le met à l'abri des coups de mer. Ce gouvernail, large de cinq à six pieds, peut

Architecture navale.

Structure des vaisseaux chinois.

Architecture
navale.

Mâtura.

aisément s'élever et s'abaisser par le moyen de deux câbles qui le soutiennent sur la poupe.

Les vaisseaux chinois n'ont ni artimon, ni beaupré, ni mâts de hune. Toute leur mâture se réduit au grand mât et à celui de misaine, auxquels ils ajoutent quelquefois un petit mât de perroquet, qui ne peut être que d'un faible secours. Le grand mât occupe à peu près la place du nôtre; le mât de misaine est fort sur l'avant. Celui-ci est à l'autre dans la proportion de deux à trois; et le grand mât a ordinairement plus des deux tiers de la longueur du vaisseau.

Voiles.

Des nattes de bambou sont la matière des voiles chinoises : elles sont renforcées par des bambous entiers, couchés sur la largeur de la voile, à la distance d'un pied les uns des autres. Deux pièces de bois garnissent les extrémités supérieure et inférieure de la voile; celle d'en haut sert de vergue; celle d'en bas, large d'un pied sur cinq à six pouces d'épaisseur, contient la voile lorsqu'on veut la hisser ou l'amener. Un grand nombre de petites manœuvres, qui pendent des bords de la voile, où elles sont placées de distance en distance, sont assemblées et fortement tendues sur les écoutes pour assujettir toute la longueur de la

natte , et en faciliter le mouvement quand il faut virer de bord. Ces sortes de voiles peuvent se déplier et se replier comme des feuilles de paravent. La voile du mât de perroquet est d'une forte toile de coton , mais on ne la porte point pendant les gros temps. Les Chinois se servent d'ancres de fer dans les mers du Nord ; mais dans celles du Midi , qui sont plus profondes , ils n'emploient que celles qui sont faites de *tié-li-mou* , ou *bois de fer* , qui est très-pesant. Les câbles sont faits de chanvre , de filasse de coco ou de rotin.

Architecture
navale.

Les Chinois entendent assez bien la manœuvre , et sont assez bons pilotes côtiers ; mais , en général , ils naviguent mal en pleine mer. Ce sont les seuls timoniers qui conduisent le vaisseau ; ils mettent le cap sur le rumb qu'ils croient devoir suivre , et sans s'inquiéter des mouvements du navire , ils semblent , pour ainsi dire , courir à l'aventure. Les bâtiments chinois ne sont nullement bons voiliers ; ils tiennent cependant beaucoup mieux le vent que les nôtres , à raison de la roideur de leur voûre , qui ne cède point au vent ; mais ils perdent bientôt cet avantage par la dérive qu'occasionne leur construction vicieuse.

« Les vaisseaux ou sommes, dit M. Sonnerat,

» sont des machines énormes ; il y en a qui
 » portent jusqu'à mille tonneaux. Les deux
 » extrémités de ces bâtiments chinois sont
 » prodigieusement élevées , et présentent au
 » vent une surface considérable. *Il en périclit*
 » *plus de la moitié*, parce qu'une fois sur le
 » côté ils ne peuvent plus se relever (1). »

Opposons aux assertions et aux réflexions toujours chagrines de M. Sonnerat sur les Chinois, les observations plus impartiales du capitaine Meares, plus connoisseur et meilleur juge en fait de marine que M. Sonnerat. « Notre
 » manière de bâtir les vaisseaux, dit cet habile voyageur, est totalement inconnue aux
 » charpentiers chinois, qui d'ailleurs ont une
 » pratique sûre et une expérience consommée
 » dans leurs travaux. Ceux sur lesquels ils naviguent dans les mers de Chine et autres mers
 » voisines sont d'une construction particulière : dans les navires, même du port de mille
 » tonneaux, ils n'emploient pas un seul morceau de fer. Ces lourds bâtiments flottants
 » peuvent cependant *résister aux plus violentes tempêtes* : ils conservent long-temps
 » le vent favorable, ont un très-bon mouvement, et sont travaillés avec un soin et une

(1) *Voyage aux Indes orientales*, tome II, page 25.

» adresse qui excitent la surprise de tous les
 » marins d'Europe (1). »

Architecture
 navale.

Les Chinois n'emploient point, comme nous, le goudron pour calfater leurs vaisseaux. Ils se servent d'une huile ou gomme particulière mêlée avec la chaux et la filasse de bambou, et cette composition est si bonne, qu'un ou deux puits à fond de cale suffisent pour tenir le vaisseau sec. Ce mélange, qu'on prendroit pour de la chaux pure, ne répand point sur les vaisseaux chinois l'odeur forte et désagréable que le goudron communique aux nôtres, et il a de plus l'avantage de ne pas les exposer, comme notre brai, aux accidents du feu. Les Chinois puisent l'eau des puits de fond de cale avec des seaux, et n'ont pas encore jusqu'ici adopté l'usage des pompes (2).

Matière du calfat.

La solidité de l'enduit dont nous venons

Cale des vaisseaux
 chinois.

(1) *Voyage de Chine*, trad. de l'anglais, tome II, page 235.

(2) Les Chinois ont cependant la pompe à incendie, construite comme celle de l'Europe, d'après le rapport de M. Staunton; il ajoute qu'ils nous en doivent l'invention, et qu'ils les font en partie avec des matières que leur fournissent les Européens (a). Les Chinois ont le fer, le cuivre, le plomb, l'étain, toutes les espèces de bois et de cuirs: quelles autres matières peuvent-ils donc emprunter des Européens pour construire des pompes?

(a) Tome III, page 94.

de parler a fait imaginer aux Chinois une distribution différente de la nôtre pour la cale de leurs vaisseaux et de leurs barques. Ils la partagent, dit le P. le Comte, en un certain nombre de soutes ou de compartiments par des cloisons en fortes planches, dont tous les joints sont enduits de ce mastic, que l'eau ne peut pénétrer : « en sorte, remarque ce missionnaire, que quand ces barques touchent par un endroit à quelque pointe de rocher, il n'y a qu'une partie de la cale qui se remplit, tandis que le reste demeure à sec, et donne le temps d'arrêter la voie d'eau qui s'est faite. » L'historien de l'*ambassade anglaise* confirme cette observation, et insiste, avec raison, sur les avantages de cette distribution de la cale en compartiments. « L'avantage, dit-il, qu'il y a à diviser la cale des vaisseaux paroît avoir été bien reconnu à la Chine, car on l'y pratique généralement. De là il arrive quelquefois qu'un négociant a ses marchandises sans avaries dans un compartiment, tandis qu'un autre a les siennes avariées dans les compartiments voisins où il se trouve une voie d'eau. Un vaisseau peut toucher sur un rocher et ne point périr, parce que l'eau reste dans la division de la

» cale qui a été entr'ouverte ; et celui qui
 » charge des marchandises dans plusieurs di-
 » visions, peut espérer que si l'une fait eau ,
 » les autres en seront préservées. On dira
 » peut-être que cette méthode, adoptée en
 » Europe, occasionneroit une réduction dans
 » la quantité du fret, et que l'arrimage des
 » gros tonneaux et des grandes caisses seroit
 » beaucoup plus difficile ; mais il reste à con-
 » sidérer jusqu'où ces objections doivent pré-
 » valoir contre la plus grande sûreté du vais-
 » seau, de l'équipage et de la cargaison (1). »

Architecture
navale.

Tout le commerce intérieur de la Chine se
 fait presque entièrement par eau, et entre-
 tient sur les canaux et les rivières, qui lient en-
 tre elles toutes les provinces de cet empire, une
 prodigieuse multitude de barques de toutes
 les formes et de toutes les grandeurs. Un des
 spectacles qui frappent le plus les étrangers et
 qui leur donnent la plus haute idée des im-
 menses richesses de cet État, est de voir, sur
 toute la longueur du grand canal, les grosses
 barques impériales, partagées en escadrilles
 et conduites par des mandarins, transporter
 dans la capitale les tributs annuels des pro-
 vinces, qui se paient en riz, en étoffes, en soie-

Barques impéria-
les.

(1) *Voyage de Macartney*, tome IV, page 152.

ries et en productions de toute espèce. Le calcul le plus modéré fait monter à cinq mille le nombre de ces barques, et chacune d'elles est du port de quatre-vingts tonneaux. On les divise en trois ordres différents : les unes portent les vivres, les autres les étoffes et les marchandises, et celles du troisième ordre, plus légères, sont destinées à transporter les mandarins, les gouverneurs et les autres personnes de marque que la cour envoie ou qui sont appelées par elle.

Quoique ces dernières barques soient plus petites, il en est cependant plusieurs qui ont jusqu'à soixante et quatre-vingts pieds de longueur, sur seize de large et dix à douze de hauteur de bord. On y trouve une salle, plusieurs chambres fort commodes, une cuisine, des offices, et un commun où les domestiques se retirent : toutes ces pièces sont de plain-pied. L'intérieur du salon et des chambres est ordinairement orné de riches vernis, de sculptures dorées, et d'un plafond en panneaux peint à la manière chinoise. Une décoration particulière qui distinguoit la barque qui transporta le lord Macartney, consistoit en croisées à carreaux de glaces : tous les autres bâtimens n'avoient leurs fenêtres qu'en papier

de Corée , qui a la propriété de résister longtemps à la pluie et à l'humidité.

Architecture navale.

Ce n'est pas seulement l'empereur qui entretient de ces jonques ou barques de transport : les particuliers ont les leurs , et le commerce en couvre tous les fleuves et les canaux. Un grand nombre de ces jonques marchandes portent jusqu'à deux cents tonneaux. Les eaux qui baignent les murs de Han-tcheou , capitale du Tché-kian , et les canaux nombreux qui traversent ses faubourgs sont obstrués par des milliers de barques qui tiennent lieu de maisons à des familles entières , comme à Canton. Dans cette dernière ville , la rivière , le long de ses deux rivages , est entièrement couverte de ces barques , qui sont les seules habitations d'un peuple pauvre et laborieux : toutes se touchent et forment des rues , et leurs rangs sont tellement multipliés que leur ensemble offre une véritable ville flottante. Le petit peuple , qui habite ces barques , y trouve des marchands et toutes les denrées nécessaires aux besoins de la vie ; il en sort , dès la pointe du jour , pour aller pêcher ou cultiver le riz ; et il y rentre le soir pour se réunir à sa famille et se livrer au repos de la nuit.

Barques du commerce.

Dans le voisinage de Hane-yan , où le beau

Architecture
navale.

Le fleuve Kian a près d'une lieue de largeur, on compte ordinairement huit à dix mille bâtiments, dont un grand nombre, au rapport des missionnaires, sont aussi longs et aussi hauts de bord que la plupart de ceux qu'on voit à Nantes. Tous les environs de cette ville offrent à l'œil étonné une forêt de mâts; spectacle assez extraordinaire au milieu des terres et à cent cinquante lieues de la mer.

Adresse du matelot chinois.

Les matelots chinois dirigent leurs jonques avec une adresse singulière. Les Anglais de l'avant-dernière ambassade ont vu, dans la rivière de Han-tcheou, de grandes barques conduites par un seul homme, qui, dans le même temps, ramoit, alloit à la voile, gouvernoit et fumoit sa pipe. D'une main il tenoit la bouline, de l'autre, la barre du gouvernail, et de son pied il faisoit mouvoir un long aviron, toujours plongé dans l'eau, qu'on pousse, tire et repousse continuellement pour faire avancer le bateau.

Navigation sur les
torrents.

C'est sur-tout dans la navigation sur les torrents que le matelot chinois déploie tour-à-tour la prestesse, l'habileté et le sang-froid le plus intrépide. Il brave en quelque sorte la nature, et navigue hardiment au milieu d'écueils, de courants et d'abîmes, dont la vue seule ins-

pireroit l'effroi à tout autre marinier. Ces torrents ne sont rien moins que des rivières qui coulent ou plutôt se précipitent à travers une multitude de rochers, irrégulièrement semés dans l'étendue de soixante ou quatre-vingts lieues. Ces passages périlleux, que les Chinois appellent *chane*, se rencontrent en différents lieux de l'empire, et sur-tout dans le Kian-si et le Fou-kiene. Cette navigation est sans cesse interrompue par des cataractes ou chutes d'eau, toujours brisées par des roches blanches d'écume qui laissent à peine l'espace nécessaire pour le passage du bateau : ce ne sont que détours subits, cascades multipliées, courants rapides et opposés, qui s'entre-choquent, tournoient, et emportent la barque avec la vitesse du trait. On se trouve toujours à deux pieds de l'écueil, qu'on n'évite que pour être porté vers un autre, et tomber de là sur un troisième, à moins que le pilote, par un coup d'œil juste et la promptitude des mouvements, n'échappe à chaque instant au danger qu'il court de se briser contre les rochers. Il n'y a que des Chinois au monde assez intéressés pour entreprendre de pareils voyages, et ne pas se rebuter des malheurs fréquents qu'ils y éprouvent ; car il n'est presque pas de jour

Architecture
navale.

Architecture
navale.

qui ne soit marqué par quelque naufrage.

Les barques employées dans cette sorte de navigation sont construites de bois mince et léger, pour qu'elles soient plus propres à suivre toutes les impulsions qu'on veut leur donner. S'agit-il de modérer leur extrême rapidité dans les endroits où l'eau n'est pas très-profonde ? six matelots, dont trois sont placés d'un côté de la barque et trois de l'autre, tiennent chacun une longue perche, plongée jusqu'au fond de l'eau, avec laquelle ils font effort contre le courant, cédant néanmoins peu-à-peu par le moyen d'une corde amarrée par un bout au bord du bateau, et roulée par l'autre autour de la perche. Celle-ci glisse avec peine, et par un frottement continuel sur le fond du torrent ralentit le mouvement trop vif de la barque. A l'aide de cette manœuvre, quand le lit du torrent suit une direction droite et n'est pas coupé par des cascades, quelque précipité que soit son cours, on y vogue avec la même lenteur que sur le canal le plus tranquille. Mais si le torrent tourne et serpente, cette manière de manœuvrer ne peut plus être utile. Alors on a recours à un double gouvernail fait en forme d'aviron, de quarante à cinquante pieds de long, dont l'un

est fixé à la proue, et l'autre à la poupe. C'est du jeu de ces deux grandes rames que dépend le salut de la barque, et toute l'habileté des nautonniers se réduit à les faire mouvoir à propos. Par les secousses bien ménagées qu'ils savent donner au bateau, ils le poussent, le détournent, quittent ou reprennent le fil de l'eau, évitent un écueil sans donner contre un autre, coupent les courants, suivent une chute d'eau, sans se précipiter et s'abîmer avec elle : ces manœuvres brusques et sans cesse variées font pirouetter la barque de mille manières différentes. C'est moins une navigation, qu'un véritable exercice de manège ; et l'on pourroit dire qu'il n'est point de cheval dressé qui bondisse et travaille avec plus de feu sous la main d'un écuyer, que ne le fait une de ces barques légères sous la main des matelots chinois. S'il arrive si souvent qu'ils se perdent, il faut moins l'imputer à l'imprévoyance et à la maladresse qu'au défaut de force. Au lieu de huit matelots, qui montent ordinairement ces barques, qu'on leur donne un équipage de quinze à vingt hommes, ils braveront alors les chutes d'eau, les écueils et toute la violence des torrents.

Architecture
navale.

Les radeaux et les trains ont été partout la

Trains de bois.

Architecture
navale.

première ébauche et les premiers rudiments des constructions nautiques : l'usage en subsiste encore à la Chine pour le transport des bois de charpente et de menuiserie, dont la province de Sé-tchuene sur-tout fournit une grande quantité. Après avoir transporté, sur les bords du fleuve Kian, les bois qu'ils ont fait couper sur les montagnes et dans les forêts voisines, les marchands les rassemblent pour en former des trains, auxquels ils donnent quatre ou cinq pieds de hauteur sur dix de largeur. Ils font des trous aux deux extrémités des pièces de bois, ils y passent des cordes faites d'une espèce d'osier tordu; ils continuent d'enfiler d'autres bois à ces cordes, et laissent dériver le radeau sur la rivière, à mesure qu'il se forme, jusqu'à ce qu'il soit de la longueur qu'ils veulent lui donner. Cette longueur dépend de la richesse et des facultés du marchand : un seul de ces trains couvre quelquefois l'espace d'une demi-lieue sur la rivière. Toutes les parties d'un radeau ainsi construit sont très-flexibles, et se remuent comme les anneaux d'une chaîne. Quatre ou cinq hommes sont en avant avec des perches pour le gouverner; d'autres, distribués à des distances égales des deux côtés de sa longueur,

aident également à le conduire avec des avirons et des rames. Sur la superficie du radeau, et d'espace en espace, ils se bâtissent des maisons en pièces de bois, qu'ils couvrent de planches ou de nattes : ils y renferment leurs meubles et leurs provisions, y préparent leurs aliments, et y prennent leur sommeil. Dans les différentes villes où ils abordent, on achète leur bois, et ils vendent successivement jusqu'aux matériaux mêmes de leurs maisons, qu'ils abattent. Ces marchands font ainsi plus de six cents lieues sur l'eau, quand ils transportent leurs bois jusqu'à Pé-kin.

Architecture navale.

Les montagnes qui sont au midi et au couchant de la province de Tché-kian fournissent également une grande quantité de bois de charpente pour la construction des vaisseaux et des édifices, et ils se transportent dans tout l'empire de la même manière.

La Chine ne s'est guère trouvée dans le cas de livrer des batailles navales que sur le Kian, autour et près de ses côtes, ou dans le voisinage des isles du Japon : aussi la construction de ses vaisseaux de guerre n'annonce point qu'ils soient destinés à entreprendre des courses lointaines, qu'ils ne pourroient soutenir. Ceux qui sont attachés à la marine de

Marine militaire.

Architecture
navale.

Canton sont plus grands et plus forts que ceux qu'on emploie dans la marine du Fou-kiene : ceux-ci ne sont construits qu'en bois de pins ou de sapins , au lieu que les vaisseaux de Canton sont tous en bois de fer. Dans un combat sur mer , ils résistent davantage et servent mieux ; mais ils sont plus lourds et ne valent pas les autres pour la course. Ces vaisseaux durent très-long-temps ; les vers ne s'y mettent jamais. Quelques-uns sont armés de canons. Lorsque les Chinois répondent, de leurs forts , au salut des vaisseaux , ils ne tirent jamais plus de trois coups ; et alors ils pointent toujours leurs canons en l'air.

Diverses sortes
de vaisseaux de
guerre.

On distingue différentes espèces de vaisseaux de guerre chinois :

Le *vaisseau de poste* est un navire fort en usage dans le Fou-kiene. On cloue des bandes de bois de bambou sur ses côtés , pour qu'il résiste mieux à la lame. Il tire six à sept pieds d'eau , et peut mettre à la voile par toute sorte de temps. On s'en sert pour courir après les pirates , et pour porter des nouvelles.

Le *vaisseau à ouvrir les vagues* ne tire que trois ou quatre pieds d'eau ; sa proue est en pointe , et divise aisément les eaux. Il porte un

gouvernail, une voile et quatre rames. Il ne craint, dit-on, ni le vent, ni les vagues. Il peut contenir depuis trente jusqu'à cinquante soldats.

Architecture
navale.

Le *bâtiment à courir sur le sable* est ainsi nommé parce qu'il court sur les eaux qui ont très-peu de profondeur. Il est plat en dessous, et glisse sur le sable le long des côtes de la mer du Nord, qui est peu profonde. On n'en fait point usage dans les mers du Midi.

Bâtiment à bec d'épervier. De tous les vaisseaux chinois, c'est le plus prompt et le plus léger à la course. Comme sa proue et sa poupe sont construites d'après le même dessin, il peut avancer ou reculer avec la même facilité, sans être obligé de virer de bord. Son tillac est défendu par deux espèces de murailles, faites de planches de bambou, qui mettent à l'abri des traits les soldats et les rameurs.

Le bâtiment *ou-koun*, par allusion à ses rames nombreuses, a pris son nom de l'insecte que nous appelons *mille-pieds* : la tête sculptée de cet insecte en orne ordinairement la proue. Ce vaisseau est très-léger à la course, et résiste aux plus violentes tempêtes. Il est large en dessus, et va en s'amincissant jusqu'à la quille. Il porte de chaque côté autant de

Architecture
navale.

rames qu'on veut lui en donner, et on l'arme de gros canons. Quand il est en marche, dit un auteur chinois, on diroit que c'est un oiseau qui vole, et il ne sauroit chavirer, quelque fort que soit le vent.

Barque à roues. Elle a quarante-deux pieds de long sur treize de large. Les roues entrent dans une cavité d'un pied de hauteur, pratiquée entre de fortes planches aux côtés du navire. Du moyeu ou centre des roues sortent des jantes, en aussi grand nombre qu'on veut, lesquelles se terminent en forme de rames et entrent dans l'eau à la profondeur d'un pied. Des hommes, au moyen d'une manivelle, impriment le mouvement à ces roues. Des planches mobiles, couvertes de cuir, hautes de cinq pieds et larges de deux, et sur lesquelles sont représentées des têtes de tigres, mettent à l'abri des coups de l'ennemi les soldats qui sont derrière. On ôte ces planches quand on veut aller à l'abordage.

Nous ne pousserons pas plus loin cette nomenclature. On ne peut, sans doute, se dissimuler qu'une flotte entière, composée de pareilles barques armées, ne se maintiendrait pas en présence de quelques-uns de nos vaisseaux de guerre. Mais la Chine a-t-elle besoin

d'une force navale plus imposante? Jamais elle ne se trouvera dans le cas d'avoir à se mesurer avec la marine des puissances de l'occident; elle ne doit redouter de l'Europe ni guerre ni invasion, entreprises hostiles pour l'exécution desquelles il faudroit supposer que le transport d'une grande armée, à travers tant de mers et à une si énorme distance, ne seroit pas impraticable. Si les Chinois pouvoient craindre quelques insultes sérieuses, ils feroient leurs ports et sauroient les rendre inabordables aux vaisseaux européens. Dans la position géographique qu'ils occupent, leur marine, quelque foible et imparfaite qu'elle nous paroisse, suffit à leur sûreté; elle est encore supérieure à celle de toutes les nations voisines, et non-seulement elle les met hors d'état d'être attaquées, mais les rend même redoutables à tout ce qui les entoure.

Architecture
navale.



CHAPITRE VII.

Etat de la peinture et de la sculpture à la Chine.

LES peintres de la Chine sont depuis longtemps décriés en Europe; mais il me semble que pour les apprécier sainement, il faudroit

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

connoître au moins quelques-uns de leurs ouvrages , et ne pas les juger d'après les éventails et les paravents qu'on nous apporte de Canton. Que seroit-ce si l'on alloit prononcer sur le mérite de l'école française d'après nos dessus de portes du pont Notre-Dame ? Les Chinois prétendent avoir eu leurs le Sueur , leurs le Brun , leurs Mignard ; ils ont encore aujourd'hui des peintres qui jouissent parmi eux d'une grande célébrité. Mais on ne transporte point leurs ouvrages de Pé-kin à Canton , parce qu'ils ne seroient pas achetés des marchands européens. Il faut à ceux-ci des sujets galants et licencieux , des nudités ; et souvent ils sont parvenus (c'est un excès que déplorent quelques missionnaires) à séduire à prix d'argent des barbouilleurs de Canton, pour en obtenir des tableaux dont l'obscénité pût piquer le goût des voluptueux de l'Europe.

Talent des peintres chinois pour le paysage , les fleurs , etc.

Il paroît cependant qu'on s'accorde assez généralement à refuser aux artistes chinois la correction du dessin , l'entente de la perspective et du clair-obscur , et la connoissance des belles proportions humaines. Mais ceux mêmes qui leur refusent le talent de bien peindre la figure , ne peuvent du moins leur disputer celui de rendre supérieurement les paysages,

les fleurs et les animaux (1). Ils traitent ces sortes de sujets avec beaucoup de vérité, de grâce et d'aisance, et ils se piquent sur-tout de mettre dans les détails une exactitude qui pourroit nous paroître minutieuse. Un peintre européen racontoit qu'étant employé au palais à peindre des fleurs de *liene-hoa* sur le devant d'un grand paysage, un peintre chinois, de ses amis, lui fit observer qu'il avoit mis quelques fibres et quelques échancrures de moins dans les feuilles. « C'est une bagatelle, sans doute, ajoutoit-il, et l'on ne peut guère s'en apercevoir du point de vue de votre tableau ; mais un connoisseur ne pardonne pas ici ces sortes de négligences : la vérité, selon nous, est le premier mérite d'un tableau. »

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

Les livres élémentaires chinois, qui exposent les règles de l'art de peindre, s'étendent spécialement sur ce qui concerne les plantes et les fleurs ; ils entrent dans le plus grand

(1) Le traducteur du *Voyage de lord Macartney* rapporte qu'il a vu, dans le cabinet de l'académie de Stockholm, un volume de poissons peints à la Chine ; il assure qu'ils sont représentés avec tant de vérité qu'ils ont l'air d'être vivants, et qu'il y en a dont les couleurs sont si brillantes, qu'il semble qu'on y ait appliqué de légères feuilles d'or, d'argent ou de nacre.

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

détail sur chacune de leurs parties , dont ils assignent les mesures et les proportions ; ils traitent séparément de la tige , des branches , des feuilles , des boutons , des fleurs , en indiquant toutes les différences de formes et de teintes qu'y mettent les saisons. Ils remarqueront , par exemple , que la nuance n'est pas la même sur les feuilles de deux tiges de fleurs semblables , lorsque l'une est entièrement épanouie , et que l'autre ne commence qu'à fleurir. Enfin , on ne s'étonne nullement , à la Chine , qu'un peintre demande à son élève combien une carpe porte d'écailles entre tête et queue.

La peinture peu
encouragée à la
Chine.

La peinture doit faire peu de progrès à la Chine , parce qu'elle n'y est point encouragée par le gouvernement , qui la met au nombre des arts futiles , qui ne contribuent en rien à la prospérité de l'Etat. Les galeries et les cabinets du palais impérial sont remplis de nos tableaux (1). L'empereur Kienc-lon employa long-temps le pinceau des frères Castiglione

(1) « On y trouve même , dit le P. Cibot , des peintures plus » anciennes que toutes celles de l'Europe , et des tableaux , » en particulier , qui ont été portés en Chine par des Français » du temps des dernières croisades. » (*Mémoire sur les Chinois* , tome II , page 484.)

et Attiret, artistes habiles qu'il aimoit, et dont il fréquentoit souvent l'atelier ; mais par la raison du peu d'utilité politique de la peinture, il ne voulut point accepter l'offre qu'ils lui firent d'établir une école et de former des élèves. Ce prince craignit que cet acte d'approbation ne réveillât peut-être l'ancien goût des Chinois pour les tableaux ; goût effréné, qui n'avoit point connu de bornes sous les dynasties précédentes.

« Dans les siècles de luxe, dit le P. Cibot, » la peinture a été honorée plusieurs fois de » la faveur des empereurs et de l'estime pu- » blique, au point d'attirer sur elle des dis- » tinctions et des récompenses qui choquoient » tous les principes du gouvernement. Les » princes et les amateurs ne croyoient pas » pouvoir payer assez un tableau de certains » grands maîtres : quoiqu'il eût déjà perdu » tout son éclat, il falloit le couvrir d'or pour » l'acheter ; il faisoit partie d'un héritage. La » manie des galeries et des collections de » peintures étoit allée si loin, qu'elle ruinoit » les familles les plus opulentes : de simples » citoyens aimoient mieux vendre leurs terres » et leurs maisons qu'un dessin original, ou » un croquis qui n'avoit que le mince mérite

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

» d'être unique ou ancien... Sous la dynastie des
» derniers SON , c'est-à-dire dans les dixième,
» onzième et douzième siècles, la famille impé-
» riale et toute la cour étoient tellement livrées
» à la dissolution et au goût des peintures obs-
» cènes, qu'on ne rougissoit pas de les étaler
» partout, et que la pudeur publique n'avoit
» plus d'asile... Grâce à la sagesse du gou-
» vernement actuel, la passion des tableaux
» va en s'affoiblissant peu-à-peu. Si l'on en
» excepte quelques peintures et dessins d'un
» fini singulier, qui passent la plupart chez
» les princes et les grands, et par eux entre
» les mains de l'empereur, tout ce qui n'est
» que tableaux n'est plus un objet de mode
» et d'engouement à la Chine. »

Peinture à fres-
que.

La peinture à fresque étoit connue à la Chine long-temps avant l'ère chrétienne. Elle eut beaucoup de vogue sous les HANE, qui en couvrirent les murs de leurs principaux temples. Ce genre de peinture fit de nouveaux progrès, et obtint encore plus de faveur aux cinquième et sixième siècles, qui furent des siècles de goût et de luxe pour la Chine. On raconte du peintre Kao-hiao, que les éper-
viers qu'il avoit peints sur le mur extérieur d'une salle impériale étoient si ressemblants,

que les petits oiseaux n'osoient en approcher, ou s'en éloignoient avec effroi, en poussant des cris. Outre le cheval de Yan-tsé, que plusieurs prirent pour un animal réel, on cite encore la porte du peintre Fane-hiene : on dit que lorsqu'on étoit entré dans le temple où elle se trouvoit, à moins d'être prévenu ou d'y faire bien attention, on risquoit de vouloir sortir par cette porte, peinte sur la muraille. L'empereur actuel a dans son parc un village européen peint à fresque, qui produit la plus agréable illusion. Le reste de la muraille représente un paysage et des collines, qui se confondent si heureusement avec les montagnes éloignées qui sont derrière, qu'il est difficile d'imaginer une composition plus ingénieuse et mieux rendue. Ce bel ouvrage a été exécuté par des peintres chinois, d'après des dessins qui leur ont été fournis.

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

Le goût chinois sur les portraits n'est pas celui de l'Europe, et les artistes qui cultivent ce genre suivent une pratique très-différente de la nôtre. « On veut, disent les missionnaires, que dans un portrait les ombres soient plus claires qu'on ne les fait en Europe, parce qu'on ne les admet qu'autant qu'il faut pour relever les traits. On veut les

Genre du portrait.

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

» portraits en face , et non de profil ni de
» trois quarts : il faut que les deux parties
» semblables des deux côtés du visage paroissent également dans le portrait, et qu'il n'y ait entre elles d'autre différence que celle formée par les ombres , selon l'endroit d'où vient le jour. Le portrait doit toujours regarder le spectateur. Il faut dans les cils des paupières , dans les poils de la barbe , une précision si littérale , si scrupuleuse , que des peintres chinois sont seuls capables d'une telle patience (1). »

Manière chinoise
de nettoyer un tableau.

On ne manque point de secrets en Europe pour enlever la poussière et les malpropretés qui couvrent une peinture , et ranimer les couleurs d'un vieux tableau ; mais peut-être n'y connoît-on pas le procédé facile dont usent les Chinois pour cette restauration. Ils n'em-

(1) « Lorsque les Anglais exposèrent divers portraits peints par les meilleurs artistes de l'Europe , et destinés à être offerts à l'empereur , les mandarins , observant la variété des teintes occasionnée par la lumière et les ombres , demandèrent sérieusement si les originaux de ces portraits avoient un côté du visage d'une couleur différente de l'autre. Ils regardoient l'ombre du nez comme un grand défaut dans la peinture , et quelques-uns d'entre eux croyoient qu'elle y avoit été placée par accident. » (*Voyage de Macartney*, tome III, page 182.)

ploient que la simple eau de chaux. Ils appliquent cette eau avec un pinceau , qu'ils promènent d'une main légère sur la peinture , et lorsqu'ils l'ont ainsi lavée deux ou trois fois , toutes les couleurs du tableau reprennent leur éclat et leur fraîcheur.

Etat de la peinture et de la sculpture à la Chine.

Les missionnaires artistes présentèrent au feu empereur Kiene-lon des peintures en émail , dont ce prince parut très-satisfait : il voulut même connoître plus à fond ce genre de travail , et il en suivit tous les procédés. Néanmoins cet art est resté , comme tant d'autres , renfermé dans le palais , et l'on n'a point songé à le perpétuer en formant des élèves , quoique la supériorité des Chinois dans la fabrication de la porcelaine , et les belles couleurs dont ils sont en possession de l'orner , semblassent les conduire naturellement à la peinture en émail , et dussent leur promettre des succès distingués dans ce nouvel art. Mais cette singulière nation , si soigneuse de conserver et de transmettre de siècle en siècle les connoissances qui lui sont propres , s'obstine à repousser les lumières qui lui sont présentées par les Européens : elle veut ne rien devoir qu'à elle-même.

Peinture en émail.

Les Chinois connoissent la manière de pein-

Peinture sur verre.

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

dre sur le verre et sur les glaces. Les frères Castiglione et Attiret ayant reçu ordre de l'empereur d'exécuter quelques morceaux dans ce genre de peinture, nouveau pour eux, ils ne voulurent point se hasarder à les entreprendre sans avoir vu opérer les Chinois. Ils observèrent curieusement le *faire* et les manipulations de ces peintres, et ils avouent qu'ils ne purent s'empêcher d'admirer la légèreté de main, la hardiesse et la promptitude avec lesquelles ils ébauchoient leur tableau par ses derniers traits, en le commençant par où l'on termine ceux qu'on peint sur toile.

Lorsque les artistes chinois veulent peindre sur les glaces qu'ils reçoivent d'Europe, ils commencent par dessiner leur sujet, afin d'enlever toute la partie du tain qui doit être remplacée par la peinture. Ils peignent ensuite avec des couleurs à l'huile, en plaçant d'abord les dernières nuances par lesquelles on achève un tableau, et ajoutant successivement les autres couches de couleurs, dans un ordre inverse de celui où on les applique dans la peinture ordinaire. Le secret de cette manière est de savoir peindre, pour ainsi dire, en rétrogradant et à reculons. Cette manière a paru

trop peu expéditive aux ouvriers de Canton, obligés souvent de travailler avec plus de célérité, pour satisfaire à toutes les demandes des Européens qui abordent dans cette ville. Ils ont imaginé de peindre sur la soie ou le papier, qu'ils ont l'attention de mouiller avec de l'esprit-de-vin chaud : les uns emploient les couleurs à l'huile, d'autres préfèrent de les préparer avec le vernis. Lorsqu'ils ont achevé leur tableau, ils découpent dans tous ses contours le papier qui excède, et appliquent leur peinture sur la glace, en enterrant soigneusement le papier qui la soutient sous une forte couche de couleur. Il en est aussi plusieurs qui ne peignent qu'à la détrempe ordinaire ; et lorsque leur tableau est encore tout humide de l'eau de colle et d'alun par où on le finit, ils l'appliquent sur la glace, ajoutant par derrière une couche de vernis chaud, pour mieux fixer cette peinture et la rendre plus adhérente. Le prix modique auquel nos marchands acquièrent à Canton ces glaces peintes, quoiqu'ils les revendent fort chèrement en Europe, annonce assez qu'on ne doit y chercher ni correction de dessin, ni fini précieux dans l'exécution.

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

Les Chinois ont aussi le secret de peindre

Peinture sur la
pierre.

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

sur la pierre , et d'y fixer leurs plus éclatantes couleurs , sans qu'elles perdent rien de leur vivacité ; ce genre de peinture est inconnu en Europe , et paroît être de l'invention des Chinois. Le P. Cibot , à qui nous devons ces détails , prévient qu'on ne peint à Pé-kin que sur les pierres tendres , et qu'il ignore si les procédés sont les mêmes pour les marbres et les autres espèces de pierres , qu'on emploie peut-être à Canton et dans d'autres provinces.

On peint indistinctement sur des pierres de toutes les nuances ; mais les blanches sont plus commodes pour le peintre , et prennent mieux les couleurs. Quelque pierre qu'on adopte , il faut choisir des panneaux minces , nets , bien polis , et sur-tout examiner avec soin si les ouvriers qui les préparent n'en ont pas masqué les défauts ou suppléé à leur poli par de la cire.

La manière de peindre sur la pierre est absolument la même que celle sur la soie et le papier. On commence par passer, sur le côté du panneau qui doit être peint , une couche d'eau de colle plus que tiède , et même une seconde , si la première n'a pas assez pénétré , ou n'a pas pris uniformément partout ; c'est l'œil du peintre qui en décide. Cette eau de

colle est une eau de pluie ou de fontaine , dans laquelle on a fait dissoudre un peu de colle forte transparente , qu'on appelle à la Chine *colle de peintre*. Il doit être aisé de trouver en Europe un équivalent qui la supplée.

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

Toutes les couleurs , à mesure qu'on les emploie , doivent être détrempées avec cette eau de colle : aussi chaque peintre , en travaillant , a-t-il toujours près de lui un petit réchaud avec un vase d'eau chaude. Plus il est attentif à employer ses couleurs un peu tièdes , plus il les trouve maniables et dociles sous le pinceau. Mais comme cette colle use et amortie leur éclat , il a soin de les en dégager aussitôt qu'il cesse de s'en servir , en noyant ces couleurs dans une eau dégourdie , qu'il fait écouler par inclinaison , quand les substances colorantes se sont précipitées au fond du vase.

L'artiste chinois dessine et peint sur la pierre comme sur la soie et le papier ; mais son travail exige plus de soin , plus de propreté et une main plus légère. Il perdrait sa peine à se trop presser , vu que les couleurs sont plus long-temps à sécher et à prendre leur ton. Lorsqu'il achève de donner les dernières nuances à son tableau , il est presque obligé de travailler comme un peintre en mi-

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

niature , parce que la pierre ne boit pas l'eau comme la soie et le papier : ses premières couleurs , trop détremées , se brouilleroient sous son pinceau.

Lorsqu'on a fini de peindre un panneau de pierre , et que les couleurs en sont bien sèches , on passe dessus , en se servant d'une brosse formée de la réunion de dix à douze pinceaux , une couche d'eau de colle tiède , dans laquelle on a fait dissoudre un peu d'alun : si l'on mettoit trop de cette dernière substance , elle éteindroit l'éclat des couleurs.

La dernière opération de la peinture sur pierre , une des plus essentielles et qui exige l'attention la plus délicate , est celle du cirage. On attend , pour la faire , que le tableau soit parfaitement séché , et l'on choisit un jour serrein. La cire dont on se sert est la plus belle et la plus pure que fournisse la Chine , celle qu'on nomme *pé-la* , et que de petits insectes déposent sur certains arbres (1). Après l'avoir amollie , en la plaçant dans un vase qu'on enfonce dans l'eau bouillante , on la roule légèrement et en tous sens sur le panneau peint , de manière qu'elle laisse partout un enduit

(1) Nous avons fait connoître cette espèce de cire dans la partie de l'*Histoire naturelle* , tome II , page 290.

égal, mais extrêmement mince. On place ensuite le panneau, ainsi recouvert d'une pellicule de cire, sur des cendres mêlées de petites braises, assez chaudes pour amollir encore la cire, mais non pour la fondre : puis on travaille à l'étendre et à l'aplanir, en se servant d'un couteau de bois ou d'ivoire, dont on appuie le tranchant sur la peinture, et qu'on promène en tout sens et en ligne droite sur toute la surface du panneau. Comme la cire se trouve alors très-ductile, on ne risque point d'endommager la peinture, pour peu qu'on ait d'adresse et de légèreté dans la main.

La perfection du cirage est de laisser le moins de cire qu'il est possible sur la peinture, et l'on prend de nouveaux soins pour continuer d'étendre et d'amincir l'enduit léger qui la couvre. On fait usage d'un morceau d'écaille ou de verre, dont on appuie l'angle tranchant, à différentes reprises, sur les endroits où l'œil montre plus de cire. A force d'y revenir souvent, on parvient enfin à n'en plus laisser assez pour qu'elle puisse être aperçue. On procède alors à donner le dernier poli au panneau de pierre, qu'on replace sur des cendres chaudes : puis on le frotte lé-

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

État de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

gèrement avec un taffetas blanc bien fin, tendu en forme de bourrelet sur un sachet de toile, rempli de sable fin ou de son. Plus on avance dans ce travail, plus on peut appuyer et frotter avec force. A la suite de ce dernier apprêt il ne reste plus aucun vestige de cire; le tableau paroît dans tout son éclat, et ses couleurs ont la vivacité, la fraîcheur et le brillant de celles du plus beau marbre.

Peinture au feu.

La peinture qu'on nomme à la Chine *peinture au feu*, n'est faite ni au crayon, ni au pinceau, ni à l'encaustique, ni à la gouache: c'est réellement avec le feu qu'elle s'exécute, ou, pour mieux dire, avec la foible braise d'un petit bâtonnet.

On allume ce bâtonnet par un de ses bouts, et quand il a brûlé de la longueur de quatre à cinq lignes, on éteint la flamme; puis on dessine avec la braise, en appuyant plus ou moins, selon que le trait doit être plus ou moins marqué. Ce travail est très-long, parce qu'à chaque instant il faut souffler sur le bâtonnet, pour en détacher la cendre, et en ranimer le feu qui s'éteindroit sans cette précaution.

Cette invention, dit le P. Amiot, est attribuée aux lamas du Thibet, qui, pour recon-

noître un don que l'empereur de la Chine leur avoit fait en pièces de soie, prirent une de ces pièces, sur laquelle ils tracèrent la représentation du dieu *Fo*, de la manière que nous venons d'expliquer, et l'envoyèrent au monarque chinois avec d'autres présents dont ils chargèrent leurs ambassadeurs. Comme cet article fut distingué et parut être celui dont on fit plus de cas à la cour impériale, les lamas, dans la solitude de leurs montagnes, continuent de charmer leur loisir en se livrant à cette sorte de peinture, dont ils font des cadeaux à leurs protecteurs et à leurs amis de Pé-kin. Les Chinois voulurent imiter ce procédé, mais ils s'en dégoûtèrent bientôt, soit qu'ils n'y réussissent pas aussi bien que les inventeurs, soit que voulant mettre un trop haut prix à ces peintures, à raison du temps qu'ils employoient, ils ne trouvassent pas à s'en défaire. Au reste, le papier n'est pas susceptible de ces empreintes graduées du feu : la plus légère inattention exposeroit son frêle tissu à être percé. Cette manière de peindre exige un fond de soie. La beauté de ces peintures, et peut-être aussi leur singularité, font qu'on les recherche beaucoup à la Chine ; on n'en trouve que dans les cabinets des curieux.

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

Sculpture chi-
noise.

Nous dirons peu de chose de la sculpture chinoise, dont le préjugé et la politique ont toujours gêné l'essor, et qui n'a dû faire que de foibles progrès. Le plus noble attribut de cet art est de fixer sur le marbre et les métaux les belles proportions du corps humain : mais, à la Chine, si l'on excepte les idoles des temples, on ne connoît point l'usage et le luxe des statues. Cette espèce de proscription, fondée originairement sur la vigilance à écarter tout ce qui pouvoit conduire à l'idolâtrie, date de la plus haute antiquité ; elle est encore aujourd'hui maintenue par le gouvernement. Quoique celui-ci, sans néanmoins changer de doctrine ni de principes religieux, ait toléré depuis plusieurs siècles l'introduction dans l'empire de toutes les idoles des Indes, on n'aperçoit aucune statue ni dans les places, ni dans les édifices publics de Pé-kin ; on n'en trouve pas même une seule dans tous les palais et jardins de l'empereur. Les seules vraies statues qui existent à la Chine sont celles qu'on fait entrer dans les décorations d'étiquette de l'avenue des tombeaux des princes et des grands d'une certaine classe ; il faut y ajouter celles qu'on met auprès de la bière de l'empereur, de ses fils et de ses filles, dans l'in-

térieur du caveau voûté qui renferme leur cercueil : encore le public ne voit-il point celles-ci ; et cette pratique funéraire , étrangère aux autres dynasties , doit être regardée comme particulière à la famille impériale régnante.

La sculpture d'ornements est celle qui exerce le plus ordinairement le ciseau des artistes chinois ; ils embellissent de leurs ouvrages les monuments publics , les ponts , les arcs de triomphe , sur lesquels ils exécutent des figures d'oiseaux et de quadrupèdes , des feuillages et une grande variété de dessins en bas-reliefs. Ils connoissent aussi l'art de sculpter en petit , sur les agates et d'autres pierres précieuses , des urnes , des têtes d'animaux , des fleurs , des insectes. Ils tirent encore un parti ingénieux de certaines espèces de pierres tendres , diversement colorées , sur lesquelles ils exécutent en bas-relief des scènes entières de paysage , où chaque objet a sa couleur propre. J'ai vu , dans le cabinet de M. Delatour , une douzaine de jolies petites figures , faites de cette sorte de pierre , lesquelles représentent des divinités , des bonzes , des philosophes : les têtes , la chevelure , les sourcils , la barbe , chaque objet de détail a sa couleur naturelle , prise de la pierre ; les draperies

Etat de la peinture et de la sculpture à la Chine.

Sculpture sur pierres fines ou diversement colorées.

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.

ont aussi celles qui leur conviennent ; et les nuances sont si fines , si heureusement placées et si habilement saisies , qu'on a peine à se persuader qu'on ait pu les rencontrer dans un espace aussi borné. Peut-être quelques coups furtifs de pinceau aident-ils quelquefois à compléter le travail de la nature , et l'on peut soupçonner qu'on a fait alors passer les pièces au feu , pour en assurer les couleurs.

Portraits en buste.

La Chine n'est pas même dépourvue d'artistes modeleurs , qui exécutent des portraits en buste. Trois ou quatre heures de séance leur suffisent pour saisir et reproduire avec une grande vérité tous les traits d'une tête humaine. La matière qu'ils emploient est une argile préparée et très-pure , qu'ils peignent ensuite , pour donner à la figure les couleurs naturelles qui lui sont propres. M. Cossigny dit avoir vu quelques-uns de ces bustes , qui étoient d'une ressemblance frappante , et il assure que ces sortes d'ouvrages sont à un prix médiocre.

Magots de la
Chine.

Les figures grotesques , admises dans tous les cabinets des curieux , sous le nom de magots de la Chine , sont des morceaux trop au-dessous de la haute sculpture , pour que nous les produisions en preuve du talent des ar-

tistes chinois. Cependant la plupart de ces figures plaisent , même aux yeux européens , par leur composition bouffonne. Quelques-uns de ces grotesques sont d'une matière qui ressemble à l'albâtre par la couleur et la transparence. On assure qu'ils sont faits d'une pâte , composée de riz cuit , de chaux et d'alun , et que ce mélange prend la dureté et le poli du marbre , sans le secours de la cuisson , par le simple effet de la dessiccation.

Etat de la
peinture et de
la sculpture à
la Chine.



CHAPITRE VIII.

De la gravure en bois et sur cuivre.

LA gravure en bois est un des arts que la Chine a le plus perfectionnés : dès la plus haute antiquité on y grava l'écriture sur des tablettes de bois de bambou ; on grava ensuite des planches pour l'impression des livres , et d'autres pour imprimer en couleurs les toiles et les étoffes. J'ai vu des livres chinois de géographie et de morale , ornés de cartes et de planches gravées en bois , dont le travail fini et délicat peut le disputer à celui de nos plus habiles artistes d'Europe. Bien plus , et ce

De la gravure
en bois et sur
cuivre.

De la gravure
en bois et sur
cuivre.

Gravure à trois, à
quatre et à cinq
couleurs.

qu'on aura peut-être peine à croire, c'est que les Chinois nous ont devancés de plusieurs siècles dans l'invention des planches à trois, à quatre et même à cinq couleurs : ce fait nous est attesté par le P. Cibot, qui nous apprend en même temps que ce genre de gravure est très-en usage à la Chine, pour tous les livres élémentaires de dessin et ceux qui traitent de l'histoire naturelle.

Gravure sur cui-
vre.

La gravure sur cuivre a fait moins de progrès parmi les Chinois : les premiers essais en ce genre y sont même très-modernes, et datent, pour ainsi dire, de nos jours. Cependant le P. Benoist a consigné dans une de ses lettres, que long-temps avant son entrée à la Chine (en 1744) des Européens y avoient exercé et enseigné l'art de la gravure sur cuivre, et montré la manière d'en imprimer les planches ; qu'on avoit même alors gravé en cuivre et imprimé la carte générale de l'empire, que les missionnaires avoient levée par ordre de l'empereur Kan-hi ; mais que depuis un grand nombre d'années ce genre de gravure n'ayant pas été employé, on ne trouva de son temps aucun Chinois ni aucun Européen, qui connût la pratique de cet art.

Le motif des recherches qu'on fit alors

étoit de satisfaire au désir que l'empereur Kiene-lon avoit témoigné de faire graver sur cuivre ses dernières conquêtes en Tartarie, représentées dans seize magnifiques dessins, exécutés par les peintres européens du palais, le père Sikelbart, les frères Castiglione et Attiret, jésuites, et le frère Damascène, augustin déchaussé. Le défaut de gravures sur cuivre, constaté par l'inutilité des recherches, détermina l'empereur à envoyer ces dessins en France, où ils arrivèrent vers la fin de 1766. Louis XV se chargea de la dépense de ces gravures, dont la direction fut confiée à M. Cochin, qui se donna pour coopérateurs MM. Le Bas, Saint-Aubin, Prévost, Delaunay, Née, Aliamet et Chauffart. Les dessins des conquêtes de l'empereur Kiene-lon, accompagnés de leurs planches en cuivre et de deux cents exemplaires tirés, repassèrent d'Europe à la Chine en deux envois : les sept premières planches arrivèrent à Pé-kin au mois de décembre 1772; le reste y parvint en 1773 ou 1774 (1). On n'en avoit réservé en France

De la gravure
en bois et sur
cuivre.

(1) Ces estampes ont deux pieds neuf pouces de longueur sur un pied sept pouces de hauteur, et elles furent tirées sur papier *grand louvois*, portant trois pieds quatre pouces de long sur deux pieds six pouces de haut.

De la gravure
en bois et sur
cuivre.

qu'un petit nombre d'exemplaires pour la famille royale, les ministres, quelques grands et la Bibliothèque du roi. Cette collection, rare dès sa naissance, fut très-recherchée des curieux, et acquit bientôt une valeur considérable dans les ventes. Cette rareté fit naître à un habile graveur de Paris, au sieur Helman, l'idée de réduire ces estampes à un moindre format : il exécuta cette entreprise avec succès, et cette nouvelle édition des batailles chinoises parut en 1785.

L'empereur Kiene-lon fut singulièrement satisfait des gravures françaises, et parut admirer la netteté et la précision avec lesquelles tous les détails des dessins avoient été rendus. Il donna bientôt deux nouveaux ordres aux artistes de sa cour, le premier de tirer d'autres épreuves des seize planches venues de France ; et le second, de faire leurs dispositions pour graver sur cuivre une nouvelle carte générale de l'empire, où tous les pays qui lui sont limitrophes étoient tracés. Cette carte, plus ample et plus perfectionnée que les précédentes, venoit d'être gravée en bois.

L'exécution de ces ordres présentoit des difficultés qui embarrassèrent beaucoup les missionnaires ; mais l'empereur avoit parlé,

il fallut obéir. Le P. Benoist fut chargé par ce prince de la direction des travaux. Quoique ce missionnaire eût des notions très-étendues sur les procédés de la plupart des arts, cependant il ignoroit complètement ceux qui concernent la gravure sur cuivre, et il se vit réduit, comme il l'avoue lui-même, à recourir aux livres d'Europe, pour y étudier la manière de graver au burin et à l'eau forte. Il lui fallut ensuite former des graveurs, les exercer à manier le burin et à couper le cuivre; imaginer des presses propres à la taille-douce, et accoutumer des imprimeurs en bois à faire usage de procédés nouveaux, soit pour préparer et tremper le papier, soit pour encrer les planches, les nettoyer et les essuyer, au moment où elles passent sous la presse et lorsqu'elles en sortent. Il est facile de concevoir combien ce missionnaire et ses collègues eurent de difficultés à vaincre, et par combien d'essais et de tâtonnements ils durent procéder à l'exécution des ordres dont ils étoient chargés.

La carte générale, qu'il s'agissoit de graver sur cuivre, contenoit cent quatre feuilles, dont chacune devoit avoir deux pieds deux pouces de large sur une hauteur d'un pied

De la gravure
en bois et sur
cuivre.

Premier essai de
la gravure sur cui-
vre à la Chine.

De la gravure
en bois et sur
cuivre.

deux pouces et demi, mesure chinoise. Le P. Benoist, après avoir fait choix des plus habiles graveurs et les avoir formés à ce nouveau genre de travail, leur distribua ces cent quatre planches. On s'étoit mal conformé à ses instructions dans la manière de préparer et de dresser les cuivres, auxquels il vouloit qu'on ne donnât pas plus d'épaisseur que celle qu'ils ont ordinairement en Europe, pour qu'ils conservassent plus de souplesse et de flexibilité sous la presse; mais les ouvriers chinois crurent faire un ouvrage plus solide et plus durable, en employant six fois autant de cuivre qu'on en auroit employé en Europe. Au reste, ajoute ce missionnaire dans sa lettre de 1773, le travail de ces planches fut suivi sans interruption, et elles furent gravées avec autant de netteté que de promptitude. Les soins pour l'impression succédèrent; et après quelque temps d'exercice, accordé aux ouvriers qu'on avoit formés, on parvint à imprimer un exemplaire de cette carte générale, composée de cent quatre feuilles. Elle fut présentée à l'empereur, qui l'honora de son suffrage après l'avoir soigneusement examinée, et il donna l'ordre d'en tirer cent exemplaires, qui devoient produire dix mille quatre cents feuilles.

Lorsque ce tirage eut été mis en pleine activité, le P. Benoist tourna ses vues et tous ses soins sur le tirage bien plus difficile des seize grandes planches des conquêtes de l'empereur, dont le travail fini et délicat exigeoit des attentions particulières. Le cours de cette impression ne fut troublé que par un seul accident : les imprimeurs s'aperçurent qu'il se formoit des raies sur les planches. Le P. Benoist, appelé et consulté, leur fit remarquer qu'ils travailloient dans un vieux bâtiment, ouvert de toutes parts, et que, dans un pays naturellement sec et poudreux, il devoit arriver que le vent transportât du sable sur les planches, où ce sable comprimé produisoit des raies. Ces ouvriers, d'après l'observation du missionnaire, prirent des mesures pour se mieux clore dans leur atelier, et le même inconvénient ne se manifesta plus. La direction du tirage de ces estampes fut le dernier des travaux du P. Benoist, qu'un coup de sang enleva le 23 décembre 1774.

Un exemplaire de ces seize estampes, tirées dans le palais impérial, fut adressé en 1787 à M. Delatour, par le P. Bourgeois, son ami. « J'ai été assez heureux, lui mar-
» que ce missionnaire, pour tirer du palais

De la gravure
en bois et sur
cuivre.

—
Premier essai du
tirage en taille-
douce.

De la gravure
en bois et sur
cuivre.

» les *estampes des batailles* : elles ne sont
 » point faites pour le public, et l'on ne peut
 » en avoir que par le moyen des grands du
 » dedans. Vous verrez, Monsieur, un pre-
 » mier essai du tirage en taille-douce des Chi-
 » nois. » Ce tirage, en général, est inégal,
 foible, trop pâle, et ne peut être comparé
 au tirage soigné des estampes, que ces mê-
 mes planches ont données à Paris. Cependant,
 dans cette suite de seize gravures, on en re-
 marque plusieurs tirées avec une grande pro-
 preté, et cet indice de talent et d'intelligence
 doit faire présumer que les imprimeurs chi-
 nois, plus exercés dans ce nouvel art, pour-
 roient donner une impression plus vigoureuse
 et plus belle. D'ailleurs, il faut aussi obser-
 ver que l'empereur avoit refusé l'offre du pa-
 pier et celle de l'encre ou vernis, qu'on vou-
 loit lui envoyer de France : il en aura résulté
 que l'encre faite à Pé-kin aura été trop foi-
 ble, moins cuite, moins noire, et le papier
 chinois moins convenable.

Autres morceaux
de gravure, exé-
cutés à Pé-kin.

Les artistes du palais impérial ne se sont
 pas bornés à graver sur cuivre la carte géné-
 rale de l'empire : « Ils sont allés plus loin ,
 » dit le même P. Bourgeois, et ils ont gravé
 » sur cuivre les batailles qui ont précédé la

» soumission et la destruction entière des
 » *Miao-ssé* du Kine-tchouene. Je n'ai pu les
 » voir encore : l'empereur n'en a donné
 » qu'aux *regulos*. Quoiqu'elles n'approchent
 » pas, à ce que l'on dit, des gravures d'Eu-
 » rope, on assure cependant qu'elles sont
 » passables. » Ce même missionnaire, dans
 une autre de ses lettres, annonce une nou-
 velle entreprise des graveurs chinois, celle de
 vingt grandes estampes, où sont représentés
 les palais européens qui ornent le beau parc
 d'Yuene-min-yuene. « Ces gravures, dit-
 » il (1), sont toutes de deux ou trois Chinois
 » de génie. Ils se sont fait eux-mêmes des ou-
 » tils : on leur a seulement suggéré quelques
 » précautions à prendre, et ils se sont seuls
 » tirés d'affaire.... Quand ils eurent ordre de
 » l'empereur de graver, ils examinèrent avec
 » soin comment ils devoient s'y prendre ; ils
 » devinèrent une manière de faire, et la mi-
 » rent en pratique avec assez de succès. Un
 » de nous fut appelé pour savoir si leur mé-
 » thode étoit bonne : on leur apprit à tenir
 » un peu mieux le burin dont ils se servoient
 » pour graver, et voilà tout. Insensiblement
 » ils se sont formés eux-mêmes.... L'empereur

De la gravure
 en bois et sur
 cuivre.

(1) Lettre du 21 juin 1789.

De la gravure
en bois et sur
cuivre.

» se pique de faire exécuter par ses artistes
 » ce qui vient de beau d'Europe : il sent bien
 » qu'ils n'atteignent pas la perfection euro-
 » péenne , mais il paroît content pour encou-
 » rager son monde. C'est ainsi qu'il a fait
 » imiter à Sou-tcheou , l'une des métropoles
 » du Kian-nane , les belles tapisseries des Go-
 » belins , qu'on lui a envoyées de France , il y
 » a une vingtaine d'années. » M. Delatour
 devoit à l'amitié généreuse de son correspon-
 dant de Pé-kin un exemplaire de ces vingt
 estampes , gravées sur cuivre dans le palais
 impérial. Mais des circonstances impérieuses
 l'ont forcé à se dessaisir de ce morceau pré-
 cieux. Cette collection rare et intéressante
 tenta la cupidité d'un des brigands du régime
 de 1793 , et il fallut avoir la prudente con-
 descendance de la lui céder. Il doit exister en-
 core en France un second exemplaire de cette
 collection , parvenu de la Chine à M. Bertin ,
 ministre ; à moins que , dans la dispersion de
 son magnifique cabinet , on n'ait donné peu
 d'attention à ce rouleau d'estampes , qui peut-
 être se sera perdu ou aura été détruit.

LIVRE QUINZIÈME.

ARTS ET MÉTIERS DE LA CHINE.

CHAPITRE PREMIER.

Tisseranderie chinoise. Etoffes en soie, laine, coton, etc.

LE riche présent du ver à soie fut transmis à l'Italie par les mains des Grecs, qui le reçurent des peuples de l'Orient, et sur-tout de ceux de la Perse. Ces derniers, d'après le témoignage de d'Herbelot et des écrivains orientaux les plus estimés, tirèrent eux-mêmes de la Chine la première connoissance du précieux insecte qui donne cette production. La Chine, comme nous l'avons déjà observé, paroît donc avoir été l'ancienne et primitive patrie du ver à soie. Les soins pour le faire éclore, l'élever, le multiplier; la culture du mûrier qui le nourrit, et la fabrication des étoffes, se sont de siècle en siècle prodigieusement accrus dans cet empire : ce genre de production y paroît aujourd'hui inépuisable. Outre l'exportation immense qu'en font annuellement la

Tisseranderie
chinoise.

Soie de la Chine.

Tisseranderie
chinoise.

plupart des nations de l'Asie et de l'Europe, la consommation intérieure seroit seule capable d'étonner l'imagination. L'empereur, les princes, les mandarins, les lettrés, les femmes, les domestiques des deux sexes, tous ceux, en un mot, qui jouissent d'une médiocre aisance, ne portent que des vêtements de taffetas, de satin, et autres étoffes de soie. Il n'y a guère que le petit peuple et les gens de la campagne qui s'habillent de toiles de coton, teintes en bleu. Un habit de belle soie coûte moins à la Chine que ne coûte en Europe le vêtement de laine le plus commun.

La soie la plus belle et la plus estimée de tout l'empire, est celle que fournit la province de Tché-kian. Les Chinois jugent du degré de bonté de la soie par sa blancheur, par sa douceur au toucher, et par sa finesse. Il faut, quand on l'achète à Canton, prendre garde qu'elle ne soit trop humide; il faut encore avoir l'attention d'ouvrir les ballots, parce que le marchand chinois, assez enclin à tromper, met souvent au centre du ballot de grosses soies, d'une qualité bien inférieure à celle qui les recouvre. Quelquefois aussi, pour lui donner un plus bel œil, ils l'apprêtent avec une eau de riz mêlée de chaux qui

la brûle, et empêche qu'on ne puisse aisément l'employer, lorsqu'elle est transportée en Europe. Cette soie, lorsqu'elle est bien pure, se travaille avec la plus grande facilité : un ouvrier chinois la dévidera pendant plus d'une heure sans s'arrêter, c'est-à-dire sans qu'aucun fil se casse.

Tisseranderie
chinoise.

C'est dans les manufactures de Nan-kin, de Han-tcheou et de Hou-tcheou, que la belle soie de Tché-kian est mise en œuvre par les meilleurs ouvriers de la Chine. La ville de Han-tcheou en compte soixante mille dans son enceinte, et plus de cent mille dans les villages qui l'avoisinent. Le travail des soies, à Hou-tcheou, n'est pas moins prodigieux : le tribut en étoffes, payé par la ville de Té-tsine, cité du troisième ordre, de sa dépendance, monte à plus de cinq cent mille *taëls* ou onces d'argent. C'est de ces villes que l'empereur tire toutes les étoffes destinées à son usage, et celles qu'il distribue en présents aux grands de sa cour. Le commerce ouvert avec l'Asie et l'Europe attire aussi dans les manufactures de Canton un grand nombre d'excellents ouvriers. Ils ont commencé, depuis plusieurs années, à y fabriquer des rubans, des bas, des boutons. La paire de bas de soie ne s'y

Etoffes de soie.

Tisseranderie
chinoise.

vend qu'un *taël*, ou sept livres dix sous (1).

Les principales étoffes de soie que fabriquent les Chinois sont des gazes unies et à fleurs, quelquefois mêlées de fils d'or et d'argent; des damas de toutes les couleurs; des satins rayés, des satins noirs; des taffetas à gros grains, à fleurs, rayés, jaspés, percés à jour; du crêpon, des brocarts, des pannes, différentes sortes de velours et une multitude d'autres étoffes, dont les noms mêmes sont inconnus en Europe.

Le satin *touane-tsé* et le taffetas *tcheou-tsé*.

Deux espèces particulières sont parmi eux d'un usage plus ordinaire. La première est le *touane-tsé*, espèce de satin plus fort et moins lustré que celui qu'on fabrique en Europe. Il est tantôt uni, tantôt chargé de dessins, de

(1) « Les femmes des paysans chinois, dit M. Staunton, » sont d'un grand secours dans leurs familles... Elles font les » étoffes; car les femmes sont les seuls tisserands de l'em- » pire (a). » Les femmes des paysans chinois tissent les étoffes qui se consomment dans leurs ménages. Un grand nombre de femmes et de filles sont, sans doute, occupées dans les manufactures; mais il seroit ridicule de croire qu'elles fussent les seuls tisserands de l'empire. Dans le Kian-nane, la seule ville de Chan-hai et les bourgs de sa dépendance comptent plus de deux cent mille ouvriers qui fabriquent les toiles de coton.

(a) *Voyage du lord Macartney*, tome III, page 118.

fleurs , d'arbres , de papillons. La seconde espèce est un taffetas qu'on appelle *tcheou-tsé*, dont on fait des chemises , des caleçons et des doublures. Le tissu en est serré , et cependant si souple qu'on peut le chiffonner et le broyer dans la main , sans lui faire contracter aucun pli. On le lave même comme la toile , sans qu'il perde beaucoup de son lustre. Nous ne parlons pas ici des étoffes *siao-kiene* , que nous avons déjà fait connoître en décrivant le ver à soie sauvage (1).

Tisseranderie
chinoise.

Dans un grand nombre d'étoffes chinoises, où sont représentés des fleurs , des oiseaux , des papillons , aucun de ces objets n'a de relief et ne fait de différence dans le tissu , quoiqu'il paroisse se détacher du fond. Toutes ces figures sont peintes sur l'étoffe avec des sucs d'herbes ou de fleurs : ces couleurs , imbibées dans la substance même du tissu , ne s'effacent point , et comme elles sont très-légères et n'ont pas de corps , elles ne s'écaillent jamais.

Soieries peintes.

Les riches tissus , où l'or s'unit à la soie , paroissent avoir été très-anciennement connus à la Chine , puisqu'il en est fait mention dans une ode du *Chi-kin* , qui date de l'an 781

Etoffes d'or et
d'argent.

(1) Tome III , page 457.

Tisseranderie
chinoise.

avant l'ère chrétienne (1). Quelques lettrés en font même remonter l'invention beaucoup plus haut, et l'attribuent au célèbre Tcheoukon, qui vivoit au commencement du onzième siècle avant J. C. Ils prétendent que ce prince fit exécuter au métier les images symboliques que les mandarins, dans les jours de cérémonies, sont obligés de porter sur leurs habits; lesquelles images n'avoient été jusqu'alors brodées qu'à l'aiguille. « Dans les siècles du » luxe, dit le P. Cibot, on en vint jusqu'à » vouloir quelque chose de plus précieux que » l'or dans le tissu des étoffes. Après qu'on » eut épuisé tout ce que le génie et l'industrie » pouvoient imaginer de plus approchant de » la peinture, dans les différentes fleurs qu'on » fit entrer successivement dans les soiries, » on en vint à y faire entrer des plumes d'oiseaux *d'un coloris aussi brillant et aussi changeant que l'arc-en-ciel* (c'est l'expression de l'historien chinois) et des perles » assez petites pour se mêler au tissu le plus » délicat. »

(1) Le brocart, que les Chinois appellent *kine*, s'exprime par un caractère composé de deux autres, de celui d'*or* et de celui d'*étouffe*. L'ancienneté de ce caractère, qui se trouve dans le *Chi-kin*, établit celle de la chose qu'il désigne.

Les Chinois fabriquent encore aujourd'hui des étoffes brochées d'or et d'argent, mais en petite quantité, parce qu'elles sont peu en usage. Ils en ont imaginé une d'une espèce particulière, et dans le tissu de laquelle leur industrielle économie ne fait entrer aucun fil d'or ni d'argent. Ils se contentent de dorer ou argenter de longues feuilles de papier, qu'ils découpent en lanières fines et déliées, dont ils se servent avec une dextérité singulière pour recouvrir et envelopper la soie. Ces étoffes sont très-brillantes lorsqu'elles sortent des mains de l'ouvrier; mais leur éclat dure peu : l'air et l'humidité les ternissent bientôt, et empêchent qu'on ne puisse les porter en vêtements. On ne les emploie qu'en ameublements. J'ai vu, dans le cabinet de M. Delatour, quelques pans de cette espèce d'étoffe : l'illusion qu'elle produit est complète, et ce n'est qu'après un examen très-attentif qu'on parvient à découvrir la manière dont l'or s'y trouve fixé. Les plus belles broderies et les étoffes d'or et d'argent les plus estimées se travaillent dans les villes de Soutcheou et de Hane-tcheou.

Les étoffes de laine, dont l'usage est aujourd'hui très-borné à la Chine, et qu'on em-

Tisseranderie
chinoise.

Espèce singulière
de brocart.

Etoffes de laine.

Tisseranderie
chinoise.

ploie plus en ameublements qu'en habits, se fabriquent presque exclusivement dans les provinces de Chene-si et de Chane-si. Le commerce de la ville de Lane-tcheou, située dans la partie occidentale du Chene-si, consiste en grande partie dans la fabrication et le débit de ces étoffes. Les principales espèces et les plus estimées sont le *kone-jon*, sorte de serge assez fine, aussi chère que le satin, mais d'une assez courte durée, parce qu'il est difficile de la défendre des vers; le *pé-jon*, à poil court et rabattu, et qui a aussi le défaut d'être attaqué des mites et des insectes rongeurs; le *ti-hé-miene*, étoffe où l'on mêle le fil et la laine, et qu'on pourroit comparer à notre droguet, si le tissu en étoit aussi serré et aussi fourni. Le *mieou-jon*, qui se fabrique encore dans cette ville, est une étoffe grossière, faite du seul poil de vache: on ne l'emploie qu'en surtouts et en manteaux, pour se défendre de la neige.

Tapis précieux et
communs.

C'est encore dans ces mêmes provinces du nord que s'exécutent de magnifiques tapis en laine, que le velouté de leur tissu, leurs couleurs éclatantes et durables, et les riches bordures dont ils sont encadrés, font rechercher de tous les Chinois opulents. Leur prix aug-

mente en proportion de leur grandeur, et ceux qui ont vingt-cinq ou trente pieds en carré coûtent aussi cher que nos plus précieuses tapisseries. Mais en faveur du peuple on y fabrique d'autres tapis en feutre, presque aussi grands que les premiers, et qui se vendent à très-bon marché. Il se fait, dans toute l'étendue de l'empire, une consommation prodigieuse de ces feutres de laine, parce que, jusque dans les moindres villages, on s'en sert pour recouvrir les *kan* ou estrades échauffées par un fourneau, sur lesquelles les Chinois s'asseyent et se couchent pendant l'hiver. Ils ont tous au moins deux lignes d'épaisseur et sont très-compactes : ceux qu'on fabrique de laines choisies et préparées avec soin ont plus de corps et sont plus chauds. Ces feutres chinois ne sont pas même dénués d'ornements : on est parvenu à les teindre par empreinte, et à les couvrir de dessins agréables, ordinairement d'une seule couleur, mais quelquefois aussi de couleurs et de nuances variées, et cette teinture dure autant que le feutre. Comme les tapis communs sont employés à une infinité d'usages, on en fabrique de toutes les grandeurs, de quinze à vingt pieds de long et même plus, sur deux à trois pieds,

Tisseranderie
chinoise.

Tisseranderie
chinoise.

et quelquefois dix à douze pieds de large. Le pavé de l'église des missionnaires de Pé-kin en est recouvert en partie , pour que les chrétiens qui s'y rendent puissent commodément s'agenouiller ou s'asseoir pendant les offices. La manière de travailler ces feutres , qu'on fabrique aussi quelquefois avec des cotons de rebut , revient à celle de nos chapeliers d'Europe ; mais comme l'ouvrage est plus grossier , la manipulation est aussi plus simple , plus expéditive et beaucoup moins dispendieuse.

Les missionnaires nous apprennent que , depuis quelques années , on s'est avisé de fabriquer des feutres plus fins , aussi minces et aussi légers que des draps , et que le peuple les porte en vêtements.

Toiles de coton.

Nous avons déjà fait connoître ailleurs (1) les immenses récoltes que procure à la Chine la culture du cotonnier : cependant elles ne suffisent pas encore à la consommation de ses habitants. Les auteurs des relations des dernières ambassades anglaise et hollandaise , nous assurent que les Chinois tirent annuellement de Surate et du Bengale depuis quarante jusqu'à soixante et dix mille balles de

(1) Voyez article *Cotonnier*, tome III, page 193.

coton, qui leur sont apportées par les Anglais et employées presque en totalité dans la seule province de Canton. Qu'on juge de là quelle doit être l'énorme quantité de toiles, fabriquées et consommées dans cet empire. Quoique le riche et utile duvet que donne le cotonnier soit mis en œuvre dans presque toutes les provinces, Son-kian, l'une des métropoles du Kian-nane, est particulièrement célèbre par les belles toiles de coton qui sortent de ses manufactures. Il s'en fabrique dans cette ville une quantité si prodigieuse, qu'elle suffit à la consommation d'une grande partie de l'empire, et à l'exportation que ne cessent d'en faire les étrangers.

Tisseranderie
chinoise.

Les métiers chinois, les rouets, les dévidoirs, et tous les ustensiles qui servent tant à la préparation de la soie et du coton qu'à la fabrication des étoffes, sont de la plus grande simplicité : le bois de bambou est l'ordinaire et frêle matière de la plupart des machines qui meublent ces ateliers. Il suffit d'avoir vu à Ouane-cheou-chane, disent les missionnaires, les divers métiers sur lesquels on travaille les damas, pour admirer avec quelle simplicité de moyens et d'instruments opère l'ouvrier chinois.

Métiers chinois,
peu compliqués.



CHAPITRE II.

Teintures chinoises.

Teintures
chinoises.

L'ART de teindre les étoffes est connu à la Chine dès la plus haute antiquité, et la pratique de cet art, sous les trois premières dynasties, n'y formoit pas une profession exclusive. Chaque famille teignoit ses toiles et ses soieries : c'étoit une tâche imposée aux personnes du sexe, comme celle d'élever les vers à soie, de faire les étoffes et de coudre les habits. Qu'on ne croie pas que cet usage ne s'étendît qu'aux seules familles du peuple. *La femme du lettré*, disoient les anciens, *doit fournir, de son propre travail, tous les habits que porte son mari.* Le même ordre régnoit jusque dans l'intérieur du palais impérial : ces soins domestiques faisoient l'occupation des premières impératrices, qui, entourées de leurs femmes, employoient leurs loisirs, soit à former des tissus et des voiles de soie pour la cérémonie des grands sacrifices, soit à préparer et à façonner de leurs mains les vêtements dont usoit l'empereur. Quelques traces de ces usages de la vénérable antiquité subsistent encore parmi les habitants des campa-

gnes. Aujourd'hui encore, la plupart des habillements se font dans l'intérieur des ménages champêtres : le mari cultive le coton, la mère de famille et les filles tissent les toiles et les teignent.

Teintures
chinoises.

Mais quelles étoient les matières colorantes employées par les anciens Chinois? De quel règne de la nature les empruntoient-ils? et quels étoient les procédés et les manipulation de leur teinture, que bien des lettrés regardent comme perdue en partie, et qu'ils regrettent comme très-supérieure à la teinture moderne? Le P. Cibot, explorateur infatigable de tout ce qui tient à l'histoire des arts à la Chine, a fait de longues recherches pour répondre à ces questions. Il a interrogé les savants, feuilleté la plupart des anciens livres : mais ses soins n'ont pas eu tout le succès qu'il s'en étoit promis. Il n'a pu recueillir que quelques règles et maximes générales, presque aucun renseignement particulier sur les matières colorantes, et très-peu de détails sur la manipulation. Quelque incomplètes que soient ses découvertes, elles peuvent cependant être utiles et offrir quelques sujets de réflexion à des lecteurs intelligents.

Teinture an-
cienne, regrettée
des Chinois.

Il résulte de la lecture des *Kin* ou livres

Recherches sur
ses procédés.

Teintures
chinoises.

canoniques, que les anciens Chinois empruntoient du seul règne végétal les matières premières de leurs teintures. Le chapitre *Yu-kon* du *Chou-kin* indique nommément deux endroits où croissoient les plantes qui donnoient le noir et le rouge. Le *Chi-kin*, le *Ly-ki* et le *Tcheou-ly* parlent de la saison dans laquelle on doit cueillir le *tsan-lane*, le *hon-lane* et les autres plantes, dont on tiroit le rouge, le violet, le bleu et la couleur de bois. Les anciens commentaires de ces livres établissent en principe qu'on empruntoit alors des végétaux seuls la matière des teintures pour le coton et la soie. S'ils ne font aucune mention de la laine ni du chanvre, c'est qu'à cette époque on ne portoit la laine qu'en fourrure, et que la toile de chanvre, dans sa couleur naturelle, étoit réservée pour les habits de deuil.

Les anciens Chinois, d'après le témoignage de ces mêmes livres, connoissoient trois manières d'extraire les parties colorantes des plantes, par infusion, par trituration et par compression; ils croyoient que plus on travaille ces suc colorants, plus on les altère, et que plus on les conserve long-temps, plus ils s'affoiblissent. Quant à la manière de préparer

le coton et la soie à recevoir la teinture, ils tenoient pour maxime qu'il faut imiter l'action de la nature lorsqu'elle colore les plantes et les fruits, et que les étoffes soient mises dans le même état où se trouve alors le tissu de ceux-ci, c'est-à-dire pénétrées d'humidité et imbibées d'un suc, ou âcre, ou acide, ou salé, qui développe et fixe les couleurs. Ils pensoient encore que plus la manière même de teindre se rapproche de celle de la nature, plus elle rend les couleurs durables et leur donne de force et d'éclat; d'où ils concluoient que la teinture doit être employée à froid, et graduée sur une chaleur qui imite celle du soleil.

Teintures
chinoises.

Le peu de détails qu'on a pu recueillir sur la manière dont les anciens préparoient les fils et les étoffes à prendre la teinture, se réduit à deux règles: la première étoit de les humecter d'une eau préparée à laquelle on mêloit toujours un peu de sel marin; la seconde, de les tordre, de les fouler et de les battre, comme pour les rendre plus pénétrables à la couleur. On trouve encore qu'on adoucissoit le coton avec des terres grasses, qu'on le faisoit ensuite passer par une lessive claire, faite des cendres des propres feuilles et racines du cotonnier,

Teintures
chinoises.

ou de celles de la plante colorante. Au lieu de terres grasses , on se servoit d'écailles d'huîtres et de moules réduites en poussière et délayées dans de l'eau de miel , pour préparer les fils et les étoffes de soie , qu'on trempoit ensuite dans une lessive de cendres de mûrier ou de saule. Toutes ces lessives étoient à froid, et faites uniquement pour imprégner des sels dont elles étoient chargées les tissus qu'on vouloit teindre.

On plongeoit , à différentes reprises , la soie et le coton dans la teinture , et on les y laissoit tremper jusqu'à sept jours et sept nuits. Lorsqu'on les en avoit retirés , on les tordoit , on les fouloit et on les battoit. Les gros battoirs ronds , destinés à cet usage , et dont se servoient les personnes du sexe , sont célèbres chez les anciens poètes chinois.

Après la teinture , on exposoit les toiles et les étoffes à la vapeur d'une eau bouillante préparée. Une ancienne glose observe qu'on pouvoit y suppléer par l'exposition à un soleil ardent , ou en étendant ces étoffes dans une étuve.

On rapporte encore que les anciens , pour rendre plus solide et plus brillante leur teinture noire , celle des satins sur-tout , faisoient

usage de la recette suivante. Quand leur fil étoit teint en noir, ils lui donnoient un bain d'eau chaude préparée, et le faisoient ensuite sécher au soleil. Voici la manière dont ils préparoient ce bain. Sur cent livres d'eau, prête à bouillir, ils versaient huit onces d'amidon, délayé d'abord à la consistance d'une pâte avec trois onces et demie d'huile de chanvre, de navette ou de lin, puis étendu en bouillie très-claire à l'aide de l'eau qu'on y ajoutoit. Après avoir mélangé cette bouillie avec l'eau prête à bouillir, et lui avoir fait faire un bouillon, on la retiroit de dessus le feu pour la passer dans une grosse toile, et l'on en formoit le bain où l'on faisoit tremper le fil. On assure que cette ancienne pratique est encore en usage dans les manufactures de l'empereur, et même dans plusieurs fabriques particulières.

Les teinturiers actuels, pour abrégé le travail, emploient la coupe-rose, l'alun, le bois d'Inde et autres semblables matières, dont les anciens ne vouloient faire aucun usage. Cette teinture nouvelle et marchande, empruntée en grande partie de la Perse et de l'Inde vers la fin du septième siècle, a fait oublier l'ancienne et l'a remplacée dans presque tou-

Teintures
chinoises.

Teinture mo-
derne.

Teintures
chinoises.

tes les provinces. Peut-être les plantes, qu'on n'a point discontinué d'employer, sont-elles encore aujourd'hui les mêmes que celles qui fournisoient des suc colorants aux anciens : mais la botanique chinoise a tellement changé et multiplié les noms, que nos missionnaires n'osent prononcer sur leur identité. Nous indiquerons, d'après eux, quelques-unes de celles qui sont le plus en usage dans la teinture actuelle.

Plusieurs sortes
de rouge, em-
pruntées des vé-
gétaux.

Le règne végétal fournit aux Chinois cinq ou six espèces différentes de rouge ; mais la plus estimée est celle que donne le *hon-hoa*, qu'on croit être le carthame (1). Quand ses fleurs sont parvenues au point de développement que les connoisseurs jugent convenable, on en fait la récolte et on les pile jusqu'à les réduire presque en pâte. On les arrose ensuite avec un peu d'eau de fontaine ou de pluie, pour en délayer le suc, qu'on exprime avec force, au moyen d'une presse : ce suc est de couleur jaunâtre. On pile en même temps des prunes, des cerises ou des jujubes, aigres et sauvages, qu'on délaie dans une eau où l'on a fait bouillir du riz ; on les met pareillement sous la presse pour en exprimer

(1) Voyez la description de cette plante, tome III, page 280.

tout le suc, qu'on laisse un peu se rasseoir, et qu'on mêle ensuite avec celui du *hon-hoa*. C'est du mélange de ces deux sucS que résulte le beau rouge de teinture. Le point le plus difficile à saisir dans cette opération, est de bien proportionner la force de l'un et de l'autre suc. Quelques-uns jettent des branches d'aurone dans la cuve où se fait le mélange.

Teintures
chinoises.

On suit deux méthodes pour recueillir et conserver ce rouge : les uns, après avoir fait évaporer l'eau, façonnent et gardent en tablettes cette matière colorante; d'autres, lorsqu'elle s'est épaissie, y trempent, à diverses reprises, des flocons de coton, qui se chargent de la couleur. Ceux-ci conviennent que cette manière assujettit à plus de soins, mais ils prétendent que le rouge se conserve mieux, qu'il en devient plus vif et plus beau; les dames chinoises, qui s'en servent pour leur toilette, paroissent être du même avis, et préfèrent le rouge en coton à celui des tablettes.

Les peintres chinois font aussi un grand usage de ce beau rouge, et le P. Bourgeois nous apprend, dans une de ses lettres, la manière dont on le dégage du duvet qui le contient. Il suffit de tremper les flocons dans l'eau chaude, où

Teintures
chinoises.

la couleur se dissout et se détache insensiblement du coton. Quand celui-ci est redevenu entièrement blanc, on verse dans une assiette ce qui s'en est détaché, et on l'expose à l'ardeur du soleil, jusqu'à ce que toute l'eau se soit évaporée : il reste alors une couleur très-vive, dont la nuance se rapproche assez de celle de la laque. Il faut prendre garde de ne pas chauffer ce rouge, quand on l'emploie, parce qu'il prendroit alors une teinte noirâtre.

Le *tsée-tao*, autre plante colorante, donne un rouge agréable, quoique d'une teinte moins brillante que le précédent : les habitants des campagnes l'emploient dans leurs teintures domestiques (1).

Observation de
Kan-hi sur la
cochenille.

Parmi les différents rouges que le règne végétal fournit à la teinture chinoise, il n'en est aucun qu'on puisse comparer à celui que donne la cochenille. Mais il paroît, d'après une observation de l'empereur Kan-hi, qu'un rouge, provenu d'insectes et d'une qualité supérieure, n'est pas inconnu aux Chinois, quoiqu'il ne soit point un des produits de leur sol. « Le beau rouge que nous apportent les » Européens, dit ce prince, vient originairement d'Amérique. Les gens du pays le ti-

(1) Voyez la description de cette plante, tome III, page 280.

» rent de certains petits insectes, qu'ils élè-
 » vent avec beaucoup de soin sur certains ar-
 » bres. Ce rouge se nomme *ko-tcha-ni-la*. Je
 » trouve, dans le *Kia-tchin-chée*, que le rouge
 » *tsée-y* se tiroit du royaume Tchine-la, et se
 » nommoit *té-kine*. Dans cet ouvrage, on fait
 » dire à un homme du pays : *De petits insectes*
 » *montant de la terre sur des arbres, s'y*
 » *logent, s'y multiplient, et c'est avec ces in-*
 » *sectes qu'on fait le té-kine*. Selon la bota-
 » nique de la dynastie des TAN, le *tsée-y* est
 » tiré d'un insecte qui ressemble à celui de
 » l'arbre qui donne la cire; on met ce rouge
 » en petits pains pour le conserver. C'est ce
 » que Ou-lu appelle *ché-kiao, colle rouge*;
 » on le nomme aussi *tsée-piene-ché, rouge qui*
 » *change de couleur*, parce qu'il donne un
 » rouge magnifique quand on le fait dissou-
 » dre. Le *tsée-y* nous vient d'ailleurs; on n'en
 » trouve point en Chine. Il est dit aussi dans
 » le *Fon-tou-ki* du royaume de Tchine-la,
 » que l'insecte *tsée-piene* vient et croît sur un
 » arbre qui s'élève à la hauteur de dix pieds,
 » dont les branches sont fort déliées, les ra-
 » meaux très-multipliés, et les feuilles un peu
 » ressemblantes à celles de l'oranger. Cet in-
 » secte a beaucoup de rapport avec les pu-

 Teintures
 chinoises.

Teintures
chinoises.

» naises du mûrier. Les gens du pays le ra-
 » massent précieusement, et s'en servent
 » pour teindre leurs étoffes de soie ; il est
 » très-difficile d'en avoir. Enfin il est rap-
 » porté dans le *Min-hoa-ki* (histoire des
 » peintres célèbres) de la dynastie des TAN,
 » qu'un artiste doit mêler du *tsée-y* d'insectes
 » à son rouge pour lui donner de l'éclat, et
 » que ce rouge vient de la mer méridionale.
 » Tous ces détails sont faciles à rapprocher
 » de ce qu'on dit de la *ko-tcha-ni-la*, qui
 » donne un rouge si supérieur au nôtre. Il
 » me paroît hors de doute que le *tsée-y* dont
 » se servoient les peintres, il y a tant de siè-
 » cles, étoit une espèce de *ko-tcha-ni-la*. J'ai
 » cité les auteurs originaux pour qu'on sût à
 » quoi s'en tenir (1). »

L'indigo.

Les provinces méridionales de la Chine possèdent, dans la plante qu'ils appellent *lane*, le véritable anil de l'Amérique et des Indes, qui donne l'indigo. Cette plante y est connue et cultivée depuis plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, et la manière dont on s'y prend pour en extraire la matière colorante est la même que partout ailleurs. Une

(1) *Observations de physique de l'empereur Kan-hi. Mémoires sur les Chinois*, tome IV, page 477.

autre plante, appelée *siao-lane*, et que la plupart des botanistes prétendent être une espèce de persicaire, fournit aux provinces septentrionales, dépourvues de l'anil, un indigo particulier qu'on a d'abord désigné sous le nom de *petit bleu* (*siao-lane*), mais qu'un long usage a prouvé être aussi beau que celui qui croît dans le midi (1). Nous indiquerons sa préparation, parce qu'elle exige quelques procédés particuliers.

Pour extraire l'indigo du *siao-lane*, on le laisse, tiges et feuilles, macérer et fermenter dans l'eau pendant trois jours. Au bout de ce temps, il donne une eau très-verte, qu'on décante et qu'on fait passer dans une seconde cuve. On prépare un lait de chaux qu'on verse dans la cuve, ou bien l'on y tamise de la chaux en poudre. Après ce mélange de chaux, on agite avec force et avec vitesse, en se servant d'une batte de bois, toute la liqueur du *siao-lane*; et l'on ne cesse de la battre et de la tourmenter, jusqu'à ce que, de verte qu'elle étoit, elle prenne une belle couleur bleue. Dans cet état, on la fait couler dans une troisième cuve, où on la laisse se rasseoir: les parties colorantes se précipitent bientôt au fond, et don-

Teintures
chinoises.

Préparation du
siao-lane, ou petit
indigo.

(1) Tome III, page 274.

Teintures
chinoises.

nent une boue bleue épaisse, qu'on enlève et dont on fait des tablettes, c'est l'indigo. On met ordinairement une demi-livre de lait de chaux, mais un peu clair, sur vingt-cinq livres de *siao-lane* décanté; et ceux qui tamisent la chaux en poudre l'emploient à la dose d'une livre sur cinquante de *siao-lane*. Au reste, les indigotiers chinois, qui ont le coup-d'œil juste, augmentent, selon le besoin, ou le lait de chaux, ou l'eau fermentée du *siao-lane*, dans le temps où l'indigo se forme. Ils font plus, ils ont même l'adresse d'extraire de l'indigo déjà fait la chaux dont l'excès tendroit à l'affoiblir. Quelques-uns tamisent la chaux au moment où ils commencent à agiter l'eau; d'autres quelques heures avant qu'on la batte.

Les teinturiers de Pé-kin, qui font semer chaque année des champs immenses de *siao-lane*, ont fait construire, à la porte de cette capitale, qu'on nomme *Pine-tsé-mene*, des ateliers considérables, uniquement destinés à l'extraction de cet indigo. Ils se servent de *can* ou jarres énormes, rangées en gradins sur plusieurs lignes, et tellement disposées qu'elles puissent se décharger les unes dans les autres. Ceux qui ne se proposent que la quantité et

Le bon marché des teintures, font façonner leur indigo dans le champ même, où des bassins construits en briques, et placés de manière à pouvoir se transmettre la liqueur fermentée du *siao-lane*, font l'office de cuves et de jarres. La teinture chinoise emprunte encore le bleu de deux autres plantes que les missionnaires n'ont pas indiquées.

Teintures
chinoises.

Les teinturiers chinois tirent le jaune de plusieurs plantes, entre autres de celles qu'ils nomment *ti-hoan*; mais il faut convenir qu'ils font plus généralement usage des fleurs du faux acacia, qui croît presque partout, n'exige aucun soin, et donne trois belles nuances de jaune. Quand ces fleurs sont prêtes à s'épanouir, on les cueille, on les détache de leur calice, qu'on jette, et on les fait sécher à un soleil ardent, ou même dans une casserole de fer, placée sur le feu, dans laquelle on les agite avec vivacité, jusqu'à ce qu'elles soient entièrement sèches. On les humecte ensuite avec le suc d'autres fleurs d'acacia, qu'on a pilées et saupoudrées de sel ou de chaux pulvérisée. On pétrit bien avec les mains cette pâte de fleurs, et l'on en forme des boules, qu'il faut avoir soin de faire sécher au nord.

Jaune de teinture.

Nous achetons à grands frais les noix de

Teintures noires.

Teintures
chinoises.

galle du Levant pour nos teintures. Les Chinois, qui trouvent vraisemblablement trop dispendieux de faire recueillir assez de ces galles pour les leurs, y suppléent par les coques ou capsules des glands, et ils choisissent celles que leur fournissent les provinces méridionales, où ces coques sont hérissées, plus épaisses et plus grosses. Les missionnaires, en faisant mention des teintures noires de la Chine, généralement reconnues pour être très-belles et très-solides, observent que les Chinois sont dans l'usage de faire passer par l'indigo toutes les soieries et toiles qu'ils destinent à un beau noir, et qu'ils mêlent dans cette teinture des graines de févier, dont l'amande est enveloppée d'une sorte de gomme naturelle (1). Ces mêmes missionnaires nous apprennent aussi que pour se procurer une encre excellente à leur usage, ils n'emploient point d'autre matière que des capsules de glands, auxquelles ils ajoutent, pour tenir lieu de gomme arabique, quelques graines de févier. Ils conviennent, néanmoins, que les capsules des glands n'ont pas autant de force que les galles; mais ils font observer qu'on y

(1) Voyez l'article *tsao-lia*, ou févier chinois, tome II, page 315.

supplée par la quantité, et que les résultats sont les mêmes.

Teintures
chinoises.

CHAPITRE III.

Ouvrages de vernis. Procédés chinois relatifs à la fabrication de ces ouvrages (1).

NOUS avons décrit l'arbre *tsi-chou*, qui don-

Ouvrages de
vernis.

(1) Nous devons au P. d'Incarville un mémoire sur le vernis de la Chine, inséré parmi ceux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tome XV, page 117. Le missionnaire nous apprend, dans cet écrit, qu'il a fait travailler sous ses yeux, pendant près de trois mois, un ouvrier du palais, employé dans l'atelier des ouvrages de vernis. « C'est de cet ou-
» vrier, dit-il, que je sais ce que j'écris du vernis. Il est
» chrétien et mon pénitent : j'ai lieu de croire qu'il ne me
» trompe pas. » Les premières pages du mémoire du P. d'Incarville traitent de l'arbre au vernis et des diverses récoltes de ce suc résineux. Il en compte plusieurs espèces primitives et naturelles, et donne ensuite des recettes de mélanges et de compositions, d'où résultent d'autres vernis de qualités différentes. Mais ces recettes sont compliquées, obscures, et même mêlées de contradictions sensibles, qu'on ne peut raisonnablement imputer à un observateur aussi éclairé. Il est possible que le manuscrit du missionnaire, imprimé loin de lui et long-temps après lui, ait subi des altérations entre les mains des éditeurs ou de l'imprimeur. Peut-être aussi l'ouvrier du palais, dont il tenoit ces détails, étoit-il plus habile dans l'art d'appliquer le vernis, qu'instruit de la nature de cette substance, des lieux où on la recueille, et des procédés

Ouvrages de vernis.

ne le beau vernis de la Chine (1) ; nous avons fait connoître les lieux où il croît , la manière de le multiplier , et les soins qu'exige la récolte du vernis. Il nous reste à exposer l'emploi qu'en font les Chinois ; leurs manipulations pour l'appliquer , et lui faire prendre ce poli éclatant qui donne tant de prix aux jolis ouvrages qu'ils nous envoient.

§ I. — *Préparation du vernis.*

Evaporation.

Plusieurs préparations doivent précéder l'emploi du vernis. La première a pour objet de dépouiller cette substance des parties aqueuses qu'elle contient, après avoir découlé de l'arbre qui la produit. Cette épuracion, sans laquelle jamais le vernis ne pourroit être rendu brillant, s'obtient par l'évaporation. Les Chinois ont des plateaux ou corbeilles

qu'on emploie pour en faire divers mélanges. Nous n'avons pas suivi le P. d'Incarville dans ce que nous avons écrit sur l'arbre au vernis ; nous avons préféré de nous en tenir au témoignage des missionnaires , qui l'ont vu et observé dans les provinces où il croît. Quant à l'application du vernis et aux procédés et manipulations dont le P. d'Incarville a été le témoin oculaire , il sera notre guide , et nous nous empressons de faire usage des renseignements aussi sûrs que précieux que nous fournit son mémoire.

(1) Tome II, page 328.

plates d'une grande dimension, et dont les bords n'ont qu'un pouce et demi de hauteur. Ces corbeilles, faites de jonc ou d'osier, sont intérieurement enduites d'une espèce de mastic de terre ou de cendre, qu'on recouvre d'une seule couche de vernis commun. On y verse le vernis jusqu'à l'épaisseur d'un pouce, on l'expose au soleil, et on le remue sans cesse avec une spatule de bois. Si le soleil est ardent, deux ou trois heures suffisent pour l'évaporation. Veut-on faire, du vernis qu'on prépare, le beau vernis ordinaire de la Chine? Lorsqu'il est à demi évaporé, on mêle, pour chaque livre de vernis, cinq à six gros de fiel de porc, qu'on a fait évaporer lui-même au soleil pour le rendre plus épais : ce fiel de porc rend le vernis moins fluide et lui donne plus de corps. Un quart d'heure après avoir fait ce mélange, qu'on n'a point cessé de remuer, on y ajoute encore, pour chaque livre de vernis, quatre gros de vitriol romain, qu'on a fait dissoudre dans une suffisante quantité d'eau. En remuant et en agitant continuellement le vernis, il s'y forme d'abord des bulles blanches, qui peu-à-peu décroissent de volume, et prennent enfin une couleur violette. Cette couleur indique que l'évaporation est

Ouvrages de vernis.

Ouvrages de vernis.

parvenue à son point de perfection. Le vernis, ainsi préparé, s'appelle *kouan-tsi*, le vernis brillant.

Si l'on veut faire évaporer du vernis pendant l'hiver, temps où le soleil, devenu moins ardent, n'offre plus qu'une foible chaleur qui prolongeroit trop l'opération, on a recours au procédé suivant. On roule une natte en forme de manchon, dont le diamètre soit celui du vase dans lequel on se propose de faire évaporer le vernis. On dresse debout la natte roulée; on place au fond un réchaud, avec quelques charbons, et au-dessus, à l'élévation d'un pied ou d'un pied et demi, on soutient, par le secours d'un trépied, le vaisseau qui contient le vernis. Une ou deux heures suffisent pour compléter l'évaporation, et dépouiller le vernis de toutes ses particules aqueuses.

Le beau vernis noir du Japon, que les Chinois nomment *yan-tsi*, fut long-temps un secret pour eux: ce n'est que dans le cours du dernier siècle qu'il leur a été révélé. Un particulier de Sou-tcheou, l'une des villes de la province de Kian-nane, où se fabriquent les plus beaux ouvrages de vernis, eut l'adresse de tirer cette recette mystérieuse de quelques

marchands japonais , que des affaires de commerce avoient amenés dans cette ville. L'empereur Yon-tchin, instruit de cette révélation , voulut avoir le secret , et défendit que la connoissance s'en répandît dans le public. Ses ordres furent exécutés, et la recette de ce vernis continua de rester ignorée. L'empereur Kiene-lon, son fils et son successeur, attachant moins d'importance à la propriété exclusive d'un secret relatif aux arts, permit qu'il transpirât hors des murs du palais.

Ce beau vernis du Japon , que le P. d'Incarville a vu fabriquer sous ses yeux , diffère peu du vernis *kouan-tsi*, dont nous venons de décrire la préparation. On l'obtient, en ajoutant à celui-ci, lorsqu'il a subi l'évaporation, sur chaque livre de vernis, 1^o un gros d'os de cerf, calciné en noir et réduit en une poudre fine. Les Chinois observent que l'os des côtes vaut mieux que tous les autres os du cerf. Le P. d'Incarville eut l'idée d'y substituer le noir d'ivoire, et son ouvrier jugea qu'il produisoit un meilleur effet que celui des os de cerf calcinés. On ajoute, 2^o, sur la même quantité de vernis, une once d'huile de thé (1).

(1) Cette huile se tire d'un arbre de thé particulier, qui ressemble un peu à notre prunier. On ne le cultive point

Ouvrages de
vernis.

Les Chinois rendent cette huile siccativè, en la faisant bouillir doucement, après y avoir mêlé, en hiver, cinquante grains d'arsenic, moitié rouge, moitié gris ou blanc, et, en été, seulement trente-six grains. Ils remuent continuellement ce mélange avec une spatule, et pour s'assurer si cette huile est devenue suffisamment siccativè, ils en laissent tomber quelques gouttes sur un morceau de fer froid. Si cette huile, qu'on touche du bout du doigt, s'y attache et file un peu, elle est au point convenable pour être employée. C'est à l'addition de cette huile, ainsi préparée, que le vernis doit son plus grand éclat.

Les Chinois prétendent que toute autre huile que celle de thé ne sécheroit point dans le vernis, et qu'elle transsudroit toujours au-dehors. Cependant le P. d'Incarville, d'après ses essais, pense que toute espèce d'huile qui auroit la propriété de devenir très-siccativè, pourroit la remplacer.

Filtration.

Après avoir employé l'évaporation pour dépouiller le vernis de toutes les parties aqueuses

pour ses feuilles, mais uniquement pour ses fruits, qui ont quelques rapports de forme avec nos châtaignes, excepté que leur écorce extérieure n'est pas hérissée de pointes comme celle des fruits du châtaignier.

qu'il contient , une seconde préparation , non moins essentielle, est de le filtrer pour lui enlever, autant qu'il est possible, toute or-
 dure, toute poussière, tout atome étranger qui pourroit altérer sa pureté. Les Chinois disposent à cet effet, sur une toile claire, trois tas ou lits de coton, sur chacun desquels ils étendent une couche de vernis, et qu'ils placent les uns au-dessus des autres. Ils enveloppent le tout dans la toile, que deux hommes tordent avec force en sens contraire, pour en exprimer le vernis, qui découle dans un vase de porcelaine placé au-dessous. Lorsqu'il cesse de couler on ouvre la toile, et l'on dépèce avec les doigts les trois lits de coton pour les soumettre à une nouvelle pression. Cette manœuvre se renouvelle deux ou trois fois, jusqu'à ce qu'on se soit assuré qu'il ne reste plus de vernis à extraire. On jette alors ce coton, et l'on recommence la même opération avec trois autres lits de coton neuf. Enfin, pour achever l'épuration du vernis, on le passe une troisième et dernière fois. Mais à celle-ci, au lieu de coton, on fait usage du *sée-miene* ; on appelle ainsi le léger duvet qui recouvre la membrane ou parchemin qui renferme la chrysalide du ver à soie. On étend sur la toile

Ouvrages de vernis.

Ouvrages de
vernis.

claire sept à huit doubles de ce *sée-miene* ; on en enveloppe le vernis qu'on y dépose , et on l'exprime avec force. Le vernis qui a subi cette triple filtration est censé très-pur. Le lieu où l'on procède à cette opération doit être extrêmement propre et à l'abri de toute poussière. Le vernis qui découle du dernier filtre est reçu dans des vases bien nets de porcelaine , et dans la crainte qu'il ne s'y mêle quelque ordure , on les couvre exactement d'une espèce de papier que les Chinois fabriquent avec le chanvre , et qu'ils nomment *mao-theou-tchi*. Lorsque l'ouvrier veut se servir du vernis , il ne découvre pas tout le vase , mais lève seulement un des coins du papier pour y insérer sa brosse ou gros pinceau.

§ II. — *Application du vernis.*

Outre le lustre et l'éclat que le vernis donne aux ouvrages des Chinois , il a encore la propriété de conserver le bois sur lequel on l'applique , sur-tout si l'on n'y mêle aucune matière étrangère. Il empêche même que l'humidité n'y pénètre et que les vers ne s'y engendrent.

Chaque ouvrier a ordinairement son secret et sa méthode pour appliquer le vernis. Ce

travail exige beaucoup d'adresse et de légèreté dans la main, et une grande attention à saisir le juste degré de fluidité que doit avoir cette substance, qui ne doit être ni trop liquide, ni trop épaisse quand on l'emploie. La patience est sur-tout une qualité nécessaire pour réussir : car un ouvrage de vernis bien exécuté doit être fait à loisir, et un été suffit à peine pour lui donner sa perfection. Aussi est-il rare que les cabinets qui nous viennent de Canton soient aussi beaux et d'un usage aussi durable que ceux qu'on travaille au Japon, dans le Kian-nane, ou même à Pé-kin. Ce n'est pas que les ouvriers de Canton n'y emploient le même vernis et la même dorure ; mais comme ils ne travaillent que pour les Européens, qui sont faciles à contenter, ils ne s'attachent point à donner aux pièces qui sortent de leurs mains tout le fini dont elles sont susceptibles.

Le vernis s'applique en deux manières : la plus simple est lorsqu'on l'applique immédiatement sur le bois. On polit d'abord le meuble, et on l'enduit d'une sorte d'huile que les Chinois appellent *ton-yeou* (1) ; dès que cette

Ouvrages de vernis.

Manières d'appliquer le vernis.

(1) Nous avons fait mention de cette huile et de l'arbre qui la donne, tome II, page 306.

Ouvrages de vernis.

huile est sèche, on donne deux ou trois couches de vernis, et il reste si transparent qu'il laisse apercevoir toutes les veines et les nuances du bois. Si l'on veut cacher entièrement la matière et le fond sur lequel on travaille, il suffit de multiplier le nombre des couches de vernis; il donne alors aux ouvrages une surface éclatante et dont le poli imite celui de la plus belle glace. Quand l'ouvrage est sec, on y peint diverses figures en or et en argent, comme des fleurs, des oiseaux, des dragons, des arbres, des palais, etc. On passe ensuite, si l'on veut, sur ces figures une nouvelle couche de vernis, qui sert à leur donner de l'éclat et à les conserver.

La seconde manière d'employer le vernis exige plus de préparation. Les ouvriers chinois recouvrent toute la surface du bois d'une espèce de pâte composée de papier, de filasse, de chaux, et de quelques autres matières bien battues, auxquelles le vernis doit s'incorporer. Ils en composent un fond parfaitement uni et solide, sur lequel s'applique le vernis par couches légères, qu'on laisse sécher l'une après l'autre.

Détails particuliers.

Nous venons de donner un aperçu général sur le travail du vernis : nous allons entrer

dans des détails plus précis et plus circonstanciés.

L'atelier ou laboratoire où se fabriquent les pièces de vernis, doit être extrêmement net, bien clos, et, autant qu'il est possible, à l'abri de toute poussière. Pour y parvenir, on le tapisse de nattes, et l'on colle par dessus un fort papier, qui recouvre si exactement les murs, qu'il ne laisse apercevoir aucune apparence de nattes. La porte, dont la fermeture doit être de la plus grande justesse, est elle-même tapissée et collée intérieurement comme le reste.

Dans le cours de l'été, lorsque les ouvriers doivent appliquer quelques couches de vernis, sur-tout la dernière, ils n'entrent dans l'atelier qu'après s'être dépouillés de tous leurs vêtements, même de la chemise; ils ne conservent qu'un simple caleçon. Si la température plus froide de la saison ne leur permet pas de quitter leurs habits, ils ont du moins l'attention de les battre et de les bien secouer en dehors. D'ailleurs ces ouvriers ne choisissent pour leurs vêtements que les espèces d'étoffes auxquelles la poussière peut le moins s'attacher. On évite de remuer et de trop s'agiter dans le laboratoire, et l'on n'y admet point de gens inutiles.

Ouvrages de vernis.

Clôture exacte de l'atelier.

Propreté exigée des ouvriers.

Ouvrages de
vernis.

La première attention des ouvriers, lorsqu'ils se mettent au travail, se porte sur leurs brosses ou pinceaux, qu'ils doivent avoir le plus grand soin de tenir extrêmement propres (1). Ils ont près d'eux une jatte qui contient de l'huile, dans laquelle ils les nettoient, et ils essuient ensuite ces brosses avec un linge, pour en enlever toute l'huile. Lorsque les brosses sont sèches et bien nettes, on découvre un coin du vase où est le vernis : pour le prendre avec la brosse, on ne fait qu'effleurer légèrement sa surface, et en retirant la main, on tourne deux ou trois fois la brosse, pour rompre le filament gras et tenace, qu'il laisse après lui.

Pour appliquer le vernis, on promène d'abord la brosse en tout sens, en appuyant également partout ; mais en finissant, on passe la brosse partout dans le même sens.

Chaque couche de vernis ne doit avoir tout au plus que l'épaisseur de la plus mince feuille de papier. Si le vernis est trop épais, il forme des rides en séchant, et, pour les faire dis-

(1) Ces brosses sont faites de cheveux. Les Chinois ont une composition particulière qui leur sert de pâte ou de ciment pour assembler et maintenir le poil de ces brosses ; mais tout autre enduit peut la remplacer pourvu qu'il ne soit pas sujet à se résoudre en poussière.

paroître, il en coûte souvent beaucoup de travail : on est même quelquefois obligé de les enlever avec le ciseau, plutôt que de s'obstiner inutilement à les polir. Quand même il ne se seroit formé aucune ride, le vernis trop épais auroit beaucoup de peine à sécher ; inconvénient qui ralentiroit la marche du travail. Il faut, en effet, que la première couche donnée à une pièce de vernis soit parfaitement sèche avant qu'on puisse la polir, et ce n'est qu'après qu'elle a été polie qu'on peut appliquer une seconde couche.

Pour mettre sécher les pièces de vernis à mesure qu'on les travaille, on a eu soin de disposer, tout au tour du laboratoire, et depuis le haut des murs jusqu'en bas, divers rangs d'étagères. On y dépose les pièces sur lesquelles on vient d'appliquer une couche de vernis, en observant de les placer plus ou moins bas, selon qu'on veut qu'elles sèchent plus ou moins vite. Ce qu'on aura peut-être peine à croire, c'est que l'humidité insensible qui s'exhale de la terre contribue à la dessiccation du vernis, en sorte que les pièces auxquelles on vient de l'appliquer sèchent plus tôt ou plus tard, selon qu'elles sont plus ou moins élevées au-dessus du sol. A Pé-kin, où

Ouvrages de vernis.

Soins et procédés pour faire sécher le vernis.

Ouvrages de
vernis.

L'air est extrêmement sec, il faut, pour sécher le vernis, l'exposer dans un lieu humide, garni de nattes, qu'on arrose de temps en temps d'eau fraîche. Si le meuble qu'on vient de vernir est considérable, et qu'on ne puisse le déplacer, on l'entoure, à quelque distance, de linges mouillés. Cependant, il faut soigneusement éviter l'excès, et empêcher, pendant les saisons pluvieuses, que les pièces de vernis ne contractent trop d'humidité. Il en résulteroit un inconvénient grave et irréparable. Cette humidité surabondante ternit le vernis, et lui enlève pour toujours la faculté de devenir brillant. Si cet accident arrive à une dernière couche, qui est la plus précieuse, elle est totalement perdue; il faut la polir et la couvrir d'une couche nouvelle. Dans les temps humides, les pièces fraîchement vernies ne se placent point sur la tablette la plus basse de l'étagère, mais sur la seconde ou sur la troisième: il vaut mieux qu'elles sèchent plus lentement. Pour s'assurer des progrès de la dessiccation, on pose légèrement le bout du doigt sur le vernis; si, en le retirant, il laisse l'empreinte d'une tache, il n'est pas encore suffisamment sec. A mesure que les pièces sèchent, on les remonte sur les étagères su-

périeures , où l'on peut les laisser aussi longtemps qu'on le veut, lorsqu'elles sont absolument sèches.

Ouvrages de vernis.

Il arrive quelquefois , dans les temps de pluie ou de grand vent , que le vernis ne sèche pas : s'il n'a pas séché dans son temps , jamais il ne séchera. Le seul remède qu'on puisse alors employer , est de frotter la pièce avec de la chaux , et , après l'avoir bien essuyée avec une étoffe de soie , de la déposer sur une des étagères inférieures du laboratoire : elle y séchera en peu de temps. Si la chaux n'a pas enlevé tout le vernis qui n'étoit pas sec , il s'élèvera de sa surface un grand nombre de petits points ou d'aspérités : pour les faire disparaître , il suffira de polir la pièce et de la recouvrir d'une nouvelle couche de vernis.

Lorsqu'une couche de vernis a été donnée , il faut la polir. Quelque lisse et unie que soit la base sur laquelle on l'applique , il s'y trouve toujours de légers défauts , de petites inégalités , qu'une ou deux couches de vernis ne pourroient masquer ; et le vernis lui-même , malgré tous les soins donnés à son épuration , contient toujours quelques grains de poussière , que le poli seul écrase et fait disparaître. Si l'on négligeoit de polir chaque cou-

Procédés pour polir le vernis.

Ouvrages de
vernis.

che, la dernière se trouveroit la plus défectueuse.

L'instrument dont on se sert pour polir le vernis est un court cylindre ou petit bâton, composé de poudre de brique, passée par un tamis très-fin, et lavée en plusieurs eaux. Voici la manière de la préparer. On mêle et délaie cette poudre dans de l'eau, qu'on laisse ensuite reposer; on décante cette eau dans un autre vase, et l'on jette ce qui s'est précipité, comme trop grossier. On réitère trois fois cette opération. Lorsque la dernière eau est suffisamment reposée, on la retire en totalité, en la versant doucement par inclinaison. On couvre le vase où est resté le sédiment, et on l'expose au soleil pour sécher. Quand cette poudre est bien sèche, on la délaie avec l'huile *ton-yeou* et un peu plus de moitié de sang de cochon, préparé avec l'eau de chaux (1). On

(1) Pour préparer le sang de cochon avec l'eau de chaux, on prend une poignée de paille battue, grossièrement hachée de la longueur de trois ou quatre pouces. Avec cette paille, on manie le sang, comme font les chaircutiers lorsqu'ils veulent en ôter les grumeaux; après quoi, on le passe par un linge. On mêle ensuite avec ce sang à peu près un tiers d'eau de chaux, qu'on a faite sur-le-champ, et qui doit être toute blanche et non reposée. Ce sang, ainsi préparé, se conserve dans un vase couvert.

ajoute à ce mélange un peu de *tou-tsé* (1). Pour former des bâtons de cette pâte, on la divise en petites portions, qu'on roule dans une toile, et qu'on fait ensuite sécher à l'ombre, en les plaçant sur des planches, qu'on recouvre d'un papier pour les garantir de la poussière. Si l'on exposoit ces bâtons au soleil pour sécher, ils se fendraient.

Ouvrages de vernis.

Pour polir le vernis, on trempe dans l'eau le bout d'un bâton de poudre de brique, et l'on frotte d'une main ferme également partout, pour aplanir les légères inégalités, causées par les grains de poussière qui ont pu se trouver dans le vernis ou dans les brosses. De temps en temps on se sert d'une brosse à long poil, imbibée d'eau, qu'on passe sur la pièce vernie, en la tenant inclinée sur le vase où l'on trempe la brosse, afin de la laver et de faire écouler la boue que produit le bâton de poudre de brique (2). On examine alors s'il reste

(1) « *Tou* signifie terre, *tsé*, graine ; c'est comme si l'on dit soit *graine de terre*, ou plutôt *terre qui ressemble à de la graine* : il s'en trouve beaucoup dans les montagnes. » (Note du P. d'Incarville, qui ne donne point d'autres renseignements sur la nature de cette terre, dont il se proposoit d'envoyer des échantillons.)

(2) Les brosses destinées à cet usage sont faites de barbes de chèvre ou de poil de queue de vache.

Ouvrages de
vernis.

encore quelques défauts, et on achève de les faire disparoître en continuant de polir. On applique ensuite la seconde couche, et lorsqu'elle est suffisamment sèche, on la polit comme la première. Enfin on arrive au moment de donner la troisième et dernière couche, de laquelle dépend toute la perfection de l'ouvrage. C'est en l'appliquant qu'il faut sur-tout redoubler d'attention et de petits soins, pour qu'aucune ordure, aucun atome de poussière ne se mêle au vernis.

Avant la découverte du secret qui apprit à faire le beau vernis noir du Japon, qu'on nomme *yan-tsi*, les ouvriers chinois n'employoient que le même vernis dans les trois couches qu'ils donnoient à leurs ouvrages, et ils polissoient la dernière comme les deux précédentes. Mais ce poli ternissoit le vernis, et l'on ne parvenoit qu'avec beaucoup de peine et de travail à lui rendre un peu de lustre et d'éclat. Aujourd'hui, on n'emploie que le vernis *yan-tsi* pour donner la troisième couche, et celui-ci ne souffre point le poli, à cause de l'huile de thé qui entre dans sa composition, et à laquelle il doit tout son brillant. Si, malgré toutes les attentions minutieuses de l'ouvrier, l'œil découvre encore

quelques inégalités dans cette dernière couche, on n'a plus la ressource de les faire disparaître en polissant ; le seul moyen qui reste pour masquer ces défauts , est de les couvrir adroitement des traits du dessin et des ornements en or et en argent , dont on enrichit ordinairement ces pièces de vernis. Cette dernière couche doit être parfaitement sèche , et rester long-tems , au moins une quinzaine de jours , sur l'étagère supérieure du laboratoire , avant qu'on se hasarde d'y tracer des dessins , et de lui donner ses ornements. On s'exposeroit à gâter toute la pièce. L'or , au lieu de se fixer sur les seuls traits du dessin garnis de mordant, s'attacheroit sur toutes les parties voisines du vernis , qui ne seroient pas entièrement sèches.

Disons un mot sur l'espèce de bois, employée par les Chinois dans leurs ouvrages de vernis, et sur les soins accessoires qu'exige le travail de ces petits meubles. Ce bois est souple, pliant, extrêmement léger ; c'est aussi celui qu'on préfère pour la construction des instruments de musique , et l'on prétend qu'il rend un son plus pur et plus beau qu'aucune autre espèce de bois. L'arbre qui le donne s'appelle *ngouton*. Le P. d'Incarville avoit envoyé à M. de Jussieu le dessin de cet arbre , avec d'autres

Ouvrages de vernis.

Bois dont on fabrique les ouvrages de vernis.

objets d'histoire naturelle ; mais le vaisseau qui les portoit a péri dans sa traversée.

Pour donner de la solidité aux boîtes , coffrets et cabinets en vernis, qu'on ne construit qu'avec un bois mince et léger, il est sur-tout essentiel d'assurer leurs jointures, et d'empêcher que les ais dont elles sont formées ne se désunissent et ne s'écartent. Les ouvriers chinois couvrent ces jointures de petites bandes d'un papier particulier, qu'ils nomment *ché-tane-tchi*. Les Japonais l'emploient pour le même usage. Mais les Chinois, pour plus grande sûreté, lui substituent souvent le *kiuene*, espèce de canevas en soie. Ainsi renforcées, jamais les boîtes ne se démentent.

Nous avons déjà parlé de quelques enduits dont on recouvre le bois avant que d'y appliquer la première couche de vernis. Les pratiques sont différentes : quelques ouvriers n'emploient qu'une eau gommée empreinte de craie ; quelquefois même les Japonais se contentent de frotter avec de la cire la surface du bois, pour empêcher que le vernis ne pénètre dans sa substance.

Les bandes de *ché-tane-tchi* ou de *kiuene*, s'appliquent avec le vernis pur et non évaporé. Mais il est nécessaire, lorsqu'elles sont sèches,

de les polir soigneusement avec un instrument un peu dur. Pour achever même de rendre ces bandes plus unies, on y passe, après les avoir polies, une légère couche de la composition de poudre de brique dont nous avons fait mention ci-dessus, à laquelle on mêle une égale quantité de *tou-tsé*, passé par un tamis très-fin. Le tout se délaie avec le vernis non évaporé.

Ouvrages de vernis.

Le bois employé par les Chinois est à peu près de la même espèce que celui dont se servent les Japonais ; cependant les ouvrages de ceux-ci sont communément plus légers, parce qu'ils s'attachent moins à les rendre solides. Les plus belles pièces de vernis qui se fabriquent dans les provinces de la Chine, passent ordinairement à Pé-kin, et les ouvriers, qui connoissent cette destination, s'appliquent à donner assez de solidité à leurs ouvrages pour les mettre à l'épreuve de l'air de cette capitale, air extrêmement sec, dont l'action fait tourmenter tous les bois, quelque vieux qu'ils soient.

§ III. — *Dessins et ornements en or et en argent, donnés aux pièces de vernis.*

On vernit communément, à la Chine, les portes, les colonnes, les boiseries, et tous les

Ouvrages de vernis.

gros meubles des appartements ; et les peintres ajoutent, sur ces fonds brillants, divers compartiments, des dessins, des figures, esquissés rapidement et terminés avec peu de soin , mais qui néanmoins, vus de quelque distance, produisent un effet agréable. Nous ne parlerons pas de ces peintures communes : nous nous bornerons à entrer dans quelques détails sur les dessins d'un fini précieux et les riches ornements , dont les ouvriers chinois embellissent leurs petits ouvrages en vernis. Les dessins en or sont ceux qui leur conviennent le mieux.

Le chef des peintres de l'atelier compose d'abord son dessin , dont il jette les premiers traits sur le papier avec un crayon : il le termine ensuite au pinceau avec l'encre de la Chine. Les élèves du peintre s'emparent de ce dessin, et en suivent tous les traits, avec de l'orpiment délayé dans de l'eau. Dès qu'ils ont achevé ce travail , ils appliquent immédiatement sur la pièce de vernis ce dessin fraîchement coloré , et passent légèrement la main sur le papier, pour que tous les traits du dessin s'impriment et restent marqués sur la pièce. Après avoir enlevé leur papier, ils emploient encore l'orpiment , mais délayé dans une eau gommée , et repassent le pinceau sur

tous les traits du dessin. Celui-ci se trouve alors fixé sur la pièce, et ne peut plus s'effacer.

Ouvrages de vernis.

Le mordant dont se servent les ouvriers chinois pour appliquer l'or est un vernis préparé qu'ils nomment *hoa-kine-tsi* (1), auquel ils ajoutent de l'orpiment et quelquefois un peu de cinabre, lorsqu'ils veulent que l'or soit plus relevé en couleur. Après avoir passé le mordant sur tous les traits du dessin, on porte la pièce au laboratoire pour y sécher : douze heures suffisent ordinairement pour que le mordant soit au point de mollesse et de ténacité convenables à l'application de l'or.

Mordant.

On aura préparé de l'or en coquille (2) et

Or en coquille.
Sa préparation.

(1) Le *hoa-kine-tsi* est le mélange de deux autres vernis préparés, dans la composition desquels on fait entrer pour moitié l'huile *ton-yeou*.

(2) Voici la manière simple et très-abrégée dont les Chinois préparent leur or en coquille. On forme un grand cornet d'une feuille de papier, dans lequel on souffle autant de feuilles d'or qu'on veut en employer à faire de l'or en coquille. On choisit une assiette de porcelaine, dont le fond soit très-uni, et l'on y verse quelques gouttes d'eau, dans laquelle on a fait dissoudre un peu de gomme ou de colle. On renverse ensuite les feuilles contenues dans le cornet de papier sur l'assiette, et avec l'extrémité du doigt on broie l'or, comme on pourroit le faire avec une molette. Plus on le broie, plus l'or s'atténue et devient beau : on finit par le laver à deux eaux un peu tièdes, et on le garde pour l'employer au besoin.

Ouvrages de
vernis.

de petits tampons faits avec le *sée-miene*, c'est-à-dire avec la membrane soyeuse qu'on trouve dans les cocons de vers à soie. Lorsqu'on passe un de ces tampons sur l'or en coquille, on l'en retire chargé de cette riche poussière; on le promène mollement sur tout l'espace qu'occupe le dessin, et partout l'or s'attache et se fixe sur le mordant. On essuie légèrement la pièce, et l'or se trouve appliqué sur tous les traits des figures dessinées. Si, avant cette opération, l'on craint que l'or ne s'attache, hors du mordant, sur quelques endroits où le vernis ne seroit pas suffisamment sec, on prend un peu de bol blanc, qu'on écrase sur un morceau d'étoffe de soie, et l'on en frotte doucement tous les endroits qu'on croit devoir suspecter. Après avoir bien essuyé la pièce, on peut hardiment appliquer l'or sur le mordant.

Quelquefois les peintres en vernis se dispensent, pour abrégé, de faire sécher leur mordant dans le laboratoire. Ils suppléent à ce mode de dessication en appliquant, à plusieurs reprises, le papier qu'ils appellent *tchou-tchi* (1) sur le mordant. Lorsque celui-ci ne

(1) Les pellicules ou membranes, qui enveloppent les nœuds du bambou, sont la matière première dont on fait le papier

laisse plus aucune empreinte , aucune tache sur le papier , ils procèdent sur-le-champ à l'application de l'or. Comme le mordant , en suivant cette méthode , devient plus lisse et plus uni , l'or se trouve lui-même appliqué plus également ; mais on remarque qu'il a moins d'éclat.

Ouvrages de vernis.

Les Chinois emploient trois sortes d'or, le *ta-tchi* , le *tiene tchi* et le *hiun-tchi*. Le *ta-tchi* est l'or ordinaire , le *tiene-tchi* est l'or pâle , et le *hiun-tchi* se fait avec des feuilles d'argent , auxquelles on a donné la couleur de l'or , en les exposant à la vapeur du soufre. Cette dernière espèce ne sert guère aux peintres que pour donner des nuances extrêmement pâles , ou pour dorer le bord des vases. Quand il s'agit de ce dernier emploi , ils passent par un tamis très-fin du *hiun-tchi* , et avec le bout du doigt , qu'ils posent sur cette poudre d'or , ils l'appliquent sur les bords du vase , qu'ils ont immédiatement avant garnis de mordant , sans faire usage du papier *tchou-tchi* pour en ôter le superflu. Ils en usent ainsi pour que l'or tienne mieux sur les extrémités des vases , où il est plus sujet à s'user et à être enlevé , et ils

Ors de diverses nuances.

tchou-tchi. Il s'en fabrique une immense quantité à la Chine , et la plupart des livres qu'on y imprime sont de ce papier. *

Ouvrages de vernis.

regardent comme un léger inconvénient que l'excès du mordant ternisse un peu l'éclat de l'or.

Lorsque les peintres ont à représenter des arbres et des plantes, il est plusieurs parties, comme les inégalités du tronc, les côtes et les nervures des feuilles, qu'ils s'attachent à marquer plus fortement. Pour atteindre ce but, après avoir donné la première couche en or à leur dessin, ils marquent de nouveau, avec le mordant, tous les traits qu'ils veulent rendre plus saillants, et lorsque ce mordant est suffisamment sec, ils y passent de l'or en coquille. Dans cette circonstance, ils emploient ordinairement un mordant rouge, c'est-à-dire qu'ils mêlent au vernis du vermillon au lieu d'orpiment : l'or en acquiert une couleur plus vive et plus belle.

Quelques détails sur les couleurs.

Nous ajouterons ici quelques remarques sur les couleurs employées par les peintres chinois dans leurs ouvrages de vernis.

Le blanc se fait avec des feuilles d'argent qu'on mêle avec une assez petite quantité de vernis, pour ne former qu'une pâte de ces feuilles. Quelques gouttes de vernis suffisent pour mêler une vingtaine de feuilles d'argent. Lorsqu'elles sont suffisamment broyées et pé-

tries, on dissout cette pâte avec un peu de camphre, qui la rend presque aussi liquide que l'eau. Le blanc qui en résulte est très-pur et d'un grand éclat. Toute autre matière qu'on voudrait substituer aux feuilles d'argent noircit quand on la mêle au vernis.

Ouvrages de vernis.

Pour couleur rouge, les peintres emploient le *tchou-ché*, que le P. d'Incarville croit être un cinabre minéral; ils se servent aussi de la fleur de carthame réduite en laque. Le vermillon ne peut s'allier avec le vernis.

Pour le verd, ils emploient l'orpiment, qu'ils mêlent avec l'indigo; et pour le violet, ils font usage du *tsé-ché*, ou pierre violette, qu'ils réduisent en une poudre impalpable. Ils tirent également cette dernière couleur du colcotar ou vitriol romain; calciné au rouge; mais ils ont soin, pour le dépouiller de son sel, de le faire bouillir auparavant dans beaucoup d'eau: le vernis, disent-ils, ne peut souffrir aucun sel.

L'orpiment fournit le jaune dont se servent ces peintres. Il faut observer que les couleurs mêlées au vernis paroissent d'abord un peu ternes. Mais elles changent et s'éclaircissent avec le tems, et deviennent d'autant plus vives et plus belles que les pièces de vernis sont plus

Ouvrages de vernis.

Pièces de vernis du Japon, supérieures à celles de la Chine.

anciennes. Un moyen pour accélérer ce développement, est d'exposer ces couleurs à l'air ; elles y prennent plus tôt tout l'éclat qu'elles doivent avoir.

Quelque fini précieux, quelque délicatesse que mettent les Chinois dans leurs dessins en or, leurs pièces de vernis sont cependant jugées inférieures à celles du Japon. Les Chinois n'ont pu jusqu'ici trouver le secret du beau vernis, transparent comme l'eau la plus pure, dont les Japonais recouvrent leurs dessins et leurs ornements en or. Le vernis transparent de la Chine, auquel on donne le nom de *tchao-tsi*, n'a pas la même pureté, le même éclat ; il tire sur le jaune, et son effet est si peu agréable, que les peintres chinois craignent de l'appliquer sur leurs ouvrages d'un beau fini.

Le célèbre empereur Kan-hi reconnoissoit lui-même la supériorité des pièces de vernis du Japon ; mais il en assignoit une cause naturelle, et ne l'attribuoit point à une supériorité d'industrie. « Le vernis du Japon, dit ce » prince (1), est d'une finesse, d'un éclat et » d'un poli qui charment l'œil ; celui de la

(1) *Observations de physique et d'histoire naturelle de l'empereur Kan-hi*, traduites du chinois par les missionnaires.

» Chine lui est inférieur. Tout le monde en
 » fait honneur à l'adresse des Japonais ; c'est
 » une méprise de préjugé et d'ignorance. Nos
 » ouvriers surpassent ceux du Japon dans des
 » choses d'un travail plus difficile et plus dé-
 » licat que le vernis. Il y a injustice à leur
 » faire un reproche de ce qui ne dépend pas
 » d'eux. L'application du vernis demande un
 » air doux, frais, humide et serein ; celui de
 » la Chine est rarement tempéré, et presque
 » toujours chaud ou froid, ou chargé de pous-
 » sière et de sels. Voilà pourquoi les pièces
 » de vernis qu'on y fait n'ont pas l'éclat de
 » celles du Japon, qui étant au milieu de la
 » mer, a un air plus propre à faire sécher le
 » vernis, sans le rider ni le ternir. »

Ouvrages de
 vernis.

Ce prince attribuoit aux mêmes causes la beauté des vernis dont brilloient quelques meubles d'Europe, mêlés parmi les présents qu'il en avoit reçus. « De tous les vernis, » disoit-il (1), employés sur les meubles, ceux » d'Europe sont les plus beaux. Aussi dit-on » ici que les Européens sont industrieux, et » qu'ils savent bien travailler. Ceux qui par- » lent ainsi ne savent pas que l'humidité con-

(1) *Instructions sublimes et familières* de l'empereur Kan-
 hi ; trad. du tartare.

Ouvrages de
vernis.

» vient au vernis , et que la sécheresse lui est
» nuisible. Le climat de la Chine est très-sec ;
» la grande quantité de poussière que le vent
» élève s'attache au vernis , le ternit , et en
» altère le poli. L'Europe , qui est entourée
» par la mer , baignée de rivières , et humide
» naturellement , n'a point ordinairement de
» poussière : c'est pourquoi la couleur de ses
» vernis est pure , transparente et agréable à
» la vue. Tout cela vient de la différence du
» climat , et non de la supériorité de l'indus-
» trie des Européens sur les Chinois. »

FIN DU TOME SIXIÈME.

TABLE

DES LIVRES, CHAPITRES ET PARAGRAPHES

CONTENUS DANS LE SIXIÈME VOLUME.

	Pages.
LIVRE DOUZIÈME. — Littérature chinoise.	1
Chapitre I ^{er} . — Langue chinoise, caractère, écriture, ponctuation.	<i>ibid.</i>
Chapitre II. — Langue tartare-mantcheou.	26
Chapitre III. — Poésie des chinois	40
Chapitre IV. — Pièces dramatiques	50
Chapitre V. — Eloquence chinoise. Ouvrages d'érudition.	57
Chapitre VI. — Bibliothèques de la Chine. Collège impérial des hane-line. Editions d'ouvrages aux frais des empereurs	63
LIVRE TREIZIÈME. — Sciences de la Chine.	72
Chapitre I ^{er} . — Etat des sciences physiques à la Chine. <i>ibid.</i>	<i>ibid.</i>
§ I ^{er} . Cosmogonie chinoise	<i>ibid.</i>
§ II. Physique particulière.	79
§ III. Ballons aérostatiques	88
§ IV. Chimie. Alchimie.	94
Chapitre II. — Etat des connoissances géographiques à la Chine:	105
Chapitre III. — De la chronologie, de l'histoire et des cycles chinois.	112
Chapitre IV. — Astronomie chinoise	129
Chapitre V. — De la boussole. Les Chinois en ont-ils été les inventeurs ?	161
Chapitre VI. — Médecine chinoise. Anatomie. Circulation du sang. Système d'économie animale	186
Chapitre VII. — Continuation du précédent.	196

	Pages.
§ I ^{er} . De la connoissance des maladies par le pouls . . .	<i>ibid.</i>
§ II. De la petite vérole et de l'inoculation,	201
§ III. De la maladie des yeux, appelée <i>nyctalopie</i>	210
§ IV. Du livre <i>Si-yuene</i> . Moyens de constater l'homicide par l'examen des cadavres	215
§ V. Le <i>confou</i> , ou l'art de guérir par les attitudes du corps	219
Chapitre VIII. — De la peste.	222
Chapitre IX. — Quelques remèdes et recettes employés par la médecine chinoise.	251
§ I ^{er} . Le ngo-kiao, ou colle de peau d'âne	<i>ibid.</i>
§ II. Le sang de cerf	255
§ III. Le pao-hin-ché et le kou-tsiou	240
Chapitre X. — De la chirurgie. Notions récentes sur plusieurs opérations chirurgicales chinoises.	245
LIVRE QUATORZIÈME. — Etat des beaux-arts à la Chine.	258
Chapitre I ^{er} . — Musique chinoise	<i>ibid.</i>
Chapitre II. — Architecture de la Chine.	285
Chapitre III. — Suite du précédent	298
§ I ^{er} . Tours chinoises	<i>ibid.</i>
§ II. Arcs de triomphe, appelés <i>pay-lou</i>	504
§ III. Des ponts de la Chine.	506
§ IV. De la grande muraille,	515
Chapitre IV. — Théorie des jardins chinois	521
Chapitre V. — Jardins et maisons de plaisance des em- pereurs.	336
Chapitre VI. — Architecture navale des Chinois. Forme de leurs bâtimens de commerce et de guerre.	369
Chapitre VII. — Etat de la peinture et de la sculpture à la Chine	387
Chapitre VIII. — De la gravure en bois et sur cuivre. . .	407
LIVRE QUINZIÈME. — Arts et métiers de la Chine. . . .	417
Chapitre I ^{er} . — Tisseranderie chinoise. Etoffes en soie, laine, coton, etc.	<i>ibid.</i>

TABLE.

475

	Pages.
Chapitre II. — Teintures chinoises	428
Chapitre III. — Ouvrages de vernis. Procédés chinois relatifs à la fabrication de ces ouvrages	443
§ I ^{er} . Préparation du vernis	444
§ II. Application du vernis.	450
§ III. Dessins et ornements en or et en argent donnés aux pièces de vernis	463

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.

